

Couvent du Bon-Pasteur, où elle affirme être « bien traitée ». La visite, en novembre 1945, de l'impératrice Zita, n'aurait-elle pas éveillé M. Dionne à cette réalité de l'Europe de l'Est... à lire un peu plus loin. (p. 286)

Le Parc des 7 chutes

Un peu en bas des 7 chutes, le fameux « trou des frères » de la rivière Pozer...

L'aumônier des jocistes, l'abbé Alfred Leblond, avait incité les jeunes du temps à se trouver un camp de loisirs. Béloni Poulin nous permit d'assécher le lac devant son chalet privé, au village de la Station. Site enchanteur occupé aujourd'hui par la résidence des Sœurs de la Charité de St-Louis. Malheureusement du temps de la crise, certains créanciers du « Réservoir de Québec », sur les Plaines d'Abraham, avaient la dent longue; M. Poulin nous demanda de quitter son chalet, de peur de tout perdre. Les améliorations apportées auraient eu comme effet de rendre la « créance » fort vendable.

Le camp jociste a toujours su attirer la jeunesse. Le Parc des Sept Chutes, une vocation plus que locale!





Fête à l'O.T.J. de l'Ouest, vers 1945.

Avec nos bras et quelques pelles on transporta donc nos énergies dans l'Ouest. On y creusa un trou pour nous baigner en groupe. Les filles avaient naturellement des heures différentes... la vertu!

Les débuts du camp jociste remontent à 1939; les terrains furent achetés en 1942 et le 12 juin 1943, l'Œuvre des Terrains de jeux de Saint-Georges est né.

Nous n'avions alors que quelques endroits à Saint-Georges pour nous « saucer » à l'eau : le p'tit barrage de la « Woolen » sur le ruisseau d'Ardoise, le bras de la Chaudière dans le bout du Domaine Ross, la cabane rouge (à explosif) à la rivière Famine sur le terrain d'Édouard Lacroix ; sans parler de la « Begin Beach » aux confins de Saint-Georges ouest et de Notre-Dame des Pins. On se changeait en arrière des buissons, les yeux bien ronds! Loisir

infernale selon le curé, endroit de nombreux péchés. Du blâme toujours du blâme... l'enfer!

On y bâtit même un centre de ski. Charles Dick et Vincent Rodrigue y étaient. C'était bien loin de chez nous par contre. Quels mollets on se faisait dans ce temps-là. C'était la mode de ne sortir les rares autos que pour le travail ou les grandes occasions. Édouard Lacroix et sa grande auto noire à 7 passagers, qu'il sortait presque exclusivement lors de la visite d'un évêque ou d'un personnage important. Mgr Fortier ne sortait qu'avec une voiture à cheval...

L'hôpital

Dire que vers les années '30, pour une crise aiguë d'appendice, nous devons rester couchés la tête en bas durant 48 heures, 24 heures à jeun. La pénicilline non en vogue, on nous traitait aux ventouses dans le dos.

Seul l'hôpital de Beauceville existait, la partie Foyer quoi. À part les opérations d'appendices et d'amygdales, c'était plutôt genre hospice. Lévis ou Québec pour le restant. Que de services elle a quand même rendus!

Une institution hospitalière à Saint-Georges devenait une urgence. Le curé Dionne avait réservé sur la terre de la Fabrique, près d'Émile Paquet sur la 20^e rue, un terrain à cet effet. Le testament vieux de 20 ans, Mgr Fortier employa ce lopin de terre à d'autres fins... le Boulevard Dionne, la « Dionne Spinning Mills », etc. Victor Rodrigue et son père Alfred et le curé Beaudoin trouvent alors que la maison Rodolphe Marcotte (Adolphe Veilleux, locataire), déjà occupée par quelques vieillards, fait déjà hospice. Les propriétaires étaient les héritiers de David Roy de Saint-Prosper. Cette maison bâtie en 1928, avait coûté \$32,000.00; la moyenne des prix d'une maison d'alors oscillait entre 3 à 4 milles. On nous accorda l'option pour \$10,000.00, mais peine perdue.

Mgr Beaudoin informa les intéressés que les Sœurs augustines de Québec décident de s'implanter ici et d'y construire un gros hôpital sur un grand terrain. La Fabrique Saint-Georges donna 33 acres et Kenneth Pozer 33 autres acres pour l'œuvre naissante.

La maison Marcotte tomba aux mains d'Archélas Roy qui la revendit à Gérard Thibodeau à Philippe.

* * *

On pourrait conclure que les choses ont bien changé depuis ces belles et dures années. Les gars et les filles de ma génération ont dû « ravalier », se priver plus souvent qu'à leur tour.

L'amertume fait place à la nostalgie. Les jeunes gars et les jeunes filles de Saint-Georges devraient parler plus souvent avec leurs parents, leurs grands-parents. L'expérience du passé, il faut que ça serve !

Au soir de ma vie, je suis content de l'esprit d'entreprise des Georgiens. Grâce au bénévolat « à tour de bras », Saint-Georges en profite aujourd'hui.

Les grands événements de l'histoire d'une paroisse, d'une ville, originent d'une multitude de petits événements, trop souvent relégués aux oubliettes.





15. NOS « MANIES » RELIGIEUSES



L'époque des Croisés avec le frère Eupléus.

On nous a forgé des mœurs religieuses. Des « tics » pour certains! Souvenirs nostalgiques, souvenirs acides pour d'autres. L'ascendance du clergé sur le peuple soumis; l'obéissance normale aux préceptes de Dieu... Notre région en est imbue.

La jeune génération montante n'a pu connaître nos manières d'hier. La tradition orale est facile à réveiller, autres temps autres mœurs:

Le chapelet

- En famille, juste après la grande prière.
- Éloigne les tempêtes violentes, quand étendu sur la corde à linge.
- Le mois de Marie (mai), « c'est le mois le plus beau »: occasion rêvée d'en réciter davantage.
- Des médailles porte-bonheur étaient parfois placées après le chapelet.
- Parfois en cuir. Le chapelet vert en bois est un cadeau des « Bérets blancs » (Pèlerins de Saint-Michel).
- Le chapelet n'est-il pas le bréviaire du peuple!
- Certains braves le disaient les bras en croix, au pied d'une croix de chemin.
- Certaines communautés religieuses le portaient à la taille.
- Généralisé depuis « Fatima ». Remis en vogue en 1950 par le Pape Pie XII. Le Cardinal Léger le fait alors radiodiffuser de Montréal, de 19 h à 19 h 15... juste avant « Un homme et son péché ».

La petite communion

- Communion à genoux, sans toucher à l'hostie, mains et avant-bras recouverts du drap blanc de la balustrade.
- Être à jeun depuis minuit. Au plus tard: 3 heures avant.
- Communion immédiate avant cette petite communion.
- La cérémonie... en cortège dans l'allée centrale: diadème pour les filles, brassard pour les gars.
- Exercices préparatoires avec des hosties non consacrées. Elles pourraient saigner si on la croque.
- Ne surtout pas se brosser les dents avant la communion: on vous la refuserait!
- L'âge de raison, 7 ans, était plus susceptible de voir les enfants vainqueurs de leurs passions.

- La communion était parfois refusée aux femmes à bras nus!
- La communion solennelle ou profession de foi se faisait vers 10-12 ans.
- Promesse du Sacré-Cœur de Jésus: « Je promets, dans l'excès de la miséricorde de mon cœur, à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, pendant 9 mois de suite, la grâce de la persévérance finale: ils ne mourront pas dans ma disgrâce, ni sans recevoir les sacrements, et mon cœur se rendra dans leur asile assuré à cette heure. »

Processions

- Sacré-Cœur, sainte Anne, Fête Dieu, funérailles, rogations... aujourd'hui remplacées par nos « processions » syndicales, sportives!
- Rappellent l'entrée de Jésus dans Jérusalem, le dimanche des rameaux.
- Les flambeaux... en rangées: hommes, femmes, enfants, mouvements paroissiaux... le dais, les haut-parleurs criards, l'odeur d'encens!

Yvon Couture personnifie le Sacré-Cœur!! Première Avenue, Saint-Georges Ouest, face à Yvon Thibodeau (Jean Barbeau). Le dais...



Le mois des morts

- Indulgence plénière avec trois visites à l'église (une prière, on sort, on entre, on prie, on ressort, on rentre, etc.).
- Certaines messes étaient célébrées, en novembre, avec un cercueil à l'avant de l'église, drapée de noir sur le catafalque. Le monde avait peur de la mort, de l'autre vie...
- Le 2 novembre était considéré comme un dimanche.
- Les visites au cimetière étaient très fréquentes... un peu plus qu'aujourd'hui!

Les derniers sacrements

- Le prêtre s'y rendait avec un ou deux servants de messe, au son de la clochette indiquant la présence de Dieu-Hostie. Prostration sur son passage.
- On accepte la mort comme une délivrance.
- La mort : l'apothéose d'une vie catholique romaine!

Le ciel et l'enfer

- Le seul qui a pu parler du ciel avec précision : Jésus.
- Donner de l'argent aux p'tits Chinois (images, étoiles...), on se rapprochait du ciel.
- Au ciel : des anges avec une musique douce, lumière! Noirceur de l'enfer...
- « Le ciel est bleu, l'enfer est rouge » (petite politicaillerie de curé).
- Enfer : feu éternel, les tourments, Géhenne, étang embrasé de feu et de soufre, la seconde mort, les possédés.
- Le démon du sexe, de l'orgueil, de l'argent, de la haine...
- Vendre son âme au diable.
- On voyait déjà en enfer les « pas trop chrétiens ».
- On rapportait qu'il y avait une grosse roche à l'entrée de l'enfer. À tous les 1 000 ans, il y avait un oiseau qui donnait un coup d'aile pour user la roche... Le pendule n'y disait-il pas : « Jamais, jamais, jamais » tu n'en sortiras.
- Aujourd'hui, on ne croit plus ni à « yieu ni à yiable! »
- Au bûcher, les hérétiques!
- En invoquant le « Petit Albert » et même le Grand, plusieurs vœux étaient exaucés!



Membres de la Croisade eucharistique avec leur aumonier l'abbé Goderic Blanchet, le 13 mai 1941. Le mois de Marie, « c'est le mois le plus beau »...

- Le diable constructeur d'église... forme de cheval qu'il ne faut pas déteiler... forme humaine, maçon qui retarde la construction, provoque des accidents...
- Le diable est dans la cabane! Beaucoup de bruit, etc.
- Le diable: grand, élancé, beau, chapeau haut de forme, bon danseur, inconnu... bruits de chaîne autour de la grange...

Le carême

- Même les femmes enceintes doivent faire maigre et jeûne... jusqu'au 9^e mois, s.v.p.!
- Les années de crise économique: c'était le carême à l'année.
- Une face de mi-carême, ou de carême (blanchâtre, pas trop gaie).
- Une récompense pour le plus grand nombre de sacrifices, notés sur une feuille: une petite croix et quand on faisait un tel sacrifice, on perçait un trou sur celle-ci. Sacrifices visibles, concrets pour nos parents.
- Le moins de sexe possible (40 jours)... ni de sucreries.

- Certains poussaient la mortification jusqu'à poser des rideaux violets à leurs fenêtres.
- Au menu: « beans » sans lard, galette de sarrasin, sauce aux patates, poissons, pâtes alimentaires. Un seul gros repas par jour, mais les deux autres ne devaient pas dépasser celui du midi.

* * *

Combien de réminiscences multiples remontent à la mémoire ;
il ne suffit souvent que d'un mot déclencheur...





16. UN BRIN D'HISTOIRE

« Vouloir être de son temps, c'est déjà être dépassé. »

(Eugène Ionesco)

Nos archives paroissiales regorgent de vie. De pleines pages qui respirent, qui ressuscitent d'une simple lecture. La mémoire orale, elle, mérite d'être entretenue.

Une société historique bien structurée se doit d'exister à Saint-Georges, métropole de la Beauce. Il en est plus que temps. Aucune concurrence malsaine envers qui que ce soit : le Musée Méchatigan a toujours sa place pourtant. La Société du patrimoine des Beaucerons et la Fondation Robert-Cliche font œuvre de sauvegarde, de promotion du patrimoine régional... bravo!!!

Avec une population totale de plus de 21 000 personnes, où se cachent les énergies financières, techniques?... Le bassin humain, les compétences sont là : la preuve n'a-t-elle pas été faite lors de l'Exposition patrimoniale de la salle paroissiale, en septembre 1985!

Avec l'érection de nos temples religieux, les dons ont afflué, autant en Est qu'en Ouest. De plus, les souscriptions populaires ont fait manchette pour de bonnes causes locales. Le sport à Saint-Georges engloutit des sommes astronomiques : hockey, football, tennis, ski, etc. La culture, elle ?

Où en est notre Musée Méchatigan en 1985, année du 150^e anniversaire? Très gênant pour un gros « village » comme Saint-Georges!

La TRADITION ORALE devrait se conserver chez nous! Pourquoi ne pas axer les efforts futurs dans ce domaine? Aussi, nos lettres, contrats et photos ne devraient pas croupir dans nos greniers, nos caves... reliques « collectives » du passé georgien!

Des plus vieux, des gens à l'expérience consommée, fiers de leur Saint-Georges, ont affirmé leur désir de voir des suites concrètes au 150^e... retombées souhaitées!

De peur de voir se perdre des parcelles de notre histoire, livrons en vrac pour les gourmands:

Sermons des années '20

- Le mal intellectuel, perversion des enfants.
- La prière en famille.
- Le scandale.
- La sanctification du dimanche.
- Le blasphème.
- La confession.
- La vie chrétienne.
- Le signe de croix.
- Le jugement général.
- Les devoirs des enfants envers leurs parents.
- Les moyens de perversion employés par le démon.
- La justice et les dettes non payées.

Quêtes (1909 à 1923)

- Quête des nègres
- " de la colonisation
- " des Ruthènes
- " des sourds-muets
- " du denier de Saint-Pierre
- " de la préservation des jeunes filles
- " du patronage
- " de la guignolée
- " des enfants orphelins, victimes de la guerre
- " pour l'abolition de l'esclavage
- " pour les Russes (11-02-1923)

Réunions vers 1925

À Saint-Georges, le rapport population-réunions est effarant.
On tient notre monde occupé : « Ça chasse les mauvaises pensées... ».

Réunions mensuelles des hommes mariés

- " des jeunes gens
- " des institutrices
- " des tertiaires
- " des enfants de Marie
- " des enfants de la communion solennelle
- " des membres de l'U.C.C.
- " des Chevaliers de Colomb
- " des marguilliers
- " de la J.E.C.
- " de la Chambre de commerce
- " du Cercle des fermières
- " des Congrégationnistes de la Sainte Vierge
- " des membres de l'assurance de paroisse (15-05-1932)

- " des patrons de la beurrerie du village
- " des jeunes agriculteurs
- " des francs tenanciers
- " du comité de la colonisation
- " de l'Amicale du couvent
- " des fabricants de sucre
- " de la Caisse populaire

La J.E.C. à la visite de l'abbé L. Dumas (21 nov. 1940). À l'avant droite, l'aumônier Goderic Blanchet.



Objets perdus et annoncés au prône

Argent, porte-monnaie, une montre, mouton, baril de sirop, « boa », une fourrure neuve, porte-manteau, une trousse de médecin, un cent de farine, un casque de mouton de perse, un pneu avec roue, couverte en laine, peau de cariole.

Le premier cheval à Saint-Georges

Celui du professeur T. Turner, ancien soldat, maître d'école en 1811 pour les Pozer. En 1888, le curé interdit les trots de chevaux le dimanche!

Le premier prêtre, enfant de la paroisse

François-Xavier Adolphe Dulac, né le 22 avril 1865. Fils du deuxième député de Beauce au provincial, François-Xavier Dulac marchand et de Flavie Veilleux. Il fit ses études à Lévis et à Québec. Ordonné à Québec le 26 mai 1892 par Mgr Albert Blais. Vicaire à l'Islet, curé de Saint-Marcel de l'Islet de 1894 à 1907, avec desserte de Sainte-Appoline : *il y bâtit une église*, un presbytère et une chapelle de mission. Curé de Saint-Zacharie de 1907 à 1918, de Saint-Prosper de 1918 à 1927. Aumônier de la Cie Madawaska de 1927 à 1934, année de sa mort le 10 octobre, à l'âge de 69½ ans.

Il est inhumé dans une des cinq chapelles funéraires de notre cimetière paroissial : sa barrette y apparaît sur un autel.

Les premiers maires

Alexis Morin dans Aubert-Gallion; Joseph Gagné dans le village Saint-Georges. M. Gagné habitait la maison d'Henri Lacroix (voisin de l'église l'Assomption); père de Mary Gagné.

Le premier médecin

J.-H. Ernest Munkel (1820).

Les autres: Zéphirin Gravel (devenu prêtre), Joseph Michaud, Georges et Victor Cloutier, Pierre Morisset, J. Beaudin, S. Pouliot (demeurait en 1873 chez Éphrem Poulin).



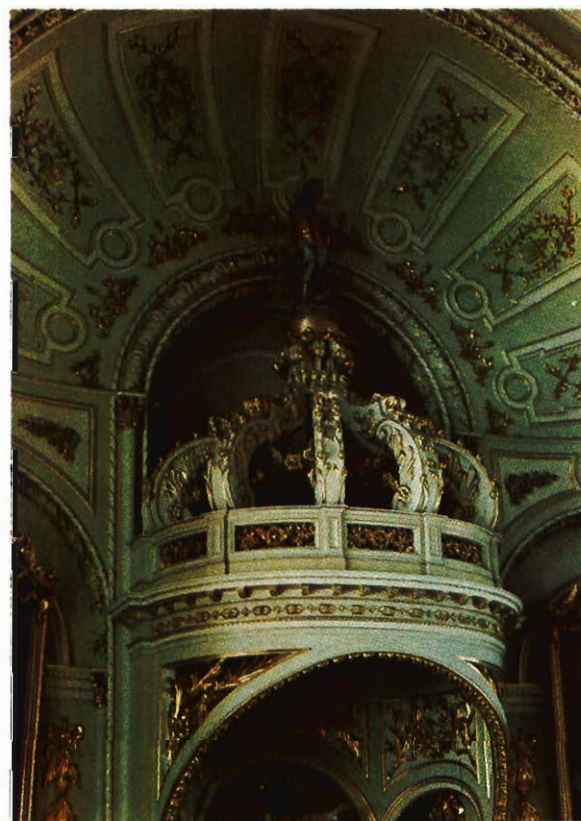
*Fonts baptismaux et verrière
(Sacristie).*



Le maître-autel.



Vue intérieure.

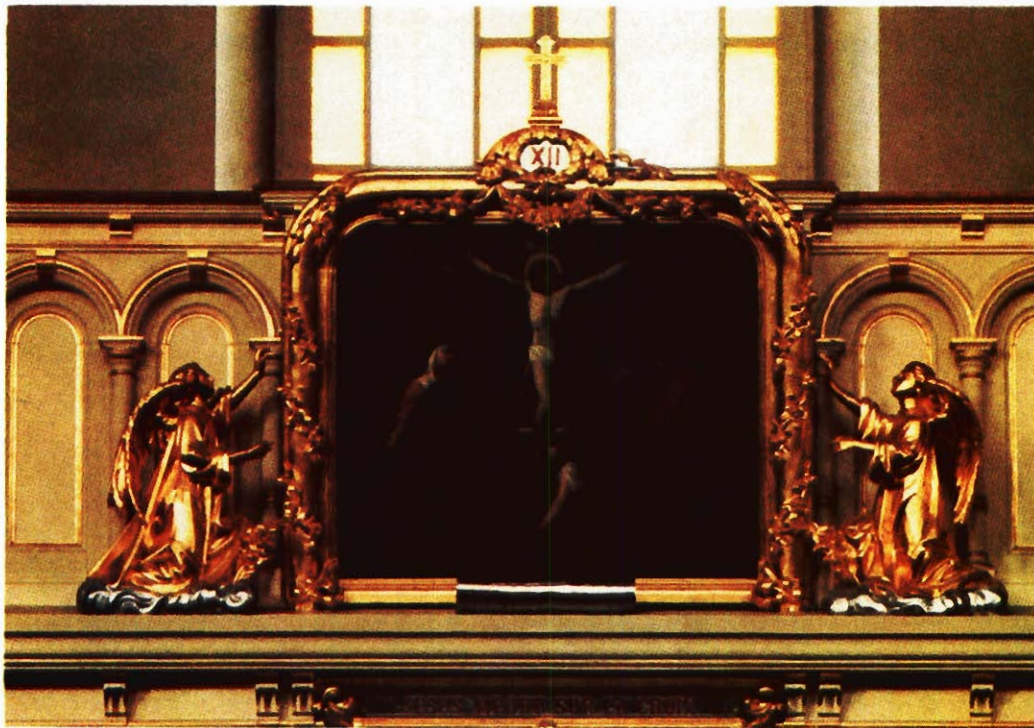


Statue de saint Georges.

*La chaire, chef-d'œuvre
de sculpture.*



*Station numéro 12 du Chemin de
la croix.*





Le temple actuel de la paroisse-mère Saint-Georges.



L'église l'Assomption, paroisse voisine, séparée par la rivière Chaudière... unie par une même foi.



La voûte et les statues.

Vêtements liturgiques (« Expo-souvenir »).





La chorale de la Messe commémorative dirigée par Mme Murielle Labbé.

Le conseil de Fabrique. À partir de gauche: L'abbé Charles Cloutier, M. Marcel Blais, Mme Camille Blacquière, M. Hervé Labbé, le cardinal L.-A. Vachon, M. Germain Bégin, Mme Doris Paquet, M. Marc-André Leclerc.





*Monuments en hom-
mage aux anciens
combattants.*



*Fonts baptismaux
de l'église anglicane,
15^e Rue.*

La première École modèle

... du village fut celle de Mlle D. Croteau, alias Mme Philibert Gonthier. Voici quelques-uns de ses premiers diplômés :

Édouard Poulin, William et Henry Munkel, Pierre Roy, Thommy et David Haggan, Ulric Bérubé, Wellie, Georges, Jacob, Richard, Honoré Plamondon, Georgianna, Édith, Annie Pozer, Thomas Veilleux, Thomas Maheu, Absolon Poulin, Adolphe Dulac (ptre), Johnny Thibodeau, Elzéar Mercier, Napoléon Poulin, David Deblois, Philippe Morin, Georges Fortin, Ludger et Sévère Bolduc, Jimmy Redmond, Desanges Poulin, Dalvina Plamondon, Mary Wintle, Délima Morin, Anaïse Bolduc, Aglaée Poulin, Maggie Halland, Sara White, Godelie Fortier, Marie Croteau, Flavie Lessard.

Ces classes se trouvaient dans la maison située devant l'église, voisine de l'ex-bureau de poste Catellier.

Le premier directeur du Collège

... voisin du Couvent, fut le frère Victor Léon des Petits frères de Marie (Maristes). Le sous-directeur, le frère Stratonique plus tard provincial de son ordre au Canada.

Le premier président de la Commission scolaire

... nouvelle de Saint-Georges, le Dr Georges Cloutier ; ses aides, Joseph Gagnon dit « le seigneur », Georges Langlois, Joseph Rancourt, Évangéliste Roy. *Mlle Théberge fut la première institutrice de l'Est.* À cette époque, J.-C. Fouilly gagnait \$550.00 par année comme professeur et responsable de la bâtisse... Mlle Costin \$150.00 pour la classe élémentaire!

Les premiers Frères de la Charité

Cette communauté fut fondée par le chanoine Pierre-Joseph Trieste; en 1865, les premiers Frères débarquèrent en terre canadienne.

Le 7 août 1925, ils arrivent chez nous: le directeur Louis de Gonzague, et les autres frères: Victrice, Armand, Octave, Pallade, Siréné, Caprace, Anthyme, Isaure.

Voici quelques diplômés: R. Poirier, Colomb Cliche, Léo Paquet, Andréa Thibodeau, Jos et John Redmond, Gérard Méthot, Eugène

Jacob, Éloi Nolet, Paul-Émile Provost, Clermont Bourque, Gérard Dion, Victor Rodrigue, L.-É. Poulin, Rosaire Gamache, Lucien Labbé, Marc Rodrigue, François Paquet, Ls-Oct. Moisan, Paul-Émile Labbé, Donat Gilbert, P.-É. Gilbert.

À une certaine époque, les enfants trop éloignés pour revenir le soir après la classe, logeaient et couchaient à l'école: ils apportaient leur lit et leur nourriture pour la semaine. Le vendredi, les parents venaient les y chercher.

Le premier pont de fer

Il fut commencé en 1911, vis-à-vis l'église Saint-Georges et terminé le 17 avril 1912 au coût de \$34,000.00.

Annonces du feuillet paroissial (1985)

Un peu le reflet de nos services, commerces du grand Saint-Georges en cette année du 150^e:

Paul-Émile Doyon, pharmacien; Paul-Arthur Veilleux Décor Inc.; Rodrigue Bégin, assureur-vie; Coop-funéraire Québécoise; Les Pompes Couture Inc.; Super Marché Odias Fecteau (1980) Ltée; La Caisse populaire Saint-Georges; Ferronnerie Philippe Lacroix Inc.; Jean-Rock Thibodeau, denturologiste; Quincaillerie Co-op; Gérard Larochelle, électricien; Emmanuel Morin, dentiste; Richard Labbé, notaire; Boutin Couvreur (1979) Inc.; André Baillargeon Construction Inc.; La Maison Roy et Giguère Inc.; Garage Larivière et Frère; Les Ass. Nadeau, Fortin, Gilbert Inc.; M.F. Service Élect. de l'auto Inc.; Provigo Michel Gagnon; Pizzapro; Parent, Doyon, Rancourt et Turcotte, Av.; Guertin et Poirier, notaires; Morin et Roy, avocats; Hervé Pomerleau Inc.; Garage Lionel Nadeau Inc.; F. Charest Ltée; Michel Poisson, notaire; Coopérative fédérée de Québec; IGA Roger Rodrigue; Les silencieux de Beauce Inc.; Couture Aluminium Saint-Georges Inc.; Meubles Réjean Charpentier; Boly Baillargeon, architectes; Garage Veilleux & fils Inc.; Claude Couture, courtier en immeubles.

« Les Rossignols »

Roger Rancourt, l'infatigable directeur de cette chorale a publié un recueil de 400 refrains aimés de tous, intitulé « Ensemble si on chantait », deuxième édition augmentée, 1985, 192 pages.



*La Chorale «Les Rossignols» sous la direction de Roger Rancourt.
Concert en l'église Saint-Georges.*

Combien de fois a-t-on pu, au fil des années, nous bercer au gré de ce « folklore d'antan, nos amours d'hier et d'aujourd'hui »... l'église paroissiale en est encore imprégnée!

Vétérans de la Première Guerre mondiale

Ernest Cliche, Maurice Veilleux, Adélarde Roy dit la reine, Albert Rhéaume, Adélarde Godbout, Odilon Roy, Désithée Gilbert,

Eddy Baillargeon, C.-H. Pozer, Richard Puce, Léonce Roberge,
William S. Pozer, Lucien Dupuis, Wilfrid Bouthillet, Léo Dallaire.

Journal de la salle paroissiale

... et des salles jocistes, tel que retrouvé au grenier du presbytère. Par exemple, en 1945 le bilan montre \$292.30 de surplus, à savoir \$1 657.49 de recettes et \$1 365.19 de dépenses... et \$500.15 à la Caisse populaire.

Exemples de revenus d'il y a quarante ans :

Location salle (syndicat soie).....	\$25.00
(nationaux).....	\$60.00
(créditistes).....	\$20.00
(libéraux).....	\$95.00
Bingo Lacordaire.....	\$10.00
Antoni le Magicien.....	\$144.39
Ciné-Québec : « Vierge de la Guadeloupe »	\$91.05
Fanfare.....	\$30.00
Chambre de commerce.....	\$100.00
Syndicat sportif.....	\$60.00
Tommy Duchesne.....	\$20.00
Pour Tit-Coq.....	\$40.00
Cie du Masque	\$16.00
Concert Trio lyrique.....	\$10.00

Dépenses en 1947 : enlèvement de la neige sur le toit, 4 heures, \$3.20 au total. En 1948, soudure Laurent Veilleux \$0.75 et \$1.74 pour 2 vadrouilles ; en 1952, \$6.75 de taxe pour « Les compagnons de St-Laurent ».

Pièces de théâtre (fin 1940)

- Les dompteurs de belles-mères et le lys inachevé
- L'Esprit contre la chair de Deyglun
- Le bourgeois gentilhomme
- L'ombre du mort vivant (Deyglun)
- L'Empoisonneur (Fred Ratté) et Maggy se marie
- Mariages de Guerre (Deyglun)
- C'est un mauvais garçon
- La fin du rêve (Les artistes du Terroir), admission à \$0.25 et \$0.10 les enfants, recettes \$137.10 et \$88.35 de dépenses.
- Troupe du Bon Vieux Temps (Jean Grimaldi)

- Tourments de la haine (Deyglun)
- La vieille fille (Lucien Jobin)
- La conscience d'un prêtre
- La baronne et son curé

Les films: La pêche et la chasse

Mon oncle et mon curé, suivi de presbytère en fleurs
Histoire du Vatican

Au début du siècle, dans la Salle des Forestiers catholiques, le jeudi 17 déc. 1908, Germaine Moisan jouera Margot dans « La carte postale », M.-Jeanne Lemay récitera son monologue « Je ne suis pas poltronne », on assistera aussi à « Une poupée chez les sauvages », « La fée Hippocratine », « Le retour de la bourgeoisie »... le tout sous le « haut et bienveillant patronage du révérend Alfred Dionne, curé »... ne passons pas sous silence « La déception de Laure », « Riblon et Riblette », la comédie en 1 acte « Le flageolet magique » et « Le barbier de Séville » (piano à 4 mains: Irma Marcotte et Albertine Poulin).

Que dire des « Anciens Canadiens » joués les 19 et 20 avril 1910, avec Gédéon Bariault en Père José, Hervé Rhéaume en Jules d'Haberville, Armand Morin en Fontaine et Isaïe Gilbert en Pierrot! C'est aussi l'époque des « Deux profonds scélérats »... et de la fin des représentations par le mémorable « God save (« shave ») the King » !...

Ordre de la Procession — Fête-Dieu 7 juin 1942

1. La Croix
2. Chorale du Collège
3. Bannière du Couvent — Élèves du Couvent — petites filles des écoles des rangs.
4. Religieuses et institutrices
5. Bannière de sainte Anne — Dames de sainte Anne
6. Bannière du Tiers-Ordre — Dames du Tiers-Ordre
7. Bannière des Enfants de Marie
8. Membres du Cercle sainte Jeanne d'Arc
9. Drapeau jociste — section féminine — filles seulement
10. Drapeau jéciste — section féminine — filles seulement
11. Drapeau de la Croisade (filles)
12. Grande Croix de procession
13. Enfants du Sanctuaire
14. Encenseurs — Porte-flambeaux

15. Dais
16. Marguilliers
17. Maires — Conseillers — Commissaires
18. Drapeau jéciste — garçons
19. Bannière : garçons des écoles des rangs
20. Drapeau jociste — garçons
21. Bannière des Congréganistes
22. Drapeau Lacordaire — membres
23. Drapeau : Chevaliers de Colomb
24. Drapeau des ligues du Sacré-Cœur

La Saint-Jean Baptiste à Saint-Georges

Les 23 et 24 juin 1943 :

PROGRAMME

Mercredi, 23 juin, au son de la sirène :

FEU DE LA SAINT-JEAN

24 juin :

8 h 00 Grand-messe solennelle, communion générale.
Sermon de circonstance : Mgr W. LeBon, P.D.
Distribution du pain béni.

1 h 00 Grand défilé de chars allégoriques.
Pageants historiques.
Au-delà de 500 figurants.

2 h 30 Au terrain de courses :
Amusements populaires — jeux — concours et prix.
Fanfare — exploits sensationnels par Jules Robitaille,
homme fort et équilibriste canadien-français.

8 h 30 À la salle paroissiale :
LA FRANCE VIVRA, par les artistes de Vie de Famille : Henri
Deyglun, Jacques Auger, Sita Riddez, etc., de Montréal.
Canadiens français, l'heure est grave.
Unissons-nous. Aimons-nous.

P.S. — En cas de pluie, le défilé et les amusements auront lieu
samedi après-midi. Si la température ne le permet pas le samedi,
dimanche.

Chars allégoriques

0. La Gendarmerie royale
1. Fanfare
2. Corps de cyclistes
3. Les petits mariés
4. Samuel de Champlain
5. Un foyer canadien d'autrefois
6. L'héroïsme des nôtres
7. Saint Isidore, laboureur
8. Nouveaux mariés
9. La sucrerie canadienne
10. Le conseil municipal
11. Maisonneuve
12. Les Hospitalières
13. L'industrie de la laine
(autrefois)
14. L'industrie de la laine
(aujourd'hui)
15. Laviolette
16. Les fréquentations... autrefois
17. La métropole de la Beauce
18. Le conseil municipal
19. Les pompes à incendie
20. La comète
21. La Messe de minuit
22. La Croix du chemin
23. Montcalm
24. La bénédiction du jour de l'An
25. Apparition du Sacré-Cœur à
sainte Marguerite Marie
26. Lévis
27. Les neuf provinces

28. Un camp de bûcherons
29. Dollard des Ormeaux
30. Nos anciens
31. Le pêcheur
32. Dispersion des Acadiens

33. De Salaberry
34. La Sainte Famille
35. Le conseil municipal

Donateurs

- Camion, Thibaudeau & Fils
P.-É. Provost
Le Collège
Pageant
Victor Veilleux
Chevaliers de Colomb
L'U.C.C.
Alfred Sévigny & Fils
Mun. Aubert-Gallion
Mun. Aubert-Gallion
Pageant
J.O.C.F.
Le Cercle des fermières
- Manufacture de laine
- Pageant
Adalbert Gagné
Mun. Saint-Georges est
Saint-Georges est
Les pompiers
Le garage Gilbert
Café Paris (Louis Drouin)
Paroisse Saint-Benoit
Pageant
J.-Éd. Poulin
- Ligue catholique féminine
Pageant
Manufacture de
chaussures
Paroisse Saint-Côme
J.O.C.
D. Drouin & J. Paquet
P.-É. Provost
Lacordaire et
Jeanne d'Arc
Pageant
Mun. Saint-Georges ouest
Mun. Saint-Georges ouest

36. Jacques Cartier	La filature de soie
37. L'Angélu	Notre-Dame des Pins
38. La bonne chanson	Le Collège
39. Les martyrs canadiens	Saint-Jean la Lande
40. Le miracle de notre survivance	Ligue ouvrière catholique
41. Évangéline	Georges Thibaudeau
42. Saint Jean Baptiste	Les Filles d'Isabelle
43. Le clergé	Georges Thibaudeau
44. Officiers du comité	M. Vallée

Le pain béni

La distribution du pain béni à la messe était autrefois une coutume de l'Église de la Nouvelle-France.

Le pain qu'on offrira à l'Église pour le bénir, le partager entre les fidèles et le manger avec dévotion, sera exposé dans le chœur au commencement de la messe. Le célébrant le bénira avant la messe solennelle et la distribution sera faite durant la messe.

L'Église a béni de tout temps du pain, comme elle a béni toutes sortes de choses pour la nourriture et les autres usages de l'homme, et l'on peut dire que cette coutume est de tradition apostolique; mais on pense que le pain béni, comme il s'est fait dans les derniers temps, n'est pas antérieur au VII^e siècle.

Le pain béni mangé dans l'esprit de l'Église, c'est-à-dire, dans l'esprit d'union et de charité, efface les péchés véniels par les bons mouvements qu'il excite chez ceux qui le mangent; il peut même par la vertu des prières de l'Église, guérir les maladies du corps.

Le pain béni se mange durant la messe; on peut aussi en emporter avec piété au foyer, pour le distribuer aux malades et à ceux qui n'ont pu assister à la messe.

Mangeons-le en esprit de foi pour remercier le Bon Dieu de nous avoir toujours donné le pain matériel et le Pain spirituel et pour le prier de nous continuer ses faveurs.

Oraison pour la bénédiction du pain

Seigneur Jésus-Christ, qui êtes le pain des Anges, le pain vivant de la vie éternelle, daignez bénir ce pain comme vous avez béni cinq pains dans le désert, afin que tous ceux qui en goûtent y trouvent la santé de l'âme et du corps; ô vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Corrigeons nos défauts de race : jalousie, envie, paresse intellectuelle, timidité.

La loi Scott (1941)

« Elle entre en vigueur le 18 décembre 1941. Le 15 à Saint-Joseph, le comité anti-alcoolique a tenu une réunion. On décida d'offrir à la Providence l'observance de la loi. Le même soir, une délégation dont Mgr Fortier se rendit chez le député Renault à cet effet. » (Livre des visiteurs, 1941, p. 3).

« Grande assemblée des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. Le président général, le Dr Raoul Poulin, donne une magistrale conférence sur les méfaits de l'alcool. Belle invitation. » (Prône, 1^{er} février 1941, p. 5).

Dès le 23 septembre 1917, le curé Dionne entonne au prône (7^e item) :

« Vous avez sans doute vu par les journaux que dans la ville de Québec, on votera, le 4 octobre prochain, pour la prohibition pour abolir le commerce de liqueurs enivrantes dans la ville de Québec. Cette question nous intéresse grandement parce que c'est l'endroit où tous nos ivrognes vont s'alimenter, c'est l'endroit d'où l'on fait venir de la boisson quand on veut s'enivrer et causer du désordre.

Tarissons les sources et nous empêcherons la boisson de couler à flots dans nos campagnes comme la chose a lieu actuellement. Sans doute, vous n'êtes pas appelés à donner votre voix sur cette question (...), mais vous pouvez contribuer grandement au succès de la cause par vos prières. (...) Soyons heureux de contribuer au succès de la tempérance... »

Et tous ces fameux « enterrements » de vie de garçon ! « Vendez-en de la boisson, crie à son tour le curé Beaudoin, propagez le vice, gangrenez toutes les familles. Vous ne savez pas toute la colère de Dieu que vous accumulez sur vos têtes. » (Prône 1947, p. 222).

Les Poulin

Le curé Beaudoin, livre des prônes 1943, 1947, page 101 :

« Une remarque à propos des baptêmes : une mode, plusieurs noms, on ne choisit pas avant mais après. C'est une erreur et une cause d'erreur pour plus tard. Donnez cinq noms à un descendant de famille Poulin ; il y a cinq chances qu'on le confonde avec cinq autres ! Dans les registres, on ne sait pas quel nom porte dans la suite le

baptisé. C'est une faute juridique qui entraîne des conséquences graves.»

Le 18 juin 1943, un banquet sera donné en l'honneur des familles de plus de 10 enfants. La même année (p. 126), on invite la population à discuter, à la salle paroissiale, les prétextes mis de l'avant pour restreindre la famille. On répondra exactement à l'objection suivante :

« À quoi sert d'avoir beaucoup d'enfants si on n'a pas les moyens de les nourrir et de les élever convenablement. Ne serait-il pas préférable d'en avoir moins et de leur donner une meilleure instruction afin de les placer comme il faut... »

Qui a encore le macaron du ralliement des Poulin de 1939 ?

Les bancs

En 1942, la vente des places à l'église se fait selon la mise à prix minimum suivant :

- \$2.50 les 4 rangées du centre
- \$2.00 les 2 rangées intérieures des colonnes
- \$1.50 sous les galeries
- \$1.00 pour 6 mois pour les galeries supérieures

De 1884 à 1890, le livre des bancs enligne les cotisations de janvier et de juillet par exemple :

Blaise Blais \$5.60/an; Bernard Grenier \$15.00; Jos Bolduc (marchand) \$6.40; Barny Haggan \$3.10; Maxime Bégin \$1.50; Damase Larochelle \$1.30; A.G. Bussièrès \$8.20; Philippe Maguire \$12.50; Michaël Cahill \$9.50; Louis Moisan \$12.50 acheté le 22-07-1888; James Cahill \$9.50; Louis Pépin \$3.70; Hubert Catellier \$7.20; Jérôme Rancourt \$4.40; Augustin Dulac \$9.30; Olivier Veilleux \$2.10; Augustin Fortin.

Avec la nouvelle église actuelle, le rang social transpire... même à l'église! *Ouvrons le registre des bancs, du 13 juillet 1902 à 1927*; on y voit quand même nos tics, nos manies de nous placer à gauche, à droite, en avant, en arrière :

- Rangée A n° 1: Joseph Busque père \$8.00 en 1903, revendu \$14.50 en 1916
- n° 2: Jos Gagnon photographe
- n° 8: Amédée Dionne
- n° 9: Georges Thibodeau
- n° 16: Albert Dutil \$19.80

n° 20: Sévère Bolduc
 n° 22: Siméon Boucher
 Rangée B n° 1: Siméon Paquet \$7.40
 n° 2: Thomas Murtha
 n° 4: Béloni Poulin (fromager) \$7.60
 n° 5: Alfred Rodrigue, acheté à \$12.00 le 1^{er} juillet
 1918 de Jos Veilleux (marg.) qui l'avait payé
 \$5.00
 n° 11: Hormidas Morissette, achat en décembre
 1926, \$20.25 acheté d'Adolphe Morissette
 qui l'avait payé \$6.40
 n° 17: Joseph Godbout \$35.00, achat en juin '27 de
 Vital Dulac
 Rangée C n° 18: Rémi Bolduc, achat \$20.00 le 1^{er} janvier
 1910 de Jos Frigon qui l'avait payé \$12.00
 n° 17: Réservé au curé à \$8.20
 n° 22: Siméon Poirier, achat de Jos Poirier (Saint-
 Pierre) en juin 1924 à \$35.00
 Rangée E n° 19: Éphrem Poulin 6 juillet 1902, \$8.40/an
 Rangée E n° 1: Banc d'œuvre
 Rangée G n° 12: Wenceslas Talbot
 n° 13: Louis Gendreau \$10.00
 n° 28: Jos Brillard à Josaphat Gendron
 Rangée H n° 12: Alfred Sévigny
 Petites galeries, long des colonnes, évangile 9: Odias Fecteau

Entre nous, messieurs les abbés...

Ressourcement collectif des prêtres-curés de la périphérie de Saint-Georges. De 1909 à 1911, le « cahier des procès-verbaux des conférences ecclésiastiques pour la circonscription comprenant Saint-François, Saint-Georges, Saint-Benoit de Beauce, Saint-Prosper et Saint-Benjamin de Dorchester » est très explicite.

De Beauceville, le curé L.-Zoël Lambert et ses vicaires Sévère Villeneuve et l'abbé Houde, le curé Fortier de Saint-Prosper, le curé Rochette de Saint-Benjamin, Turcotte de Saint-Benoit, Morissette de Saint-Victor (invité), le curé Dionne et le vicaire Omer Fortin de Saint-Georges...

Chaque prêtre a un sujet à débattre. Emphase stylistique. Citations latines. On parle à mi-mot. Cas de conscience de confessions entendues. Droit canon. Par exemple :

«En mai 1909, Berthe de Saint-Georges pêche souvent avec son maître. Son confesseur Titius lui impose l'obligation de sortir de là. Elle refuse, disant que Caius lui promet une récompense, qu'il ne l'a pas payée depuis longtemps, qu'elle sera payée bientôt, mais qu'elle ne le sera pas si elle l'abandonne. Titius l'absout à condition qu'elle se confesse tous les 8 jours... elle ne revient que 6 mois plus tard, après avoir succombé plusieurs fois...»

Autres questions débattues :

- Mariages mixtes... catholiques — protestants
- Le divorce est-il permis ?
- Relations employeurs — employés
- Les taxes municipales
- Est-il permis de procurer l'avortement ?
- Définition de l'eucharistie
- Prouver que les anges ne connaissent pas les secrets des cœurs et dire si et comment les démons connaissent l'effet des tentations qu'ils font naître dans l'esprit des hommes.

Reflets d'hier !

Messe obligatoire le dimanche !

Pour continuer dans la même lignée, nos braves curés continuent de disserter. Il y a près de 75 ans, à Saint-Georges même :

«Tous les fidèles ayant l'usage de raison sont obligés sub gravi d'assister à la messe tous les dimanches et fêtes, à moins d'en être dispensés par une cause juste et raisonnable. Preuve : droit canon, tous les catéchismes et la condamnation des propositions contraires. Pour entendre la messe de manière à accomplir ce précepte il faut a) la présence du corps, présence morale et présence continue, i.e. du commencement à la fin du Saint Sacrifice. b) l'attention de l'esprit intérieur et extérieur. c) Quant au lieu, on satisfait au précepte dans toutes les églises, chapelles et oratoires publics ou semi-publics. Tout inconvénient grave ou médiocrement grave excuse de l'obligation d'entendre la messe, v.g. les malades, les convalescents, ceux qui gardent les maisons, les enfants, *ceux qui ne peuvent assister sans irriter leur mari*, leurs parents, leurs maîtres, ceux qui seraient obligés de faire à pied $1\frac{1}{4}$ lieue, ou moins dans les pluies, les tempêtes, raison de chagrin dans le deuil, proclamations de bans, puellae fraegnantes, raison d'un gain considérable v.g. un charretier. Quant aux catéchismes, sermons, vêpres, etc. du dimanche, les fidèles doivent être fortement encouragés à y assister, mais personne n'y est tenu sub gravi, même sub levi, excepté le cas où quelqu'un

complètement ignorant de ce qu'il doit savoir sur la religion, et qui n'aurait pas d'autres moyens de s'instruire que les sermons et catéchismes. Alors obligation sub gravi. Choses défendues. On distingue les œuvres serviles ou du corps, libérales ou de l'esprit, et communes faites également par les gens instruits ou les gens de peine, faire la cuisine, le ménage, etc. et enfin les œuvres judiciaires. a) Les œuvres serviles sont défendues les dimanches et les fêtes. b) Également défendues les œuvres judiciaires, entendre les témoins, faire des enquêtes, rendre des sentences. c) Également défendus, le commerce, les bazars, foires, ventes publiques, tout ce qui se fait avec un certain éclat. D'après la coutume on ne pourrait pas inquiéter ceux qui achètent ou vendent les choses nécessaires à la vie.»

On comprend mieux les exigences « strictes » de nos aînés ou l'esprit de révolte de certains. Autres temps, autres mœurs... heureusement ? Conflit des générations partiellement éclairé ?

Les fréquentations

Le sexe, ce mot tabou... les bains mixtes, que non ! Même qu'une ligue de la moralité publique existait à Saint-Georges en novembre 1935. La danse était presque toujours interdite, le démon de la chair est faible (1942 en p. 310). Fermons les restaurants à bonne heure (5 juin 1938).

C'est la chasse aux « sorcières » : le curé Beaudoin « descend » même les tireuses de cartes (26-07-42, p. 358).

N'oubliez pas mes frères, que « le Bon Dieu est partout, le Bon Dieu voit tout, entend tout, juge tout » (juillet '42, p. 355). Le nudisme (bras à l'air, jupes trop courtes, décolletés, baignades « osées »...) est même rabroué du haut de la chaire (prône 1943-47, p. 114).

Que d'indécence (mot populaire entre tous !) quand une femme ne porte pas de bas (prône 1943... p. 166). Les autos ces inventions du diable pour les fréquentations... mixtes !

Mon Dieu Seigneur... « en plein carême, on danse... publiquement » (22-02-48, p. 31). Ah les shorts, les robes-soleil, les costumes de bains... un peu de pudeur, de grâce ! (juillet '51 et '53)... des païens (1956, p. 90). La moralité du déshabillage (1960, p. 229).

Enfin, le curé Beaudoin, vers la fin de son mandat, n'en revient pas :

« *Le twist, la danse des chiens errants !* » (1962, p. 280).

Les plus âgés, ceux qui ont plus d'expérience quoi, savent tout ça ; ils en sont imprégnés. C'était leur quotidien, jadis. Cependant pour les bénéfiques de la génération montante, lisons d'une traite, contexte d'autrefois un peu mieux senti, un long SERMON lu et emprunté à un journal par le curé Hilaire Fortier, le 27 décembre 1936 (d'ailleurs le seul sermon complet du présent volume) :

Quelqu'un peut-il cacher un tison sur soi sans que ses vêtements en soient consumés ? et peut-il marcher sur des charbons embrasés sans se brûler la plante des pieds ?

(Prov. VI, 28)

MES FRÈRES,

C'est par des comparaisons aussi vives que les Saints Livres dénoncent les périls des rencontres entre personnes de sexe différent. Le Livre des Proverbes est celui de l'Ecclésiastique, en particulier, y reviennent fréquemment et en diverses formules.

À la vérité, il y a en ces rencontres un danger aussi ancien que le monde, aussi ancien du moins que le péché de nos premiers parents, dont l'héritage a laissé en nous le désordre, la chair luttant depuis contre l'esprit, et la raison ayant perdu son sceptre sur le cœur et ses affections.

J'entends aussitôt la protestation commune ; mais pourquoi l'Église nous met-elle ainsi au choix entre le devoir et l'amour ? Non, mes Frères, la formule n'est pas exacte ; le choix auquel vous force la morale chrétienne n'est pas entre le devoir et l'amour, mais entre le véritable et fidèle et héroïque amour, et l'autre qui est facile, éphémère et trompeur. Ce que dans les fréquentations la religion demande n'est point de renoncer à votre amour, mais de l'empêcher de sombrer dans la jouissance et de s'évanouir en ses vains attraits.

Les fréquentations, sujet inévitable dans la chaire chrétienne, si l'on veut apprendre aux fidèles à se dignement préparer au mariage, et à s'en assurer toutes les joies et tous les fruits. Car, selon l'enseignement de l'Église (Encyclique Casti conubii de Sa Sainteté PIE XI, 31 décembre 1930), la charité qui devra unir les époux ne peut être fondée principalement sur une inclination naturelle, bien vite dissipée ; ni seulement sur des paroles affectueuses ; elle doit résider dans les sentiments intimes du cœur, et se marquer à l'extérieur non pas uniquement dans l'appui mutuel

au point de vue humain, mais dans le soin et l'aide réciproque des conjoints à former et à perfectionner chaque jour davantage en eux la sainteté. Telle est la cause et la raison première du mariage, si on le considère en toute son étendue, et à la lumière de la foi. Et c'est cette même charité surnaturelle qui doit harmoniser tout le reste des droits et des devoirs des époux.

Entendu de la sorte, l'amour futur des époux règle aussi l'amour des futurs époux et détermine le caractère de ce qu'on appelle les fréquentations. Nous le comprendrons mieux, en examinant trois catégories de fréquentations, à savoir : 1) les fréquentations légitimes ; 2) les fréquentations mauvaises ; 3) les fréquentations prudentes. Nous concluons à beauté de celles qui sont bénies de Dieu.

1) *Fréquentations légitimes*

Par fréquentations, on entend les visites assidues que les prétendants ont l'habitude de faire aux personnes du sexe et les rencontres qu'ils ont avec elles, dans le but de se connaître mieux l'un et l'autre et de développer par suite leur mutuel attachement.

En effet, le contrat qui unira pour la vie les futurs époux est si important et de si graves conséquences, qu'on devra évidemment ne s'y engager qu'en connaissance de cause, après réflexion et examen. Certaines fréquentations sont donc nécessaires, plus ou moins longuement, selon les mœurs des peuples, avant le mariage. Il faut noter que ce ne sont pas les fréquentations prolongées qui sont les plus propres à se faire connaître mutuellement, mais les plus sérieuses et les plus droites. En tout cas, comme par la vie religieuse et la vie sacerdotale, il faut pour la vie conjugale aussi une espèce de noviciat.

Entendu, donc ; en soi, les fréquentations sont licites. Leur légitimité, néanmoins, est soumise à des conditions qui découlent de leur but lui-même. Et, ici ce sont les préceptes de la morale chrétienne, et non pas les maximes du monde, qui devraient faire loi. Hélas ! il n'en est pas ainsi.

* * *

Les fréquentations d'abord ne sont légitimes qu'en autant qu'elles sont sincères. Il y a en cela une question de justice. Quiconque ne veut point se marier, ou n'a pas la moindre

intention d'épouser telle personne, peut commettre à la fréquenter comme en vue d'un mariage une grave offense contre l'équité. Le monde connaît, tantôt de ces femmes dont les avances sont une succession de stratagèmes et dont le seul plaisir est de décevoir ; tantôt, de ces prétendants pour qui les galanteries et les feintes n'ont d'autre terme que de conquérir afin de les délaisser aussitôt des cœurs trop peu avisés. Ou bien, parfois c'est en attendant qu'on puisse songer à s'établir ou qu'on rejoigne l' amoureux ou la dulcinée à qui on a promis son cœur, c'est comme on dit vulgairement pour tromper son ennui et tuer le temps, qu'on visite ou qu'on invite régulièrement, se gardant bien ni de trop promettre ni de trop refuser.

Jeux coupables, artifices trompeurs, d'autant plus graves et injustes qu'ils portent parfois l'autre partie et sa famille aux plus fermes espérances pour les jeter ensuite en des chagrins amers et en d'humiliantes désillusions. D'autres voies se seraient ouvertes, d'autres partis peut-être se seraient présentés. On a fait barrière à tout cela pour tout à coup se dérober. Non, même en amour, et nonobstant la morale du siècle, pareil mensonge, pareille cruauté et une infâme et condamnable hypocrisie. Entendons-nous ! tout comme pour entrer au noviciat, point n'est requis tout de suite de s'engager par vœu, de même les fréquentations pour être licites n'exigent-elles point une détermination toute faite de s'épouser. Mais elles doivent être des approches inspirées par la droiture, un essai loyal. Loyauté qui commandera, dès que le mariage apparaîtra comme absolument improbable, de rompre au moins d'une façon implicite, et de laisser bien voir qu'il n'y a plus à espérer.

Voilà qui établit par la justice ce que nous exposons précédemment au nom de la prudence, des mœurs, à savoir, que les fréquentations proprement dites entre jeunes gens qui ne pourront songer au mariage avant de longues années ne sauraient se légitimer. Les relations alors, comme pour tous les cas où entre jeunes gens de sexe différent il n'est pas question de s'épouser, si tant est qu'elles puissent exister ou se prolonger, doivent être de pures relations de bonne société, avec en outre le surcroît des précautions qui s'imposent pour la sauvegarde de la vertu et d'une convenable renommée.

Sincères, les fréquentations légitimes elles-mêmes devront en outre respecter les règles de la prudence, par rapport aux circonstances de temps et de lieux, ainsi que nous l'exposerons tout à l'heure. Autrement, malgré la liceité de leur objet, elles deviendront le plus ordinairement des fréquentations mauvaises.

2) *Fréquentations mauvaises*

Fréquentations mauvaises, celles qui sont pour les amoureux une source ou du moins une occasion habituelle de péchés graves.

Hélas, le cas n'est pas inouï de jeunes qui sous prétexte qu'ils se courtisent ou qu'ils espèrent avant longtemps contracter alliance, se permettent déjà des choses qui ne siéent qu'aux époux, vont parfois jusqu'à mener en secret une sorte de vie conjugale anticipée, et y ajoutent même les pratiques les plus infâmes pour ne point trahir leurs passions coupables.

Ceci arrive particulièrement quand les jeunes personnes ont quitté le toit paternel et habitent chez des étrangers, en des hôtels et en des pensions où il n'existe nulle contrainte ; ou, au contraire, par la connivence facile des maîtres, des lieux et des règlements, tout invite aux plus louches libertés, à l'union libre et au concubinage. Il fut un temps où le seul fait pour une jeune fille de recevoir ainsi en chambre l'eût stigmatisée aux regards de tous. La licence des mœurs est telle en notre siècle qu'on estime parfois maintenant pareille conduite une élémentaire liberté.

Je suis majeure, dites-vous, je suis raisonnable, je sais ce que je fais, je me respecte. Plaise au ciel qu'il en soit ainsi ! Je le souhaite de tout cœur, et jusqu'à preuve du contraire je veux vous croire. Mais à qui ferez-vous donc accepter, pour revenir à ce passage de l'Écriture, qu'on peut ainsi porter un tison sur soi et ne point enflammer son vêtement ? « Mettez la paille à côté de la flamme, et prétendez, commente saint Jean Chrysostome, que le feu n'y prendra pas ». Une fréquentation de cette sorte demanderait un miracle pour qu'il n'y eût pas de désordre ; ces miracles, Dieu n'a pas à les faire, et Il ne les fait pas.

Disons que vous évitez les trahisons, les plus abominables. Mais, à vous trouver ainsi entre quatre murs avec celui ou celle que vous aimez, pendant des heures, plusieurs fois la semaine, peut-être tous les jours, même après la tombée du soleil et la nuit avancée, vous soutiendrez que vous n'avez jamais aucune pensée déshonnête, que votre cœur ne s'enflamme point en désirs coupables, que jamais vos regards ne se portent avec quelque curiosité malsaine et grave imprudence sur votre compagnie, que jamais des familiarités sensuelles, des caresses passionnées, des baisers lascifs ne vous arriveront. Tout cela est bien merveilleux. Essayez de le persuader à ceux qui en agissent comme vous. Essayez de le faire entendre à ceux qui ont quelque expérience de la nature et de ses instincts. Essayez de le penser vous-même.

Oh les gens à la mode sourient d'un air entendu, hélas ! Le monde absout à peu près toutes ces façons. L'on verra même que des parents, avec une sottise inconscience, les favoriseront. Des pères et mères les plus irréprochables à tous autres égards deviennent là-dessus d'un aveuglement inconvenable, sinon d'une hypocrite coopération.

— Ma fille est un ange, dit la mère : et son ami est un jeune homme correct et distingué. « Ils sont toutefois, madame, formés de limon d'Adam. Prenez garde, la terre est bonne, l'eau est pure, que je n'essaye, comme tant d'autres ? Je ne salirai que ma chaussure, et le mal, après tout, ne sera pas grand. »

Là-dessus, il entre dans le marais, son pied enfonce dans la boue infecte, bientôt il en a jusqu'au genou.

Il s'arrête, il hésite, il se demande s'il ne serait pas mieux de retourner en arrière. Mais la vigne et ses grappes sont là devant lui et il sent sa soif qui augmente.

« Puisque j'ai tant fait, pourquoi, dit-il, reviendrais-je sur mes pas ? Pourquoi perdrais-je ma peine ? Un peu plus de fange, ou un peu moins, cela ne vaut guère désormais que j'y regarde. J'en serai quitte, d'ailleurs, pour me laver au premier ruisseau.

Cette pensée le décide ; il avance, il avance encore, enfonçant toujours plus dans la boue ; il en a jusqu'à la poitrine, puis jusqu'au col, puis jusqu'aux lèvres ; elle passe enfin par-dessus la tête. Étouffant et pantelant, un dernier effort le soulève et le porte au pied du coteau.

Tout couvert d'une vase noire qui découle de ses membres, il cueille le fruit tant convoité, il s'en gorge. Après quoi, mal à l'aise, honteux de lui-même, il cherche de tous côtés une eau limpide pour s'y nettoyer. Mais il a beau faire, l'odeur reste ; la vapeur du marais a pénétré sa chair et ses os, elle s'en exhale incessamment et forme autour de lui une atmosphère fétide. S'approche-t-il, on s'éloigne. Les hommes le fuient. Il s'est fait reptile, qu'il aille parmi les reptiles. »

(La Mennais)

Non, mes Frères on ne résiste plus aux attirances du vice une fois qu'on s'y est engagé, on devient vicieux quoique l'on dise et quoique l'on veuille, des fréquentations risquées sont bientôt des fréquentations mauvaises.

Mauvaises, elles le sont à cause des offenses envers Dieu qu'elles multiplient, et qui deviennent bientôt une habitude aussi irrésistible que funeste.

Mauvaises, elles le sont, parce que si, avant même la licence qu'autorise le mariage, la conscience est déjà si faible et les agissements aussi pervers, il y a grand péril que le mariage lui-même n'apporte ni plus de force ni plus de conscience; et que des futurs aussi peu dociles à la loi de Dieu ne soient ensuite des conjoints non plus scrupuleux, enclins à adopter toutes les méthodes de jouir sans jamais s'astreindre au joug du devoir.

Mauvaises, enfin, parce qu'elles corrompent à l'avance le bonheur des époux et leur mutuelle fidélité. Une fois unis par les liens sacrés, comment éviteront-ils, à la moindre équivoque, les soupçons les plus mortels sur la conduite du conjoint? Avec moi, pensera-t-on, il a eu toutes les faiblesses, qui l'empêche maintenant de les consentir avec d'autres? Et ce sera la jalousie, le mépris, les injures et les accusations, les infidélités, les trahisons, les éloignements, peut-être le divorce. Histoire, hélas trop vécue!

3) *Fréquentations prudentes*

Comprenez-vous, mes Frères, vous parents, vous jeunes gens aussi, pourquoi une extrême prudence surnaturelle, la prudence la plus généreuse et la plus héroïque, est requise pour le salut des âmes et le bonheur même de la famille, dans la période des fréquentations. Souvent, des parents pleurent les excès et les hontes que trahit la conduite de leurs fils et de leurs filles. Même, parfois, en des familles sincèrement chrétiennes et désireuses du bien. Sans doute, faut-il attribuer aux fragilités de la nature des malheurs et des surprises qui peuvent arriver partout. Sans doute, encore le Seigneur les permet-il quelquefois pour abattre l'orgueil naturel et sanctifier par les crucifiements du cœur les plus sanglants. Mais ordinairement, c'est à l'imprudence et à l'illusion folle qu'il les faut attribuer. Les yeux s'écarquillent et on voudrait prévenir des malheurs une fois que ces malheurs sont arrivés. Les parents se plaignent que leur autorité est méconnue, que leurs conseils et leurs avertissements sont méprisés. Pourquoi, aussi, avant de parler, d'éclairer et de commander, avoir attendu que les cœurs deviennent soudés? N'a-t-on pas vu que l'amour fasse sacrifier jusqu'à un trône et un empire plutôt que de lâcher son objet? Non, ce n'est plus quand les yeux sont aveuglés, et les ressorts de la volonté amortis, qu'il faut rappeler les austères exigences du devoir.

La première règle élémentaire de la prudence dans les fréquentations, c'est, mes Frères, de les soustraire à l'isolement. Le seul à seul fréquemment renouvelé est fatal en cette matière.

C'est une obligation, jeunes gens et jeunes filles, de ne l'oublier jamais vous-mêmes. Vous avez des cœurs de chair et non de granit. Ne prétextez ni votre âge ni votre expérience ni vos bonnes intentions. Tout cela fondra comme la cire au feu.

De votre côté parents, les bienséances d'accord avec la morale vous font un devoir d'exiger que les entrevues n'aient lieu qu'à ciel ouvert. Vous recommanderai-je ici le discernement et la délicatesse qui conviennent ? Autre chose est la surveillance, autre chose la curiosité sotte et indiscreète. Les gens sages ont des manières de ne point rendre leur présence ni pesante ni malavisée. Une mère et des sœurs se souviendront de l'abnégation personnelle qu'elles ont à pratiquer. Il est possible de faciliter les entretiens convenables entre prochains époux, sans cependant omettre les précautions nécessaires. Les marques de confiance sont légitimes à l'égard de jeunes gens sûrs, elles sont parfois opportunes ; mais elles ne dispensent jamais d'une vigilance sérieuse. Les parents à ce propos doivent être des anges gardiens aussi peu encombrants que soucieux de leur responsabilité.

Autrement, dans le cas où librement vous négligez d'imposer des mesures de prudence, vous êtes à peu près toujours gravement coupables, et vous portez la responsabilité des fautes qui se commettent à votre insu. Je ne veux, certes, rien exagérer. Mais c'est là la conclusion la plus rigoureuse à laquelle amènent pour l'ordinaire les principes mêmes de la théologie morale.

Comment vous n'ouvririez point votre coffre-fort au voisin le plus engageant, et vous exposez sans réflexion et sans inquiétude la vertu et l'honneur de vos enfants.

Votre fille s'oppose à votre regard de vigilance. Raison de plus de vous méfier sinon de ses intentions au moins de son inexpérience.

Le jeune Monsieur qui la visite réclame indépendance et liberté ? Voilà un motif de ne pas le considérer trop vite à la hauteur de son devoir et digne de votre maison.

Si c'est ainsi, dites-vous, ils défileront chacun leur tour. Eh ! bien, si ton œil te scandalise, arrache-le, dit le Sauveur. Il vaut mieux entrer au ciel avec un œil unique que d'être précipité aux enfers en y voyant des deux. Il vaudra mieux faire son salut sans mari que de se damner à deux.

Et puis, croyez-vous vraiment que le jeune homme qui a un profond amour pour votre enfant ne se pliera point aux exigences raisonnables de parents consciencieux. S'il se retire, qu'il se retire ! Vous y aurez gagné de ne point faire entrer en votre famille un vicieux et de ne point réchauffer le serpent à votre foyer.

Hélas, les mœurs contemporaines à ce sujet sont dépravées. On veille seul à seule, on sort seul à seule, de nuit comme de jour, en voiture, à pied, dans les lieux les plus risqués. Courses en automobiles, seul à seule ou en compagnie d'un autre couple aussi peu retenu ! Veillées au théâtre et au cinéma où les étreintes et les discours suggestifs s'accomplissent comme en partie double, sur l'écran et dans la salle obscure ; entrées au restaurant, et à la salle de danse ; promenades sentimentales dans les rues obscures, cueillettes dans les bois et pique-niques vulgaires, excursions en yacht, veillées au clair de lune, plages publiques et baignades incongrues ; tout est permis de nos jours ; voilà l'étiquette nouveau siècle ; telle est la morale de la jeunesse contemporaine.

Faut-il noter avec tristesse que, par égoïsme ou inconscience, beaucoup de maîtresses de maison jettent de cette façon dans la rue avec leurs amants les petites servantes pour lesquelles il n'y a pas dans la demeure de Madame ni un temps ni un coin où elles puissent recevoir. On est aussi indifférent au salut de leurs âmes qu'à celui des nègres d'Afrique. Qui sait, ce seront peut-être des zélatrices de toutes les bonnes œuvres auxquelles échapperont ces inconséquences.

Ou bien, si c'est encore à domicile que se font les rencontres, les parents accompliront tout au plus par manière d'acquit leur devoir de surveillance. On abandonnera absolument la pièce aux amoureux ; on fermera presque la porte sur eux pour leur donner d'intempestifs témoignages de confiance et quelque chance de se débrider ; on les y laissera dans une solitude tardive, en des causeries à mi-voix. Puis, au moment du départ, un petit congé dans l'obscurité du portique sera accordé. De cette manière le ridicule et la faiblesse s'associeront-ils pour tolérer le mal et servir toutes les hontes et tous les malheurs.

Ah ! les jeunes gens, demandez plutôt vous-même la présence d'un témoin protecteur. Vous le devez à votre vertu, à votre bonheur, à votre fierté. Vous le devez surtout à votre intérêt. Écoutez-moi.

Voulez-vous de la façon la plus facile et la plus naturelle éviter ce que vous jugez dépassé de mode dans la présence indispensable et perpétuelle du chaperon. Eh bien, fréquentez plutôt la famille

de votre douce amie plutôt que cette dernière exclusivement. En général, vous aurez tout à y gagner.

D'abord c'est une famille, en définitive, en même temps qu'une femme que vous vous préparez à épouser. Hormis des cas exceptionnels, vous n'aurez pas le droit d'arracher totalement aux siens votre épouse, de couper vous-même avec eux toutes relations. Dans le sens traditionnel, le gendre est un beau-fils, la bru une belle-fille. Par votre mariage, si les rapports de votre femme avec ses proches auront lieu de se nuancer, ils devront rester fidèles, et vous serez tenu vous-même à cette fidélité, tout comme elle à l'égard de vos parents. Il est donc de votre avantage de pouvoir jeter un regard discret mais examinateur, sur l'intérieur de cette famille dans laquelle vous devrez rentrer; pour en connaître l'esprit, en apprécier les mœurs, en observer les qualités, mais pour en savoir en même temps, avant qu'il ne soit trop tard, les travers, les tares ou les infortunes.

Eh! puis, oserai-je pousser jusque-là mon analyse: si vous me demandiez de vous prédire ce que sera votre épouse, dans quelques années, une fois qu'elle aura perdu ses charmes, que la vie l'aura usée, découronnée, désenveloppée de l'auréole que lui font vos illusions, je pourrais vous répondre avec la plus grande chance de prophétiser: Regardez sa mère, regardez-la dans son naturel le plus familier, vous verrez beaucoup ainsi à l'avance le portrait de votre femme de demain, une fois que l'enchantement se sera dissipé.

Je me hâte d'abandonner des considérations étrangères peut-être à mon sujet, et qui relèvent plus de la psychologie que de la morale. Un mot encore, néanmoins, pour recommander la prudence dans les fréquentations. Même quand elles sont ouvertes et généralement sous les yeux de la famille, il y a lieu de les protéger contre toute légèreté de discours, d'attitude et de divertissement. Les mots vulgaires, les paroles à double sens et les chansons à la mode, les jeux de salons, les divers langages d'amour et télégraphes du cœur, pour peu qu'ils dépassent la simplicité des mœurs et les joyusetés convenables, sont à bannir et à éloigner, car elles préparent à des apartés toujours possibles et corrupteurs.

En tout cas, chers jeunes gens, si les circonstances vous jettent parfois dans un isolement à deux, ou du moins permettent vos confidences intimes en vue d'un commun aveu, c'est alors que vous devez entendre au-dessus de tous les battements du cœur la voix de la conscience, et protéger d'autant plus votre dignité chrétienne que c'est un trésor inappréciable que vous exposez.

Invoquez alors la garde de vos anges, recourez à la protection de la Vierge Marie, surveillez-vous avec d'infinies précautions comme s'il vous fallait courir, poursuivis par des malfaiteurs, dans une route accidentée et tenant en vos mains quelque vase fragile.

Conclusion

Oh ! que tout ceci est bien sévère.

Eh ! bien, non, mes Frères, oh ! que tout cela est beau.

La religion place si haut la famille et le mariage des chrétiens, qu'elle exige de ceux-ci des ailes qui les enlèvent au-dessus des fanges de la terre, et les transportent d'un bout à l'autre de la vie sans les souiller. Ce ne sont pas moins que des saints que l'Église demande pour fonder les foyers. C'est sur la justice et la pureté qu'elle appuie la maison des époux. C'est dans l'innocence et l'amour le plus détaché de toute jouissance charnelle et de tout égoïsme, qu'elle veut faire naître les fleurs de l'humanité.

Jeunes gens, voulez-vous vous marier d'amour mais d'un amour éprouvé et qui durera toujours, qui durera malgré les faiblesses humaines, la jeunesse éphémère et les malheurs de la vie ? qui sanctifiera le jour du mariage, mais dont les eaux de grâce salutaire continueront à s'épancher sur votre union jusqu'à son terme ? qui fera de votre alliance un bouquet en lequel, comme des boutons fleuris de nature et de vertu, naîtront vos enfants, fruits de vos chastes fidélités ? Eh ! bien, dites-vous nettement, à vos premières rencontres, que chrétiens par votre baptême vous entendez l'être aussi en vos fiançailles et en votre mariage. Que ce soit dans la prière que s'éclaire votre choix ; en vos confessions et vos communions fréquentes que se purifient vos tendresses. Que ce soit dans la vertu, la pureté, la tempérance, la franchise, l'honnêteté, et l'esprit de sacrifice, la pratique religieuse et l'amour de Dieu que s'échangent vos propos fidèles et vos serments d'amour. Vous avez le droit, jeune fille, pour votre bonheur, d'exiger que votre amant vous soit fidèle : croyez-moi, il ne vous le sera pas, s'il n'est fidèle à Dieu. Vous avez droit, jeune homme, pour l'honneur et la fécondité, de votre foyer, de réclamer de celle qui vous aime qu'elle aime plus que vous encore son Dieu.

Ensuite résolument, avancez-vous dans les chemins aérés de l'amour : n'y cueillez que des fleurs sans poussières et des fruits qui ne sont point vénéneux ni empoisonnés. Marchez aussi jusqu'au matin où en face des saints autels, sous la bénédiction du ministre de Dieu, vous vous prendrez pour légitimes époux et épouse.

Spectacle admirable aux regards de l'Église. Alors les cieux se pencheront sur vous deux. Alors vos aïeux qui vous ont transmis la foi avec leur sang tressailleront de joie. Alors tous les justes de l'éternelle enceinte loueront Dieu et agiteront leurs palmes d'allégresse.

Alors les saints Apôtres et le Pontife, les Martyrs et les Vierges chanteront les noces de l'Agneau, l'union féconde et sanctifiante du Rédempteur et de son Église, du Fils de Dieu et de l'humanité. Alors la Vierge Marie et le chaste Joseph, Anne et Joachim, Isaac et Rébecca, Abraham et Sara, Adam et Ève, répéteront leurs épithalames sacrés. Alors une fois encore se réalisera le mystère préparé par le Très Haut : l'homme quittera son père et sa mère pour adhérer à son épouse. Alors s'accomplira le grand sacrement de grâce qui consacre les époux d'ici-bas et les entraîne par les voies de ce monde dans la divine éternité. Alors commencera de se faire entendre l'appel du Juge Éternel : Venez, les bénis de mon Père, venez, ceux que j'ai choisis pour répandre la vie et me fournir des élus, venez, vous qui êtes le symbole de ma puissance créatrice, l'objet de ma miséricorde, et l'instrument de ma gloire. Venez dans le temps, venez dans l'éternité, Amen, Amen, Alléluia ; venez partager le royaume que j'ai réservé à ceux qui m'ont été fidèles, venez vous asseoir au banquet des délices divins, venez vivre des tendresses augustes de l'incomparable Trinité, entrez à jamais dans la famille transcendante du PÈRE, du FILS et du SAINT ESPRIT.

Ainsi soit-il

La lecture intégrale d'un sermon semblable intéressa probablement plusieurs fidèles... mais bien long, trop pompeux et difficile à saisir pour les moins instruits. Peut-on alors se surprendre des rêvasseries ou de la somnolence de certains ?...

L'inondation de 1917

Le 30 juillet, pluie délugienne commencée de 2 h à 4 h du matin : 15 pieds au-dessus du niveau normal de la rivière. Pas de perte de vie. Désolation dans Saint-Georges : cris de frayeur des enfants durant la nuit, craquement sinistre des 60 maisons défaites, déplacées ou emportées. Il y avait tant d'arbres sur la

rivière qu'on pouvait la traverser d'un bord à l'autre. Entre Notre-Dame et Beauceville, le foin resta attaché au haut des poteaux téléphoniques.

Le Père Gédéon

Le 31 janvier 1960 (prône p. 210-211), notre inimitable curé Beaudoin vocifère :

« Je regrette de voir avec quelle légèreté on élève son âme vers Dieu pour aller ensuite avec inconscience la salir en écoutant les propos licencieux d'un *vieillard gâteux*. Quant à ceux qui aiment à payer pour faire rire d'eux en pleine face, ils ont eu leur part de ridicule en allant entendre le Père Gédéon qui fouille avec esprit dans les ordures. Ce n'est pas avec de tels comédiens qu'on réalise une vieille devise : Instruire en amusant. »

Et pourtant, à l'époque de la lutte commentée par Michel Normandin (Dow!), fin des années '50, tout le monde était rivé au petit écran, les mercredis soir pour se regarder dans la populaire émission « La famille Plouffe ».

Teenagers des années '60

Les 28 février et 6 mars 1960, Mgr Beaudoin passe à l'attaque : les salles de danse ! Au prône, il sermonnera la génération de la révolution tranquille :

« Les organisateurs du carnaval par *Radio-Beauce* prônent dans toute notre région l'ouverture d'une salle de danse pour les moins de vingt ans, teenagers de 10 à 14 ans, garçons et filles. On se propose même de l'établir à demeure dans des salles publiques. Un admirateur de certains tenanciers établit la morale de ces établissements sur une base qui n'est pas du puritanisme. Écoutez plutôt :

« Si les jeunes veulent y aller, laissez les faire, ces places publiques sont bien tenues; si les parents s'en scandalisent, qu'ils n'y aillent pas. »

De très bonne heure, vos enfants comprendront la différence des sexes et *on dissipera l'ignorance complète des mystères de la vie*. C'est clair, on y tient une chaire de moralité. Nos collèges, nos couvents sont démodés; la morale catholique n'est (selon eux) qu'une bigoterie du moyen-âge. Habitons les tout jeunes à danser, à boire, à se fréquenter. (...) Parents chrétiens, s'il vous reste un peu de bon sens et un germe de foi, n'abdiquez pas votre autorité, surveillez

vos enfants et malgré leurs sollicitations, refusez-leur ces amusements précoces en des lieux dangereux en compagnie d'autres enfants peut-être moins scrupuleux que les vôtres, pour vous remettre à la surveillance de faux théologiens, qui s'y fichent de la moralité, à des hôteliers qui peuvent tout oser pour de l'argent. (...)

Comme un grand nombre de parents n'ont plus aucune autorité sur leurs enfants mineurs, que de petites filles du couvent envahissent les salles de danse, et que des collégiens apprennent trop vite le chemin des grills et le port du petit "flass".

Pour réduire, il faudra donc *que l'autorité municipale s'interpose* et renvoie à leur logis et à leurs études ces jeunes dévoyés. *Qu'on exige une carte d'identité, avec âge et photo et que ceux et celles qui n'ont pas au moins 18 ans soient envoyés chez eux et que les tenanciers paient l'amende* pour avoir admis des enfants à leurs amusements d'adultes.»

Pourtant, nous n'allions qu'écouter les Hou-Lops dites Têtes Blanches, les Sultans, les Million-Air, les Bel-Canto, les Habits Jaunes, les Habits Roses, César et les Romains, les Faucons de la Guadeloupe, Johnny Farago, Tony Roman, Jenny Rock...

Mort à la guerre... si jeune !

À la fin de la crise des dures années '30, plusieurs jeunes gens voyaient l'armée comme une occasion en or de se « décasser »... et de vivre intensément un bout de vie, entre jeunes. Voir du pays, vivre l'aventure... « aller d'autre bord »...

En 1943, un simple soldat gagnait \$1.50 par jour et se voyait octroyer \$1.25 en plus pour ses frais de subsistance... \$19.25 par semaine de 7 jours « fulls » ! Logé, nourri, blanchi, voyage payé ! Une ceinture, un battle-dress, deux paires de bottes, une cap, une paire de gants, un greatcoat, un gilet en jersey, deux chemises, trois paires de bas, deux vestes en laine, un kit bag, trois brosses, un peigne, une chaîne d'identité, un set d'ustensiles, un canif, un rasoir, deux shorts de gymnastique, une gourde, deux débarbouillettes, un masque antigaz, une baïonnette, un helmet, une couverture, etc. Ainsi « greillé », le p'tit gars de Saint-Georges de Beauce peut aller en guerre : il se dit avoir tout de son bord pour réussir...

Il sera « volontaire » et s'enrôlera dans le Royal 22^e Régiment de Châteauguay à Montréal Sud, un régiment plein d'Anglais ! Enrôlé en ville de peur que ses parents lui fassent du trouble si

c'est juste à Valcartier! Transféré en mai '42 à Farnham; en septembre de la même année, c'est à Trois-Rivières... décembre à Valcartier, Noël en famille à Saint-Georges... qu'il est beau en soldat, le képi « su'lcan'!... » « Returned from furlough » ; le 2 janvier 1943... dernier Noël en famille!

Fin février '43, il se rapporte dans les Maritimes, à St. John, Nouveau-Brunswick... la mer est houleuse et bruyante. Un p'tit deux jours de permission en ville, car l'embarcation leave s'en vient. Le 2 mars 1943, S.O.S. this unit... le 3 mars, « attached for all purposes to no 1 transit camp, Debert, Nova Scotia »... aux aguets, car le Jour « J » s'en vient... bien loin sa Beauce, déjà loin ses frères et sœurs, tout proches ses « chums » soldats comme lui...

Le 4 avril '43, United Kingdom, l'Angleterre... une p'tite sixième année du Petit Collège Saint-Georges dans les poches, mais ben du chemin de parcouru... « l'expérience, ça s'paye pas m'disait papa » rêve-t-il... il baragouine l'anglais et est pas pire en géographie vécue... Overseas!

En attendant, on les cantonne... la drill... une bataille entre soldats du même régiment, vers minuit, et quelques jours de paie d'enlever... le 29 juin '43, enfin, on « nous embarque »... le mal de mer... l'océan atlantique à perte de vue; la rivière Chaudière et le ruisseau d'ardoise n'en reviendraient pas! Le 11 juillet '43, l'Afrique du Nord, on débarque un court moment. On rembarque assez vite pour la région centrale de la mer Méditerranée; la Sicile est à portée de fusil, les Allemands et les Italiens de Mussolini aussi... nourriture pauvre, salubrité médiocre, attente interminable en mer!...

Le 3 août '43, inscription à l'Hôpital militaire de Tripoli en Lybie, Afrique du Nord: tests de routine, examens car affaibli. Le 13 septembre, la maladie est apparente, fièvre. Rayons X ce même jour. Le 28 septembre '43, « arrival as direct admission », à l'urgence en bon beauceron! Infections, douleurs à gauche du sternum. Aux soins intensifs, « special watch » et ça presse!

Le 30 septembre, d'heure en heure la pression baisse à 100, remonte à 112, à 120, 124... rebaisse brusquement à 98, en chute libre... le décès est constaté à 16 heures 55 minutes, ce 30 septembre 1943... tout juste 19 ans, ce jeune Canadien!

Très loin des théâtres de service de leur fils, ses parents vivent la vie quotidienne, ordinaire des gens de Saint-Georges. C'est la guerre à la radio, dans les journaux, dans les cœurs... à l'église, le curé Fortier récite la messe, entouré d'un grand carton où sont


Notre-Dame				de la Paix	
protégez nos Soldats					
Armées de Terre					
Capitaines	Benoit Mathieu	Lucien Gendreau	Domas Gilbert	E M Garchelle	
Omer Godbout		Léopold Bureau	Victor Norm	Roland Fort	
François Marcotte		S. Philippe Bureau	Clément Gendreau	Ovide Norm	
Capitaines	Laurent Foulin	Gérard Bureau	Raoul Gilbert †	Camille Foulduc	
	Lucien Labbé	Kerns Faquet	Leo Gagnon	François R. Dionne	
Volontaires		J. H. Chaboudeau	Faust E. Norm	Benoit Dionne	
Conrad Labbé		Louis Faquet	Léopold Norm	Jean J. Fiset	
Robert Pélissier		Louis Drouin	Raoul Doyer	Edy Hall	
André Benoît Foulin		Laurent Roy	Faust E. Gagné	Ferlan Drouin	
Volontaires		J. H. Benoît Roy	Dorilda Frevost	Laurent Gilbert	
	Gérard Fournier	Clément Gauthier	Henri Foulduc	Roméo Lapointe	
	Paul-Henri Fournier	Jean Norm	Archelas Doyon	J. E. Champlain	
Volontaires		Gérard Mathieu	Maurice Giche	Jean Paul Roy	
Edgar Fontaine		Sylvester Raymond	Marcel Morissette	Er. G. MacMorissette	
Gérard Dulac	Soldats	Noël Labbé	Euchariste Methot	Gérard Foulin	
Faustin Faquet	S. Philippe Doyon	Faust Emile Labbé	Benoit Gilbert	A. I. Wilson	
Ernest Gilbert	Charles Godbout	Jean Paul Foulduc	Georges Labbé	Jean G. Rancourt	
Jos. H. Baillargeon	S. Georges Gauthier	Henri Mathieu	Louis F. Foulin	Jean C. Rancourt	
Renaud Côté jeune	Fabrice Labbé	Léopold Côté	Charles H. Foulin	Vincent Rodrigue	
Gérard Koberac	Jean G. Garant †	Henri Foulin	Ernest Foulin	D. G. Cathcart	
Wilfrid Flamondan	François Blouneau	Gérard Fortin †		J. P. Guimont	
Georges Foulduc	J. Alphonse Lambert	Charles E. Gilbert	Aviation	Philippe Breton	
	Lucien Faquet	Emile Ferron	Paul Adolphe Godbout	J. H. Houde	
	Victor Turcotte	Charles E. Drouin	Ernest Yvon Norm		
	Léopold Turcotte	Rosaire Champagne	Paul Thériault Norm	Marine	
Volontaires	Stonel Foulin	Benoit Rodrigue	Paul J. Gagné Foulin	Georgette Foulin	
Antonin Godbout	Roméo Gilbert	Verilla Foulin	Paul Maurice Faquet		
A. Pépin P. M.	Julien Dionne	Raoul Deblois	Paul Keith Cathcart	Marine	
S. Philippe Faquet	Gérard Gilbert	Noël Buiscau	Paul Florian Dulac	Ernest Villave	
Victor Deblois	André Gilbert	Charles A. Redmond	Paul J. E. Benoît Norm	Maurice Noisan	
Gérard Veilleux	Georges Bégin	Griswold Veilleux			
André Lamontagne	Camille Gilbert				
Paul Emile Brechu					

Tableau placé à l'intérieur de l'église Saint-Georges montrant les noms des membres des Forces armées natifs de Saint-Georges. Guerre 1939-1945.

listés nos braves p'tits gars du « front »... on en parle sur le perron de l'église, à l'épicerie ; on s'écrit aussi...

D'ailleurs, au prône du 5 juillet 1942 : « Après les 2 messes, sur le perron de l'église, il y a quelques dames qui recueillent des fonds pour faire un cadeau substantiel à nos soldats du Régiment de la Chaudière, cantonnés quelque part en Angleterre. Donnez généreusement ».

Le 4 octobre 1943, de jour, le « Canadien National Telegraphs » fait savoir aux parents inquiets :

« Regrettons profondément vous informer *matricule E38102 soldat J.A.J.L.G.* officiellement porté décédé 30 septembre 1943 stop diagnostic pneumonie aiguë et ostéomyélite du sternum stop plus amples détails suivront sur réception.» Le directeur des archives militaires.

« Ses restes sont inhumés dans la tombe 20, rangée E, lot 7 du cimetière militaire de Tripoli, Lybie. »

Rigueur mathématique des forces armées. Le corps n'est pas rapatrié. Un portrait jauni figera éternellement cette jeunesse, à l'entrée du salon familial. Quelques médailles de guerre, pâles reflets posthumes du fils décédé : l'Étoile de 1939-1945, l'Étoile d'Italie, la Médaille canadienne du volontaire avec agrafe, et la Médaille de la guerre 1939-1945. En 1985, ce jeune aventurier aurait 61 ans, comme bien d'autres de ses amis morts à la guerre de balles ou de maladies amenées directement de ce fléau de guerre.

Quarante ans plus tard, le 29 octobre 1983, la Légion royale canadienne filiale 249 Beauce-Dorchester, inaugure le monument aux soldats disparus, à Saint-Georges ouest :

« En souvenir de ceux qui ont payé de leur vie
le prix de la paix lors des guerres... »

Les Bolduc, Bisson, Bédard, Gilbert, Parent, Thibodeau, Poulin, etc. y ont laissé leur peau, eux aussi. Plusieurs ont vécu le cauchemar et en sont revenus, acide au cœur... nos vétérans...
MERCI et souvenons-nous, le 11 novembre de chaque année !

D'autre part, à Ottawa :

« C'est dans une ambiance de tranquillité et de paix que vous pourrez voir à la chambre du Souvenir de la tour de la Paix d'Ottawa les cinq Livres du Souvenir du Canada. »

114 710 Canadiens répertoriés depuis la Confédération de 1867. 66 655 noms écrits à la main pour la Première Guerre

mondiale. 44 893 Canadiens décédés de 1939 à 1945. Lors de la guerre de la Corée 516 inscriptions, 283 noms de la Guerre sud-africaine (1899-1902) ou guerre de Boers et l'expédition du Nil (1884-1885).

Une page par jour est tournée, à la vue des visiteurs... *dans la ouate de ce temps d'une paix 1985...*

Pelletries

Au début du présent siècle, Jos Gagnon marchand (« faisant affaire avec l'Europe ») s'occupe de l'achat des fourrures (loutre, renard, vison, rat musqué, loup-cervier, martre). Un peu plus tard, Marie Grondin (apparentée avec l'ex-curé Jean Duval), mariée à William Garant (charretier, taxi) travaillera la fourrure pour le grand Saint-Georges.

Visite royale à Saint-Georges

En feuilletant le livre des « visiteurs » des années '40, surprise en date du 26 novembre 1945 :

Le 26 novembre. Visite royale à S. Georges de P. de la Reine et de la Reine d'Autriche !

Zita
Impératrice d'Autriche
Reine de Hongrie

En effet, l'impératrice d'Autriche et reine d'Autriche, Zita, avait dû quitter en octobre 1940 son pays, envahi par Hitler début '44 lui-même délogé par l'armée rouge fin '44. D'ailleurs, le 1^{er} février 1946, la Hongrie devient une république.

Zita de Bourbon-Parme, née le 9 mai 1892 à Villa Pianore près de Viareggio, avait épousé en 1911 Charles 1^{er} empereur d'Autriche



De gauche à droite: Mme Georges-Octave Poulin; Édouard Beaudoin, curé; l'impératrice Zita; la comtesse Kerssenbruck; Sœur Ste-Égide, supérieure (Blanche Pérusse); Sœur St-Charles, directrice de l'Institut familial (Albertine Gingras) et Mme Dr Pierre Morissette.

reconnu comme roi de Hongrie sous le nom de Charles IV. Charles était l'héritier au trône à la mort de son oncle François-Ferdinand de Habsbourg (1863-1914), assassiné à Sarajevo le 28 juin 1914 (une des causes directes de la Première Guerre mondiale). Il succéda à son grand-oncle François-Joseph (époux de l'impératrice Elizabeth d'Autriche dite « Sissi », assassinée en 1896) en 1916. Après la proclamation de la République autrichienne, à la suite du refus des Alliés de ses offres de paix, il abdiqua en novembre 1918. « Réfugié en Suisse, il tenta un coup d'État qui échoua; il dut alors s'établir à Madère (île portugaise de l'Atlantique), où il décéda d'une broncho-pneumonie en 1922. » Roi de 1916 à 1918.

Donc, une vingtaine d'années plus tard, à la fin du deuxième conflit mondial, l'impératrice Zita, connaîtra un sort presque identique à celui de son époux: l'exil, en Amérique cette fois-ci. Un peu à l'image de la reine de Hollande qui, elle, s'était réfugiée à Ottawa. Zita est accueillie à Québec par le Cardinal Villeneuve, le dimanche 20 octobre 1940. L'impératrice et sa suite logeront à Sillery, près des Assomptionnistes, qui mettront à leur disposition une de leurs résidences, libre alors, i.e. la Villa Saint-Joseph sur le

chemin St-Louis (1321 Lemoine à Sillery, aujourd'hui). Combien de fois n'a-t-on pas vu arriver des dons royaux à l'ancienne crèche Saint-Vincent de Paul du Chemin Ste-Foy! Et la Maison Fitzback qui cousait pour cette suite royale... Elle choisit Québec pour que ses 4 plus jeunes enfants (sur 8) puissent poursuivre leurs études en français; Jean-Charles de Koninck, brillant professeur de Louvain, où ses enfants avaient déjà étudié, enseignait alors à l'université Laval en philosophie. Sa cousine et belle-sœur, la grande duchesse Charlotte de Luxembourg (décédée en juillet 1985), accompagnée de son mari, le prince Félix de Bourbon-Parme (frère de Zita) et de leurs enfants, devait bientôt l'y rejoindre... il en fut de même pour deux autres de ses frères, le prince René (à Montréal) et le prince Xavier (automne '48 à Québec). « Les quatre enfants de Zita, les archiducs Charles-Louis et Rodolphe et les archiduchesses Charlotte et Elizabeth étudièrent en sciences sociales avec le Père Georges-Henri Lévesque. Leur cousin, le prince Jean de Luxembourg (l'actuel grand-duc de Luxembourg) fréquenta le petit séminaire de Québec, où il fut l'élève du futur cardinal, Louis-Albert Vachon... le prince Charles étudia au collège des Jésuites. « Le Collège Jésus-Marie accueillit leurs sœurs: les princesses Marie-Thérèse, Cécile et Marie des Neiges. Ces dernières avaient deux frères à Québec, le prince Hugues et le cadet, le prince Sixte... » L'impératrice était aussi accompagnée de sa mère, la princesse Maria-Antonia (duchesse de Parme), sa sœur la princesse Isabelle de Bourbon-Parme et sa dame de compagnie (Thérèse de Schmising Kerssenbruck. « Trois autres enfants de Zita: Othon, prétendant au trône et chef de la Maison impériale, Adélaïde et Félix, étaient demeurés aux États-Unis, tandis qu'un 8^e, Robert, servait dans la marine britannique... »

Aussi quand, en 1945, l'impératrice Zita (alors âgée de 53 ans) arrive à Saint-Georges et signe notre livre des visiteurs: c'est tout un honneur! L'Europe chez nous! Quant au livre des prônes (1943-47, pp. 193-194), il nous révèle ceci, novembre 1945:

« Les personnes qui ont assisté, lundi dernier, à la conférence de Sa Majesté l'Impératrice d'Autriche ont été profondément remuées par les malheurs (...) de ce pays catholique comme le nôtre. Les gens meurent littéralement de faim et de froid. Toutes les précautions sont prises pour que vos dons leur parviennent directement. En venant à la conférence, ce soir, qu'on apporte son paquet à la salle paroissiale... »

À bien y penser n'y aurait-il pas un lien quelconque entre cette visite royale autrichienne plus qu'inhabituelle de 1945 et

l'arrivée des Polonaises moins de 2 ans plus tard en 1947?
L'Europe de l'Est...

Ainsi, le 27 novembre 1945, à 13 h 30, l'impératrice, avant de donner une conférence aux Dames à la salle paroissiale, se rend visiter l'usine « Dionne Spinning »... c'est du moins ce que nous apprennent les précieuses annales des Sœurs du Bon-Pasteur (record 1936-52, p. 217 à 220).

Feuilletant ces « trésors » d'archives locales du Couvent, en date du 17 novembre 1945 :

« Un honneur *redoutable* nous est annoncé. Dans quelques jours nous recevrons Zita, ex-impératrice d'Autriche-Hongrie, épouse de l'empereur et roi Charles, déporté et décédé. Sa Majesté doit prendre le dîner intime ici et donner une conférence aux élèves. (...) »

Dix jours plus tard, sœur St-Égide rapporte aux mêmes Annales, 27 novembre 1945 :

« C'est chose faite que la visite de l'Impératrice Zita.

Elle nous est arrivée hier sur les 10 h 30 a.m., accompagnée de la Comtesse Thérèse de Kirssenbruck. Elle était d'abord descendue de voiture au presbytère pour y saluer M. le curé. Et après quelques minutes de salutations échangées, elle se dirigeait vers le Couvent, suivie de M. le curé, de Mlle A. Morissette, présidente de l'Amicale, de Mme G.O. Poulin, épouse de notre député à l'Assemblée législative, et Mme Dr P. Morissette, épouse du président de la Société St-Jean Baptiste. (...) »

Un extrait textuel du discours de bienvenue y est relaté. L'impératrice Zita conte les malheurs de sa chère Autriche, tandis que Mlle Pierrette Lacroix (fille de Pierre-Albert, frère d'Édouard) adresse le mot de la fin. *On entonna alors le chant régional de la Beauce du poète beauceron William Chapman*, suivi de l'hymne national Ô Canada.

Après le dîner, les élèves de l'École ménagère l'interrogèrent :

« Les archiducs sont rentrés en Autriche, sauf un, et ils travaillent à la restauration de l'empire. Les archiduchesses quittent les États-Unis au printemps pour rentrer en Autriche, elles aussi, et l'employer à l'édification d'œuvres sociales. »

Plus loin, datée du 4 janvier 1946, une lettre signée de la Comtesse de Kirssenbruck, en transit pour New York, logée à l'Hôtel Windsor du Square Dominion de Montréal, « Host to royalty » :

« ... En effet, le souvenir du séjour dans la Beauce ne sera jamais effacé ni la reconnaissance de l'Impératrice pour toutes les preuves émouvantes de générosité qu'elle y a trouvées et qui continuent à lui parvenir. »

Zita retournera en Europe en 1949. Retirée dans un couvent, à Zizers, en Suisse. Après 63 ans d'exil, en 1982, on lui ouvrit les frontières de l'Autriche ! « Depuis, elle passe la plus grande partie de son temps chez sa fille l'archiduchesse Elizabeth, au château de Waldstein, près de Graz. »

* * *

15 ans... quels changements ! (1965-1980)

Pour les vingt ans et moins, le passé est tout près... d'être oublié. Un petit retour en arrière pour mieux passer le cap du futur... Pour ce faire, aidons-nous des feuillets paroissiaux : La veille de Noël de 1964, Mgr Édouard Beaudoin décède d'une crise cardiaque. Le mercredi 6 janvier '65 l'Épiphanie est une fête non chômée, mais la messe demeure obligatoire. L'organiste est Valérien Doyon (marié à Aline Bérubé le 8 mai 1935 à Beauceville : fille de François Bérubé), tandis qu'Eddy Hall s'occupe de la chorale, Emmanuel Morin de la Saint-Jean Baptiste, Josaphat Rodrigue de la Saint-Vincent de Paul, Mme Philippe Nadeau des Dames de Sainte-Anne, Lise Blais des Enfants de Marie, Régis Rodrigue de la Ligue du Sacré-Cœur des Jeunes, Léopold Poulin du Tiers-Ordre, Réal Roy de l'U.C.C., Irma Lessard de la Légion de Marie, Donat Veilleux du Cercle Lacordaire...

Saviez-vous que la communion des malades doit s'entourer d'un rituel bien particulier ? Voici ce qui est requis : un crucifix, deux cierges, l'eau bénite, l'eau pour purifier les doigts et une serviette. Après une mort subite, il est quand même de mise d'appeler un prêtre.

1965, c'est aussi l'époque des quêtes dominicales de \$250.00. Les annonceurs du feuillet paroissial : Laiterie Saint-Georges Ltée, Émilien Larivière, J.A. Vachon et Fils, Roy Transport Enr., Ferdinand « Champlain » Bérubé... le curé Denis rappelle alors que : « À l'âge de l'adolescence, la véritable éducation doit toujours comporter un dialogue entre le père et le fils »... et à tout le monde : « Ne jetez pas de papier, Kleenex, paquet de cigarettes, gomme, ne déchirez pas de papier. Vous êtes dans la maison du Bon Dieu ! »

Aujourd'hui, on n'a pas besoin de se le faire dire...! On paie notre « Prie avec l'Église » Ah! Oui!

La Part à Dieu du 14 février 1965 rapporte \$739.00 bien sonnés... les réparations futures apportées à l'église en auront bien besoin!

La réforme liturgique est autre chose qu'un changement purement extérieur... Seriez-vous prêts à aller à la messe de 20 h 30 dite du premier vendredi du mois?

La loi de l'abstinence, faire maigre et jeûne, demeure toujours: le mercredi des Cendres, le Vendredi saint, les vigiles de Noël et de l'Immaculée Conception.

L'aumône efface la multitude des péchés: faites votre aumône du carême! En avril: la bénédiction des rameaux, à chaque messe.

Fin avril: les mariages recommenceront, préparons-nous saintement. « Nous vous invitons à faire disparaître ces enterrements de vie de garçons ou filles, et ces retours de noces dans les hôtels qui sont toujours une source de désordres. N'attirez pas sur vous les malédictions de Dieu!» Les nouveaux époux devront arriver 20 minutes avant la cérémonie pour se confesser à la sacristie... La Quasimodo est là!

Le 25 avril: bénédiction des grains.

- Ce soir pas de vêpres!
- Mettez de l'eau bénite près de votre lit...
- Partout où il y a un foyer heureux il y a une mère oublieuse de soi.
- Le Club Richelieu quête à la porte.
- Pas d'enfants au cimetière, bris de nouveaux monuments.
- Quête de l'Enfant Jésus, \$0.25/personne pour ceux qui le peuvent.
- Visite paroissiale, dans p.m., vers 1 h 30. À l'arrivée, on se met à genoux et on récite un Pater. \$5.00/famille, \$3.00/personne majeure.
- La messe est un torrent de grâces.
- Benoît Fecteau est le président de la Plume Rouge. L'an dernier \$1,800.00. Merci d'avance « Il y a près de 50 œuvres, si on passait 50 fois vous donneriez certainement \$0.10/fois! »
- Réunion du Discrétoire à 1 h 30 et à 2 h, tous les tertiaires...
- Un chapelet a été trouvé...
- Les jeunes filles qui sont intéressées de faire partie des enfants de Marie...

- Écoutez C.K.R.B. à 11 h 35 a.m. le dimanche : émission radio-phonique sur le Concile et messages du Cardinal à ses diocésains.
- Personne à la sacristie, sauf si vous êtes malades.
- N'oubliez pas de payer vos bancs, vous pourrez le faire à la sacristie, après chaque messe.
- La Guignolée est toujours organisée par les Chevaliers de Colomb.

1970

- Entonnons le Veni Creator le 1^{er} janvier de cette nouvelle décennie! « Que nous réserve 1970? Nous l'ignorons tous. Pourtant il dépend un peu de nous qu'elle soit bonne et heureuse. Il suffit d'entretenir l'espérance.»
- Avez-vous pensé à faire la demande de vos reçus d'impôt?
- Le Rosaire tous les jours à 4 h.
- Comment dresser un budget, soirée d'information à la salle paroissiale.
- École Lacroix : 4 soirs de 2 heures, \$0.05 livre compris, 16 à 25 ans, cours de conduite préventive, sous les auspices de la Jeune Chambre de Saint-Georges.
- Les élèves de l'École des métiers se chargent de réparer les jouets qui seront distribués aux familles défavorisées. Les annonceurs : Viateur Pomerleau O.D., Michel Poisson, notaire, Paul-Arthur Veilleux, Pharmacie Fortin...
- Le phénomène de la drogue dans notre région : N.Y., Montréal, Québec... Tout le monde sait qu'il en circule dans nos écoles, qu'il s'en fait un commerce dans certains établissements. Mais comment se fait-il que personne ni aucun organisme ne réagit afin de freiner la progression de ce phénomène. Mesures éducatives, légales.
- \$290.00 de quête.
- Pèlerinage au Montmartre canadien.
- Préparez-vous à gagner votre vie dans une carrière d'avenir. Suivez le cours I.B.M. de l'Institut professionnel d'informatique Enr. de Lévis.
- Un arbre est jugé à ses fruits. Un chrétien à ses actes.
- Le sourire est la perfection du rire... il est le premier pas vers une réconciliation.
- Al-Anon : sérénité, sobriété (local Édifice Paquet, 2^e avenue Est).

- Certains adultes n'ont peut-être pas le courage de dire que la messe est plate et que ça ne rapporte rien... leur attitude n'en est pas moins révélatrice.
- Naissances : Martin Dumas, Steeve Veilleux, Audrey Lachance, Joanne Chouinard, Denis Genesse, Steeve Pépin... Mariages : Donald Roy et Jeanne Turcotte, Marcel Bérubé et Gilberte Roy.
- Le Christ n'est pas une poupée qu'on admire dans une crèche (Noël 1974).

1975

- La famille cible de notre temps.
- Les cours de préparation au mariage S.P.M. se donnent à l'Assomption.
- Talbot et Perron, Marché Favori Roger Rodrigue, Bob « Esso » Drouin, Les meubles du Boulevard, Baillargeon Auto, Handy Andy, Hervé Pomerleau, Rodrigue Bégin, F. Charest Ltée, Lionel Couture, les annonceurs du feuillet paroissial.
- Le Club Jeunes du Monde de la Polyvalente Saint-Martin — gala artistique.
- Quête \$290.00 — Bancs : \$385.00 — Part à Dieu : \$220.00.
- Redorer 4 calices : plus de \$500.00, généreux bienfaiteurs.
- Réunion charismatique à la salle paroissiale.
- Examens d'admission (février) au Séminaire.
- Concert par Denis Veilleux sur des airs de Vigneault et autres ; aussi du John Littleton.
- Développement et Paix présent dans 56 pays, 251 projets, 91% des sommes reçues redistribuées aux groupes sélectionnés.
- Attention!!! le jour où commencera l'heure avancée, toutes les messes seront à l'heure avancée (bonne idée!).
- Les constables Irenée Duval, Rosaire Pépin, Edmond-Louis Deblois, Georges-Édouard Pomerleau.
- Confessions samedi 3 à 3 h 30 et le soir 6 h 45 avant messe, dimanche avant les messes dans l'église. La semaine avant et pendant les messes à la sacristie. Veille du premier vendredi du mois 3 h et 7 h.
- *J'avais demandé la richesse afin que je puisse être heureux, le Seigneur m'a donné la pauvreté : afin que je puisse être sage.*
- Les parents devraient s'occuper de la vocation de leurs enfants.
- Rencontre régionale annuelle « Acies » de la Légion de Marie.
- Pèlerinage à Sainte-Anne (Femmes chrétiennes).

- Mariage: première visite au presbytère de la future 3 mois à l'avance et deuxième visite 1 mois au moins, certificat de baptême et de confirmation récents (pas plus de 3 mois).
Veufs: extraits de sépulture du conjoint.
- Clinique de puériculture à l'Hôtel de ville le jeudi..
- Cours de couture et de décoration... cours du soir de la Régionale.
- Capitation \$8.00/majeur et \$15.00/famille.
- Payons nos rentes de terrain.
- 5970 communicants.
- En communiant allongez vos bras et levez-les suffisamment. Et communiez avant de vous retourner.
- La sobriété, ça presse!
- Baisse des prix (novembre '85) de 150.00 à \$100.00 (uniforme) un service. Mais messe à \$7.00 et trentaine à \$90.00.

1980

- Annonceurs: Plomberie Yvon Bourque, Boutin Couvreur, Laurent Veilleux épicier, Catellier, Gilbert et Ass., Jean-Rock Thibodeau denturologiste, M^e Claude Guertin.
- Chantier '80: la qualité de la vie pour tous!
- Partie de cartes du Club de l'Âge d'or à la salle paroissiale à 13 h.
- Quête (offrande) \$870.00, Part à Dieu \$235.00.
- 20^e anniversaire de l'Écho Beauceron (auditorium Polyvalente Saint-Georges).
- Organiste Alphonse Marquis.
- Centenaire du Couvent Bon-Pasteur de Charlesbourg.
- «La Coupe Stainless» de Jean Barbeau... au Séminaire \$2.00.
- Les Scouts et la collecte des vieux journaux. 25^e anniversaire Jamboree au Parc des 7 chutes.
- Durant les vacances de juin, les portes de l'église seront ouvertes à 7 h chaque matin.
- Un beau livre à lire (360 pages) «On aime avec le cœur qu'on a».
- Le renouement conjugal c'est une possibilité qui est offerte aux gens mariés de vivre une expérience amoureuse, centrée sur la Foi et le Dialogue.
- Savoir dire merci: On dirait que tout lui est dû!
- Centraide, un missionnaire en Afrique... Timbres de Noël.

Depuis 1980, les événements se bousculent, comme par les années passées. Sommes-nous conscients de notre présent ?

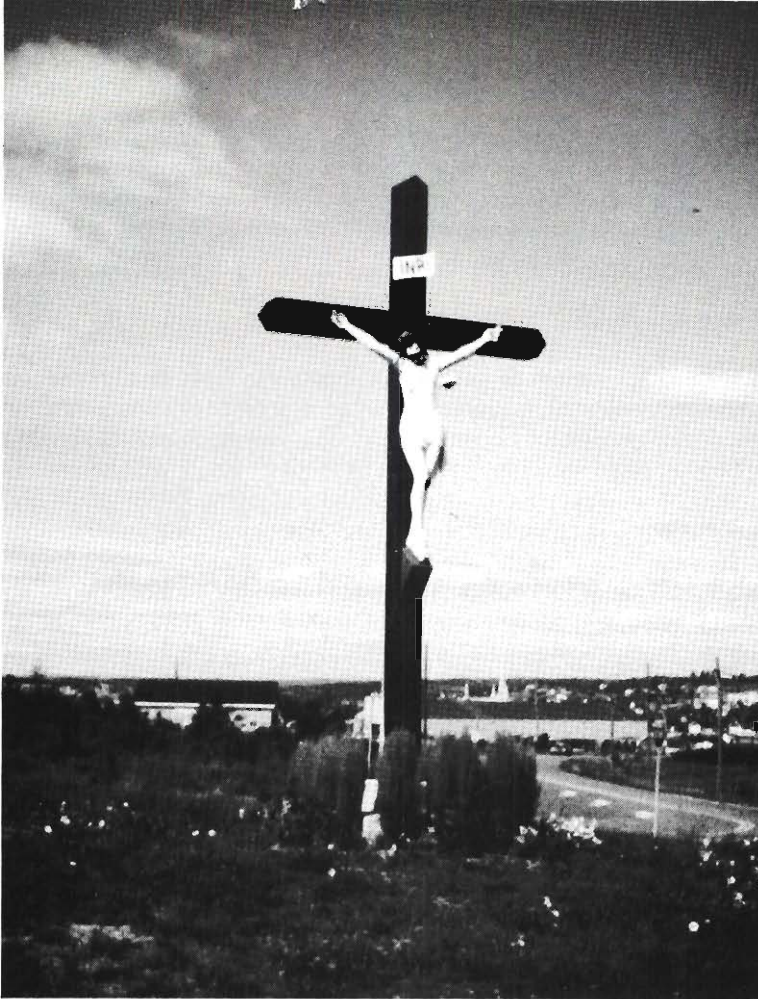
Croix de chemin

Dans les limites de la paroisse, plusieurs croix de chemin (ou personnelles) ont été élevées. Genres d'ex-voto. Les croix de chemin, c'est « vieux comme le chemin », comme dirait l'autre, du moins on peut remonter jusqu'au chemin de croix, au chemin qui a mené Jésus en croix.

En 1881, le curé de l'époque bénit une croix « dans le haut de la paroisse ». Le 27 août 1899, une croix du rang Saint-Antoine est bénie. Le 2 octobre 1921, à 3 h 30 p.m., une croix sera consacrée au fief Cumberland Mills. Le 29 juin 1947, à 2 h p.m., le rang Saint-Nicolas assiste en foule à « l'inauguration » d'une croix... le 5 octobre 1947, c'est au tour de Jersey Mills. Exemples parmi tant d'autres.

Sans pour autant établir un répertoire en règle des croix de chemin chez nous, jetons un coup d'œil rapide sur ce phénomène « un peu beaucoup » beauceron... Le mois de Marie se prêtait si bien à cette pratique de jadis :

- 1) À la jonction de la 6^e avenue sud et la 10^e avenue sud. Elle fut érigée le 18 août 1983 par les franciscains séculiers (Benoit Quirion).
- 2) Dans le « haut » de la paroisse, au 9685, 6^e avenue Ouest, chez Alexandre Roy. Érigée en 1934, on la rénova en 1966.
- 3) Toujours dans le « haut de la paroisse », au 8945, 6^e avenue Ouest, chez Robert Giroux. Toute nouvelle : 1984.
- 4) En haut de la route Saint-Guillaume.
- 5) Au carrefour du rang Sainte-Anne et de la route Saint-Benoit. Assez ancienne, elle date de 1915. On l'a rafraîchie en 1970... aux 4 chemins (Olivier Quirion et P.-É. Veilleux).
- 6) Autre point de repère... au coin des rangs Saint-Pierre et Saint-Henri, dans Aubert-Gallion. C'est probablement celle qui fut bénie le 15 septembre 1940.
- 7) Dans le « bas » de la paroisse, à la « Villa des Roy ». Le 21 juillet 1968, à 2 h 30 p.m., « la bénédiction de la croix au chalet de Rosaire Roy, sur la terre d'Alcide Roy ».
- 8) Au 510, 57^e rue nord-ouest, chez Claude Dallaire. Érigée en juillet 1984. Œuvre de M. Armand Fortin, le corpus est de fibre de verre. Site du local de prière « L'Oasis de paix ». Une autre petite croix apparaît sur le terrain.



Intersection sud de la 6^e Avenue et de la 10^e Avenue (18-08-83).

- 9) 1595, 47^e rue nord, Serge Veilleux (Henri-Noël). Élevée vers 1980. Elle fait presque 16 pieds par 7. Ex-voto personnel.
- 10) Au 2350, 3^e avenue Ouest, chez Clément Roy. On la leva le 25 août 1983 et le curé Charles Cloutier l'a bénie le 2 octobre 1983, l'année de la Rédemption. Grégoire Roy travailla le cèdre, qui provient de Saint-Éphrem (Hamel). Le corps du Christ, lui, est l'œuvre de l'artiste Adrien Bernard de Saint-Côme : fibre de verre. Andréa Dutil fut chargé de la base de ciment.

Toutes les raisons sont bonnes pour lever une croix. Personnelles en plus. Cependant, que pense-t-on de cette affirmation de foi :

« Par ses deux bras, la Croix de Jésus nous rappelle que si notre vie peut se développer horizontalement par l'élargissement de nos connaissances, de notre sphère d'influence et du cercle de nos amis, elle peut également avoir une dimension verticale et devenir chemin vers Dieu, le seul capable de nous aider à réussir notre vie, malgré les échecs, malgré la mort. »

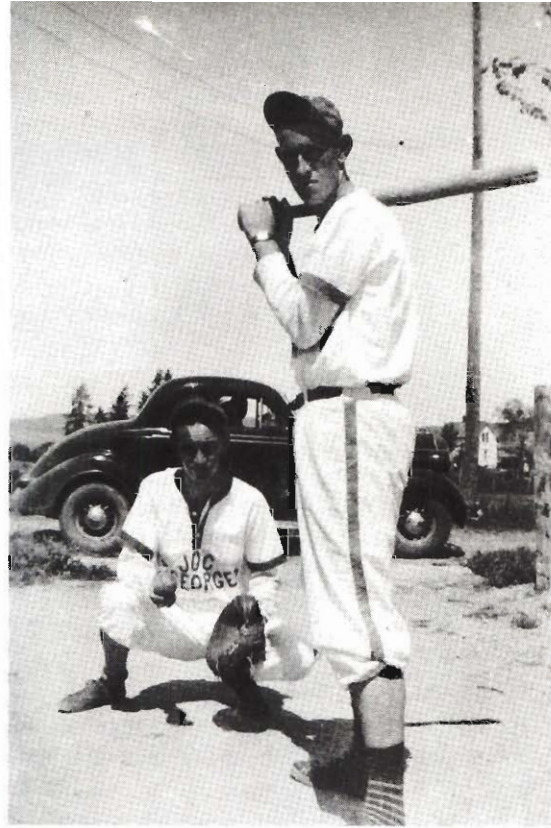
Pourquoi une véritable croix de chemin, sur un terrain public, ne serait-elle pas érigée pour commémorer le 150^e anniversaire d'érection canonique de notre paroisse ?

Qu'à cela ne tienne ! Deux braves et généreux concitoyens de la paroisse Saint-Georges, Benoît Fecteau et Benoît Quirion profitent du 150^e pour ériger une telle croix-souvenir. Ayant obtenu permission écrite du ministère des Transports du Québec, nos deux Benoît élèveront leur croix publique à un endroit stratégique : au bas de la route de Saint-Benoît, dans Aubert-Gallion, sur le bord de la Rivière Chaudière. Le 16 octobre 1985 à 15 heures, la croix est bénie par le curé Charles Cloutier. Peinturée de noir, bordée de blanc... à une vingtaine de pieds de l'asphalte... terrain non donné, mais « prêté ». Le site est idéal : achalandé, près de l'ex-manoir Pozer, dans Aubert-Gallion, berceau de Saint-Georges ! Tradition vivace, octobre 1835 — octobre 1985 !!! On peut y lire : « Par la croix nous sommes sauvés, le 16 oct. 1985. Croix érigée à l'occasion du 150^e anniversaire de la Paroisse Saint-Georges. » Cette croix d'épinette, composée de 2 × 8 et 2 × 10, fait 16 pieds de haut et l'extension des bras 8½ pieds. Le cœur rouge a été donné par Rosaire Roy. Armand Fortin s'est chargé de la base de ciment. Coût : environ 250 \$... à quand un « corpus » digne de la croix du 150^e ?

Faits cocasses

Les mentalités se forgent, se moulent d'une génération à l'autre. De but en blanc, revenir 25-30 ans en arrière, ça étourdit. Incompréhension. Fossés d'autant plus grands si on remonte à 50 ans et plus. Le livre des prônes est pour nous une mine d'or, mais pas toujours drôle !

- Ne pas laisser venir les picottés à l'église avant 40 jours (1875).
- Tendre des pièges aux renards avec du poison est mal à cause du dommage qui peut en résulter. (1875)
- On a recommencé à faire, depuis la retraite, ce qu'on appelle des tours. Je vous en conjure, cessez cela. (1875)



« Play ball ! »... Nelson et Wenceslas Lessard, 1940. Costumes en « poches de sucre ». Club de la J.O.C.

- Des valentins anonymes et très immoraux se sont envoyés! (1882)
- Grand-messe contre les sauterelles. (15-08-1908)
- Procession Te Deum pour... le roi!!! (25-06-1909)
- Conférence sur la culture du Ginseng, le 13 août 1911!
- Je recommande à votre charité Léger Giroux des Carreaux qui a perdu la seule vache qu'il possédait. (1868)
- Point de filles aux sucreries (1868): notre curé voulait-il dire que les gars ne pouvaient se sucrer le bec!
- Dîme : si on n'a pas d'argent, je prendrai de l'avoine en paiement. (1868)... une question de foin!
- Les hommes à jambes molles et à tête faible arpentent nos chemins. (1868)
- Un Syrien est un schismatique (recensement 1923) (et la charité œcuménique, M. le curé?)
- Vêpres après la messe, procession du Rosaire après les vêpres. (5 janvier 1936)... une soirée chargée!!!
- Son Éminence n'accorde plus de dispense de 3 bans. Il faudra toujours publier au moins une fois. Les veufs et veuves comme

- les autres! Donc pas de scandale en entendant publier un veuf ou une veuve. (23-08-42)
- Que ceux qui n'ont pas signé la requête mise en circulation par la Société Saint-Jean Baptiste pour protester contre une immigration juive intense au pays, s'empressent de le faire au plus tôt. (1943, p. 87) INTOLÉRANCE!!
 - À chaque dimanche, nous comptons de \$32. à \$33. en sous. Ce qui veut dire que près de 3 000 assistants ne versent qu'une si humble offrande, que refuserait un quêteux de profession. (26-09-1948, p. 63) (Dire qu'on m'a toujours appris qu'à cheval donné on r'garde pas la bride!) Et comble d'ironie, en 1948, on joue « l'Avare » de Molière à la salle paroissiale, 50 sous pour les adultes et 25 sous les adolescents!
 - Agenouilloirs: coussinets de caoutchouc pour plus de confort et protéger les bas de ces dames: \$3.00 par banc de 3 places. (15-04-1951)
 - Bercethon: Histérie collective. (1954, p. 48)
 - Pâques: ne pas se décarêmer! (1955, p. 49) et « personne ne devra se présenter pour ses Pâques avant de n'avoir payé sa dîme ou pris des arrangements avec moi. » (1868)

Bien avant les piscines hors-terre (juillet 1945)! De gauche à droite: Lise Garant, Jocelyne Poulin à Oram, Jacques Desautels.



- J'ai fait transporter la table, les tasses et le seau à la porte de l'église: vous viendrez y chercher et boire votre eau à cet endroit seulement. (1868)
 - N'attachez pas vos chevaux après mon hangar ni mon « shed » ; vous brisez toutes mes portes. Gardez vos animaux, les alentours de l'église ne doivent pas servir de pacage. (1868)
 - Anecdote: Un informateur m'a dit que le curé Beaudoin portait toujours ses soutanes trop longues aux poignets. Désormais dans sa famille, quand on essaie du linge et qu'une longueur excessive, dépasse le poignet, on le traite de « curé Beaudoin » !!!
- N'est-il pas préférable de voir une époque avec les yeux de cette même époque ?

* * *

**CHANT POUR LE 150^e ANNIVERSAIRE
« GENS DE SAINT-GEORGES »**

Refrain: *Gens de Saint-Georges, venez on fête,
Avec entrain, fraternisez ;
Gens de Saint-Georges, venez on fête,
Cent cinquante ans de chrétienté.*

— 1 —

*Sur les abords de la Chaudière,
Un jour lointain, on a fondé,
Cette paroiss' pour nous si chère,
Terre bénie où nous sommes nés. Ref...*

— 2 —

*Communauté des plus vivantes,
Animée de gens dévoués,
Oui, notre Église, on le chant'
Sera ici, toujours aimée. Ref...*

— 3 —

*Bien dirigés par nos Pasteurs,
Nous avançons au fil des ans ;
Des biens du ciel, dispensateurs,
Ils nous consacrent tout leur temps. Ref...*

*En ce beau jour d'anniversair'
C'est un merci reconnaissant,
Que nous joignons à nos prières,
Soyez chez-nous, toujours présents. Ref...*

Paroles : CLAUDETTE ROY BOURQUE (1985)
Musique : « AH! Que l'hiver » (G. Vigneault)

* * *

Notre présent n'est-il pas simplement le résultat d'une convergence de facteurs bien vite du domaine du passé ?





17. ET DEMAIN ?

« Le temps ressemble à un flocon de neige : pendant qu'on se demande ce qu'on va en faire, il fond. »

L'histoire d'une paroisse s'écrit au jour le jour. Nous sommes tous, chacun de nous, la mémoire « vivante » de l'histoire de notre patelin. Prise de conscience de notre vécu... À cet effet, le vicaire Louis-Ad. Moreau, à Saint-Georges d'août 1919 à février 1920, nous laisse aux archives de la paroisse, d'intéressantes découpures de journaux d'époque : le notaire Bussières de Saint-Georges écrit au Journal des Deux-Montagnes en 1885 :

« Il se fait beaucoup d'affaires à Saint-Georges et la preuve c'est que le gouvernement a jugé à propos d'y établir cinq bureaux de poste, savoir : un en la concession Harbottle, tenu par M. Thomas Taylor sous le nom de Cumberland Mills; le deuxième par M. W.M. Pozer sous le nom d'Aubert-Gallion; le troisième par M. Hubert Catellier sous le nom de Saint-Georges. M. Louis Moisan, N.P., est le maître de poste du bureau appelé Saint-Georges Est, et le cinquième est sous la direction de M. Michaël Cahill. »

Ce témoignage franchit un siècle pour se rendre à nous : Deux médecins : Albert Vander Heyden et Zéphirin Gravel. Trois notaires : Ch.E. Reny avec 60 ans de pratique, A.G. Bussières et Louis Moisan.

Toujours en 1885, voici quelques métiers pratiqués chez nous à Saint-Georges; on y dénombre: 15 marchands, 3 bouchers, 1 cour de juge de paix, 10 forgerons, 2 ferblantiers, 1 cercle agricole, 11 menuisiers, 1 sellier, 4 charrons, 1 orfèvre, 4 maçons, 1 photographe, 3 cordonniers, 1 huissier, 1 fromagerie. En 1896: Joseph Gagnon marchand, Perron orfèvre, Gagnon Photographe, Curadeau marchand, Martinette ferblantier, Moïse Poulin libraire et pharmacien, Jean Gagné marchand, T. Drouin cordonnier, Charles Grondin charretier, Ludger Poulin forgeron, Georges Lemelin marchand...

Quelques « flashes » additionnels d'alors, à l'époque de la rivière Jean Gagnon ou Pozer: 3 moulins à moudre, 1 manufacture de fuseaux, 11 moulins à scie, 3 moulins à bardeaux et à lattes, 2 moulins à carder, 1 moulin à planer, 3 moulins à fouler, 5 engins à vapeur employés à différents endroits, 2 fonderies.

Ça bouge à Saint-Georges car le bureau de poste de Saint-Georges est rapporte le trafic postal suivant, dans l'année 1885: 12 776 journaux, 1 242 lettres changées, 1 820 cartes postales, 10 400 autres lettres, 312 paquets.

En 1885, la vie bat à Saint-Georges avec ses 151 baptêmes, 38 mariages, 41 sépultures et ses 3 234 âmes. En région:

Saint-Martin: 557 âmes, 43 baptêmes, 7 mariages, 12 sépultures.

Saint-Côme: 1 057 âmes, 34 baptêmes, 5 mariages, 8 sépultures.

Saint-Honoré: 1 886 âmes, 85 baptêmes, 10 mariages, 11 sépultures.

Saint-Zacharie: 434 âmes, 21 baptêmes, 5 mariages, 7 sépultures.

De plus, comme le rapportent Robert Vézina et Philippe Angers en 1935: « De 1878 à 1885, 500 hommes travaillent tant à Saint-François qu'à Saint-Georges. Ils sont employés par huit compagnies. »

La Saint-Onge Gold Mining Co. creuse en 1885, le ruisseau d'Ardoise à une profondeur de 165 pieds et « de l'or y fut trouvé en quantités suffisantes. » Ce qui n'empêche pas la première neige de tomber sur notre ex-village le 30 octobre 1885!

En 1885, la municipalité d'Aubert-Gallion connaît son quatorzième maire, G. Rancourt. Le conservateur Jean Blanchet est député à Québec et l'avocat conservateur Thomas-Linière Taschereau est notre député à Ottawa. Notre curé: l'abbé Bernard Bernier.



Le moulin à scie et la manufacture de fuseaux Gendreau à l'endroit où se trouve le barrage Sartigan. Au centre, quelques pierres tombales d'un ancien cimetière protestant, face au Foyer Saint-Louis. À gauche, l'hôtel Cahill.

1835 : L'enfance de Saint-Georges
1885 : L'adolescence
1985 : L'Âge « mûr »

Côté civil, nous avons fait beaucoup de chemin ! Côté religieux, nous nous sommes donnés une chapelle et deux églises. Onze curés, plusieurs vicaires. Les paroissiens ont donné à leur Fabrique, argent, bénévolat, foi et sueur.

Cent cinquante ans de vie religieuse organisée, à notre image. Le curé Dionne en 1900, était un visionnaire... son église a passé le siècle avec succès... le temps des projets, le temps d'un héritage.

Conscient plus que jamais de ce legs des anciens, nous continuons en 1985 à espérer dans l'avenir.

Habités que nous sommes de vivre à Saint-Georges, nous ne voyons plus guère les beautés de notre église, ses œuvres d'art. Tout nous est-il acquis, dû même ?

Au soir de ce XX^e siècle stressant, en ce 150^e anniversaire d'érection canonique de la paroisse Saint-Georges, héritage matériel et spirituel à notre portée, il est loin d'être naïf de répéter, tel Antoine de St-Exupéry et son Petit Prince :

« On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux.
C'est le temps que tu as perdu pour ta rose
qui fait ta rose si importante.
Tu deviens responsable de ta rose... »





APPENDICE

PLEINS FEUX SUR LA FAMILLE POZER

1785 — 1985
DEUX SIÈCLES AU CANADA

Le 24 septembre 1736, le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart concèdent les seigneuries Aubin de l'Isle dans Saint-Georges est, et Aubert-Gallion dans Saint-Georges ouest. Objets de spéculation durant la majeure partie du XVIII^e siècle. Ces concessions, ces fiefs ne furent guère colonisés. Pas de moulins banaux, ni de résidences seigneuriales.

Au tout début du régime anglais, soit en 1764, un des pionniers de Saint-François de Beauce, Charles Amador Doyon, se porte acquéreur du fief dit Saint-Charles de la Belle-Alliance. À la même époque, un autre cultivateur de «Beauceville», Jean Rodrigue, devient coseigneur de Saint-Georges, soit du fief Sainte-Barbe de la Famine. Fin des propriétaires francophones à la hauteur du grand Saint-Georges d'autrefois.

En effet, sur la rive Est de la Chaudière, Aubin de l'Isle est morcelée et vendue en fiefs : dans Cumberland Mills, John Collins en 1782, Andrew Philipp Skene en 1790, Edward Harbottle, William Torrance en 1819 et Edward Harbottle Taylor en 1867... dans Saint-Charles, Jonathan Eckart en 1780, James Hanna...



Les Pozer : Gordon et son épouse Barbara, Don Gamble et son épouse Charlotte Pozer, Dale Pozer, Kenny, fils de Bruce Pozer. En avant assis : Bruce Pozer. Mme Kenneth P., Phylis Pozer épouse de Dale. 1985.

Pendant ce temps, la seigneurie Aubert-Gallion passe aux mains de William Grant en 1768. À Québec, dès 1785, Jean George Pfozter, allemand d'origine, s'installe définitivement... *il y a donc deux siècles cette année!* En 1807, Jean George Pfozter devient le quatrième seigneur d'Aubert-Gallion, véritable fondateur de notre paroisse, car il y construit un moulin vers 1818 et un manoir dès 1830... Il fait un don de \$200.00 pour la construction de la première chapelle Saint-Georges.

Il demeure fort intéressant de consulter l'imposant volume de comptabilité « Ledger » de la famille Pozer. Ce livre a été exposé au public à la salle paroissiale de Saint-Georges, en septembre 1985.

Il se divise en deux parties : une tenue de livre faite à Québec à l'époque de William Pozer, soit de 1812 à 1814. Voici quelques noms (de cette ville) y apparaissant : David Ross, Patterson Dyke Company, Thomas Longsdon, John Rawlins, James Webster, James Healey, J.C. Reiffenstein, Jacob Pozer, John Moore, H. Hauffman et

deux seuls francophones Louis *Delamare* et J.C. Langevin. À une autre époque, à celle de William Milbourn Pozer, on tient comptabilité à Saint-Georges de 1872 à 1903.

La langue anglaise y est de mise. Ce volume fait 16 pouces × 10½ pouces de largeur, papier Molineux Johnston and A. Lee. La couverture rigide est reliée de cuir brun. Le livre se présente ainsi: deux feuillets vierges, index A à Z avec deux lettres par page dont N-O-X-Y-Z libres, un feuillet « Account of renewals » daté de 1892 (6 noms), la page 1 « merchandise » montre le 23 mai 1812 et la dernière page, la 209^e, est celle de Marcellin et Joseph Bureau du 4th range of Shenley en 1888. Quelques autres feuilles (lettres, billets) sont insérées ici et là, retenues par de grandes aiguilles. Plusieurs feuillets sont découpés et même arrachés.

Voici quelques exemples glanés au hasard de ces pages jaunies:

- 1881 : Intérêt à 8%.
- 19 déc. 1887 : « 1 pound and 2 shillings (\$19.40) for 5½ days of work on the front roads to M. W. Pozer ».
- « Sales at auction » (ventes à l'enchère).
- « Her Majesty's Customs » (droits douaniers).

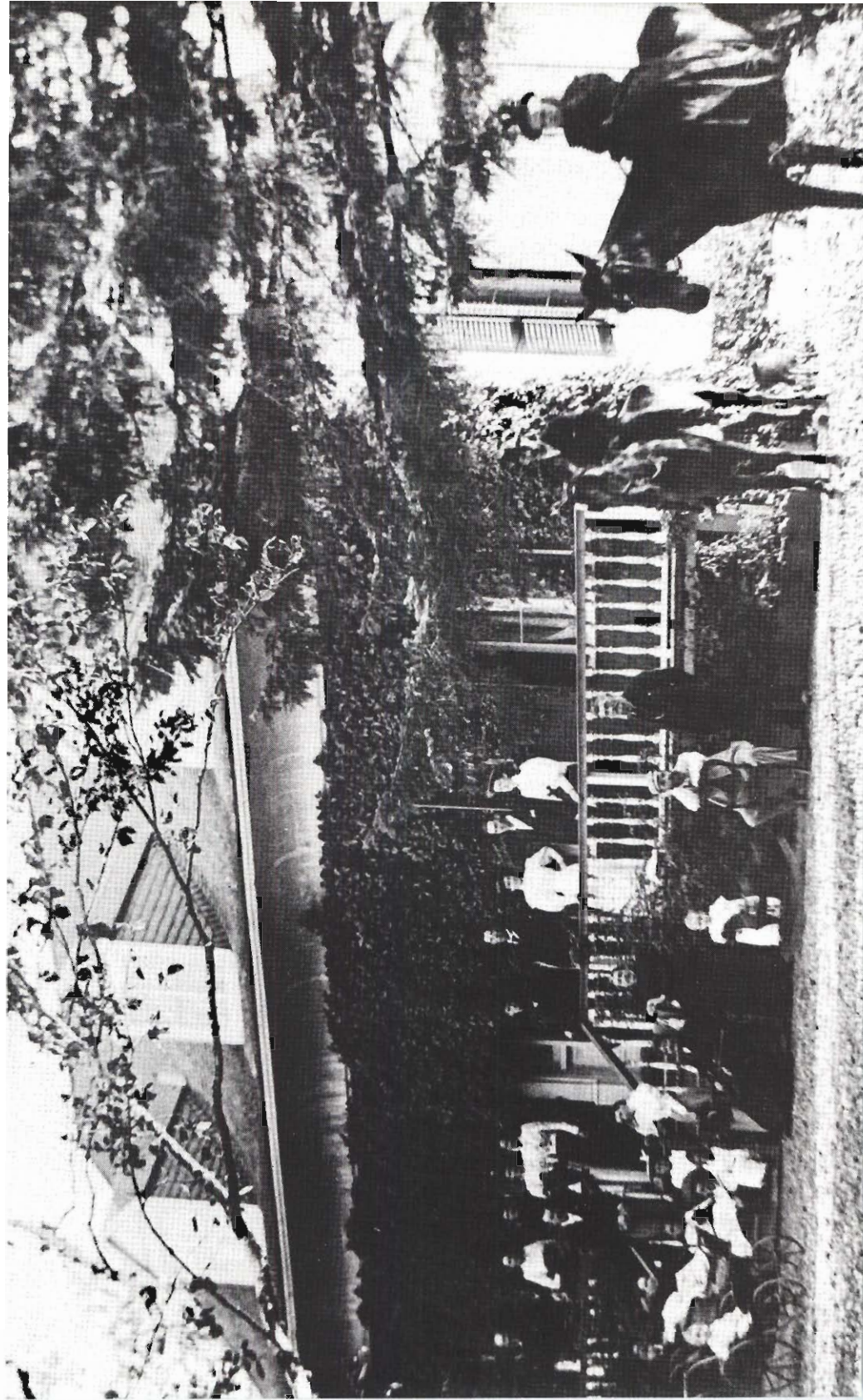
Les rentes seigneuriales inscrites dévoilent un côté peu connu de nos gens d'ici:

- Clergy Catholic (Catellier ptre), cadastre 39, 11 nov. 1872, 1 an de rente 0.15.0.
- F.X. Dulac, 2 arpents, 1.5.0 par année.
- Jérôme Rancourt, 1873. Capital fini de payer (83.33) le 9 nov. 1881 (1.5.0/an).
- Sévère Bolduc 2.8.0 intérêt annuel, 17 janv. 1884, emprunt de \$120. à 8%.
- Auguste Veilleux, rang Sainte-Éveline, lot 16, cadastre 307, vente le 31 oct. 1893 devant L. Moisan notaire, \$135. à 6% sur 9 ans, \$8.10/an (p. 210).
- Alexis Morin, cadastre n^o 5, 2 arpents, 11 nov. 1872, « to one year rente » 0.10.10 (L.L.D.). Premier maire de la paroisse.

Ce genre de registre seigneurial bat au rythme de la vie quotidienne des Georgiens d'alors:

- Guillaume Veilleux, 1895, 1½ jour d'ouvrage \$1.20.
- Marcelin Pomerleau, nov. 1889, crédit pour 25 chous 0.5.0, une dinde 0.2.6, un mouton, 0.11.6.

Le Manoir Pozer. Photo datant d'avant les années 1900.



- Joseph Lessard fils de Roger, 21 juin 1877, 40½ lb de bœuf 0.10.1.
- Hubert Catellier, 14 nov. 1879, balance de taxe scolaire 0.3.9½.
- Mars 1891, 8½ cordes de bois: \$4.25.
- Mme W. Pozer, 28 sept. 1895, doit à A.M. Beaulieu
13 madriers de 3 pces sciés \$0.52
60 planches plainées emb. délignées \$1.20
4 pieds larges, 12 pds de bois vendus \$0.85

De toute façon, l'histoire de Saint-Georges est intimement liée à celle des Pozer. À cet effet, les deux cents ans de présence Pozer au Québec méritent bien qu'on établisse leur lignée familiale (de père en fils):

POZER	
Jean George	(1752-1848)
William	(1787-1861)
William Milbourn	(1834-1890)
Georges Alford	(1868-1925)
Georges Kenneth	(1901-1979)
Gordon	(1938-)

La famille Pozer fait bon ménage avec notre histoire locale depuis 200 ans. Gordon Pozer représente chez nous la sixième génération, ses enfants la septième.

Le grand-père de Gordon, Georges Alford était marié à Édith Henrietta Lilliott. Kenneth Pozer, lui, né le 5 novembre 1901, a épousé le 18 août 1925, Hariett Estella Philbrick, fille de M. et Mme Ernest E. Philbrick de Danville, au Québec (la 7^e avenue, Saint-Georges ouest a même porté à une certaine époque le toponyme de « Philbrick », car Mme Kenneth Pozer y demeurait, site occupé aujourd'hui par Armand Baillargeon).

En plus de Gordon, M. et Mme Kenneth Pozer comptent dans leur famille: Randall décédé en 1964 (ex-chef de police de Ville Saint-Georges), Charlotte, Cambridge Ontario, Dale, Saint-Lambert, Bruce, New Castle N.-B., et le cadet John de Vancouver.

D'autre part, au décès de Jean George Pfozter, survenu le 16 juin 1848 à Québec, le journal « Morning Chronicle » publia alors ceci:



Assis : Kenneth Pozer et son épouse Harriet E. Pozer. Debout, de gauche à droite : Dale, Bruce, Charlotte, Randall, Gordon. Au centre : John.

« Il avait plutôt bon cœur et était compatissant. (...) Il n'y avait pas non plus dans la ville un homme meilleur et plus doux... »

Près de 150 ans plus tard, Gordon Pozer n'a-t-il pas hérité des qualités de son ancêtre ? La tradition revit dans ce « grand » homme !

L'ancêtre Pfozter repose dans le caveau familial du cimetière Mount Hermon, près de Québec, avec son épouse Magdalane Sneider (mariage célébré à Albany New York le 11 janvier 1776). Ici même à Saint-Georges ouest, le cimetière Pozer montre toujours le passé glorieux de cette famille.

L'implication sociale des Pozer fait annale: Jacob Pozer (1777-1822) est député de 1812 à 1814; Christian Henry Pozer (1835-1884) avocat et conseiller législatif de la province de Québec: luttés électorales légendaires en Beauce... C.H. Pozer libéral est défait par le conservateur Elzéar-Henri Taschereau, à l'époque des élections de deux jours, à mains levées... le 16 septembre 1867, Pozer devient le premier député de Beauce (1180 votes contre 629 pour le même Taschereau) jusqu'au 17 janvier 1874, année de l'abolition du double mandat. Réélu en 1872; réunis à Saint-François, chef-lieu du comté, les candidats et orateurs en verront de toutes les couleurs: l'officier rapporteur (président d'élections) J.-E. Proux...

« fit construire une estrade (husting bien solide où devait avoir lieu la cérémonie de la présentation (...)) Louis-Honoré Fréchette, notre poète national (à quelques maisons de la maison natale de son ennemi juré, William Chapman) était alors un fort "lutteur" (...). L'estrade avait été placée sur le côté ouest, près de la façade de l'église. La place publique devant l'église était recouverte de gravier contenant une multitude de petits cailloux... »

qui commencèrent à grêler aussitôt que M. Pozer se leva pour parler. Bagarres à n'en plus finir: bras fracturé d'un agent de la paix, clavicule brisée pour l'autre policier. Véritable émeute, incidents malheureux.

En 1874, M. Pozer, fut élu par acclamation. Le 20 septembre 1876, Christian Henry Pozer est nommé au Sénat canadien.

Quant à David Gordon Pozer (1843-1910) il est élu maire de Saint-Georges et préfet de Beauce en 1872-73. John Adolphus Pozer (1849-1890), le frère de ce dernier, occupa aussi la mairie de Saint-Georges. William Milbourn Pozer maire aussi... il en fut de même pour Kenneth Pozer de 1945 à 1949.

Plus près de nous, Gordon Pozer occupe présentement le poste d'échevin (deuxième mandat) au conseil de Ville Saint-Georges. M. Pozer réside au 1035 de la 151^e rue Est, quartier n° 6 dit Belle-Alliance. « Le seigneur se fait bienveillant pour ces censeurs qui sont tous ses amis », pouvait-on dire de l'arrière-grand-père de Gordon Pozer, William Milbourn Pozer qui supportait 425 livres sur ses 6 pieds et 2 pouces...

De plus, *les forces armées* purent bénéficier de l'apport des Pozer; à titre d'exemple, William Pozer était major. Charles Henry Pozer fut major lors du premier conflit mondial et son épouse Kitty Steele Barrett conduit alors, pendant deux ans, une ambulance de l'armée canadienne à Londres. William Secord Pozer,

volontaire à la guerre 1914-18, prisonnier en Allemagne pendant trois ans. Richard Bruce Pozer et son frère William s'enrôlèrent dans le 90^e Rifle Regiment de Winnipeg, en 1914 : Richard Bruce « fut décoré pour sa bravoure à la Crête de Vimy » en France.

Au point de vue historique, les Pozer sont plus que captivants : le célèbre « Hôtel du Chien d'or », converti en 1853 en bureau de poste de Québec, a appartenu à Jean Georges Pfozzer. William John Pozer (fils de W.M.) épouse, le 17 mai 1888, à Duck Lake, Mary Stull de Prince-Albert : « Mme Pozer est la petite nièce de l'héroïne de Queenston Laura Ingersoll, épouse de James Secord... Laura Secord, le 23 juin 1813, après une course de 20 milles (de Queenston à Beaver-Dam), informa l'Anglais James Fitzgibbons des plans destructeurs américains. Pozerville dans l'Ouest canadien est l'œuvre de Henry Robert Millbourn Pozer. Lilian Sarah Pozer épouse au XIX^e siècle John Ernest Goslin dont la mère était la petite-fille de Dr Ernest Munkel, premier médecin de l'histoire de Saint-Georges.

La toponymie locale ne rappelle-t-elle pas cette illustre famille : l'île Pozer face à l'aréna, la rivière Pozer, la rue Pozer, l'École secondaire Pozer, le cimetière Pozer et... Pozer transport ».

Jetons un bref regard sur les représentants actuels de la famille Pozer à Saint-Georges : Gordon fils de Kenneth Pozer et de Hariett Estella Philbrick est né le 21 mars 1938. Le 18 février 1961 il épouse Mlle Barbara Neil de Granby. Les Pozer ont trois fils Neil Kenneth né le 1^{er} décembre 1966, Robert Randall né le 6 juin 1964, Walter Gordon né le 15 décembre 1966.

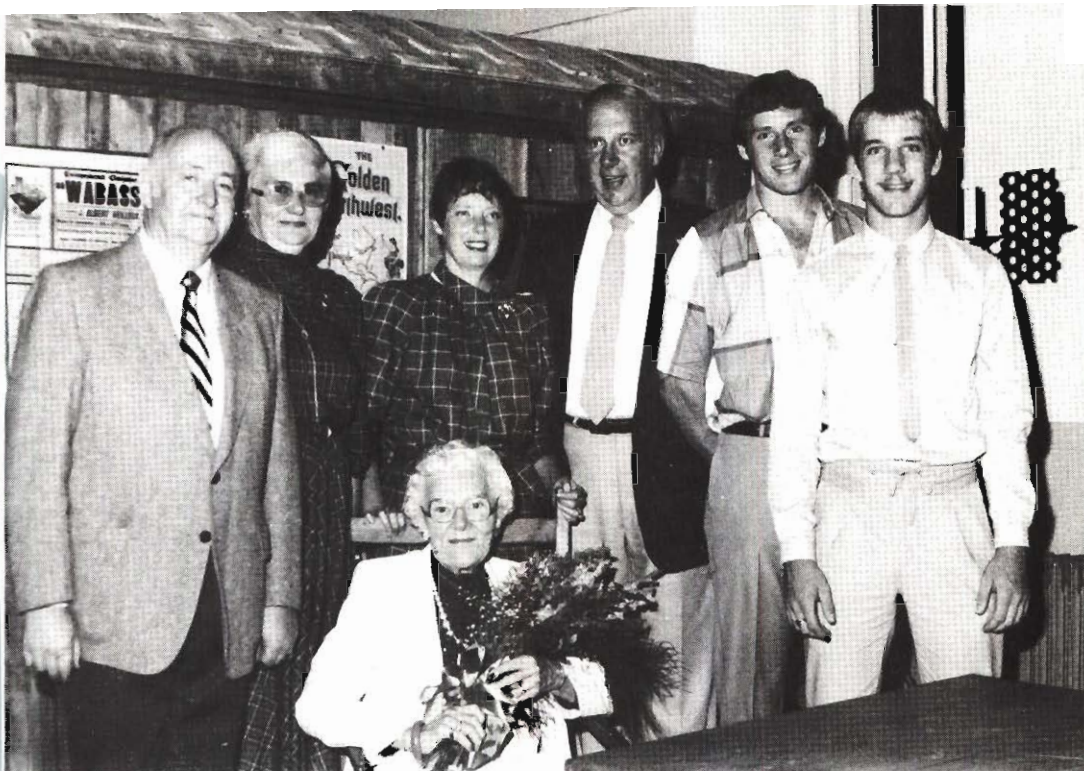
Gordon

A été membre des scouts et 4 H, membre de l'Écho Beauceron pendant 10 ans et président de l'Écho Beauceron. Président du club de camping et caravaning de Beauce.

Est échevin de Ville Saint-Georges depuis 6 ans. Récipiendaire de la médaille souvenir 1952-1977 marquant le 25^e anniversaire de l'accession au trône de la Reine Élisabeth pour effort dans la communauté. Propriétaire de sa propre compagnie de transport, « Pozer transport ».

Barbara

Est née à Granby le 27 mars 1938, diplômée en techniques infirmières. A été membre de l'Écho Beauceron pendant 14 ans.

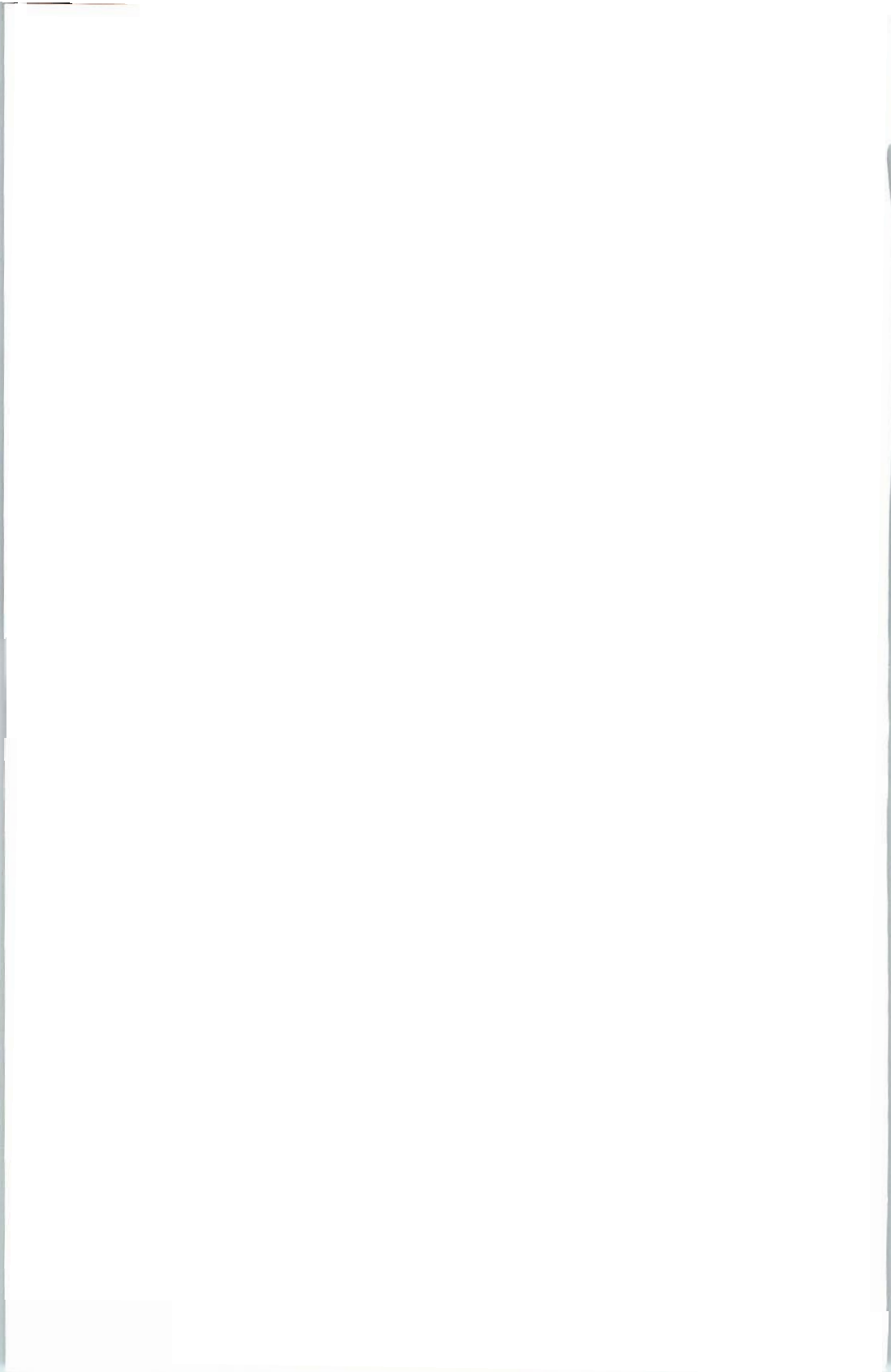


Mme Kenneth Pozer entourée des siens: de gauche à droite: Don Gamble et son épouse Charlotte Pozer, Barbara et Gordon Pozer, Robert et Walter Pozer (fils de Gordon). 1985.

Membre de la Chorale de son église. Membre du club de camping et caravaning de Beauce. Présidente du club « Innerwheel ».

Enseignante en technique infirmière pendant 11 ans au Séminaire de Saint-Georges.







BIBLIOGRAPHIE

Tradition orale: le vécu de nos prédécesseurs vaut autant, parfois, que n'importe quel bon livre-tablette. Merci encore une fois à Victor Rodrigue, Benoit Fecteau, Romuald Rodrigue et à tous nos informateurs anonymes (responsables de mouvements et d'organismes, etc.).

- Archives de la paroisse Saint-Georges: journaux de Fabrique, registres de baptêmes, mariages, sépultures, livres de comptes, feuillets paroissiaux 1964-1984, plans, visites paroissiales, livres de prônes avec index, synthèse de Benoît Fecteau, relevé du curé Antoine Campeau.
- Archives de la paroisse l'Assomption.
- Archives de la paroisse Saint-François de Beauce.
- Archives de la paroisse Saint-Georges: Palais de justice de Saint-Joseph de Beauce.
- Les archives de la famille Pozer
- *Inventaire des œuvres d'art et pièces de mobilier religieux de la Fabrique Saint-Georges*, Saint-Georges ouest, Guy-André Roy, Service du patrimoine, ministère des Affaires culturelles du Québec, 1985, 179 p.
- *Tourisme et recherches historiques, presbytère et église Saint-Georges*, Sophie Couture, Projet Canada-travail, août 1982, 90 pages.

- *Église anglicane St-Paul, Cumberland Mills (1847), histoire et analyse*, Jean-René Breton, Société du patrimoine des Beauce-rons et ministère des Affaires culturelles du Québec, Saint-Joseph de Beauce, mai 1979, 99 pages.
- *Notice sur la paroisse anglicane de Saint-Georges de Beauce*, 1^{re} partie de 49 p. et *Histoire de Saint-Georges*, 2^e partie de 119 p., Frère Adju-teur F.C., 1935.
- *Saint-Georges de Beauce et la famille Pozer*, Philippe Angers notaire, L'Éclaireur Ltée, 1927, 96 p.
- *Histoire de Saint-Georges de Beauce*, Robert Vézina avocat et Philippe Angers notaire, L'Éclaireur Ltée, avril 1935, 191 p.
- *Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui*, Roger Bolduc, mars 1969, 174 p.
- *Biographies Beauce-Dorchester-Frontenac*, Roger Bolduc, Les Éditions Sartigan, Saint-Georges, décembre 1972, 318 p.
- Début de brouillon sur le 150^e anniversaire de 1985, Saint-Georges, Roger Bolduc.
- *L'historique de nos paroisses*, l'Éclaireur-Progrès, vol. 60, n^o 12, 4 cahiers, 20 décembre 1967, 92 p.
- *Souvenir de la bénédiction de l'église de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge-Marie*, 10 octobre 1954, 36 p.
- *La Vallée de la Chaudière, géographie et histoire*, Honorius Provost ptre, Éditions de la Nouvelle-Beauce, Séminaire de Québec, 1970, 134 p.
- *Dossier économique Saint-Georges et son agglomération*, Conseil économique de Beauce, 1981, 88 p.
- *Notes sur la paroisse de Saint-François de la Beauce*, Benjamin Demers curé, 1891 et réédition de 1981, Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil, Imprimerie l'Éclaireur Ltée, Beauceville, 190 p.
- *Beauceville au temps jadis* (1^{re} partie de Saint-François de Beauce, je me souviens), André Garant, Imprimerie l'Éclaireur Ltée, avril 1985, 329 p.
- Journaux régionaux et journal « Le Soleil »



PARTIE II

**REFLETS DE
SAINT-GEORGES**

L'histoire d'une localité est toujours le fait des hommes et femmes qui la composent. L'implication des paroissiens à la vie communautaire. Le bienveillante présence de nos communautés religieuses. Quelques-uns de nos clubs sociaux...

Le Georgien y est mieux cerné. Notre passé et notre présent regorgent de travail d'équipes. Le goût du bon, du Beau!!!

Notre histoire religieuse et sociale par les mouvements, organismes...



LE CONSEIL PAROISSIAL DE PASTORALE DE SAINT-GEORGES

Ce qu'il est

Un organisme regroupant des laïcs et des religieux (ses) de la paroisse qui, avec les pasteurs, travaillent ensemble à bâtir une communauté chrétienne vivante. Par la réflexion, l'animation, la planification et la coordination de l'action, le CPP est le lieu de l'articulation des ministères ou services nécessaires à la croissance de la communauté chrétienne vivant en paroisse. Il doit être attentif aux besoins des fidèles et rechercher au sein de la communauté les moyens d'y répondre adéquatement.

Historique

Les Conseils paroissiaux de pastorale ont pris naissance officiellement lors de la Grande Mission diocésaine (1969), au moment où le Concile Vatican II proclamait sa volonté de rendre plus intense l'activité apostolique du Peuple de Dieu en se tournant avec une grande attention vers les chrétiens laïcs pour leur rappeler leur rôle propre et absolument nécessaire dans la mission de l'Église.

Membres du Conseil paroissial de Saint-Georges depuis son origine

Présidents : l'abbé Joseph Denis, curé (1969-1980); M. l'abbé Charles Cloutier, curé (1980-)

Co-présidents : M. Gérard Larochelle (1970-1972 et 1973-1974), M. Benoit Fecteau (1972-1973), Paulo Pépin (1974-1976), M. Marcel Blais (1976-1979), M. Denis Rousseau (1979-1984), Mme Luthgarde Turcotte (1984-).

Membres : M. Romuald Rodrigue, Mme Murielle Labbé, Mme Henri-Louis Veilleux, M. Jean-Denis Poulin, M. Adolphe Quirion, M. Roger Vaillancourt, M. Louisda Fecteau, Mme Rodolphe Poulin, Mme Henri-Paul Champagne, Mme Florent Champagne, Mlle Lise Deblois, Frère Fernand Rivest, Sœur Béatrice Parent, Sœur Monique Ruel, Sœur Yvette Proulx, Mme Benoit Roy, Mme Benoit Fecteau, M. Benoit Turcotte, M. Léopold Turcotte, M. Martin Morin, Frère Donald Joyal, Sœur Marguerite Larivière, Mlle Marie-Claude Veilleux, Mlle Lise Thibodeau, Sœur Fabiola Robitaille, Sœur Marguerite M. Rousseau, M. Jacques Pomerleau, M. Julien Roy, Mme Micheline Roy, Mlle Yvette Veilleux, M. Emmanuel Morin, M. et Mme Jules Poulin, M. Guy Poirier, Mlle Linda Morin, M. Régis Bolduc, M. et Mme Gilles Poulin, M. Jean Maheux, Mlle Diane Bouffard, Sœur Pierrette Pinel, Mlle Monique Cliche, M. Richard Lantagne, M. Pierre Fecteau, M. Valier Caron, Sœur Alice Pomerleau, M. Réjean Roy, Mme Nicole Roy, M. et Mme Bruno Fournier, M. et Mme Marcel Blais, Mme Charlotte Dupuis, Mme Antonio Bégin, M. et Mme Noël Veilleux, Mlle Diane Drouin, Mlle Hélène Bouffard, M. Denis Rousseau, Mme Pierrette Rousseau, Abbé Gérard Sylvain, Abbé Roger Vachon, M. Thérèse Fortin, M. et Mme Henri-Louis Leclerc, Mme Jacqueline Tremblay, Mlle Lucie Lapointe, M. Gilles Bisson (ex-stagiaire), Mme Colombe Turcotte, M. Henri Turcotte, Mme Françoise Rousseau, M. Émilien Rousseau, Abbé André Poulin, M. Martin Laflamme (ex-stagiaire), Mme Lisette Rancourt, M. Yves Rancourt, Mme Ginette Veilleux, M. Serge Lavoie (stagiaire), Mme Luthgarde Turcotte, Mme Nicole Voyer, M. Claude Voyer, Mme Rolande Fecteau, M. Marcel Fecteau.

Activités et réalisations du CPP

1970-1971 : Priorité à la liturgie et aux loisirs; renouveau de la messe paroissiale; participation des fidèles à l'animation et aux lectures; implication des mouvements

- paroissiaux; étude sur l'école confessionnelle; renouveau catéchistique au primaire; pastorale des loisirs; projet piscine-terrain de jeu, gymnase; assainissement des loisirs commercialisés.
- 1971-1972: Priorité aux jeunes travailleurs, à la pastorale familiale et à l'éducation de la foi. Valorisation des mouvements chrétiens d'aujourd'hui, Femmes chrétiennes et service de préparation au mariage; carte familiale; regroupement des Commissions scolaires locales; cours sur l'alcoolisme et Rallye Tiers-Monde.
- 1972-1973: Priorité aux jeunes adultes de 18-35 ans; évaluation prospective en pastorale paroissiale; étude des conflits.
- 1973-1974: Priorité à l'éducation de la foi et aide aux démunis et à la famille; réunion avec tous les représentants des mouvements paroissiaux; préoccupation des projets Avent et Carême et Noël du partage; cours SOF & SPM; catéchèse aux adultes; équipes de foyers réunissant mères et filles pour discuter autour de sujets d'actualité; préparation de l'année sainte.
- 1974-1975: Thème proposé: Évangélisation; au moyen d'un questionnaire-sondage on recherche les opinions pour déceler les problèmes paroissiaux.
- 1975-1976: Thème: DÉFI 76... Ensemble ça marche; transformer notre milieu par une connaissance renouvelée de Jésus Christ et une participation adulte et responsable; sessions d'animation pour les CPP... Pour une Église vivante, un Conseil de pastorale responsable.
- 1976-1977: Thème: Bâtir une Église vivante.
- 1977-1978: Thème: J'épaule mon frère pour unifier le Peuple de Dieu en une grande communauté d'amour et de foi.
- 1978-1979: Thème: Église en marche... un trésor à découvrir; chaque membre a besoin de l'Église et est convaincu que l'Église a besoin de lui.
- 1979-1980: Thème: Une communauté chrétienne qui s'engage... un chrétien c'est un autre Christ.
- 1980-1981: Thème: Église en marche... co-responsabilité, analyse des besoins des couples; travail à l'unification des mouvements en demeurant à leur écoute; préoccupation des handicapés, formation doctrinale sur l'apostolat des laïcs. Arrivée de notre nouveau curé.

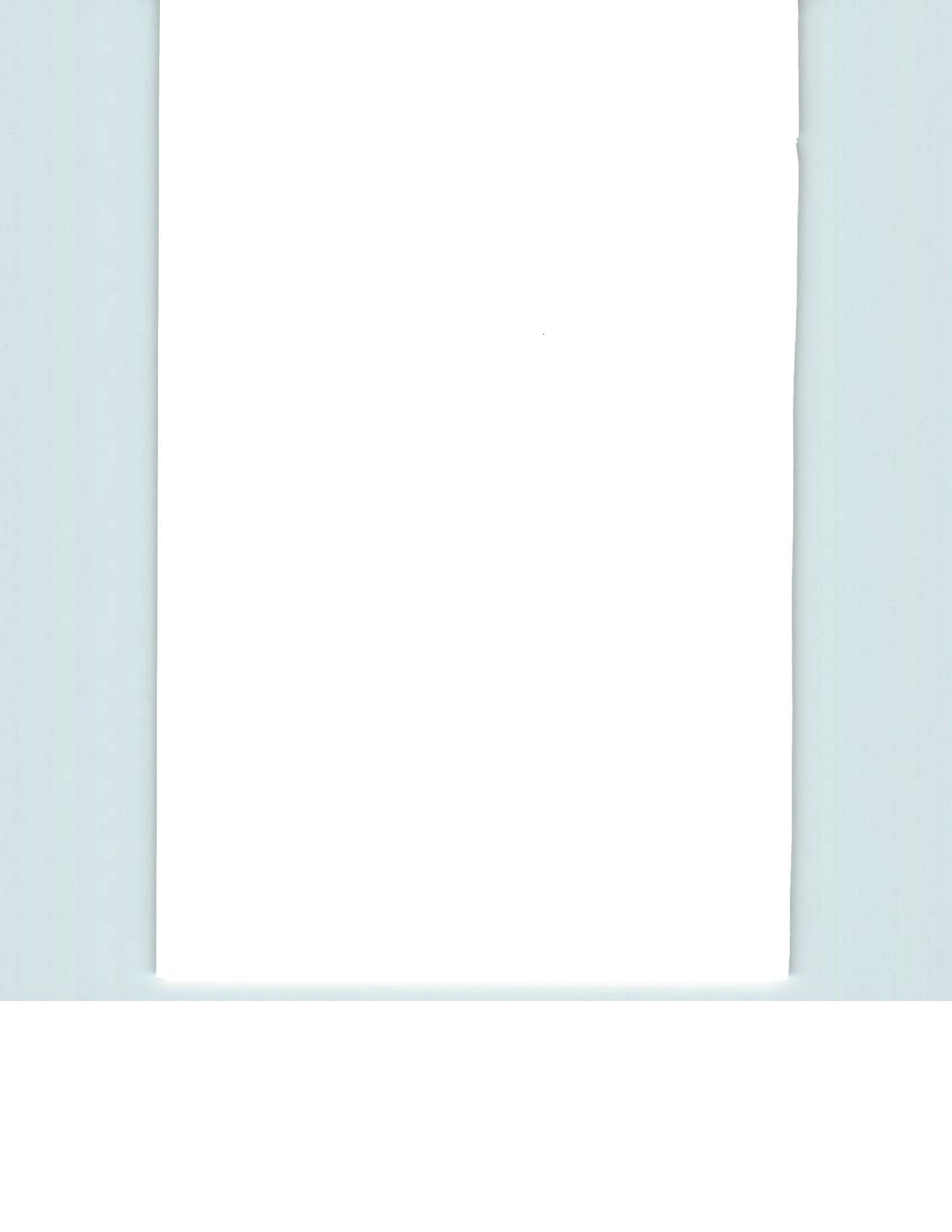
- 1981-1982: Thème: Une paroisse en santé; tous responsables en Église de la promotion de la famille vivante dans le monde d'aujourd'hui.
- 1982-1983: On reprend et approfondit le thème sur la famille; notre action se concentre davantage autour de la GRANDE MISSION paroissiale: un projet qui veut répondre aux besoins actuels d'une communauté chrétienne; ce projet est dirigé par les Pères Rédemptoristes. Il a pour souci particulier de rejoindre les non-pratiquants, les marginaux, les petits et les pauvres; il vise à aller rejoindre les paroissiens dans leurs foyers en formant des équipes avec les familles d'un même quartier.
Ce fut un défi à relever et le CPP a eu la joie de réussir, en moins de trois semaines, à rallier la communauté paroissiale autour de la Parole de Dieu avec les rencontres MEDEAC.
- 1983-1984: Nous abordons le grand thème triennal du Diocèse: « Rassemblés dans la foi pour intensifier les regroupements de chrétiens en communautés vivantes. » Le défi: transmettre la foi et favoriser la justice sociale; nous nous affairons à connaître les mouvements paroissiaux qui se définissent et partagent leur vécu avec la communauté chrétienne. Le rapport Justice et Foi nous décrit bien les résultats de cette entreprise.
- 1984-1985: Nous poursuivons le même thème par un agir qui nous invite à rechercher les forces et les faiblesses de nos groupes respectifs afin d'en arriver à poser des gestes constructifs; l'année débute par une grande exposition de tous les mouvements actifs dans la paroisse. Suite à ce ralliement paroissial, une consigne se dégage: « Par une présence qui interpelle et par les fruits de l'Esprit, nous apportons une meilleure communication et partant, une meilleure qualité de vie. »

Conclusion

Après ces quinze années d'existence, riches en recherches et en expériences, notre CPP a grandi et pris conscience du rôle apostolique qui lui est dévolu. Il a voulu se faire attentif à la vie qui

circule dans l'Église universelle, diocésaine et paroissiale. Il s'est appliqué à accueillir les demandes de collaboration qui lui parviennent et à répondre aux priorités pastorales diocésaines dont la paroisse est le lieu privilégié d'application ou de réalisation.







LES SŒURS DU BON-PASTEUR À SAINT-GEORGES

Depuis 1881, les Sœurs du Bon-Pasteur se dévouent à Saint-Georges. Le Couvent baigne à l'ombre du clocher paroissial..

« M. l'abbé Bernier, alors curé de cette paroisse, secondé par le bon vouloir de ses paroissiens, lance un appel au Bon-Pasteur de Québec. Alors, dix religieuses viennent alimenter un centre d'éducation qui se poursuit encore aujourd'hui avec des religieuses engagées dans l'enseignement public, tant au niveau secondaire que primaire.

L'École Bon-Pasteur occupe actuellement les locaux du couvent centenaire où une quarantaine d'handicapés majeurs de treize à vingt et un ans reçoivent un enseignement qui favorise leur intégration sociale.

La Résidence du Bon-Pasteur est un Pavillon d'hébergement (1943) rattaché au Foyer incorporé de Saint-Georges ouest où nous accueillons des personnes retraitées autonomes et des sessionnistes qui viennent, à l'occasion, se ressourcer. L'Éducation aux adultes dispense des sessions de perfectionnement en relations humaines. Cette pédagogie PRH permet une croissance personnelle par des rencontres de groupes et l'accompagnement individuel. De plus, les portes de notre maison sont ouvertes à plusieurs mouvements paroissiaux : Comité paroissial de pastorale, les Cursillis, Seréna, la Légion de Marie, le Comité missionnaire, le Comité de liturgie, le bureau de la Saint-Vincent de Paul et d'autres organismes civils et religieux.

Les Religieuses du Bon-Pasteur s'activent dans différents secteurs de la pastorale, soit comme secrétaire du CPP ou encore comme participantes à l'animation liturgique.

En 1977, un groupe de religieuses du Bon-Pasteur s'installe au presbytère de Saint-Philibert pour assurer le service de pastorale de cette paroisse. En septembre 1981, la paroisse de Saint-René accueille deux religieuses au presbytère, pour un même service de pastorale.

Au Pavillon Notre-Dame du Centre hospitalier régional de Beauce, une de nos religieuses infirmières s'exerce à communiquer amour et bonté dans une disponibilité faite d'attention discrète et de sollicitude auprès des malades.

Depuis des années, au Couvent de Saint-Georges, l'enseignement musical se poursuit.

En bref, les Sœurs du Bon-Pasteur continuent d'assumer dans le milieu beauceron une Mission au service de l'Évangile et de l'Église. Selon leur charisme communautaire, elles communiquent Amour et Bonté comme Dieu le veut pour signifier aux hommes et aux femmes de notre temps que Dieu est Père et que nous sommes tous frères en Jésus Christ. »¹

L'ancienneté et l'éventail des services offerts par les Sœurs du Bon-Pasteur méritent une lecture « poussée » de leurs archives. Ce retour en arrière (tournant du XIX^e siècle) de l'histoire de Saint-Georges, nous permettra de lire :

- une mince partie de **la correspondance d'un curé de Saint-Georges**, souvent oublié, l'abbé Bernier.
- l'instruction et l'éducation structurées chez nous.
- le bénévolat de nos pionniers pour une bonne cause.
- la construction du couvent et du petit collège.
- reconstruction du couvent.
- les mœurs de l'époque (constructeurs, curés, argent, éléments naturels...)

Lisons plutôt Sœur Jacqueline Dionne, s.c.i.m., qui concluait sa recherche ainsi :

« Ce retour à la petite histoire du couvent de Saint-Georges, à cette tranche importante de la vie paroissiale d'alors, prouve que l'Église de ce temps avait son mot à dire à la génération actuelle.

Oubliés dans les archives, ces témoins méritants du passé, prêtres, religieux et paroissiens ont eu l'occasion de reprendre la parole, par l'évocation de leurs actions glorieuses ou de leurs écrits émouvants.

1. Entre nous, janvier 1985.

Leur discours fort éloquent explique à la communauté chrétienne d'aujourd'hui que toute réalisation exige une dose d'énergie et de constance qui soit à la hauteur de l'idéal poursuivi.»

Pourrait-on rajouter que ces souvenirs de notre histoire collective georgienne ont réussi à venir jusqu'à nous, 104 ans après, grâce à des archives très bien conservées... et mises à jour pour le bénéfice de toute une population.

Feuilletons cette synthèse, leçons du passé...

1. La correspondance du curé Bernard Bernier

A. Initiative en vue d'une éducation plus poussée à Saint-Georges

1. Démarches préliminaires

La correspondance de ce curé remarquable qu'était l'abbé Bernard Bernier nous renseigne sur son vrai talent d'administrateur. Prudent, déjà expérimenté dans la fondation de la nouvelle paroisse et des écoles en 1873, à Saint-Narcisse, le brave curé Bernier s'informe, dès le 14 mars 1879, des revenus du couvent de Saint-Sylvestre. Il veut savoir si le couvent qu'il a l'intention de fonder à Saint-Georges pourrait se financer seulement avec la pension des élèves et les revenus des classes. Car il ne prévoit pas recevoir de rentes viagères ou d'héritages, comme ce fut le cas au pensionnat de Saint-Sylvestre.

Veuillez me pardonner la liberté que je prends de vous demander ces informations. Nous désirerions avoir ici une maison qui enseignât aux garçons et aux filles et je désirerais pouvoir donner aux souscripteurs de cette bonne œuvre des renseignements sûrs et pratiques pour ne point les tromper dans leur attente en supposant que nous pourrions réussir dans notre projet.²

Par le retour du courrier, la Supérieure de Saint-Sylvestre assure qu'un couvent qui commence sans dettes peut se maintenir avec le salaire alloué par les commissaires, l'allocation gouvernementale de soixante-dix dollars par année, à condition que le couvent compte entre quinze et vingt pensionnaires.

La décision de fonder le couvent est prise et le 12 août 1879, le curé Bernier envoie à la maison-mère du Bon-Pasteur de Québec,

2. CBB, lettre à Sœur Marie-de-Bon-Secours, datée du 14 mars 1879.

le plan de la façade et un aperçu des quatre étages de l'édifice projeté, afin que les Sœurs présentent l'esquisse à l'architecte David Ouellet, de Québec. Mère Ste-Croix répond au curé Bernier que son plan est préférable à celui de la communauté, et surtout « plus joli ».

L'architecte David Ouellet a présenté les plans du couvent à Monseigneur l'archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau. Ce dernier a suggéré une correction aux galeries et fait la remarque que la future bâtisse est trop riche. Mais l'architecte n'est pas de cet avis et affirme, au contraire, que le tout est bien modeste et que simplifier davantage équivaldrait à supprimer ce qui est de stricte rigueur.

Monsieur David Ouellet est allé ensuite rencontrer les Sœurs, à la maison-mère du Bon-Pasteur, au sujet des divisions de la maison.

J'ai enfin vu les Sœurs hier, et je vous assure qu'elles s'y entendent en fait de divisions, elles savent comment utiliser une bâtisse.³

Après avoir suggéré au curé Bernard Bernier de faire fabriquer 176 000 briques, l'architecte conseille d'en ajouter dix milles. Puis, il fait les calculs pour le bois nécessaire pour le futur couvent. Cette énumération couvre plusieurs pages de papier grand format.

Pour se procurer une telle quantité de bois, le curé Bernier avait adressé une demande au Département des terres de la Couronne, dans le but d'obtenir un permis de coupe gratuite. Le Département accorde l'autorisation, mais à certaines conditions.

... que ce ne soit pas votre entrepreneur qui bénéficie de ce privilège. Vous devez aussi donner des instructions à votre contracteur de voir à ce que les personnes employées à la coupe de ces bois, n'empiètent point sur les terres vendues ou concédées, ou déjà sous licences comme limites à bois, mais qu'elles se bornent à couper sur les terres vacantes de la Couronne.⁴

Un comité de bénévoles fut formé par le curé Bernier pour recueillir les souscriptions des paroissiens, à qui l'on accordait trois ans pour acquitter leur promesse.

Au moyen d'une lettre de remerciements composée de la même écriture soignée, on peut attribuer la liste des souscripteurs

3. CBB, Lettre de l'architecte David Ouellet, datée du 27 novembre 1879.

4. CBB, Lettre du Département des Terres de la Couronne, Bois et Forêts, Québec, 11 novembre 1879.

ci-dessous à monsieur Joseph Thibodeau, fils. En y jetant un coup d'œil, on se rend compte que la plupart des paroissiens promettaient de donner des matériaux et des journées d'ouvrage. Le système des corvées était très populaire, à cette époque.

Vital Piquet		4 jours de travail	
Bernard Morin	4 morceaux	4 long.	7 x 7.
St. Moyn	1 "	4 "	7 x 7.
Joseph Roy	1 "	4 "	7 x 7.
Antoine Lalonde	1 "	4 "	7 x 7.
Armand Poirier	1 "	4 "	7 x 7.
Alfred Poirier	10 billets	épinette	
Oliver Lacombe	2 morceaux	équerres	
Armand Lacombe	10 billets	épinette	
David Poirier (jeune)	Ouvrage en fer		
Armand Gilbert	10 billets	épinette	
Edmond Moyn	10 billets	épinette	
Napoléon Piquet	15 morceaux	de cidre demi	

2. La mise en chantier

Il fallait au curé-bâtitseur de l'argent sonnante pour commencer son entreprise. Le curé Bernier explique son problème de liquidité à la Supérieure générale du Bon-Pasteur.

Pour organiser un chantier de briques, faire préparer le bois de charpente, de sciage et autres, j'aurais besoin de quatre à cinq cents piastres, d'ici au printemps. Les souscripteurs me donneront peu d'argent d'ici à ce temps, d'ici même à quinze mois. Cependant, la saison presse pour ces travaux préparatoires. Le Séminaire de Québec est disposé à nous avancer de l'argent à 6%, et exige naturellement une caution, une propriété valable à l'hypothèque.

Si vous pouviez me trouver cette caution pour offrir cette sûreté de forme au Séminaire, je serais à l'aise dans mon entreprise. Car j'ai bien confiance que ma souscription aura augmenté au lieu de diminuer, au bout de trois ans.⁵

Mère Ste-Croix répond que la communauté, étant déjà fortement hypothéquée, a éprouvé beaucoup de difficulté à effectuer

5. CBB, Lettre à Mère Ste-Croix, datée du 19 novembre 1879.

Edmond P. Bégin	100 m. adriens de 2 p. (1 p. 1/2)	fourni par lui-même
Olyvier Bégin	50 épinette	à prendre en la terre
André Paulin	20 billets épinette	" " "
Gaspard Paulin	" " "	" " "
John Gagné	" " "	chargé par lui-même
Joseph Morin	15 billets épinette	" " "
Henri Rodrigue	3 billets pin, 4 " épinette, 10 billets Sapin,	chargé par lui-même
Thomas Gendron	5 morceaux cèdre	à prendre en la terre
Joseph Lapointe	25 planches de pin,	" " "
Sylvain Caron	2 morceaux de cèdre, 10 billets de Sapin,	chargé par lui-même
Antoine P. Roy	10 billets de pin,	chargé par lui-même
André Paulin	25 morceaux de charpente	" " "
André Paulin	" " "	5 jours de travail
Émile Paulin	" " "	10 jours de travail
Vital Lapointe	5 lambourdes cèdre	chargé par lui-même
Gaspard Roy	5 billets épinette	à prendre chez Orléans
Thomas Gendron	10 billets épinette	fourni par lui-même
Joseph Morin	30 billets Sapin,	chargé au moulin
Vital Paulin	15 billets Sapin,	" " "
Charles Caron	10 " épinette	à prendre chez Orléans
Julien Gagné	10 " pin,	à prendre chez Orléans
Henri Rodrigue	10 " Sapin,	chargé par lui-même
Émile Paulin	20 morceaux de bois de cèdre	" " "
Blaise Blais	14 morceaux de 20 p. 6 x 10	" " "
Antoine Caron	3 lambourdes, cèdre, 10 billets épinette	" " "
Henri Rodrigue	20 billets	à prendre chez Orléans
Thomas Gendron	10 " "	" " "
Joseph Lapointe	10 planches	chargé par lui-même
Émile Paulin	3 billets pin	" " "
Thomas Gendron	5 morceaux épinette	" " "
John Bégin	20 billets Sapin	" " "
Émile Paulin	6 jours de travail et 4 morceaux épinette	fourni par lui-même

des emprunts. Pour le moment, la Supérieure générale ne peut rien promettre, quant à la construction du couvent de Saint-Georges, mais elle cherchera un moyen d'aider le curé Bernier dans ses finances.

Le secours monétaire est venu et le chantier est mis en marche, tel que prévu. La correspondance reprend l'été suivant, après les cérémonies de la pierre angulaire du couvent. Non sans une pointe d'humour, le curé Bernier affirme que de grands « discours » ont été prononcés à cette occasion, l'un par la jeune Amazélie Poulin et l'autre, par Philéas Fortin, du côté des garçons.

De l'éloquence, il y en avait à flots... Pour nous autres, cette cérémonie nous a paru belle. Le marteau a frappé assez pour couvrir cette pierre de la jolie somme de \$90.00. Merci donc, encore une fois, Révérende Sœur! Sans votre éloquente adresse, les émotions seraient restées en dedans, et les piastres aussi!⁶

Les archives du Bon-Pasteur conservent le document contenu dans la première pierre angulaire. On y reconnaît l'écriture du premier marguillier, Joseph Thibodeau, fils. Après avoir été retirés des décombres de l'incendie du couvent en 1923, ces précieux feuillets, tout brunis par la chaleur du brasier, furent remis à notre communauté. En voici le contenu, en entier.

(Sur le premier feuillet)

La pierre angulaire de ce couvent a été bénie le 10 juillet 1880, par Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, dans le cours de sa visite épiscopale. La collecte à l'occasion de cette bénédiction a donné \$90.00, pour servir à la construction de cet édifice. Cette maison a été construite par souscriptions volontaires, le montant souscrit à cette date était \$4,000.00.

Ce sont les dames du Bon-Pasteur qui se sont chargées de la direction de cette maison. Elles devront donner l'instruction aux garçons jusqu'à l'âge de 14 ans et aux filles, tout leur cours complet.

Le curé de la paroisse de Saint-Georges, alors, était le Rd Bernard Bernier, ptre, son vicaire, le Rd Édouard-Arthur Roy, ptre. Le maire de la paroisse, Mr David Poulin, forgeron. Les marguilliers de l'œuvre étaient: MM. Joseph Thibodeau, Jean Veilleux, Olivier Morin. Les commissaires d'écoles étaient: Raphaël Paquet, Jean Morin, Georges Rodrigue, Philémon Poulin et Elzéar Giguère. L'Honorable Théodore Robitaille était le Lieutenant-gouverneur de la Province, et le Marquis de Lorne, Gouverneur-général de toute la Confédération.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

A. M. D. G.

13 juillet 1880

6. CBB, Lettre à Mère St-Vincent de Paul, dépositaire générale, et datée du 15 juillet 1880.

(Sur le deuxième feuillet)

À la bénédiction de la première pierre du couvent, deux adresses furent présentées à Mgr l'archevêque, une par Mlle Amazélie Poulin, au nom des petites filles, et une autre, par Philéas Fortin, au nom des petits garçons.

Les membres du clergé présents furent : Mgr l'Archevêque E.-A. Taschereau, le Rd Père Saché (Louis), de la Société de Jésus, le Rd Messire Campeau, ancien curé de Saint-Georges, Mr Ernest Hudon, Mr Plaisance, Mr le curé Bernard Bernier, Mr le vicaire E. Roy.

Les travaux de la maçonnerie étaient conduits par Mr Georges Bocage, fils ; les autres maçons et employés étaient : MM. Alfred Thibodeau, Octave Drouin, William Fricault, Ulric Marcotte, Joseph Picher, Olivier Pépin, Henry Carpentier, Olivier Poulin, Thomas Maheu, François Duchesneau, Georges Poulin, Joseph Bolduc, David Roy.

La briqueterie était conduite par Mr Joseph Morin, et ses hommes pour lui aider à le faire étaient : Moïse Poulin, Joseph Boutin, Charles Poulin, Joseph Pâquet, Philémon Poulin, Sévère Bolduc, Georges Beaudoin, Joseph Bolduc, Georges Deblois, Joseph Rancourt, Louis Dubord, Joseph Poulin.

Le pape régnant était Léon XIII ; la reine Victoria gouvernait sur le trône impérial de l'Angleterre, dans la 42^e année de son règne.

Que Dieu veuille bénir cette œuvre ! Que St Joseph soit son protecteur, dans sa prospérité temporelle, et que la Sainte Vierge convertisse en autant d'anges pour le Ciel les enfants qui passeront par cette sainte maison !

Fait à Saint-Georges de la Beauce
le 13^e jour de juillet 1880

À l'invitation du curé Bernard Bernier, qui avait lui-même demandé l'autorisation à monseigneur l'archevêque E.-A. Taschereau pour cette sortie de leur monastère, les Sœurs du Bon-Pasteur se rendent visiter les travaux du couvent, à la fin d'août 1880. Les voitures de Saint-Georges vont chercher et reconduire les visiteuses à Saint-Joseph. La voie ferrée ne se rendra à Saint-Georges que le 17 décembre 1906, comme les Sœurs le notèrent dans leurs annales à cette date.

Le 17 décembre 1906

Événement bien digne d'être inscrit dans nos annales : le chemin de fer se rend aujourd'hui, pour la première fois, à Saint-Georges. Nous jubilons à la pensée d'être si près pour nos voyages ; il sera si agréable

de ne partir du Couvent qu'à 9 h le matin, au lieu de 6½ h, et d'arriver à 6 h le soir, au lieu de 8½ h. Deo gratias!

3. *Période difficile*

Le curé Bernard Bernier éprouve certaines contrariétés, car le ton devient plus vif et manifeste quelque peu d'impatience. On peut facilement lire entre les lignes, dans cet extrait.

Saint-Georges, 16 septembre 1880.

*Révérènde Sr St Vincent de Paul,
Bon-Pasteur, Québec.*

Révérènde Sœur,

Si votre ouvrier est encore disposé à monter travailler ici à 3.6 ou 4 par jour, qu'il monte, et au plus vite, si possible. Les pensions sont de \$8.00 à \$9.00 par mois.

Si votre homme connaît quelques bons ouvriers (pas des cabochons) qu'il nous en donne information, nous les ferons monter. Que ces braves gens-là comprennent que ce n'est pas moi qui les engage, mais Mr C. Dion, conducteur des travaux. C'est à ce monsieur qu'ils auront à rendre compte de leur travail comme de leur temps.

.....

.....

Bien respectueusement vôtre,

Bernard BERNIER, ptre.

En plus de la pénurie d'ouvriers habiles, le curé Bernier devait régler la question des Assurances du couvent, dont l'extérieur était terminé. À l'automne 1880, le curé-bâtitseur demande aux Sœurs de bien vouloir signer les deux contrats de donation par la Fabrique, du terrain et de la bâtisse. Comme le curé doit de nouveau emprunter deux mille piastres, l'hypothèque pourrait être garantie par les Sœurs, qui deviendront propriétaires.

J'aurais voulu attendre au printemps pour régler la transmission des titres de propriété aux Dames religieuses, mais les Assurances de l'édifice et mon emprunt me forcent à agir immédiatement.

C'est vrai, Révérende Sœur, qu'il y aura des dettes et de la gêne pour commencer; mais s'il y avait impossibilité de faire honneur aux rentes et aux autres affaires onéreuses, je vous le dirais sincèrement. C'est une œuvre de Dieu qui fera son chemin. Ce n'est toujours pas pour mes beaux yeux ni pour remplir ma bourse que je me suis imposé de pareils travaux. J'ai cru voir l'œuvre de la Providence dans les débuts de cette œuvre et j'espère qu'elle ne nous fera pas défaut.⁷

Le reste de l'automne se passe en pourparlers ardu, car le couvent coûte plus cher que prévu. Le curé Bernier se rend compte qu'il lui faudra emprunter trois mille piastres.

Le curé explique son cas à monseigneur Charles-Félix Cazeau, vicaire général du diocèse de Québec et en même temps, aumônier de la maison-mère du Bon-Pasteur. D'après le bilan présenté dans la lettre, les dépenses se chiffrent à \$9,000.00, et les revenus annuels du couvent seraient d'au moins \$500.00.

Le curé Bernier, quoique gêné par les questions d'argent, recommande à Monseigneur le grand vicaire C.-F. Cazeau de ne parler de cette difficulté qu'aux personnes concernées... Il prie aussi monseigneur Cazeau de présenter le bilan du couvent à monseigneur l'archevêque E.-A. Taschereau, afin que ce dernier obtienne du Bureau de l'Instruction publique une allocation aussi élevée que possible, en faveur du nouveau couvent de Saint-Georges.

Finalement, les membres du Chapitre de la communauté du Bon-Pasteur autorisent l'emprunt de la somme nécessaire à la finition des travaux. En cette circonstance, comme toujours, les Sœurs se confient en la Providence et son grand auxiliaire, le curé Bernier.

Nous désirerions qu'un montant d'au moins deux cents piastres soit réservé sur l'emprunt des trois mille, pour pouvoir nous procurer à plus bas prix des fournitures indispensables, à l'ouverture du couvent. Nous avons déjà fait l'expérience qu'avec un peu d'argent comptant, nous pouvons obtenir des aubaines sur nos achats.⁸

Mais le prêteur pressenti, un certain S. Roy, exige bien des formalités avant de fournir la somme promise. Le curé Bernier se voit donc dans l'obligation de demander à la Fabrique un emprunt

7. CBB, Lettre à Mère Ste-Croix (Louise Vander-Hayden), Supérieure générale, et datée du 24 novembre 1880.

8. CBB, Lettre de Mère Ste-Croix, Supérieure générale, datée du 15 décembre 1880.

à court terme pour continuer ses travaux. Les paroissiens finissent par entériner la décision déjà accordée par le conseil de Fabrique, au cours d'une assemblée que le curé qualifie « d'orageuse ». Mais le pasteur n'est pas trop surpris des réactions, car il connaît les « Beauçois »... Le climat ne tarde pas à redevenir plus serein.

Enfin, les choses ont une bonne couleur; je n'entends plus parler de rien. Et tout le monde dit partout: « Nous avons bien hâte que les Sœurs soient arrivées! » Je pense qu'il y aura des pensionnaires, peut-être plus qu'on ne pourra en recevoir.⁹

L'argent fond comme neige au soleil et le curé Bernier craint d'être obligé d'utiliser toute la somme de \$3,000.00, déposée à la Caisse d'économie, en faveur du couvent de Saint-Georges. Il demande à la Mère Ste-Croix, supérieure générale, d'en avertir la Mère St-Vincent de Paul, dépositaire. Et narquois, il ajoute qu'il aimerait bien voir quels rides vont traverser le front de la Mère dépositaire!

Avant d'entrer en retraite, la Mère St-Vincent de Paul rappelle au curé Bernier son obligation de lui adresser le chèque de deux cents piastres réservé sur l'emprunt, dans le but de payer au comptant les achats de fournitures pour le couvent neuf. Le curé doit donc s'exécuter.

J'avais pourtant espéré qu'elle ne me les demanderait pas. Ses bonnes dispositions de la retraite lui feront « restituer » ce montant, j'en suis sûr! Il faut bien avouer que cela me met à la gêne. Il me faudra laisser, non terminés, des ouvrages qui me paraissent bien nécessaires.¹⁰

4. *Le pensionnat des garçons*

Plusieurs parents des élèves désirent placer leurs jeunes garçons au pensionnat. Comme alternative, le curé Bernier les logera dans une maison voisine, mais il faut une surveillante. Le curé demande alors qu'une tertiaire¹¹ prenne en charge le groupe des garçonnetts pensionnaires. Le curé propose en échange deux

9. CBB, Lettre à Mère St-Vincent de Paul, du 22 mars 1881.

10. *Id.* Lettre datée du 21 juillet 1881, à Mère Ste-Croix, Supérieure générale.

11. C'est ainsi qu'on désignait les jeunes filles qui faisaient le vœu de chasteté et de stabilité au Bon-Pasteur, et dont l'emploi principal était d'effectuer les courses et les travaux manuels. Leur règlement était inspiré de celui du Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

jeunes filles, peu fortunées, qui désirent fortement entrer dans une communauté religieuse.

Ainsi, pour une tertiaire, disons que je vous donnerai en échange deux aspirantes. N'est-ce pas que c'est un beau plan, que ce sera un bon arrangement pour les deux partis intéressés ?¹²

Dans sa réponse, la Supérieure générale regrette que les tertiaires du Bon-Pasteur ne soient pas plus nombreuses et suggère que le curé Bernier s'assure les services d'une dame de confiance comme surveillante au pensionnat des garçons.

De prime abord, le curé Bernier n'accepte pas cette solution, car une dame de la paroisse n'aura certes pas le prestige d'une personne portant l'habit religieux. C'est tout de même une demoiselle Croteau qui accepte de prendre en charge le petit groupe de garçonnetts qu'on loge dans une maison voisine du nouveau couvent.

5. *Construction du Petit collègue*

Dès le début du printemps 1882, le curé Bernier reprend la plume pour demander à monseigneur l'archevêque E.-A. Taschereau la permission de construire une maison auprès du couvent de Saint-Georges, pour le bénéfice de l'enseignement aux petits garçons.

Cette maison serait en bois, de 45 × 35 pieds, et le coût probable de construction, entre \$1,500.00 et \$2,000.00 piastres.¹³

La pension étant fixée à \$5.50 par mois, le bilan présenté par le curé Bernier à son Archevêque permet d'espérer un excédent de revenus annuels de \$600.00. Monseigneur E.-A. Taschereau répond au bas de la lettre, le 4 mars 1882, que si les calculs de monsieur le curé sont bien fondés, il est disposé à approuver le projet.

B. *Rapports du curé Bernier avec certains intervenants*

1. *L'architecte David Ouellet*

Nous avons vu plus haut que l'architecte David Ouellet avait tracé les plans du couvent de Saint-Georges. Il s'est établi des

12. CBB, Lettre datée du 6 septembre 1881, à Mère Ste-Croix, Supérieure générale.

13. CBB, Lettre à Mgr l'Archevêque E.-A. Taschereau, datée du 2 mars 1882.

rapports de confiance et l'architecte demande au curé Bernier une lettre de recommandation.

Ce certificat est pour annexer à une requête que je prépare pour présenter à l'Honorable ministre des Travaux publics pour avoir la charge d'architecte du gouvernement fédéral dans le district de Québec, laquelle est vacante depuis quinze jours. Cette charge est très avantageuse, d'autant qu'elle ne nuit en rien à mon état actuel d'architecte pour la construction d'édifices religieux.¹⁴

Une fois le couvent terminé, le curé Bernier demande, à son tour, une faveur à son ami, l'architecte David Ouellet, celle de lui signer une quittance pour la balance des honoraires qui lui sont dus par les Sœurs du couvent de Saint-Georges. L'architecte répond que, pour ses moyens, c'est un peu fort. Il vient de subir lui-même des pertes considérables lors de l'incendie du faubourg Saint-Jean, et qu'il ne peut faire davantage pour le moment.

Cependant, je veux être le dernier à être payé et si, dans le temps, mes moyens me le permettent, je ferai quelque chose pour votre maison, mais ce sera purement en votre considération, car pour les Sœurs, je ne puis trop en avoir.¹⁵

David Ouellet se plaint, en définitive, que d'autres architectes aient été préférés à lui, quand il s'était agi d'ouvrages plus considérables et mieux rémunérés. Mais le bon voisinage reprend avec les Sœurs, et l'architecte, un instant déprimé, accepte encore, à plusieurs reprises, d'autres contrats de la communauté. Mentionnons le nouveau couvent de Fraserville en 1886, l'agrandissement de l'Hospice de la Miséricorde en 1888, puis les couvents de Matane et de Sainte-Foy.

2. *Les curés avoisinants*

Pour la bénédiction du couvent, le premier dimanche d'octobre 1881, le curé Bernier avait invité ses confrères des paroisses avoisinantes et certains notables pour cette cérémonie solennelle.

Pour sa part, le curé J.-Nérée Gingras de Saint-Gervais, écrit qu'il aurait été heureux d'assister au couronnement des travaux de son confrère de Saint-Georges, mais qu'il est dans l'impossibilité de s'y rendre.

14. *Id.* Lettre de David Ouellet, datée du 14 janvier 1880.

15. CBB, Lettre de l'architecte David Ouellet, datée du 6 février 1882.

Quant au curé de Saint-Sylvestre, l'abbé James Neville, il remercie le curé Bernier de s'être souvenu de lui, au « milieu de sa bourgeoisie aux jarrets noirs », mais il s'excuse de ne pouvoir assister à la bénédiction du couvent de Saint-Georges.

Une lettre de Sœur Ste-Gertrude (O'Brien) demande si les inscriptions à graver sur la cloche du couvent seront en français ou en latin.

Les mérites que s'attribue la cloche de l'église sont bien supérieurs à ceux de la cloche du couvent. Aimez-vous autant que la nôtre, appelée à rendre moins de services à l'humanité, ne parle que pour témoigner les louanges du Seigneur ? « Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi ? »¹⁶

Monsieur le curé Bernier était sans doute un conseiller apprécié. Voilà pourquoi l'abbé J.-Aimé Rainville, curé de Saint-Vallier, s'informe avec soin auprès de lui, s'il a eu connaissance des murmures contre les Sœurs du Bon-Pasteur, car un marchand beauceron, de passage à Saint-Vallier, avait fortement déconseillé aux habitants de cette paroisse d'y établir un couvent, car cela coûtait très cher aux paroissiens.

Comme mes gens sont portés à croire que les curés prennent toujours la défense des religieuses, si cela ne vous contrariait pas trop de faire signer votre réponse par quelques commissaires et le secrétaire-trésorier conjointement avec vous, cela ajouterait à la validité de votre réponse et serait d'un grand secours pour détruire les préjugés contre les couvents.¹⁷

C. Arrangements prévus par le curé Bernier

1. Liste des fournitures et prévisions des contributions

Le curé Bernier était en mesure de renseigner son confrère de Saint-Vallier, car le montant des pensions, la liste des fournitures et les contributions des externes avaient été au cœur de bien des évaluations avec les autorités concernées au Bon-Pasteur.

Mère Ste-Croix avait décidé de diminuer la cotisation des élèves de l'arrondissement de l'église, afin de faciliter la fréquentation du couvent. La Supérieure générale avait joint à sa lettre la liste des effets en nature à fournir par les pensionnaires qui ne pouvaient pas payer en argent.

16. CBB, Lettre de Sœur Ste-Gertrude (O'Brien), s.d.n.l.

17. *Id.* Lettre de l'abbé J.-Aimé Rainville, datée du 16 septembre 1883.

EXTRAIT DU REGISTRE DES ÉLÈVES 1881

Prix de la pension

Pensionnaire fille.....	\$5.00 par mois
garçon.....	\$5.50 par mois
Demi-pensionnaire	\$2.50 par mois
Quart-pensionnaire	\$0.75 par mois
Externe	\$0.25 par mois

*Un élève qui fournit les effets pour tous
les repas doit apporter*

46 lb bœuf à 0.07	\$3.22
40 lb lard à 0.10	\$4.00
10 lb graisse à 0.12.....	\$1.20
30 lb beurre à 0.18.....	\$5.40
20 lb farine à 0.05	\$1.00
6 doz d'œufs à 0.13	\$0.78
1 minot de pois	\$1.20
6 minots de patates.....	\$1.80
pour poisson	\$1.60
2 galls sirop d'érable	\$1.60
2 lb bon thé vert	\$1.00
20 lb sucre à 0.07	\$1.40
6 doz d'oignons	\$0.25
7 lb de riz à 0.05	\$0.35
Éclairage, sel et poivre	\$2.75
Pain fourni par les parents ou 1 quart de farine forte, ou	\$9.00
Chauffage, chaque mois, fille	\$2.50
garçon	\$2.00

Tout élève qui paye \$2.50 fournit 7 cordes de bois franc de 2¼ po.

* * *

Cette longue liste pourrait paraître un peu forte, c'est pourquoi monsieur le curé Bernard Bernier est prié de ne pas la communiquer immédiatement, afin de ne pas effrayer les gens.

Car, en concluant les marchés avec les parents, on peut faire quelques arrangements dans les quantités, compenser les unes par les autres, cela accommode de part et d'autre.¹⁸

18. CBB, Lettre de Mère Ste-Croix, datée du 16 avril 1881.

2. Retour sur les souscriptions

À la fin de l'été 1881, monsieur le curé Bernier résume de sa fine écriture les étapes parcourues depuis les débuts de la construction dont il s'est chargé « seul », aidé de quelques citoyens.

Sept ou huit souscripteurs ont donné de gros montants dépassant plusieurs centaines de piastres chacun, tandis que six autres ont fourni, soit 5, 10 ou 20 piastres. La maison avec ses dettes appartient maintenant aux Sœurs du Bon-Pasteur.

3. Ententes au sujet des cotisations pour le couvent

Trois arrondissements ont demandé à envoyer leurs enfants au couvent, dont celui de l'église. Les contribuables se sont assemblés à ce sujet; ils ont voulu adopter le couvent pour leur maison d'école. Autrement, ils auraient été obligés de se construire une école dans chacun des arrondissements.

Il a été convenu qu'on donnerait aux Dames religieuses le salaire que les contribuables ont coutume de verser aux institutrices, c'est-à-dire la somme de £ 25 ou \$100.00 par année, incluant une vingtaine de piastres pour le bois de chauffage.

Pour rencontrer ce montant, les contribuables n'auront qu'à payer leur cotisation qui a été fixée à 0.50 par enfant, pour l'arrondissement de l'église et à \$1.00, pour les deux autres arrondissements.

Tous les intéressés paraissent très satisfaits. Car auparavant, ils payaient dans ces trois arrondissements, en sus de leur cotisation, une rétribution mensuelle de \$1.00, \$1.50 et même \$2.00 par enfant.

De plus, la Commission scolaire paiera annuellement aux Dames religieuses \$110.00 en deux versements, pour envoyer les enfants au Cours élémentaire. Une fois ce cours terminé, les élèves qui voudront suivre le Cours modèle ou académique, paieront à part, quel que soit leur âge. Cet arrangement est signé pour huit ans.

Comme on peut le constater, monsieur le curé Bernier est au courant de tous les détails, et ajoute que « tous les intéressés paraissent satisfaits ». Cela justifiait amplement les risques de la construction de ce couvent, jugée téméraire et prématurée, selon certains esprits craintifs. Monsieur le curé Bernier et ses collaborateurs avaient vu plus juste. Le nouveau couvent progressa rapidement, dans une région bien décidée à profiter des avantages d'une instruction plus poussée.

II. La suite des rapports du clergé avec le couvent de Saint-Georges

A. Le curé-fondateur — l'abbé Bernard Bernier

D'après un de ses confrères, monsieur le curé Bernard Bernier possédait « la dignité et le maintien d'un évêque »¹⁹, mais la bienveillance tempérerait cette attitude qui aurait pu devenir distante. Il suffisait de le connaître et de lui montrer de la confiance pour l'aimer.

C'est cette confiance que lui manifestait la première supérieure du couvent, Sœur Ste-Sophie. Le curé Bernier était parti à Québec pour sa retraite sacerdotale où la Supérieure lui écrit pour expliquer un oubli très important.

À votre départ, nous étions honorées de la présence de l'original ; nous n'avons pas eu le temps de penser à son image... C'est cette image qu'il nous faut, c'est votre photographie qui nous manque. Veuillez l'apporter et nous la donner.

Vous ne nous avez rien refusé avant votre retraite. Se pourrait-il, comme le redoute Sœur St-Basile, que vous seriez moins bon, à mesure que vous devenez plus saint ?²⁰

Que de démarches et « d'humbles commissions » le digne curé Bernier accepta aimablement pour l'avantage de son cher couvent de Saint-Georges !

Il nous manque encore une corde... c'est pour attacher la cloche. Auriez-vous aussi la bonté de nous apporter des petites serrures pour les pupitres des maîtresses ? La petite balustrade est finie ; il nous manque les boutons jaunes pour accrocher la nappe. Une douzaine et demie suffiront.²¹

Le curé Bernier continua sans doute ses bons services à son couvent de Saint-Georges, mais la correspondance se rapportant à la construction est terminée. En 1890, le curé-fondateur du couvent dut quitter sa chère paroisse pour occuper la fonction de premier aumônier à la maison-mère du Bon-Pasteur, à Québec.

Les annales du couvent signalent parfois son passage dans la paroisse beauceronne.

19. La Semaine religieuse de Québec, 1920-21, p. 570.

20. CBB, Lettre de Sœur Ste-Sophie, datée du 9 septembre 1881.

21. *Id.* Lettre de Sœur Ste-Sophie, datée du 14 septembre 1881.

Le 20 juin 1905 — Bonheur inattendu! Monsieur l'abbé Bernard Bernier, fondateur de cette maison, assiste à la distribution des prix de fin d'année. Le lendemain, le cher visiteur nous fait ses adieux. Nous avons eu le privilège de la messe, hier et aujourd'hui.

Le 5 septembre 1912 — Visite de monsieur l'abbé Bernard Bernier, notre ancien chapelain du Bon-Pasteur et fondateur de la mission de Saint-Georges. Nous nous étions préparées à lui faire une petite fête, chez les enfants, mais son humilité s'y est refusée. Le lendemain, l'abbé Bernier célèbre la messe au couvent. Après un court déjeuner, il retourne aux États-Unis.

Le 27 octobre 1917 — Monsieur le curé Alfred Dionne et l'abbé Bernard Bernier, ex-curé, Messieurs les vicaires rehaussent par leur présence, la présentation d'hommages à notre Supérieure, Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, à l'occasion de ses Noces d'argent de Profession religieuse.

Le 28 octobre 1918 — Monsieur l'abbé Bernard Bernier a célébré dans notre chapelle. Qu'il fait bon revoir à l'autel le zélé fondateur du couvent de Saint-Georges! Congé tout argenté...

Monsieur le curé Dionne, toujours inspiré par sa paternelle bonté, fait appel à son inépuisable verger. Il daigne, accompagné de monsieur l'abbé Bernier et de ses vicaires, présider au goûter où de délicieuses pommes sont savourées, à qui mieux, mieux!

C'est au pied de Jésus-Hostie et de Notre-Dame du Rosaire que se termine notre modeste et joyeuse fête. Les Ave se succèdent pour notre jubilaire, comme autant de: « Ad multos annos! »

L'abbé Bernard Bernier, déjà chargé d'années, revenait donc, comme attiré irrésistiblement au lieu béni, où son cœur avait répandu les trésors de sa bonté généreuse.

Le 12 septembre 1919 — Pendant le déjeuner que nous lui servons après sa messe, monsieur l'abbé Bernard Bernier de Cap St-Ignace, nous parle longuement de nos Mères qu'il a si bien connues quand il était aumônier à la Maison-Mère. Il nous fait du bien en nous racontant des traits édifiants.

Le 10 avril 1921 — Monsieur le curé Omer Fortin de Saint-Théophile, de passage ici, se rend au Cap St-Ignace auprès de son oncle, l'abbé Bernard Bernier, mourant.

Le 13 avril 1921 — Nous apprenons la mort de monsieur l'abbé Bernard Bernier, fondateur du couvent de Saint-Georges. Nous adressons à la famille au Cap St-Ignace, un bouquet spirituel et l'offrande d'une grand'messe.

B. Le curé Théophile Montminy, 1890-1899

Le couvent de Saint-Georges fut toujours pour le curé Montminy un lieu de prédilection. Il y passait ses récréations avec les enfants, tel le Bon Pasteur au milieu de ses brebis. Lors des grandes réunions des anciens, aux noces d'or du couvent en 1931, le nom de ce grand ami des jeunes était évoqué avec une gratitude émue.

C. Le curé Alfred Dionne — 1899-1918

C'est sous son impulsion que fut ajoutée, en 1900, l'aile gauche du couvent. Monsieur le curé Dionne visitait les élèves et les classes en toutes circonstances, mais aimait surtout à surgir au milieu de ses chers enfants, à l'heure des récréations. C'est qu'il se plaisait avec eux et voulait les voir heureux.

Ce prêtre fervent savait faire désirer les jours précieux de la retraite qu'il prêchait lui-même, au début de l'année scolaire. Le pieux triduum se terminait par un jour de triomphe où l'âme, l'esprit et même le palais avaient leur grande part.

Le 7 juin 1907 — Vingt-troisième anniversaire de l'Ordination de notre bon monsieur le curé Alfred Dionne. Ce jour est attendu depuis bien longtemps par nos enfants, et ils en saluent l'aurore avec joie. La salutation n'a lieu que ce soir, afin de réserver le congé pour demain : le premier Vendredi du mois étant un jour bien peu propice pour une telle fête, il aurait fallu laisser trop seul notre adorable Maître exposé sur l'autel.

Le 8 juin 1907 — Grande réjouissance dans ce beau jour de congé. La messe est des plus solennelles, et nos élèves, tant filles que garçons, s'efforcent pendant la matinée de montrer leur reconnaissance à notre vénéré Pasteur, en exécutant, en sa présence, quelques mouvements de gymnastique, entremêlés de chansonnettes. Suit immédiatement la traditionnelle fête à la tire; la pluie vient nous déranger un peu, mais ne parvient pas à diminuer la joie de nos enfants, la succulente tire se mange dans la maison et voilà tout! À cinq heures, grande collation, gâteaux et bonbons. Rien n'y manque, le tout assaisonné d'une franche gaieté...

Le 9 juin 1907 — Avant le départ de nos élèves, monsieur le curé Dionne les gratifie d'un magnifique feu d'artifice, ce soir. Inutile de dire que les enfants sont dans le ravissement et, comme merci, ils répètent leur chant de fête à l'unisson.

Cependant, monsieur le curé Alfred Dionne désirait que les décisions soient prises, et rapidement!

Plus vite vous répondez, mieux ce sera. Vous savez, monsieur le curé n'aime pas ce qui languit...²²

D. Les autres membres du clergé et le couvent

Les relations des élèves du couvent avec les autres membres du clergé étaient très amicales. L'annaliste souligne leurs bons services, à plusieurs reprises.

Le 26 février 1904 — Le Père Edmond, franciscain, est depuis quelques jours dans la paroisse pour la visite canonique des tertiaires et veut bien se constituer notre chapelain. Comme il aime beaucoup les enfants, il témoigne un grand intérêt aux nôtres. Nous croyons lui faire plaisir en lui présentant ce soir une séance de gymnastique. Le Père se montre d'une grande bonté et paraît enchanté.

Le 29 septembre 1904 — Monsieur l'abbé Joseph Paradis vicaire, vient nous faire sa visite d'adieu. Demain, il laisse la paroisse pour celle de Saint-Gervais. Nos meilleurs vœux l'accompagnent, car il s'est toujours montré l'ami dévoué de nos petits garçons pensionnaires, et s'est souvent ingénié à les amuser sans compter sa peine.

Le 14 mars 1915 — Grâce inattendue et inappréciable, tout à la fois : nous commençons à avoir la messe, ici au couvent, pendant deux mois, peut-être plus. C'est l'abbé Édouard-J. Lavoie, vicaire à Saint-François de Beauce, qui vient passer quelques mois dans sa famille pour se reposer.

Le 7 avril 1918 — Pour le zèle infatigable du premier vicaire, l'abbé Omer Fortin, les paroissiens expriment leur généreuse gratitude par le don d'une bourse de \$727.00, présentée par monsieur le député Arthur Godbout.

Les élèves pour lesquelles le dévouement de l'abbé Omer Fortin ne connaissait pas de bornes, témoignent leur respectueuse gratitude dans une adresse et l'offrande d'un surplus.

Le 9 avril 1918 — Départ de l'abbé Omer Fortin pour la cure de Saint-Théophile. Les cloches chantent un dernier adieu.

À dix heures et demie, encore au son des cloches, le personnel du couvent se rend à l'église pour l'arrivée du nouveau curé, l'abbé Hilaire Fortier, ci-devant curé à Saint-Prospér.

Honneur à celui qui vient au Nom du Seigneur!

22. ABP, Lettre de Sœur St-Pierre-Claver, Supérieure de Saint-Georges, datée du 27 octobre 1910.

III. Les Sœurs du Bon-Pasteur à Saint-Georges

A. L'arrivée des fondatrices

Les premières pages des annales d'une fondation de couvent respirent un dynamisme spirituel et apostolique extrêmement émouvant à relire aujourd'hui. Un nouveau milieu éveillait, pour ainsi dire, des énergies novatrices chez les pionnières, et créait une atmosphère unique où se soudaient une fraternité et une générosité impossibles à revivre aussi intensément, dans les années subséquentes.

En l'absence d'un tel récit pour les vingt premières années du couvent de Saint-Georges, il faut suppléer par quelques extraits des annales de la Maison-Mère.

*** Août 1881 — Les « missionnaires » élues pour la fondation d'un couvent à Saint-Georges, quittent la communauté de Québec. Une maison nouvelle à organiser et une population inconnue à satisfaire demandent une forte résolution de dévouement et de sacrifices. Les Sœurs nommées semblent heureuses et s'embarquent avec grand courage pour leur nouvelle demeure.*

Sœur Ste-Sophie, la nouvelle supérieure, était encore à Québec, le 15 août 1881. Elle s'était rendue à Lévis surveiller le chargement des caisses au départ du train.

On vient de m'avertir qu'une charge d'effets, trois quarts de farine, une tonne de sirop de cinquante gallons n'a pas été embarquée dans le train, samedi; ces effets sont partis ce soir, lundi. Déjà des contrariétés pour vous, j'en suis bien mortifiée.

Je crois que nous serons neuf « personnages » pour charger les voitures que vous enverrez, jeudi. Nous aurons aussi, quatre ou cinq malles. Il vous faut beaucoup de patience et une grande générosité de la part de vos paroissiens pour faire tant de voyages à la gare.²³

Messieurs Adolphe Dulac, plus tard curé de Saint-Prospère, Théophile Bernier, frère de monsieur le curé et Gédéon Rancourt, futur médecin à Waterville, allèrent recevoir les Sœurs à la gare de Saint-Joseph pour les amener au couvent de Saint-Georges. Une septième Sœur sera adjointe au groupe à la fin du mois de septembre.

Notre Mère supérieure, Mère Ste-Croix, se rend à Saint-Georges, pour la visite du nouveau couvent. Elle est accompagnée de Sœur

23. CBB, Lettre de Sœur Ste-Sophie, datée du 15 août 1881.



Les fondatrices, membres de la Communauté des Sœurs du Bon Pasteur de Saint-Georges. Au centre, la supérieure: Sœur Ste-Sophie.

St-Georges (Langlois) et de Sœur Ste-Claire d'Assise (Auclair). Cette dernière, comme « missionnaire » à Saint-Georges, quittant à cette fin l'Hospice St-Charles.²⁴

B. Courte présentation des sept fondatrices du couvent

Qui étaient ces sept religieuses, mandatées par la communauté du Bon-Pasteur pour jeter les fondements d'une institution dont le renom culturel devait attirer un si grand nombre d'élèves des régions environnantes, et même de plusieurs localités des États-Unis?

La supérieure du groupe, Sœur Ste-Sophie (Zoé Ouellet), avait étudié chez les Sœurs de la Charité, à Cacouna. En entrant au Bon-Pasteur, elle avait mis au service de sa communauté, en plus de sa solide instruction, une humeur joyeuse et une générosité remarquable pour enseigner aux jeunes de Lotbinière, de Chicoutimi et de l'Hospice St-Charles. Après cinq ans de supériorat à Lotbinière, Sœur Ste-Sophie fut chargée de la fondation du couvent de Saint-Georges, qu'elle dirigea pendant cinq ans.

²⁴. ABP, tome 3, p. 526, le 27 septembre 1881.

C'est de ce couvent aimé qu'elle partira en 1886, pour assumer la direction générale des filles de la Maison Ste-Madeleine pendant 36 ans. Quand on lui reprochait d'être trop attachée à ses chères protégées, elle répliquait finement : « Oui, et avec un fil No. cent ! »

L'Assistante, *Sœur Ste-Gertrude* (Ellen O'Brien), avait plus de quinze ans d'expérience dans l'enseignement de l'anglais. Sa vocation de fondatrice avait commencé à seize ans quand, encore laïque, elle avait accompagné les premières Sœurs de la Rivière-du-Loup, en 1860. Le jour même de sa Profession religieuse, le 14 septembre 1864, elle se rendit rejoindre les fondatrices du couvent de Chicoutimi.

Sœur Ste-Anne (Desanges Paradis), de Charlesbourg, aimait tout particulièrement à enseigner le catéchisme préparatoire à la première communion. Pendant des heures, elle s'ingéniait à trouver des explications à la portée des esprits les plus démunis, et finissait par obtenir des merveilles de ses « philosophes », comme elle les appelait. Une dame avait déclaré que si sa fille, pendant son année scolaire, n'avait réussi qu'à apprendre à prier avec Mère Ste-Anne, elle s'en estimait très satisfaite.

Âgée de vingt-neuf ans seulement, *Sœur St-Basile* (Virginie Duperré), était douée d'un sens artistique très prononcé, et n'admettait que du beau dans sa collection musicale. Son oreille était si juste, assure sa biographe, qu'elle arrivait à faire exécuter des pièces d'un ensemble parfait sur six pianos à la fois. Aux noces d'or du couvent de Saint-Georges, en 1931, les anciennes élèves apprécièrent la présence de cette unique survivante, de ce rare « joyau » de l'héroïque passé. La musicienne affirma que les gerbes de fleurs qu'on lui offrit, à cette occasion, avaient renouvelé sa jeunesse...

Sœur Ste-Émèlie (Cédule Crépault) fut d'abord désignée comme titulaire de classe, puis directrice du pensionnat des filles. Âgée de vingt-cinq ans seulement, elle savait par sa gaieté, son aménité et sa délicate sollicitude, rendre agréable aux élèves le séjour au pensionnat.

À son arrivée, le 27 septembre, *Sœur Ste-Claire d'Assise* (Odélie Auclair) n'avait que vingt-deux ans. C'était bien jeune pour s'occuper des garçons aux classes et au pensionnat. Plutôt sévère pour elle-même, la jeune Sœur sut pratiquer une charité et une douceur étonnantes avec certains enfants espiègles, tapageurs et difficiles. À l'entendre, ses garçons étaient presque tous des chérubins dont elle conserva fidèlement les noms pendant toutes les années de son séjour à Saint-Georges, jusqu'en 1899. Cette liste,

Sœur Ste-Claire la complétait, au cours des années, selon les renseignements qu'elle recevait sur ces chers pensionnaires d'autrefois.

La cadette du groupe, *Sœur Ste-Candide* (Azilda Bouffard), n'avait que vingt ans et venait de prononcer ses premiers vœux de religion. Par son amour de la lecture et de l'étude, la jeune Professe avait su développer les connaissances acquises dans un cours complet à l'École normale. Son intelligence supérieure avait de « la vision » sur toute chose et son jugement était aussi sage que pondéré. Elle se révéla excellent professeur mais, à cause de sa faible santé, fut incapable de soutenir longtemps les fatigues de l'enseignement. Toutefois, le couvent de Saint-Georges eut le privilège de compter ce sujet précieux au nombre de ses enseignantes pendant quatre ans.

Avec le recul du temps, on peut se rendre compte de l'heureuse harmonie du groupe des Sœurs choisies pour la fondation du couvent de Saint-Georges. L'expérience des unes, la jeunesse dynamique des autres et la compétence de toutes, étaient réunies pour imprimer un élan prometteur au bénéfice de la promotion morale et culturelle de milliers d'enfants beaucerons.

C. Les vingt premières années du couvent de Saint-Georges

On peut supposer qu'un bel esprit de collaboration régna dans le groupe des fondatrices, si l'on en juge par les obédiences qui ne démembrent pas, à moins d'une nécessité urgente, le premier noyau des éducatrices de Saint-Georges. Jetons un coup d'œil dans les annales de la Maison-Mère.

12 juillet 1884 — L'artiste du Bon-Pasteur, Sœur St-Jean-Berchmans, vient peindre les tableaux des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, suspendus dans l'église de Saint-Georges, au bénéfice de la paroisse Saint-Pierre les Becquets.

13 décembre 1884 — La Supérieure, Sœur Ste-Sophie, ramène à Québec Sœur Ste-Anne, qui ne retournera pas à Saint-Georges.

En juillet 1886, c'est la supérieure elle-même, Sœur Ste-Sophie, qui est élue directrice générale des Pénitentes, à la Maison Ste-Madeleine. Jusqu'en 1913, la directrice de l'œuvre de réhabilitation au Bon-Pasteur, siégeait au Conseil général, comme conseillère. Sœur Ste-Sophie fut maintenue à ce poste de haute confiance auprès des Filles, jusqu'en 1922. Notons quelques visites qu'elle fit à son cher couvent de Saint-Georges.

Le 31 août 1918 — Mère Marie-du-Carmel, supérieure générale, passe par Saint-Georges avant d'aller visiter Saint-Prosper : c'est une « mission » en perspective. Notre Mère est accompagnée de Sœur Ste-Sophie qui, en sa qualité de première missionnaire à la Beauce, a bien des amis ici.

Le 31 août 1922 — Sœur Ste-Sophie et Sœur St-Henri nous arrivent de Saint-Prosper. Elles passeront la journée ici.

D. Rapport du couvent de Saint-Georges en 1898

Dans son rapport de 1898, la Supérieure du temps, Sœur St-Louis, parle des conditions économiques et des résultats scolaires de Saint-Georges. Le rôle actif du clergé y est mis en évidence.

Le couvent de Saint-Georges a été fondé par monsieur l'abbé Bernard Bernier, aujourd'hui aumônier de notre communauté. Le digne fondateur dirigea avec une ardeur infatigable les travaux de la construction et, par son zèle et son activité, sut gagner les bons habitants à contribuer largement pour l'œuvre naissante. Il y coopéra lui-même de sa bourse, et si sa main bienfaisante tient à laisser ignoré ce qu'elle a versé dans la main des ouvriers, pour payer leur labeur journalier, notre reconnaissance doit ici en conserver le souvenir.

Il veilla avec une attention particulière à ce que les enfants suivissent leurs classes, les encouragea dans leurs succès, et par là, donna à l'Institution cette impulsion qu'elle a gardée depuis.

Le couvent a payé de ses propres deniers \$7,000.00 sur la construction; \$2,000.00 pour l'aile additionnelle et \$3,000.00 pour améliorations et dépendances. Il a, de plus, pourvu à tous les frais d'ameublement.

Monsieur le curé Théophile Montminy a non seulement secondé l'œuvre de notre fondateur, mais il s'en est fait le promoteur le plus actif, le plus généreux. Son dévouement n'a d'égal que sa générosité dont nous sommes sans cesse l'objet.

Deux noms doivent encore figurer ici : un jeune homme nommé Poulin, qui nous a fait don, par testament, de la somme de \$1,000.00 et Mademoiselle Mary Pozer, fille de l'Honorable Henry Pozer, d'un terrain évalué à \$200.00.

La Fabrique a donné un vaste emplacement, et la souscription de la paroisse s'est élevée à \$3,335.00, y compris les recettes d'un bazar (\$520.00).

Du gouvernement, nous avons reçu, à date, un montant total de \$2,088.45 en subventions.

Nous avons quatre classes sous le contrôle des commissaires et trois classes indépendantes. Depuis trois ans, nous recevons \$340.00 des Commissaires.

Le nombre, en moyenne, de nos pensionnaires est de 119 et celui de nos externes, de 172.

Nous avons les trois cours : Le cours académique compte 15 élèves, le cours modèle compte 31 élèves, le cours élémentaire compte 245 élèves.

Nous suivons le programme d'études tracé par le Conseil de l'Instruction publique.

Les mathématiques semblent être un peu fortes pour écoles de filles. Le programme tracé par le Conseil de l'Instruction publique ne serait pas surchargé sans les matières qu'il faut y ajouter : matières qu'impose le Bureau des Examineurs.

Nombre d'élèves qui ont obtenu leur diplôme : modèle : 32 — élémentaire : 42.

L'Inspecteur d'écoles visite annuellement les classes. Nous avons deux institutrices séculières. Toutes les deux sont munies de brevet.²⁵

IV. Le prix de l'instruction, en ces temps éloignés

A. Des plans d'agrandissements

1. L'agrandissement de 1900

L'aile du côté gauche fut agrandie, fournissant une vaste chapelle, des locaux pour les classes et une salle de séjour pour les pensionnaires.

2. Menaces de retrait de la part des écoles des commissaires

Cet agrandissement était à peine achevé que les commissaires de Saint-Georges décident de fonder une école dans un arrondissement trop éloigné du village, et qu'on avait quand même rattaché au couvent. L'institutrice devait recevoir \$80.00 de salaire pour cette nouvelle école. C'est de cette somme que les commissaires voulaient diminuer la rétribution annuelle versée au couvent.

²⁵ ABP, Rapport détaillé à Mère Marie-du-Carmel, Supérieure générale daté du 2 février 1898 et rédigé par Sœur St-Louis.

Et si je n'obtiens pas ce que je demande aujourd'hui, je suis certain que les commissaires seront tous unanimes pour favoriser la requête qui demande le détachement du couvent des écoles du village, car trois écoles ne coûteraient pas plus que \$240.00 à la commission scolaire... et si elles sont détachées, elles le resteront, car les lois sont changées et le Surintendant de l'Instruction publique n'a plus rien à voir là-dedans.²⁶

Alors, Mère Marie-du-Carmel propose plutôt un rabais de \$55.00 et fait remarquer au Président qu'il est regrettable que les gens songent à se séparer et à réduire ainsi les revenus du couvent. Car, c'est à la requête de leur curé, l'abbé Alfred Dionne, que les Sœurs se sont chargées de la dette considérable de \$14,000.00 pour la récente construction d'une annexe au couvent de Saint-Georges.

Les classes des trois arrondissements demeurent au couvent. Mais d'autres tractations finissent par réduire la rétribution annuelle du couvent à \$375.00. Ce montant n'était certes pas exorbitant pour le salaire, le loyer et l'entretien des cinq classes d'externes. L'année suivante, en 1904, le président, Pierre Roy, offre une augmentation de \$25.00, à condition que les Sœurs acceptent une quinzaine d'élèves en plus. Le marché est conclu, avec le consentement de monsieur le curé Dionne.

En 1908, les Sœurs demandent une rétribution de \$600.00, car une classe additionnelle s'impose de toute urgence.

Si vous saviez comme il est temps que l'année scolaire s'achève. Les enseignantes et les élèves étouffent dans leurs classes de huit pieds de hauteur. Elles enseignent dehors chacune leur tour, mais vous savez ce que cela vaut... Les cloches, les enfants du catéchisme et mille autre bruits viennent les distraire.²⁷

Trois des commissaires sont favorables à l'augmentation à donner au couvent et offrent \$550.00, mais le quatrième, qui a une maison à louer et veut une école dans son entourage, place son intérêt personnel au-dessus de l'intérêt général. Le commissaire réticent à même fait circuler une pétition. Comme il n'a recueilli que sept signatures, il finit par demeurer coi, aux assemblées.

26. ABP, Lettre du président de la Commission scolaire de Saint-Georges, Bernard Gilbert, datée du 20 novembre 1900.

27. ABP, Lettre de Sœur St-Pierre-Claver, Supérieure de Saint-Georges, datée du 24 mai 1908, et adressée à Mère Marie-du-Carmel.

B. Nouveaux plans d'agrandissement

1. Demande à monseigneur l'Archevêque L.-Nazaire Bégin

Certains locaux du couvent, convertis en classes, sont trop exigus. En 1910, une demande d'agrandissement est adressée à monseigneur Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de construire une aile du côté droit du couvent. On lui donnerait les mêmes proportions que celles de la première annexe de 1900.

Monseigneur l'Archevêque n'oppose qu'une objection, toujours la même: les Sœurs du Bon-Pasteur sont trop endettées! Alors, monsieur le curé Alfred Dionne suggère que l'emprunt soit fait au nom de la Fabrique, à qui les Sœurs pourront rembourser la somme avancée.

Les commissaires demandent, de leur côté, une réponse officielle à la question d'agrandissement « qui se discute de tous côtés et ne se résout jamais. »

La commission scolaire est décidée de subdiviser cet arrondissement et d'y bâtir des maisons d'écoles en nombre suffisant, si le projet d'agrandissement retarde trop.²⁸

Rien ne s'est réglé dans ce sens-là, car le 24 mars 1913, il y a encore six classes sous contrôle et l'espace fait toujours défaut au couvent. La Supérieure fait des suggestions au Conseil général de la communauté.

Je dois rappeler que la Commission scolaire ne donne encore que la faible somme de \$100.00 pour chaque classe, pour la bonne raison que l'entente a été telle en 1886, et qu'on ne demande pas plus. De ces six classes sous contrôle, nous avons deux institutrices laïques que nous payons chacune \$150.00.

Nous ne trouvons qu'une solution pour empêcher Sœurs et élèves de dépérir dans nos classes, tant que nous n'aurons pas agrandi, c'est d'accepter seulement 30 garçons pensionnaires. Le dortoir ainsi libéré serait converti en local de classe et l'autre partie, en dortoir pour les servantes.²⁹

28. ABP, Lettre du secrétaire-trésorier, Joseph Gilbert, à Sœur St-Pierre-Claver, Supérieure de Saint-Georges, et datée du 3 janvier 1911.

29. ABP, Lettre de Sœur St-Romuald, Supérieure de Saint-Georges et datée du 24 mars 1913, à Mère Marie-du-Carmel.

2. *Exhaussement du toit de l'aile de droite*

Le Conseil général de la communauté donne l'autorisation d'exhausser le toit de la petite aile de droite et envoie un architecte pour dresser des plans. Mais ce projet ne doit pas dépasser la somme de \$2,000.00.

La Supérieure de Saint-Georges réitère sa demande d'augmentation de salaire, assortie d'une contribution additionnelle de \$100.00 pour le chauffage et l'entretien des classes. Les commissaires acceptent de verser \$150.00 par classe, mais il n'est pas question du chauffage. Devant une seconde réclamation, la Commission scolaire offre \$50.00 pour le chauffage, alléguant les dépenses supplémentaires causées par la construction de l'Académie destinée aux garçons.

Pour régler le problème d'espace au couvent, deux locaux sont loués à la salle publique pour les deux classes de garçons tenues par les Sœurs. Ce n'était pas très confortable, comme le laissent entendre les annales.

Le 15 février 1914 — Nos deux classes d'externes, installées en septembre dernier à la salle publique, sont transportées au nouveau Collège pour d'ici à juin prochain. Nos Sœurs Ste-Florence et St-Pierre-Baptiste vont maintenant jouir sous le rapport de l'espace, car elles ont bien souffert de ce côté depuis le commencement de l'année scolaire.

C. *Une autre décennie pour les ajustements de salaires*

Au cours du siècle dernier, les instituteurs laïques surtout auraient été menacés par la concurrence déloyale des femmes, particulièrement des « religieux qui se contentaient de salaires à bon marché »³⁰.

Il serait plus juste d'affirmer que les religieuses ne se « contentaient » pas de salaires minimes, mais qu'elles devaient plutôt s'en accommoder, comme en fait foi le dépouillement de la correspondance entre les commissaires et le couvent de Saint-Georges. Les mêmes recherches dans d'autres couvents conduisent à des constatations semblables.

En juillet 1918, à Saint-Georges, le salaire est monté à \$200.00 pour les classes françaises et à \$250.00 pour la classe anglaise.

30. Labarrère-Paulé, André, *Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1900*, p. 300.

Une nouvelle requête de la Supérieure au sujet du chauffage est acceptée et l'on verse \$100.00, par année.

Entre temps, les Frères maristes avaient reçu la visite de leur Provincial, qui avait réuni les commissaires d'écoles. Le Révérend Frère avait demandé \$400.00 pour chacun des Frères enseignants.

Et comme c'était à prendre ou à laisser, les commissaires ont accordé le salaire proposé, de sorte qu'on alloue aux Frères au-delà de deux mille piastres, par année, pour le même nombre de classes sous contrôle qu'au couvent, qui ne reçoit que \$1,100.00 par année³¹.

Finalement, en 1922, le salaire est monté à \$300.00 pour les classes françaises et à \$350.00 pour la classe anglaise. Le montant du traitement demeure stable pendant plusieurs années, sauf que l'entretien et le chauffage grimpent à \$600.00, puis à \$800.00, dans les années 1927-1928.

En lisant la correspondance des présidents ou des secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire de Saint-Georges, on peut remarquer leur écriture soignée, alliée à des formules polies qui révèlent une volonté manifeste de répondre aux besoins des classes sous contrôle, au couvent. Mais ils ne sont que les porte-parole des contribuables, plus catégoriques. Voici un exemple de la bienveillance remarquable de certains membres de la Commission scolaire.

Le 14 novembre 1922 — Monsieur Rémi Bolduc, président des commissaires, accompagné de monsieur Eugène Nolet, vient visiter les classes et demande aimablement à chaque enseignante ce dont elle a besoin pour sa classe.

D. En guise de conclusion

Certaines explications, toutefois, sont de nature à jeter un peu de lumière sur les questions de salaires, de loyer et de chauffage, questions dont la correspondance a été émaillée pendant de si longues années, entre le couvent et la Commission scolaire de Saint-Georges.

Dans tous leurs pensionnats, les Sœurs du Bon-Pasteur tenaient des classes dites « indépendantes », que fréquentaient les grandes internes et les quart-pensionnaires. Quant aux plus jeunes des internats, ils étaient ordinairement admis avec les

31. ABP, Lettre de Sœur M.-des-Sept-Douleurs, Supérieure de Saint-Georges, et datée du 30 juillet 1918, à Mère Marie-du-Carmel.

externes, dans les classes sous contrôle des commissaires, moyennant une réduction de salaires.

Trop souvent les compensations, réglées de bonne foi, dans les débuts des institutions, servaient de prétexte à conserver indéfiniment des traitements anormalement réduits dans les classes sous contrôle.

Les contribuables consentaient à payer des frais pour les enfants de leur paroisse, mais répugnaient à se charger de la vingtaine de jeunes pensionnaires venant de l'extérieur.

Voilà ce qui peut expliquer, dans une certaine mesure, les refus et les réticences à propos des ajustements de salaires demandés par les Sœurs du couvent. Cette question referra surface, lors des projets de reconstruction du couvent incendié le 3 janvier 1923. Mais n'anticipons pas!

V. La lutte contre les éléments naturels

Plusieurs paragraphes et même des pages entières des annales du couvent rapportent les catastrophes causées par l'eau ou le feu.

A. L'eau et ses excès

La pénurie d'eau ou sa mauvaise qualité sont à redouter, mais le plus souvent, c'est la surabondance dont les Beaucerons sont familiers.

Le 4 janvier 1904 — Depuis un couple de mois, de temps à autre, l'aqueduc nous laisse manquer d'eau. Aujourd'hui, il nous refuse tout service, ce qui nous force à faire ouvrir le puits en dessous du kiosque... Nous remercions la Providence de cette ressource dans une détresse à peu près générale dans la paroisse, par suite de la grande sécheresse de l'été et de l'automne derniers.

Le 25 août 1914 — Nos Mères conseillères générales, Sr Ste-Clotilde et Sr St-Jean-Berchmans nous arrivent pour examiner les moyens à prendre pour avoir de l'eau, vu que l'aqueduc ordinaire ne suffit pas pour donner une alimentation suffisante. Elles nous quittent sans avoir pu régler aucun arrangement avec monsieur Adolphe Rancourt, le propriétaire des sources en question.

Maintes fois, à leur entrée au pensionnat, des enfants déjà porteurs du virus, tombaient malades de la diphtérie.

Le 4 septembre 1905 — Parmi les joies du retour, le bon Maître avait caché une épine: dès ce matin, il nous faut constater un cas de diphtérie chez un petit garçon, espérons que nous nous en tiendrons là. L'année serait vraiment trop pénible.

Mais les soupçons se porteront vers la qualité de l'eau des puits, quand d'autres cas surviennent au cours de l'année.

Le 21 septembre 1906 — Depuis trois jours, un de nos élèves, Elphège Guertin, est à l'infirmerie et nous constatons aujourd'hui qu'il souffre de la fièvre typhoïde.

Le 7 novembre 1906 — Léon Bélisle, pensionnaire d'une douzaine d'années, est atteint de la diphtérie. Espérons qu'il sera le seul cas.

Le 7 février 1907 — Notre premier malade du 2 février, A. Fortier, est en pleine convalescence, mais l'état du deuxième, Alb. Roberge, ne s'améliore pas; quant au troisième, le médecin déclare aujourd'hui qu'au lieu d'une inflammation de poumons, comme il le croyait, c'est de la typhoïde qu'il est atteint.

Quant à la surabondance de l'eau, tout le monde a deviné qu'il s'agit des traditionnelles débâcles de la rivière Chaudière. Pour les écoliers, quelle aubaine! Les congés de classe étaient de mise, quand les voies de circulation étaient obstruées par les glaces.

Le 27 mars 1920 — La débâcle! Pendant la nuit, les eaux ont monté... monté... presque tout le village de l'autre côté du pont est inondé... On vit dans l'inquiétude, on craint pour le pont! MM. les commissaires nous téléphonent de ne pas faire la classe. Les usines de l'électricité ont été emportées par les glaces, par conséquent, plus de lumières... Nous reprenons nos lampes.

Le 21 mars 1921 — Il pleut! Il pleut! À 10 heures, nous regardons partir les glaces... tout se fait bien tranquillement. À quatre heures, tout le couvent est en émoi... C'est qu'on vient de recevoir un message téléphonique, nous demandant d'envoyer les élèves immédiatement: les glaces de la rivière du Loup descendent, emportant le pont avec elles... Nous « descendons » sur la galerie, et nous voyons disparaître un gros pont rouge!... On aurait dit l'Arche d'Alliance! Il s'arrête sur une petite île, au bout du village.

Le 28 février 1925 — TREMBLEMENT DE TERRE — À 9 h 20 du soir, de fortes secousses sismiques, pendant quelques minutes... Chez les enfants, des cris d'effroi... elles restent tout de même dans leur lit... À toutes les heures, la terre tremble, mais les secousses sont moins fortes que la première. C'est là qu'on pense sérieux et qu'on pense à la mort: la prochaine secousse sera peut-être celle qui nous ensevelira... Quelques Sœurs ne se couchent pas de la nuit. À la chapelle, les statues ont été renversées, une jardinière cassée. Au dortoir, les

verres ont été renversés. De grands morceaux de plâtre se détachent du mur!

B. Les ravages du feu

S'il en était question du feu et des incendies au siècle dernier et au début du vingtième siècle! Durant la belle saison, les feux de forêt menaçaient les villages et l'hiver, les systèmes de chauffage rudimentaires, le vent aidant, étaient à l'origine de sinistres qui tournaient en conflagrations désastreuses. Citons quelques réflexions des Sœurs d'autrefois, à ce sujet.

Le 15 octobre 1905 — Le feu a pris ce matin dans le dortoir des filles, d'une manière tout à fait inexplicable, dans un endroit où il n'y avait ni lampes, ni allumettes; un morceau du plancher est brûlé et ce n'est qu'en voyant monter la flamme que nous nous en sommes aperçues. Heureusement, nous avions de l'eau en abondance et nous avons pu l'éteindre facilement.

Le 29 mai 1906 — Nous avons eu une bien grande peur hier soir: vers 10 h, nous nous sommes levées précipitamment, car une grande lueur se reflétait dans la chapelle et le dortoir des pensionnaires. C'était un « abatis » sur la terre voisine et une vaste étendue se trouvait en flammes en même temps. Pendant une bonne heure, nous avons prié et tremblé quand, enfin nous nous sommes rendu compte que ce n'était nullement dangereux.

Le 11 août 1906 — Vers 11½ h, hier soir, nous avons été brusquement éveillées par le tintement du tocsin; en un instant, nous sommes sur pieds et ce n'est pas sans une profonde consternation que nous apercevons un immense incendie de l'autre côté de la rivière. En moins de deux heures, plusieurs maisons et bâtiments sont réduits en cendres, entr'autres, la fonderie Gonthier. Heureusement qu'il n'y avait pas de vent. Ainsi, à force de dévouement, on a pu maîtriser les flammes et préserver le reste du village grandement menacé.

Le 28 septembre 1908 — Le feu ravage les bois; la fumée nous aveugle. Nous faisons, pour la deuxième fois, une procession au Sacré-Cœur, afin d'obtenir de la pluie. La nuit, nos désirs sont réalisés, la pluie tombe par torrents.

Le 21 novembre 1915 — Ce matin, vers quatre heures, nous étions éveillées par les cloches. À cette heure matinale, elles ne pouvaient qu'être messagères de mauvaises nouvelles. En effet, un violent incendie dévorait les maisons situées du côté nord de la rivière. Il balaya rapidement tout ce qui se trouvait sur son passage et à dix heures, 42 familles étaient sur le pavé. Nous déplorons vivement cette épreuve qui atteint plusieurs des familles de nos chères

enfants. Notre bonne Sœur Supérieure, Sr St-Romuald, offre l'hospitalité à cinq pauvres petites sinistrées. Nous les garderons pensionnaires tant que leurs parents ne pourront suffire à leur entretien.

Le 22 avril 1918 — Huit heures et demie : la cloche paroissiale tinte...
À cette heure, que nous annonce-t-elle ? Du feu !... Du feu !...

Pour la troisième fois en dix jours, le feu fait son œuvre destructrice. Cette fois, c'est la partie ouest, et au sortir de la chapelle après la prière du soir, les flammes frappent notre vue. Le vent active l'incendie qui menace l'église, le presbytère et le couvent. Grâce aux prières de monsieur le curé Hilaire Fortier, le village est sauvé. À dix heures, le feu est contrôlé.

Le jour fatal viendra où, à leur tour, les Sœurs du couvent paieront un lourd tribut au feu dévastateur.

Le 4 janvier 1923

INCENDIE DE NOTRE CHER COUVENT

Date à jamais mémorable ! Nuit désastreuse qui fit de notre beau couvent un amas de ruines !

Fondé en 1880 par monsieur l'abbé Bernard Bernier, curé de Saint-Georges, le couvent avait été agrandi en 1900, une aile avait été ajoutée. Le couvent comptait donc 43 ans d'existence et était très prospère. Depuis quelques années surtout, on y avait fait des réparations, des améliorations très appréciables. La première Supérieure : Sœur Ste-Sophie. Supérieure actuelle : Sœur St-Théodore.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier, à minuit, Sœur Ste-Denise, maîtresse des pensionnaires, est réveillée par la fumée et le crépitement des flammes. Un appel angoissant de notre Sœur et les onze pensionnaires des vacances, couchées dans le dortoir, entourent la maîtresse. Vite, elles sortent du dortoir en costume de nuit ! Il était temps, quelques minutes plus tard, nous aurions sans doute enregistré des pertes de vie. « Le feu ! » répétait Mlle Laurette Thompson pour avertir les religieuses.

Aussitôt, la cloche du couvent appelle : « Au secours ! » Notre Sœur supérieure, Sœur St-Théodore, téléphone à monsieur Rancourt que le feu est dans la « fournaise » ! Mais il a vite compris la réalité par l'accent désespéré. Pendant ce temps, le feu fait rage dans les murs de la sacristie et du dortoir des élèves. Notre dévouée Sr St-Victor sauve les Saintes-Espèces...

Les élèves courent au presbytère avertir les prêtres, ces chères enfants sont nu-pieds, en kimono, en bonnet-boudoir! Les paroissiens arrivent en foule... seuls, les pompiers retardent, ils sont en veillée à la station (*sic*). Enfin, les voilà! Mais, dès leurs premiers efforts, les boyaux se brisent... on s'évertue afin d'arrêter, de maîtriser l'incendie.

Malgré le feu, la fumée, on parvient à retirer de la chapelle les vases sacrés, les ornements, le chemin de la croix, les statues, quelques bancs. On ouvre les bibliothèques, les magasins, les armoires et le sauvetage se fait avec un ordre parfait. En un tour de main, les pianos sont dehors... chacun veut sauver le plus possible.

Avec une bonté sans égale, monsieur le curé Hilaire Fortier s'occupe des religieuses qu'il va conduire au presbytère. Quel désastre! À trois heures, tout le couvent n'est qu'un immense brasier, on craint pour l'église. Il est quatre heures, monsieur le vicaire Antonio Laliberté avertit qu'il va dire sa messe... Alors, les religieuses et la foule qui remplit la sacristie vont recevoir le Dieu consolateur... La messe se célèbre à la lueur de l'incendie. Qui dira les émotions de ces heures?

À cinq heures, on téléphone à la Maison-Mère à Québec. Notre Révérende Mère St-Eugène, on ne peut plus attristée, nous dit de retourner à Québec, mais monsieur le curé Fortier juge à propos de nous garder. À 7 heures, il ne reste plus rien du couvent si prospère à Saint-Georges... le kiosque, le pas de géant, tout est disparu... le hangar, l'étable ont été épargnés. Une grande partie du mobilier est sauvée, grâce au dévouement de Messieurs les vicaires Gédéon Duval, Antonio Laliberté et des paroissiens.

Au cours de la nuit, beaucoup de familles offrent généreusement asile aux sinistrés. Monsieur le curé Fortier tient à garder toutes les religieuses au presbytère. Madame Émery Dulac donne asile aux élèves de Québec et des États-Unis. À 7 heures, monsieur l'avocat Rémi Bolduc et monsieur Arsène Dionne, avec tous ses hommes, commencent à mettre à l'abri ce qu'on avait sorti du couvent, au cours de la nuit. Dehors, sur la neige, on pouvait voir, pêle-mêle, pianos, meubles vernis, vaisselle, lingerie, tables, chaudrons, poêles, etc.! Quelle désolation!

Monsieur le Président a vu la situation. Avec monsieur le curé Fortier, il a été décidé que le mobilier serait transporté dans la salle des Chevaliers de Colomb, et tout le reste, au Collège, dans une salle d'entrée. La journée se passe à débayer le passage de la sacristie, à placer les effets dans la salle du Collège. Après le dîner, monsieur le curé, avec une bonté paternelle, donne à chaque Sœur une chambre et dit: « Vous êtes chez vous. Je ne veux pas que vous vous gêniez en rien. »

Pauvres Sœurs! Plus on leur témoigne de sympathie, plus, on dirait, elles ont le cœur brisé... Grande déception pour tous, quand nous

voyons, dans le cahier des rapports, que nous n'avons que \$15,000.00 d'assurances.

Le 9 janvier 1923 — Monsieur le curé vient nous annoncer que la Commission scolaire veut bien mettre le Collège à notre disposition. Nous pourrions donc rester à Saint-Georges et continuer nos classes. Nous sommes vraiment confuses de tant de bontés de la part des paroissiens de Saint-Georges... Notre reconnaissance leur est due à jamais! Le feu est le sujet de toutes nos récréations... et tous les soirs, la peur!...

VI. Les difficultés de la reconstruction

A. Les souscriptions démarrent lentement

Le 22 avril 1923 — Grande assemblée des paroissiens, à l'issue de la grand-messe. Le but est d'organiser un comité qui s'occupera de recueillir des souscriptions pour rebâtir le couvent. Des discours sont prononcés par monsieur le curé Fortier, le magistrat Arthur Godbout et l'avocat Rémi Bolduc. On y parle, en termes flatteurs, des services rendus à la paroisse par les Sœurs du Bon-Pasteur.

Le lundi 23 avril — Monsieur Rémi Bolduc et monsieur Rodolphe Marcotte organisent des corvées pour le déblaiement des ruines du couvent, ce qui sauvera à peu près \$3,000.00. Tous les matins, des équipes de 70 à 80 hommes et plusieurs chevaux se rendent sur le terrain et travaillent avec une ardeur et un dévouement extraordinaires... C'est vraiment un beau spectacle que nous donne la paroisse dans ce geste qu'elle fait en faveur de son couvent. L'entente est parfaite... toutes les classes de la société s'y donnent également, les avocats, les notaires, les cultivateurs, les négociants, les journaliers et les menuisiers se confondent et se perdent dans la poussière, le mortier, sous le pic et la pelle.

Vraiment, c'est admirable. Les dames, elles, s'occupent de préparer un lunch, à 10 heures et à 3 heures. Monsieur Rodolphe Marcotte arrive avec une auto chargée de bonnes choses. Quelle joie alors pour ces travailleurs de s'arrêter quelques minutes pour se reconforter!

Le mercredi, 16 mai 1923 — Monsieur le vicaire Gédéon Duval se voit obligé d'arrêter la campagne de souscriptions. Il n'y a pas d'enthousiasme. Les gens ne donnent pas... Qu'allons-nous devenir? Il est grandement question de construire des écoles, 4... Quelques-uns veulent un couvent, beaucoup demandent des écoles... La Commission scolaire s'enquiert du coût de 4 écoles... On dit aux gens ce qu'ils auront à payer. Pendant ce temps, nous vivons des jours bien tristes. Nous nous demandons ce qu'on fera de nous. Nous

prions saint Joseph: «Au secours, dans nos malheureux jours!», chantent tous les jours, nos chères enfants après la messe.

Le dimanche 20 mai 1923 — Au prône, monsieur le curé Fortier annonce qu'il se bâtira des petites écoles... La désolation est au couvent!

Le lundi, 21 mai 1923 — Monsieur le Président de la Commission scolaire, l'avocat Rémi Bolduc, monsieur Rodolphe Marcotte, monsieur Joseph Pâquet, Raphaël prennent l'initiative des souscriptions. Le premier jour, ils recueillent \$3,000.00.

Le mercredi, 23 mai — Les souscriptions vont bien. Les gens se montrent généreux. Le soir, nos bons quêteurs viennent nous donner le résultat de leur journée: quelques mille piastres, tous les jours! Merci à saint Joseph!

Le jeudi, 31 mai — Notre chère Sœur supérieure, Sr St-Théodore, et notre Assistante, Sr Marie-de-Nazareth, partent pour Québec, en auto, avec monsieur et madame Rodolphe Marcotte. En route aussi, tous ceux qui s'intéressent à notre couvent, c'est-à-dire ceux qui s'occupent activement des souscriptions... C'est une entente avec la Maison-Mère. Ces Messieurs offriront le montant de leur souscription, \$38,000.00, avec la promesse de continuer à recueillir... À 9 h 30, nos voyageuses reviennent enchantées de leur voyage. Messieurs Bolduc, Marcotte et Paquet ont passé une partie de la journée à la Maison-Mère à deviser avec le Conseil général.

Il a été décidé qu'on reconstruirait le couvent. Monsieur le Président Rémi Bolduc soumettra à la Commission scolaire les propositions faites à la Maison-Mère, à propos d'une certaine somme demandée par le Conseil général, en plus du loyer et des salaires des institutrices...

B. Le Conseil général avait décidé de ne plus reconstruire

Les notables de Saint-Georges étaient allés à la Maison-Mère... L'extrait suivant nous explique quelle « entente » avait été suggérée par le Conseil général, le 21 mars 1923. La communauté avait communiqué son intention de ne plus reconstruire de pensionnat à Saint-Georges, à moins que...

S'il nous était permis d'exprimer un désir, nous demanderions qu'un petit emplacement soit laissé à notre disposition, pour le cas où nos ressources nous permettraient de construire un pensionnat.

C'est à regret que nous sacrifions ce pensionnat et SI LES AMIS DE NOTRE INSTITUTION VEULENT DONNER SUITE À LEUR PROJET DE SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DE CETTE INSTITUTION, IL

SUFFIRA DE QUELQUES ANNÉES POUR RÉALISER LES ARGENTS
NÉCESSAIRES.³²

Les souscriptions avaient dépassé toutes les attentes, et en un temps record! Le Comité avait réalisé brillamment son mandat. La construction fut décidée, mardi le 12 juin, lors du passage de Mère St-Eugène, Supérieure générale et de Mère St-Éphrem, économe générale. Ce fut un jour de réjouissances pour les pauvres incendiées de janvier dernier!

Le mercredi 20 juin 1923 — Monsieur Philippe Mathieu, entrepreneur de Québec, vient préparer les voies. La première charge de matériaux pour la construction arrive et met de la joie dans les cœurs. Il est donc bien vrai que nous aurons un couvent!

Le dimanche, 2 septembre 1923 — La bénédiction de la pierre angulaire a lieu vers trois heures. La collecte a été de \$275.00. (Chacun tint à honneur de venir frapper en déposant son obole. Le marteau avait servi déjà pour la pierre de l'église.)

Le prix de la reconstruction oscillera entre 80 et 100 mille dollars, dont 40 000 ont été fournis par les paroissiens de Saint-Georges. Puis, ce fut la grandiose cérémonie de la bénédiction.

Le dimanche, 12 octobre 1924

BÉNÉDICTION SOLENNELLE DU COUVENT

À toutes les messes, six élèves font la quête dans l'église. Elles recueillent les enveloppes distribuées dimanche dernier et le montant s'élève à \$922.00.

À 11 h 30, Sa Grandeur Mgr Alfred Langlois arrive en auto.

À 3 h, la cérémonie commence à l'église. La bénédiction du couvent fut suivie de celle de la cloche... de la visite du couvent. Pendant que chacun allait donner son coup de cloche, Mgr Alfred Langlois entra au parloir. Les religieuses l'entourent. Il est paternel, on ne peut plus. La cérémonie se termina par le Salut du St-Sacrement à l'église. Nos élèves font le chant.

Le soir, à 7 h, réception à Mgr Alfred Langlois, par les élèves. Mademoiselle Laurenza Gagné lit l'adresse.

32. ABP, Lettre de Mère St-Eugène, Supérieure générale, à monsieur le curé Hilaire Fortier, datée du 21 mars 1923.

Sœur Ste-Sophie et Ste-Claire d'Assise, fondatrices du premier couvent sont venues assister à la fête. Sœur St-Basile est actuellement missionnaire à Saint-Georges.

Pour la bénédiction de la cloche, il y avait près de 80 parrains et marraines. Mesdemoiselles Blandine Paquet et M.-Paule Marquis se tenaient près de la cloche pour recueillir les offrandes. Monsieur le vicaire Antonio Laliberté a le droit d'être fier du résultat obtenu puisqu'il en était l'organisateur. La fête à été belle sous tous les rapports. On a recueilli, au cours de la journée, la jolie somme de \$1,800.00. Notre Révérende Mère St-Eugène est repartie enchantée.

D'après le compte rendu de « L'Éclairer », la nouvelle bâtisse est une superbe construction en brique solide, avec charpente en acier, construite à l'épreuve du feu et pouvant recevoir au delà de deux cent cinquante enfants. Avec l'École normale de Beauceville, qui sera la plus importante maison d'éducation pour les filles dans toute la région, le couvent de Saint-Georges est certainement l'une des plus belles maisons enseignantes de toute la Beauce.

Le prédicateur de circonstance, le curé F.-X. Adolphe Dulac de Saint-Prosper, félicite Mr Hilaire Fortier, curé de Saint-Georges, pour son dévouement. Il mentionne également la générosité des paroissiens et la vaillance des Sœurs du Bon-Pasteur. Grâce à la collaboration de tous, le couvent de Saint-Georges revit plus riant, plus beau, plus durable. La superbe église paroissiale va encore étendre son ombre non seulement sur le champ des morts, mais aussi sur le Jardin de l'enfance qui va donner de nouveau la nourriture de la vérité et de vertu.

L'orateur sacré invite les pères et mères de famille à cultiver beaucoup les vocations religieuses et sacerdotales pour que la jeune génération puisse continuer la tâche de l'ancienne dans les travaux de l'apostolat. « Avant l'ouverture d'un couvent dans cette paroisse, les religieuses étaient bien peu nombreuses parmi la population, mais depuis son érection en 1881, on ne compte plus les vocations, tant les sujets ont été nombreux à suivre le divin Maître ».

Le nouveau couvent de Saint-Georges allait entreprendre une ère féconde qui le conduira allègrement vers les magnifiques célébrations des Noces d'or, dont les livrets-souvenirs ont gardé un souvenir exceptionnel pour la postérité.

VII. Réflexions finales de cette recherche

Ce retour à la petite histoire du couvent de Saint-Georges, à cette tranche importante de la vie paroissiale d'alors, prouve que l'Église de ce temps avait son mot à dire à la génération actuelle.

Oubliés dans les archives, ces témoins méritants du passé, prêtres, religieux et paroissiens ont eu l'occasion de reprendre la parole, par l'évocation de leurs actions glorieuses ou de leurs écrits émouvants.

Leur discours fort éloquent explique à la communauté chrétienne d'aujourd'hui que toute réalisation exige une dose d'énergie et de constance qui soit à la hauteur de l'idéal poursuivi.

L'échéance prochaine fixée à ce travail ne permet pas d'écouter plus longtemps ce récit intéressant des faits et gestes de « ces géants fameux que furent nos Pères dans la foi. » (Eccli. 44,1)

Sœur Jacqueline DIONNE, *s.c.i.m.*

*Comité d'histoire du Bon-Pasteur,
Maison généralice, Sainte-Foy,
4 juillet 1985.*





LES SŒURS DE LA CHARITÉ DE SAINT-LOUIS

Origine

La Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis est d'origine française. Elle a été fondée en Bretagne, en 1803, par Marie-Louise-Élisabeth de Lamoignon, comtesse Molé de Champplâtreux. L'œuvre était d'abord destinée à l'éducation des enfants abandonnés, au lendemain de la Révolution française. Tout au cours de son histoire, la Congrégation considéra comme prioritaires les diverses œuvres d'éducation.

Arrivée à Saint-Georges

Établies à Saint-Georges depuis bientôt vingt-cinq ans, les Sœurs de la Charité de Saint-Louis œuvrent dans notre région depuis le début du siècle, soit 1902. Elles ont assuré l'enseignement primaire et secondaire dans de nombreuses paroisses de la région: Saint-Côme, Saint-Jean-de-la-Lande, Saint-René, Saint-Théophile, Saint-Honoré, Saint-Martin, Saint-Gédéon, Saint-Ludger, Saint-Zacharie, Sainte-Aurélie. L'histoire de cette communauté enseignante, dans notre région, est liée à celle du monde scolaire. Elles arrivèrent à Saint-Georges en 1961, à l'occasion de la régionalisation de l'enseignement secondaire. On se souvient, en



Sœur Anna Allen, supérieure provinciale des Sœurs de la Charité de Saint-Louis.

effet, que pendant les premières années de la Commission scolaire régionale de la Chaudière, une bonne partie des élèves du territoire suivaient le cours secondaire à Saint-Georges. C'est ainsi qu'un certain nombre de religieuses enseignantes des paroisses voisines vinrent enseigner à Saint-Georges. La Supérieure régionale d'alors était Mère Marie-Aristide, une femme audacieuse, qui ne craignait pas les défis. Elle seconda sincèrement les promoteurs de la régionalisation. L'administration religieuse de la Congrégation, pour la Beauce et les comtés voisins, fut transférée de Saint-Gédéon à Saint-Georges, le 3 janvier 1962, dans la résidence qui est actuellement le Foyer Saint-Louis à Jersey Mills. En 1966, elle sera fixée à la Villa Notre-Dame, 90^e rue (du Golf). Les supérieures provinciales furent successivement S. Marie-Aristide, S. Blandine Trépanier, S. Françoise Lavallée et S. Anna Allen.

Enseignement

La Congrégation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis continue à Saint-Georges son œuvre traditionnelle : l'éducation et l'enseignement. La direction de l'École secondaire régionale fut assumée par les religieuses de 1961 à 1970, S. Blandine Trépanier, S. Gemma Champagne, S. Annette Pépin et S. Anna Allen ont occupé le poste de directrice.

En 1961, seize religieuses œuvraient à l'École Mgr Fortier alors que le personnel de direction et le personnel enseignant était de vingt-quatre membres. On compte, quelques années, jusqu'à



Professeurs de la Régionale Chaudière en 1961-62. Antonin Moreau, directeur-général. L'omniprésence du clergé.

vingt-cinq enseignantes religieuses de la communauté dans les diverses écoles de la ville. Depuis l'arrivée à Saint-Georges, environ soixante religieuses ont enseigné soit à l'École secondaire régionale, à l'École des enfants exceptionnels, à l'École secondaire Notre-Dame de la Trinité, à l'École Ste-Jeanne d'Arc, aux adultes, à la Polyvalente de Saint-Georges et aux diverses écoles primaires de Saint-Georges.

L'éducation musicale forme un chapitre spécial de l'histoire de l'enseignement à Saint-Georges, pour les religieuses de la Charité de Saint-Louis. En effet, une seule personne s'y consacra réellement. Mais le nombre d'élèves qu'elle a présentés à des examens universitaires depuis 1961, le nombre impressionnant d'anciens et anciennes élèves devenu(e)s professeur(e)s de musique, sa réputation d'excellence bien méritée incitent à signaler l'action éducative de Sœur Thérèse Fillion dans le domaine musical.

Enfance exceptionnelle

L'aide à apporter aux enfants handicapés est un secteur d'éducation où se sont engagées les Sœurs de la Charité de Saint-Louis dès le début de leur présence à Saint-Georges. Après des études et démarches qui s'échelonnent sur l'hiver et le printemps 1962, on vit s'ouvrir à Saint-Georges, le 17 septembre 1962, la première école pour enfants handicapés d'âge scolaire. S. Marie-Aristide, Supérieure provinciale, compte parmi les premiers promoteurs de l'œuvre, avec le Docteur Victor Cloutier, l'abbé Louis-Philippe Poulin, Madame Grégoire Poulin et Madame Maurice Roy.

Cette école était sous la juridiction de la Commission scolaire de l'Assomption. Elle fut installée dans une ancienne école laissée libre par l'annexion de la Commission scolaire Aubert-Gallion à celle de l'Assomption, dans le rang St-Nicolas, sous le nom de Villa Saint-Georges. Les premières enseignantes furent S. Isabelle-de-France (Paule Morissette) qui assumait la direction jusqu'en 1968, S. Gemma-de-St-Louis (Denise Marchand) et Mademoiselle Louise Gagnon.

Foyers

Le début des années '60 marqua l'avènement de foyers pour personnes âgées. Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis ont travaillé au Foyer Saint-Louis de 1964 à 1967, moment où le foyer d'alors devint l'Hôpital de l'Assomption. Elles furent aussi présentes à l'ouverture du Foyer Saint-Georges ouest et du Foyer l'Accueil en 1969. À Saint-Georges ouest, les religieuses assumèrent la direction de 1969 à 1974 et à l'Accueil de 1969 à 1973. Quatorze religieuses ont œuvré dans ce secteur.

Pastorale

La pastorale est un autre champ d'activité pour les Sœurs de la Charité de Saint-Louis. Sœur Georgette Villeneuve s'y engagea dès l'année 1968, année de la Grande Mission. Elle continua par la suite comme secrétaire-animatrice au Conseil régional de pastorale, poste qu'elle occupa jusqu'en 1983. Elle s'occupe toujours activement de l'Association des familles monoparentales et a récemment mis sur pied le Comptoir d'amitié dans une salle adjacente au bureau du CRP. Depuis sa fondation, le CRP bénéficie du travail de religieuses de la communauté, à divers postes.

L'une d'elles, Sœur Lucille Gagnon est actuellement secrétaire-animatrice.

Accueil des jeunes

Depuis quelques années, un projet de partage sur le plan de la vie de foi est en marche. Des jeunes filles, étudiantes ou travailleuses, y trouvent l'occasion de faire un cheminement chrétien et d'expérimenter certaines dimensions d'une vie fraternelle. La communauté du 114 45, 2^e avenue, Saint-Georges est responsable de ce projet. On y reçoit, en outre, des stagiaires désireuses d'étudier la vie religieuse en vue d'un éventuel engagement.

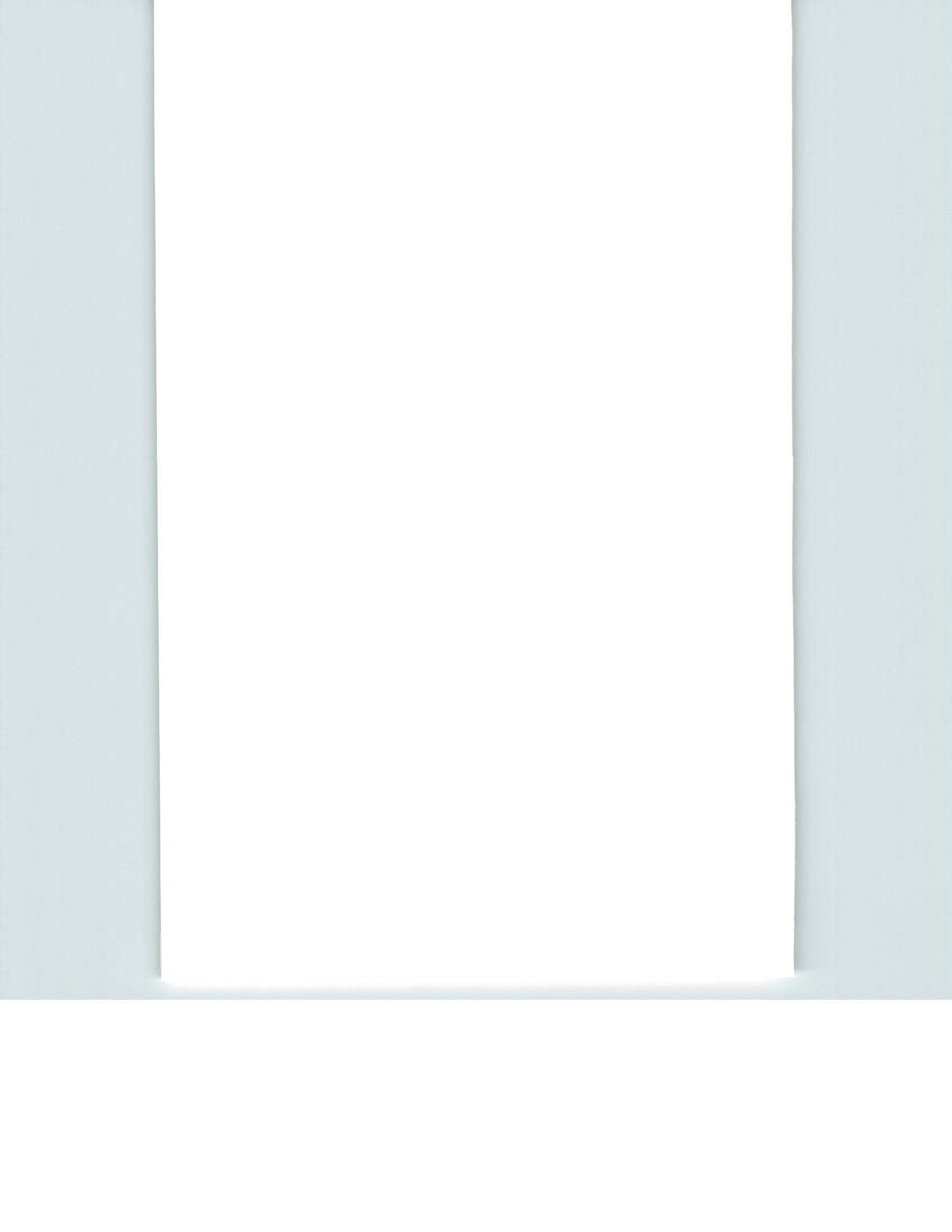
Récemment, la Congrégation a accepté un projet de membres associés. Toutefois, cette option n'en est encore qu'à ses débuts. Une dizaine de religieuses s'y intéressent et accompagneront dans leur démarche les personnes intéressées.

Actuellement, les Sœurs de la Charité de Saint-Louis comptent quarante-cinq religieuses vivant à Saint-Georges. Elles forment trois communautés locales dans Saint-Georges ouest et trois dans l'Assomption, incluant la Maison provinciale et la Villa Notre-Dame où résident les religieuses à la retraite. Les religieuses sont engagées surtout dans l'éducation, le soin des personnes âgées et la pastorale. Outre la Beauce et les comtés voisins, la province religieuse comprend encore le secteur de l'Amiante. Elle compte cent quatre-vingt sœurs et vingt-deux communautés. La province religieuse soutient trois missions en Afrique — au Mali et au Sénégal — et une mission en Sicile, à Catania.

La Congrégation, malgré une présence moins visible et des effectifs moins nombreux, reste soucieuse de s'intégrer à la vie paroissiale et de servir dans la ligne de ses traditions et de sa spiritualité. Plusieurs religieuses sont actives dans les mouvements paroissiaux comme le CPP, les groupes de prière, les équipes liturgiques, les chorales, le Saint-Vincent-de-Paul.

Elles sont heureuses de partager la vie d'une communauté humaine et chrétienne dynamique. Elles souhaitent partager également les valeurs de leur patrimoine religieux, dans le nouveau contexte social. Elles croient aussi que *la spiritualité de leur Fondatrice, axée sur le mystère de Jésus Rédempteur*, peut encore apporter aide et lumière aux chrétiens et chrétiennes de chez nous.







LES FRÈRES DE LA CHARITÉ

Cette congrégation a été fondée à Gand en Belgique, en 1807, au lendemain de la Révolution française.

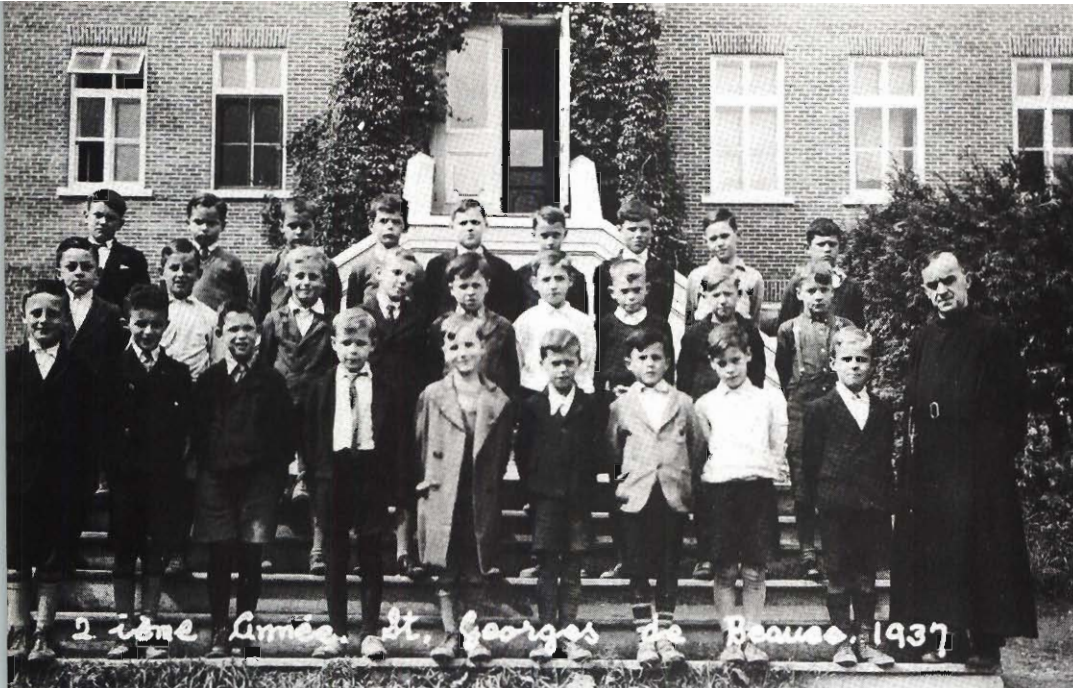
Sous l'impulsion dynamique de son fondateur, le Chanoine Pierre-Joseph Triest, elle s'étendit rapidement dans plusieurs diocèses de Belgique.

En 1865, à la demande de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, les premiers Frères de la Charité débarquèrent en terre canadienne. Ils s'établirent d'abord à Montréal. De là, ils essayèrent à Boston en 1874 et à Détroit en 1884; puis à Québec, à Saint-Ferdinand en 1888, à Sorel en 1897, à Drummondville en 1906, à Saint-Guillaume-d'Upton en 1913 et enfin à Saint-Georges de Beauce en 1925.

Les Frères de la Charité à Saint-Georges

À l'arrivée des Frères, la ville comptait environ 5 000 âmes et elle était le centre le plus important des alentours. Totalement agricole en 1925, elle a évolué rapidement vers le commerce et l'industrie.

Le Collège où logeaient les Frères fut construit en 1913. Le but de la Commission scolaire du temps était de doter Saint-Georges d'un cours commercial complet.



Le Frère de la Charité Adjuteur et sa 2^e année de p'tits gars, journée 1937!

L'enseignement fut d'abord confié aux révérends Frères maristes. En 1922, les membres de cette congrégation quittèrent Saint-Georges. Des maîtres et des maîtresses laïques assumèrent alors la direction de l'établissement. Mais, la population de Saint-Georges, consciente de la perte subie par le départ de ses éducateurs religieux, réclamait des Frères enseignants.

Après une longue attente, après des démarches personnelles de Mgr Fortier, curé du temps, les supérieurs des Frères de la Charité acceptèrent, et les vœux de la population de Saint-Georges se réalisèrent. Au mois d'août 1925, dix Frères de la Charité arrivaient dans l'accueillante vallée de la Chaudière et prenaient charge de l'Académie Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Le 1^{er} septembre, le Collège ouvrait ses portes à la gent écolière de Saint-Georges. 211 garçons s'inscrivirent. Il y avait alors sept années d'études, auxquelles s'ajoutaient deux années de cours commercial.

Depuis ce temps, l'enseignement n'a cessé de progresser vers l'idéal rêvé par les fondateurs du Collège: le cours commercial complet.



Les membres de la Communauté des Frères de la Charité, attachés au Collège Saint-Georges en 1950. En reconnaissez-vous ?

En 1950, lors du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Frères de la Charité à Saint-Georges, l'enseignement comprenait les dix premières années du cours commercial. La onzième et la douzième année vinrent par la suite compléter ce cours, réalisant un rêve longtemps caressé.

La population de Saint-Georges qui devenait de plus en plus commerçante voyait son grand désir se réaliser ; de leur côté les Frères n'avaient d'autres ambitions que de répondre aux besoins de la population.

Le cours commercial préparait aux cours du soir de la faculté des sciences sociale, politique et économique de l'université de Montréal et de l'École des hautes études commerciales. Toutefois, le but immédiat du cours commercial était la préparation à l'entrée dans la vie. Une promotion était accordée aux élèves qui

réussissaient les examens officiels du Département de l'Instruction publique. Le Collège ne décernait un diplôme qu'aux élèves qui terminaient avec succès la douzième année.

Nombreux furent les élèves de l'école qui ont embrassé la prêtrise ou la vie religieuse. Nombreuses sont les congrégations de Pères et de Frères qui comptent dans leurs rangs plusieurs membres beaucerons sortis de l'Académie Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Les Frères de la Charité en ont reçu leur large part. Car cette bonne terre de la Beauce, telle une pépinière fertile a fourni à la congrégation un pourcentage élevé de ses membres.

Quant aux anciens élèves qui ont opté pour la vie séculière, plusieurs occupent des postes enviables. D'autres conduisent avec succès des commerces importants dans les limites de la ville et même à l'extérieur.

Parmi les œuvres extra-scolaires auxquelles les Frères ont donné leur appui, il convient de mentionner la Croisade eucharistique, la J.E.C., les Cercles servants et la Chorale des petits chantres. Ces mouvements ont été pour les Frères un champ d'apostolat de premier plan et une préoccupation constante des Frères qui se sont succédés à Saint-Georges.

L'œuvre des petits chantres est digne de mention. Pendant de nombreuses années, ces jeunes choristes ont fait partie intégrante de la vie paroissiale de Saint-Georges. Toute cérémonie religieuse s'honorait de les entendre. Même les fêtes profanes désiraient les écouter.

La pratique des sports a toujours occupé une large place dans l'organisation des loisirs des élèves des Frères. Mettre sur pied et faire fonctionner des équipes de balle-molle ou de hockey, selon la saison, monter la patinoire et entretenir la glace, parfois agir comme arbitre, tout cela dans le but de procurer des loisirs sains aux jeunes: que d'heures bénévoles cela représente! Que de dévouement de la part de ces éducateurs!

À travers cette activité bourdonnante d'une école se produit parfois un événement qui sort de l'ordinaire. C'est ainsi qu'en janvier 1953, élèves et professeurs quittaient le vieux Collège pour se transporter dans une nouvelle école sur le Boulevard Dionne. Les Frères y avaient leur résidence attenante à l'école. Ils y demeureront comme locataires de la Commission scolaire jusqu'en 1972.

C'est dans cette « École supérieure Saint-Georges », comme elle fut nommée, que les religieux, aidés de quelques professeurs

laïcs, continuèrent d'y dispenser le cours primaire et secondaire commercial.

Avec la régionalisation de l'enseignement, suite à la réforme scolaire des années '60, tout a bien changé. Quelques-uns diront pour le pire, la majorité pour le mieux : ça dépend du point de vue...

Le 5 septembre 1961, à l'ouverture de la nouvelle année scolaire, l'École supérieure Saint-Georges prenait un nouveau visage avec le déménagement du cours secondaire dans l'Est. Ne comptant désormais que des élèves du primaire, l'ESSG prit tout simplement le nom d'École Dionne qu'elle porte encore aujourd'hui. Le personnel pour ce nouveau départ : onze institutrices se partagent les degrés de la 3^e année à la 6^e année et trois Frères enseignent aux groupes de 7^e année. Le Frère Roland (Eugène Buteau) se retrouve donc à la barre d'une nouvelle barque. Seul, le Frère Hormidas a suivi, pendant une couple d'années, ses élèves de 12^e commerciale spéciale à Saint-Georges est.

En 1966, le Frère Léonard se retrouve à la direction de l'École Dionne. Ce n'est pas une mince tâche que de remplacer un directeur d'expérience comme le Frère Eugène Buteau.

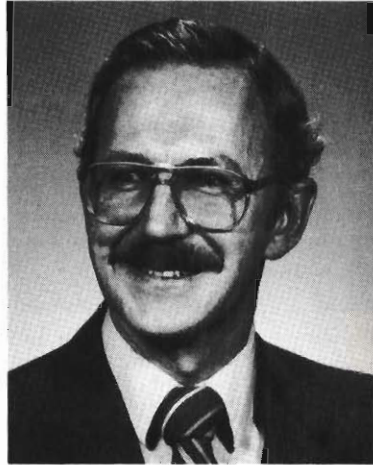
En 1968, l'Atelier pédagogique de l'école présente un projet de regroupement des élèves pour Saint-Georges ouest. Celui-ci est accepté et c'est ainsi que l'École Dionne devient mixte et ne compte plus que des élèves de 6^e et 7^e année. Trois religieux y enseignent toujours la 7^e année.

Et l'évolution se continue. 1972 vit le passage au secondaire s'effectuer après la 6^e année : donc, officiellement, plus de 7^e année dans les écoles.

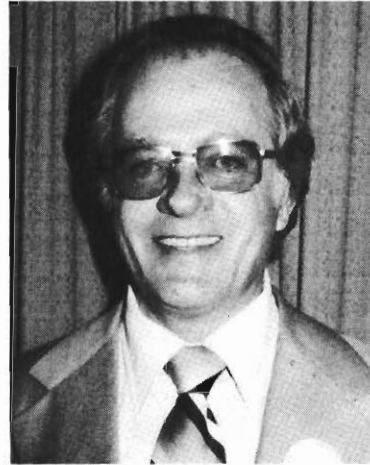
Les professeurs de ce degré ayant suivi leurs élèves au secondaire, il ne reste plus que le directeur comme personnel religieux de l'École Dionne. Heureusement que l'équipe d'institutrices qui l'épaulait a pris vaillamment la relève et s'est montrée à la hauteur de la situation dans les différentes activités même sportives.

Cette même année, naissait la Commission scolaire des Érables qui regroupait plusieurs commissions scolaires locales.

Toujours en 1972, on prévoit l'organisation de classe spéciale dans les locaux occupés par les Frères. Ceux-ci quittent donc leur résidence de l'école pour s'établir dans une demeure bien à eux à Saint-Georges ouest.



*Gaston Paquet, Frère de la Charité.
Fils de Napoléon Paquet
de Jersey Mills.
Infatigable animateur des
« Éclaireurs » du mouvement scout.*



*Normand Lachance,
Frère de la Charité.*

En 1975, une mini-tornade déplaça quelques directeurs(trices) d'école. Résultat : celui de Dionne se retrouve à l'École Mgr Beau-doin pour les huit prochaines années.

Aujourd'hui, la communauté des Frères de la Charité à Saint-Georges compte 3 religieux dont un en enseignement secondaire à la Polyvalente Saint-Georges, un autre comme assistant à la direction de l'école primaire Assomption et un troisième comme préposé aux services communautaires.

Même si les temps ont bien changé, la petite communauté continue de s'impliquer dans divers mouvements et organisations de la paroisse et même de tout Saint-Georges tel : le Café chrétien, la Rencontre, le chant, le scoutisme, les Chevaliers de Colomb, pour ne citer que ceux-là. Les scouts de Saint-Georges ont reçu et reçoivent encore un bon « scout d pouce » du Frère Gaston Paquet.

Depuis bientôt vingt ans, « L'Écho-Jeunesse », chorale de jeunes, sous la direction du Frère Léonard Roy, chante tous les dimanches à la messe de neuf heures à Saint-Georges. Cette chorale n'a pas l'ampleur, ni la polyvalence de celle des années '50, mais elle est toujours là, se renouvelant chaque année par l'addition de nouveaux membres.



*Louida Paquet (Frère Théophile),
ex-supérieur provincial.
Un autre « natif d'ici ».*



*Édouard Bolduc,
Frère de la Charité.
Supérieur provincial actuel.*

Soulignons également, le travail et l'implication au sein de la communauté locale du Frère Normand Lachance, qui se dévoue auprès des jeunes et moins jeunes. Toujours prêt à répondre à l'appel des associations requérant son aide et sa participation.

Même si la petite communauté de Saint-Georges ne compte que trois frères en 1985, leur présence se fait sentir partout au sein de la paroisse.

On constate, en fouillant les archives, que depuis 1925, 123 Frères de la Charité ont vécu à Saint-Georges pour un temps plus ou moins long. 107 y ont enseigné soit au vieux Collège, soit à l'École Dionne. Neuf d'entre eux ont assumé la responsabilité de la direction de l'école.

Notre fondateur, le Chanoine Pierre-Joseph Triest, disait sur son lit de mort : « Donnez il vous sera donné ». Les Frères de la Charité ont beaucoup donné aux citoyens de Saint-Georges et ils en ont également beaucoup reçu.

Deux enfants de la paroisse membres de la congrégation des Frères de la Charité ont accédé au poste de Supérieur provincial de la province Sainte-Anne. Ce sont les Frères Louida Paquet (Frère Théophile) et le Frère Édouard Bolduc qui est encore en fonction en 1985, dans la troisième année de son terme. Annexe :

Frères de la Charité directeurs à Saint-Georges

Frère Philogone	1925-1928
Frère Louis	1928-1934
Frère Valérien	1934-1940
Frère Dominique	1940-1943
Frère Euplius	1943-1949
Frère Crespinién	1949-1955
Frère Dacien	1955-1960
Frère Roland (Eugène Buteau)	1960 à 1966
Frère Léonard	1966 à



L'actuel directeur des Frères de la Charité de Saint-Georges, Léonard Roy.





ASSOCIATION DES CLERCS SERVANTS PAROISSE SAINT-GEORGES

L'Association des Clercs servants a été fondée en novembre 1941. Mgr Édouard Beaudoin, alors curé de Saint-Georges, confia aux Frères de la Charité la formation des Clercs servants. Les statuts de l'Association furent approuvés le 12 novembre 1943. L'Association comprenait deux sections; dont l'une formée par les jeunes d'âge scolaire et celle formée de ceux ayant quitté les études.

Le but de l'Association: former des jeunes au service de l'Autel et leur apprendre à participer à la messe dominicale et à en faire le centre de leur vie.



Association des Clercs servants (1944-45), de gauche à droite :
1^{re} rangée: Romuald Rodrigue, président; Nelson Roberge, aumônier;
Mgr Édouard Beaudoin, curé; Frère Albert, directeur; Marcel Thibodeau,
secrétaire; François Veilleux.
2^e rangée: Gérald Caron, Valérien Pomerleau, Gaston Poulin, Gaétan
Labrecque, Armand Poulin, (?), Émilien Bolduc.
3^e rangée: Jean-Luc Caron, Benoit Poulin, Clermont Poulin, Gaston
Lemieux, André Giroux, Noël-Ange Rancourt, Renaud Rodrigue, Henri-
Louis Lessard.
4^e rangée: Hervé Gilbert, Irenée Bureau, Bruno Dandenault, Jacques
Roberge, Emmanuel Morin.





LES CONGRÉGANISTES

Plusieurs se souviendront d'avoir entendu des voix venant de la sacristie ou d'avoir vu un groupe d'hommes réciter des psaumes et des hymnes à la Sainte Vierge.

L'office de la Sainte Vierge est d'une haute antiquité. Il fut composé par l'Église, sous la direction du Saint Esprit, pour honorer Marie et pour nous permettre, aidés par sa puissante médiation, de rendre à Dieu l'hommage dû à Sa Majesté infinie. L'Office, prière officielle des Heures canoniales, est composé de psaumes, hymnes, antiennes, versets, répons et oraisons, et cette division semble suggérée par saint Paul qui, dans son Épître aux Colossiens enjoint « de nous exhorter les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels » (Col. 3.16).

Le petit office reste substantiellement uniforme pendant l'année. Cependant, il y a des parties propres au temps ordinaire, à l'Avent et au temps après Noël.

Le petit office de la Sainte Vierge, comme on l'appelle n'est pas récité uniquement par des congrégations religieuses, mais aussi par des laïcs. À Saint-Georges, cette dévotion à la Sainte Vierge fut pratiquée par des hommes de tout âge, le dimanche matin après la messe de 6 h.

Une fois par année, l'Office était récité au troisième jubé à l'occasion de la fête de tous les saints. Lors du décès d'un membre, les Congréganistes récitaient l'office des morts au domicile du

défunt ou au salon funéraire. En tout autre temps, il était récité à la sacristie.

Lors de la récitation de l'Office, il appartenait au préfet de présider la récitation de l'Office. Il était assisté par le premier et deuxième assistant et du premier et deuxième lecteur. L'assemblée se divisait en deux chœurs pour réciter alternativement les strophes des psaumes et des hymnes.

Le préfet était aussi assisté dans ses fonctions par un aumônier, un secrétaire, un porteur et un conseiller.

Avant 1947, il se récite uniquement en latin. Ceux qui n'ont pas étudié le latin et qui ont à le réciter pour la première fois, font sourire les connaisseurs. Les membres ont adopté avec joie la venue de la récitation, en français, de l'Office, même s'il y a quelques récalcitrants. « Enfin on va comprendre ce qu'on récite ! » disait-on.

Le changement dans les habitudes des paroissiens oblige le clergé à changer l'heure des messes. Ainsi, celle de six heures est remplacée par celle de huit heures trente et celle de neuf heures par celle de neuf heures trente. Ce qui a pour effet de déranger non seulement les Congréganistes mais aussi le temps pour la récitation de l'Office.

Devant ces contraintes et les obligations de chacun, il est convenu de discontinuer la récitation de l'Office pour un temps. Temps qui se prolonge encore aujourd'hui. C'est ainsi que vers 1965 cesse cette pratique religieuse.





LA « FRATERNITÉ DE L'ORDRE DES FRANCISCAINS SÉCULIERS »

Les registres les plus anciens font état de la première vêtue et sont datés du 26 septembre 1890. La fraternité se nommait Saint-Antoine de Padoue et fut fondée par nul autre que le bon Père Frédéric, celui-là qui a été témoin du miracle des yeux de la Vierge de Notre-Dame du Cap le 22 juin 1888. Le curé au moment de la fondation était l'abbé Bernard Bernier. Jusqu'en 1902 il n'y eut qu'une fraternité. Par la suite une fraternité fut érigée canoniquement pour les dames sous le vocable de Sainte-Élizabeth. Voici le programme d'une réunion qui eut lieu en 1902 un dimanche après-midi à 13 h 30 p.m. à l'église: Récitation de la couronne franciscaine, sermon par le directeur, le curé Alfred Dionne, salut du Saint Sacrement et confession. Le lendemain matin à 7 h a.m., messe chantée aux intentions des membres, après la messe absolution générale. En 1902, la contribution annuelle des membres est fixée à .25 sous.

Le bureau de direction de la fraternité Sainte-Élizabeth (Dame) est formé comme suit: directeur: M. le curé Alfred Dionne; supérieure: Mme Philibert Gonthier; Ass. supérieure: Mme Hubert Catellier; maître des novices: Mme Ferdinand Morissette; secrétaire: Mlle Delina Poulin; discrètes: Mme Georges Langlois, Mme Jos. Thibodeau, Mme Georges Lemelin, Mme Éphrem Poulin.

Le bureau de direction de la fraternité Saint-Antoine de Padoue (hommes), est formé comme suit : directeur : M. le curé Alfred Dionne ; supérieur : M. Pierre Veilleux ; ass. supérieur : M. Léger Gilbert ; secrétaire : M. Joseph Gilbert ; conseillers : M. Évangéliste Rodrigue, M. Siméon Paquet.

À l'occasion de la visite canonique de 1949 (16 au 20 octobre), le Père Zénon Roberge décide en discrétion, de fusionner les trois fraternités, dont celle de Sainte-Claire d'Assise qui groupait les jeunes filles de 14 à 32 ans, formée antérieurement le 24 octobre 1943. Le premier bureau de direction de cette dernière était composé comme suit : supérieure : Mlle Laurette Moisan ; assistante : Mlle Noella Dionne ; secrétaire-trésorière : Mlle Claire Paquet ; discrètes : Mlle Gabrielle Poulin et Mlle Charlotte Poulin.

Désormais à partir de 1949, il n'y aura qu'une fraternité mixte portant le nom de Sainte-Élisabeth. Le 8 novembre 1950, après l'érection canonique de la paroisse de l'Assomption, une nouvelle fraternité est formée à l'Assomption qui porte le nom de Notre-Dame de l'Assomption. Le nombre de membres de la fraternité Sainte-Élisabeth après cette fondation est de 339 et celui de Notre-Dame de l'Assomption de 391.

Les directeurs spirituels depuis la fondation ont été : l'abbé Bernard Bernier de 1888 à 1890 ; l'abbé Théophile Montminy, 1890 à 1899 ; l'abbé Alfred Dionne, 1899 à 1918 ; Mgr Hilaire Fortier, 1918 à 1941 ; Mgr Édouard Beaudoin, 1941 à 1964 ; l'abbé Joseph Denis, 1964 à 1980 ; abbé Charles Cloutier, 1980 à ...

Les présidents et présidentes qui se sont succédés depuis les débuts jusqu'en 1985 sont : M. Pierre Veilleux, Mme Philibert Gonthier, Mme J. J. Lavoie, M. Jos. Bolduc, Mme Rodolphe Marcotte, Mme Louis de Gonzague Crépeau, M. Raphaël Larochelle, M. Georges Veilleux, M. Léopold Poulin, M. Donat Veilleux, M. Rosaire Pépin et le président actuel M. Benoit Quirion.

En 1975, la contribution annuelle est portée à \$1.00 par année et à \$2.00 en 1985. Actuellement la fraternité Sainte-Élisabeth compte 200 membres. Du 4 octobre 1981 au 4 octobre 1982 notre fraternité a célébré le 800^e anniversaire de la naissance de saint François d'Assise, par une année de ressourcement.

En 1985, le conseil de la fraternité est formé comme suit : Directeur spirituel : M. le curé Charles Cloutier ; président : M. Benoit Quirion ; vice-présidente : Mlle Irma Lessard ; secrétaire : Mme Jacqueline Duval ; trésorier : M. Marie-Louis Veilleux ; conseillers(ères) : M. Irenée Duval, Mlle Gemma Nolet, Mme Marie-Blanche Fortin ; responsable de la revue : Mlle Carmelle Roy.



LES FEMMES CHRÉTIENNES

Fondée le 2 août 1959, lors de la visite du Révérend Père Georges Gagnon c.s.s.r., aumônier diocésain des Dames de sainte Anne. Le premier bureau de direction a été formé le 5 août de la même année :

Aumônier: M. l'abbé Victor Veilleux, vicaire; responsable: Mme Dominique Gagné; ass. resp.: Mme Fernand Charest; secrétaire: Mme Gustave Bourque, trésorière: Mme Armand Baillargeon; équipières: Mme Irénée Champagne, Mme Henri Poirier.

Dès la première année, la congrégation comptait deux cent cinq membres.

Depuis cette formation, six membres ont rempli le rôle de responsable : 1) Mme Dominique Gagné, de 1959 à 1961; 2) Mme M.A.P. Nadeau, de 1961 à 1968; 3) Mme Gérard Simard, de 1968 à 1972; 4) Mme Roger Veilleux, de 1972 à 1978; 5) Mme Fabien Roy, de 1978 à 1983; 6) Mme Hélène Roy, de 1983 à aujourd'hui.

En février 1962, les évêques demandent à la Fédération nationale de s'orienter, d'ici cinq ans, vers l'Action catholique générale paroissiale.

En octobre 1966, les fédérations ont opté pour le nom suivant :

« MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES »

Qu'est le M.F.C. ?

Le Mouvement des Femmes chrétiennes est un mouvement d'action catholique générale, groupant des femmes qui, ensemble travaillent à leur promotion humaine et chrétienne, prennent conscience de leurs responsabilités apostoliques et s'engagent à instaurer un climat chrétien dans la famille, la communauté de foi paroissiale et la société.

Quels sont ses objectifs :

- 1) Revaloriser le rôle de la femme, de l'épouse, de la mère chrétienne ; développer la personnalité de chaque membre et contribuer à son épanouissement.
- 2) Habituer ses membres à regarder leur vie et les événements à la lumière de l'Évangile, faire l'union de la vie et de la Foi.
- 3) Éduquer les personnes à prendre librement et pleinement leurs responsabilités et construire chrétiennement leur vie et leur milieu de vie.
- 4) Développer dans les relations humaines un esprit de fraternité, de charité et d'entraide.
- 5) Collaborer au sein de la communauté paroissiale à l'action de l'Église éducatrice de la Foi.

Notre mouvement veut contribuer à la rénovation évangélique de la paroisse. Il se propose d'aider les « PAROISSIENS » à vivre conformément à l'Évangile, dans la vie de tous les jours. Il a pour objectif d'entraîner ceux qui l'entourent à vivre leur vie humaine en tenant compte des exigences de la foi, du culte et de la charité.

Notre mouvement travaille sur les paroissiens et les membres de nos familles et non sur les organisations familiales et paroissiales.

Sa méthode de travail

C'est un mouvement d'évangélisation par l'action. Aussi sa méthode de travail et celle de l'Action catholique, DU VOIR — JUGER — AGIR — DE LA RÉVISION DE LA VIE — DE LA FORMATION PAR L'ÉQUIPE ET PAR L'ACTION.

Chaque étape de cette méthode de travail est très importante et doit être vécue si l'on veut réussir en consécration et construction du monde.

Sa spiritualité

Le mouvement veut former ses membres à une spiritualité propre à des laïcs engagés : spiritualité des valeurs **TEMPORELLES — DE L'ÉVÉNEMENT — DE LA FOI VÉCUE DANS LE QUOTIDIEN** ; spiritualité qui fait découvrir le **CHRIST** déjà présent et agissant dans le monde et qui rend ses membres conscients des valeurs évangéliques qu'ils vivent peut-être sans s'en rendre compte.

La condition du succès dans ce domaine, c'est que l'âme de l'apôtre soit remplie du Christ, qu'elle se soit assimilée de son esprit et de sa doctrine au prix d'un long effort de réflexion et de prières.

Plus cette divine doctrine pénétrera vos âmes, nourrissant une vie intérieure solide et intense, plus efficace aussi sera par le fait même, **VOTRE ACTION DANS VOTRE MILIEU** (Jean XXIII).

Son rôle dans la communauté paroissiale

Faire connaître au Comité de pastorale les besoins, les attentes, les réactions des fidèles vis-à-vis la communauté paroissiale, contribuant ainsi à une pastorale plus adaptée.

« C'est la caractéristique propre à l'Action catholique paroissiale de créer et de soutenir un esprit, d'introduire et de maintenir dans la vie de la paroisse une optique indispensable qui est celle de l'Église comme communauté de foi, d'espérance et d'amour. Notre mouvement est un mouvement en vue de regrouper, d'animer, d'évangéliser les personnes à partir des problèmes humains et religieux. »

(Mgr P.E. Charbonneau)

Le M.F.C. et les autres mouvements

Il est le seul mouvement féminin d'Action catholique paroissiale.

Il ne fait pas double emploi avec aucun d'eux.





LA LÉGION DE MARIE (Praesidium « Mater Gratiae »)

La Légion de Marie est une association de laïques catholiques répandue à travers le monde. Au Canada, le premier groupe fut établi dans l'Ouest, chez les Amérindiens et à Saint-Georges, un praesidium existe depuis le 1^{er} avril 1957.

Ses membres sont répartis en deux catégories : les actifs et les auxiliaires. Les actifs se réunissent chaque semaine et travaillent discrètement partout où il y a du bien à faire. Les autres soutiennent les premiers par la prière. La Légion a connu des débuts humbles à Dublin en Irlande. Le 7 septembre 1921, un petit groupe de personnes se réunissent sur rendez-vous de Frank Duff, sans se douter que de cette rencontre naîtrait une organisation appelée à devenir une force dans le monde.

La Légion est disponible pour toutes les formes d'action sociale ou catholique jugées utiles au bien de l'Église et adaptées à la discipline légionnaire.

Elle a pour but premier, la sanctification personnelle de ses membres par la prière et le travail.

La parole de Dieu et les promesses de Marie, les réunions hebdomadaires, l'amour mutuel de Marie, la Promesse légionnaire de servir Marie, le travail accompli en groupe tissent des liens d'amitié qui ne se démentent pas mais nous tiennent unis dans une fraternité toujours grandissante.

Adhérer à la Légion de Marie, n'est que le début d'une série de gestes concrets marqués d'une foi vivante, profonde, persévérante, basée sur l'amour de Jésus, de Marie et du prochain. Ainsi la visite des malades, des personnes seules ou âgées; porter la Vierge pèlerine dans les maisons; distribuer des médailles miraculeuses et des chapelets; organiser des pèlerinages; propager la bonne lecture; offrir des feuillets pieux; toutes ces actions ne sont qu'un aperçu des multiples possibilités permises à la Légion de Marie.

Cependant, il nous arrive de rencontrer des difficultés dues à l'indifférence, la non-croyance, la loi du moindre effort. Face à ces situations, loin de nous décourager, nous continuons quand même puisque l'Évangile nous affirme: « Tout ce que vous faites par amour pour le moindre de vos frères, c'est à Moi que vous le faites. »

Étant au service de la Très Sainte Vierge Marie, et vivant le mieux possible le contenu de la Promesse légionnaire, nous sommes aussi des Témoins de Jésus Christ, par des actes apostoliques répétés avec persévérance et amour.

Pour atteindre l'idéal, nous mettrons tout notre cœur et toutes nos forces dans l'accomplissement du travail hebdomadaire afin que notre groupe devienne davantage « une communauté plus vivante et plus accueillante ».

Voici les noms des personnes qui se sont succédé à la présidence depuis la fondation du mouvement dans notre paroisse. Mme Marie P. Giguère, Mlle Jeanne-d'Arc Poirier, M. Clément Veilleux, Mlle Gaby Poulin, Mlle Gertrude Poulin, Mlle Irma Lessard, Mme Ernest Busque, M. Marie-Louis Veilleux.

Le bureau de direction actuel est composé de M. Marie-Louis Veilleux, président; Mme Annette Beaudoin, vice-présidente; Mlle Irma Lessard, secrétaire; Mme Jeanne-Mance Catellier, trésorière.





COMITÉ PAROISSIAL MISSIONNAIRE

La pastorale diocésaine missionnaire de Québec a décidé, en 1970, que la cérémonie annuelle de l'Envoi missionnaire diocésain aurait lieu dans chacune des treize régions du diocèse.

Le premier dimanche de juin 1973 était la date désignée pour l'Envoi missionnaire diocésain dans la Chaudière, à Saint-Georges. Au cours de l'année préparatoire, on procéda à la formation d'un comité ou équipe missionnaire paroissial. Mme M. Laure Veilleux-Beaudoin en fut la présidente, aidée de Mesdames Béatrice Bourque-Poirier, Noëlla Veilleux-Gosselin, Marguerite Bégin-Morin.

La tâche d'un COMITÉ PAROISSIAL MISSIONNAIRE est :

- a) de placer toute la communauté chrétienne paroissiale en « ÉTAT DE MISSION »,
- b) de lui rappeler ses responsabilités missionnaires ici et au loin,
- c) de s'efforcer de communiquer une mentalité universelle aux membres de la communauté paroissiale au niveau de la prière, de la réflexion, du partage,
- d) d'éveiller l'Esprit missionnaire chez les paroissiens par l'animation missionnaire, grande priorité de l'Église.

Aujourd'hui la paroisse de Saint-Georges compte huit de ses fils et filles qui ont sacrifié patrie et famille pour aller porter la Bonne Nouvelle du Christ au Tiers-Monde :

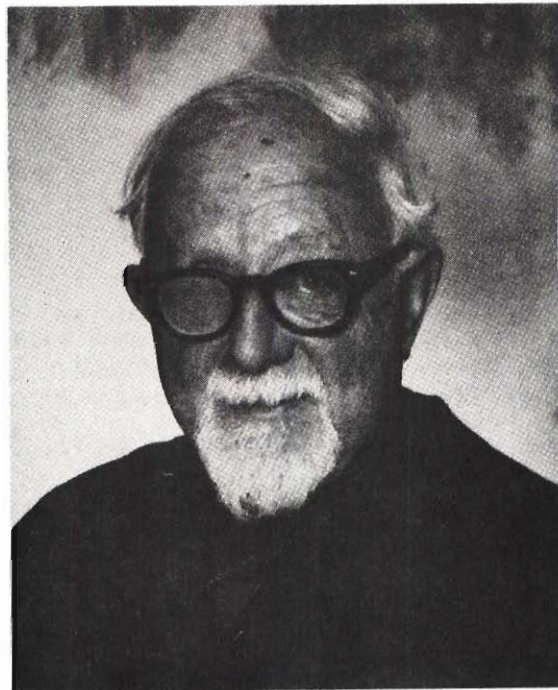
En Afrique: Père Phydime Roy, O.M.I. frère de l'abbé Patrice Roy. Père Armand Poulin, p.b., fils de Mme Philiias (William) Poulin. Père Léopold Lacroix, s.m.a., fils de M. Philippe Lacroix. Sœur Dorothee Dubé, s.b.a., fille de M. & Mme François Dubé.

Au Pérou: Frère Luc Nolet, F. Ch., frère de Mlle Gemma Nolet. Sœur Louise Pagé, M.I.C., fille de M. & Mme Clovis Pagé.

En Haïti: Céline Bourque, o.m.m.i., sœur de Mme Roland Poirier. S. Lucille Poulin, s.c.i.m., sœur de Mme Irenée Duval.

Notre Comité paroissial missionnaire actuel est composé de dix membres très actifs: Mme Réal Lachance, Zéphirin Corriveau, Yvette Lessard, Wellie Fluet, Mlles Élise Lessard, Irma Lessard, M.-Laure Duval, Gemma Nolet, S. Bernadette Turcotte, s.c.i.m.

Père Marius Dutil



Né en avril 1903 — Ordonné le 3 juin 1930 à Saint-Georges. Décédé curé de la Mission Sainte-Thérèse le 22 juin 1983. Missionnaire au Keewatin, Territoire du Nord-Ouest canadien. Il était le neveu du P. David Roy p.b. missionnaire en Afrique et de S. Léa Roy, s.b.a. qui vécut en Afrique aussi. Frère de M. Roger Dutil de Ville St-Georges.



LA RENCONTRE (BISCUM)

La Rencontre est une expérience spirituelle, fraternelle et chrétienne. Elle se vit dans une fin de semaine, elle est animée par une équipe de laïcs et de prêtres.

C'est d'abord une rencontre avec toi-même, avec les autres et avec Jésus Christ.



La Rencontre « Biscum » : un groupe d'animateurs.

Les gens qui vivent la Rencontre sont invités par la suite à vivre des « après rencontres » à chaque semaine, dans le but de partager avec les autres l'Évangile — la prière — leur vécu quotidien dans un climat de fraternité et de joie.

La Rencontre existe depuis au delà de 20 ans maintenant. La première Rencontre eut lieu à Pointe-au-Pic en décembre 1964; huit personnes de Saint-Georges ont vécu cette première expérience

- Henri-Louis et Suzanne Rodrigue
- Louis-Georges et Thérèse Fortin
- Raymond et Jeanne Paul
- Henri et Gaby Roy.

Ces quatre couples furent les premiers pionniers de la Rencontre à Saint-Georges. La fin de semaine qu'ils vécurent était animée par le fondateur, le père Henri Roy, l'abbé Maurice Bélanger, le père Gendron, Michel Pilin ainsi que André Daigneault et Christian Beaulieu qui n'étaient pas encore prêtres à ce moment-là.

Sous la direction des premiers responsables, Suzanne et Henri-Louis Rodrigue, la Rencontre grandit très vite à Saint-Georges malgré la distance et la mauvaise température en hiver: deux fois par mois (1 rencontre couple et 1 rencontre de jeunes). Des gens de Saint-Georges se rendaient vivre cette belle expérience et en revenaient plus heureux.

Depuis 20 ans, les couples responsables du mouvement se succèdent et la Rencontre continue toujours.

Voici la liste des responsables jusqu'à aujourd'hui: 1^{er} responsable: Suzanne et Henri-Louis Rodrigue, 1964 à 1970; 2^e responsable: Huguette et Marcel Blais, 1970 à 1972; 3^e responsable: Gaby et Henri Roy, 1972 à 1976; 4^e responsable: Éva Reine et Denis Giroux, 1976 à 1978; 5^e responsable: Lucille et Maurice Beaulé, 1976 à 1980, Edwige et Henri Genesse, 1976 à 1980, Lawrence et Ernest Breton, 1976 à 1981; 6^e responsable: Gaétane et Roger Veilleux, 1980 à 1984, Louis et Gisèle Paquet, 1980 à 1983, Louise et Miguel Poulin, 1980 à 1983; 7^e responsable: Denise et Victor Paquet, 1983 à aujourd'hui, Georgette et Victor Bolduc, 1984 à aujourd'hui.

Simon et Danielle Fortin sont les responsables régionaux actuels.

En plus des responsables locaux et régionaux, plusieurs animateurs travaillent depuis longtemps pour améliorer et faire connaître cette belle expérience qu'est « La Rencontre ».



LE MOUVEMENT DES « CURSILLOS »

Les Cursillos ont pris naissance en Espagne à la fin des années 1940 et dès 1953, ils commencèrent à se propager de par le monde. Actuellement, l'on donne les Cursillos dans plus de 50 pays des 5 continents. Plus de 8 millions d'hommes et de femmes de races et langues différentes les ont suivis.

C'est ainsi que les Cursillos sont venus s'implanter au Canada en 1963. D'abord à Montréal, ensuite à Sherbrooke en 1965. Les premiers Cursillos furent dirigés et animés par le Père Jean Riba (Clarétain) aidé de 5 laïcs.

De ce premier Cursillo à Sherbrooke, en 1965, une équipe d'homme de Saint-Georges de Beauce vécurent cette expérience ainsi que leurs épouses quelques mois après. Louis-Georges Fortin et Benoit Quirion, menuisier de notre paroisse, furent les premiers à expérimenter le Cursillo.

C'est à partir de ce moment et grâce à leur souci apostolique qu'origine notre mouvement à Saint-Georges de Beauce. Quelques années après cette fondation, l'expansion rapide du mouvement obligea les membres à former deux et ensuite trois cellules ou communautés de base à Saint-Georges, qu'on nomma zones : zone Trinité, zone Mgr Fortier et zone Assomption.

Depuis, le mouvement des Cursillos n'a cessé de grandir dans la province de Québec. Il est implanté actuellement dans dix-sept



Une réunion des animateurs «Cursillos».

diocèses. Notre diocèse de Québec est animé depuis 1969 par le Père Bruno Lacroix (capucin).

Définition du Cursillo

Le Cursillo est un mouvement d'Église qui, au moyen d'une méthode spécifique, rend possible l'expérience personnelle et communautaire de ce qui est fondamental dans le christianisme.

But du Cursillo

C'est de former des noyaux de chrétiens en les aidant à découvrir et réaliser leur vocation personnelle, comme ferment d'Évangile dans leur milieu de vie respectif.

Nécessité du Cursillo aujourd'hui

Les Cursillos sont nécessaires aujourd'hui :

- 1) parce que notre monde déchristianisé a besoin d'être évangélisé par des chrétiens qui vivent dans leur vie les valeurs essentielles du Christ,
- 2) parce que notre christianisme qui ne passe pas assez dans notre vie et nos milieux de vie, doit devenir une expérience vécue où le comment vivre chrétiennement nous est enseigné pour nous engager dans une attitude nouvelle et chrétienne.

Fruits du Cursillo

Le Cursillo a rendu des centaines et milliers de familles heureuses, il a donné un nouveau sens à la vie de ceux qui l'ont vécu, il a établi des communautés chrétiennes fraternelles et dynamiques.

Le Cursillo a été et demeure une promesse pleine d'espoir pour notre société actuelle.

PAUL VI disait : Les Cursillos : « Voici la parole éprouvée par l'expérience et confirmée par ses fruits, qui parcourt aujourd'hui avec droit de cité, les chemins du monde. »





LES CERCLES « LACORDAIRES » ET « SAINTE JEANNE D'ARC »

Le 21 juillet 1939 est une date mémorable dans les annales de la paroisse de Saint-Georges dans sa lutte contre les méfaits de l'alcool.

Ce jour-là, le Cercle Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc prend pied à Saint-Georges. En effet, grâce au travail du vicaire l'abbé Godéric Blanchet, les paroissiens peuvent s'unir, s'aider dans la lutte contre ce fléau.

Le 6 novembre 1938, quatre paroissiens de Saint-Georges de Beauce s'étaient rendus à Saint-Alphonse de Thetford où le Rév. Père Jacquemet présidait à la fondation des Cercles. M. Sinaï Gilbert, M. William Grenier, M. Louis-Bertrand Poulin et M. Julien Paquet accompagnaient l'abbé G. Blanchet, alors vicaire à Saint-Georges.

Au cours des mois qui suivirent, ces premiers abstinents firent des conquêtes, et au mois de mai 1939, accompagnés par onze nouveaux candidats, ils assistèrent à la réunion qui se tint à Saint-Maurice de Thetford.

Au nombre de 16, ils ne se sentaient pas encore assez puissants; c'est pourquoi le 2 juillet 1939, près de 30 paroissiens, tous de Saint-Georges, partaient de très bonne heure pour Saint-Ferdinand. Le soir, au retour, c'étaient quarante Lacordaires que Saint-Georges comptait.

À l'occasion de ce voyage, promesse fut faite que le Rév. Père Jacquemet viendrait fonder le cercle à Saint-Georges de Beauce le 21 juillet.

Mgr Hilaire Fortier P.D., curé de Saint-Georges contemplant avec joie le travail accompli par Sinaï Gilbert et ses compagnons, se laissa gagner par les arguments de M. Gilbert qui voulait fonder un Cercle pour les dames et les demoiselles en même temps que le Cercle Lacordaire.

Enfin le 21 juillet 1939 arrive. Toute la journée, on s'occupe de faire les préparatifs pour recevoir le fondateur des Cercles Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc.

La journée débute par une messe célébrée par l'abbé G. Blanchet. L'assistance nombreuse prouve que c'est une œuvre qui débute et que cette œuvre, pour se maintenir, devra compter sur l'aide de Dieu.

Le soir après la prière d'ouverture récitée par Mgr H. Fortier, M. Sinaï Gilbert souhaite la bienvenue à tous les distingués visiteurs accourus de Saint-Ferdinand, Plessisville, Lyster, Saint-Alphonse de Thetford, Saint-Maurice de Thetford, Ham-Nord, Disraéli, etc. Aussi 50 Lacordaires et 150 Jeanne d'Arc sont initiés.

La paroisse de Saint-Georges est témoin ce soir-là de la générosité d'un grand nombre de paroissiens. Le sacrifice généreusement accepté par les quelque quarante membres déjà initiés est récompensé. Au mois de septembre suivant, un autre groupe de paroissiens et paroissiennes de Saint-Georges adhèrent au mouvement. Des candidats des paroisses de Saint-Benoit, de Saint-Côme, de Saint-Martin, de Saint-Jean-de-la-Lande, de Saint-Prosper et de Saint-Victor se joignent aux premiers pour faire leur promesse.

En cette circonstance, le conférencier d'honneur est le docteur Raoul Poulin de Saint-Martin, vice-président diocésain de la Ligue du Sacré-Cœur.

Ce nouveau souffle dans la vie communautaire de la paroisse prend des proportions de plus en plus grandes et c'est ainsi que le 21 octobre 1939, son Éminence le Cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec, rehausse de sa présence l'assemblée tenue à Saint-Georges.

Au nombre des initiés à cette assemblée figure le Rév. Père Rodolphe Pomerleau O.M.I., aumônier diocésain de la J.O.C. sont aussi décorés MM. Paul Roberge, René Gosselin, René Gobeil respectivement président, secrétaire et trésorier diocésain de la J.O.C. Parmi les Jeanne d'Arc, on remarque Mlles Germaine Allard

et Madeleine Vézina respectivement présidente et trésorière diocésaine de la J.O.C.F.

La J.O.C. et la J.O.C.F. locales avaient organisé une semaine antialcoolique en collaboration avec l'aumônier l'abbé Alfred Leblond et le concours discret de l'abbé Lionel Bernard.

L'année 1939 se termine avec un succès éclatant pour les débuts du Cercle n° 59 de Saint-Georges; 141 Lacordaires et 164 Jeanne d'Arc.

Le mouvement attire à Saint-Georges de grandes foules. Le 21 juillet 1940, premier anniversaire de la fondation du Cercle Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc de Saint-Georges de Beauce, près d'un millier de personnes prennent part à la journée anti-alcoolique. Ce qui fait dire au Rév. Père Ubald Villeneuve, aumônier général: « Réunir un millier de Lacordaires et de Jeanne d'Arc après un an de travail dans la Beauce, voilà un succès qu'on devrait appeler un triomphe. »

Le 10 août 1941, c'est le grand ralliement annuel à Saint-Georges. On estime la foule à 2 000 personnes. Sont présents, ce soir-là, Mgr Omer Plante, le Rév. Père Ubald Villeneuve, aumônier général.

On mentionne qu'il y a trois décorés du mérite diocésain: le Dr Raoul Poulin, président général, M. Jules Moisan, le secrétaire infatigable, Mlle Alphonsine Bolduc, la présidente des ligues catholiques féminines.

Le 2 août 1942, un grand congrès est organisé: congrès qui réunit les cercles des comtés de Beauce, Bellechasse, Dorchester, Frontenac. Un sermon est donné par le Rév. Père Alzire Mathieu à la messe du matin, une séance d'étude se tient dans l'après-midi et un grand ralliement a lieu le soir à la salle paroissiale. C'est un succès. Mlle Rose-Blanche Poulin avait adapté, pour la circonstance, la pièce « Pour eux, Pour elles ».

Le congrès régional de 1943 est marqué par un agréable événement: les membres du Cercle Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc en profitent pour souligner le jubilé l'argent du curé M. Édouard Beaudoin et lui offrent leurs respectueux hommages. La soirée est très chargée mais aussi appréciée des participants. Pour terminer l'assemblée on y joue une comédie: « Un Divorce à l'eau ».

Comme par les années précédentes, le congrès régional de 1944 se tient à Saint-Georges. C'est bien choisi puisque le Cercle de Saint-Georges fête son 5^e anniversaire de fondation. À cette occasion, 45 nouveaux membres sont initiés, 32 reçoivent la

décoration de 1 an et 3 ans et 88 sont décorés de 5 ans d'abstinence totale.

À la quatrième réunion de l'année, le 4 juin 1944, le Cercle rendait hommage à quatre décorés de 5 ans d'abstinence totale, M. André Gilbert (sacristain), M. Émile Paquet, M. Napoléon Vachon et M. Paul-Émile Labbé.

La même année, le Cercle perdait un de ces membres très dévoué pour la cause en la personne de M. Albert Mercier, ancien président.

C'est en 1947, le 21 juillet, que l'aumônier local, l'abbé Godéric Blanchet, fait faire les promesses aux initiés pour la dernière fois.

Le départ de l'aumônier fondateur, M. l'abbé Blanchet, fit naître certaines inquiétudes. Tous ceux qui pendant sept ans avaient été témoins du travail fourni par ce prêtre dévoué, le voyant fonder des Cercles d'abstinents dans toutes les localités de la Beauce, de Dorchester et de Frontenac se demandaient ce que deviendrait alors son œuvre; mais la Providence veillait. L'ancien vicaire de Beauceville, récemment nommé vicaire à Saint-Georges fut alors désigné pour succéder à notre premier aumônier. Sous l'habile direction de l'abbé Philippe-Auguste Légaré, nos Cercles d'abstinents poursuivirent leur marche progressive.

Grâce au zèle de tous ces membres de l'exécutif et grâce au dévouement de nombreux autres collaborateurs et collaboratrices, le travail se poursuivit en profondeur et en expansion. Aussi observe-t-on avec une légitime fierté que le Cercle n° 59 de Saint-Georges de Beauce est devenu un point de mire et un modèle pour une foule d'autres Cercles du diocèse. Que de fois il a été impossible de recevoir dans une salle déjà trop remplie des foules non seulement de Saint-Georges mais aussi de l'extérieur, venues pour affermir leurs convictions « Lacordaire », pour applaudir à des pièces théâtrales, telles: « Le procès de Pit Caribou », « L'ivrogne incorrigible », « La Rançon d'une faute », « Un divorce à l'eau », « Les effets d'une rencontre », « Les deux oblations », de cette pièce une parole a été recueillie en sortant: « Cela vaut deux sermons », ou encore pour voir le fonctionnement de notre organisation locale.

Ainsi l'idée « Lacordaire » fit son chemin. D'année en année, nos Cercles firent « boule de neige ». Le nombre des membres est passé de près de 200 qu'il était en 1939 à près de 1 500 en 1949. En ce jour de Congrès, 70 membres recevront leur décoration de 10 ans d'abstinence totale.

Le développement constant de notre mouvement ne se fit pas sans qu'il en coûtât du travail mais aussi des sacrifices. Le plus

lourd de ces derniers temps fut la perte de M. l'abbé Légaré comme aumônier, qu'une intervention chirurgicale éloigne de nous pendant les semaines de préparation du Congrès. À sa demande et avec l'approbation de M. le curé Beaudoin et des autorités « Lacordaire » du district, l'abbé Marcel Rainville devint aumônier intérimaire des Cercles de Saint-Georges. L'œuvre de M. l'abbé Légaré ne périra pas : nous retrouvons chez M. l'abbé Rainville même dévouement, même activité, même facilité de parole.

L'engagement

Les Cercles Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc contribuent au bien-être moral, corporel et matériel de chacun des membres et de leur famille.

Sans être des confréries religieuses, ces Cercles forment une association essentiellement catholique. Les membres doivent prier les uns pour les autres. S'aider les uns les autres à lutter contre l'alcoolisme par l'exemple, la parole, par des conférences, etc. Ils doivent aussi soutenir leur bonne volonté et leur zèle par la prière et l'accomplissement de leurs autres devoirs religieux.

En devenant membre du Cercle Lacordaire ou sainte Jeanne d'Arc, l'initié prend un engagement d'honneur comme chrétien et citoyen à s'interdire complètement et pour toujours de toute boisson alcoolique, ne pas en garder, ni en offrir, ni en acheter, ni en transporter.

La devise de l'association est :

HONNEUR, SANTÉ, BONHEUR, DIEU, PREMIER SERVI.

Sur la carte d'inscription se lit ceci : « La valeur morale de mes descendants paiera mes sacrifices. »

Son financement

Pour rejoindre les deux bouts, les dirigeants organisent à quelques reprises durant l'année des euchres, bingos, etc. Pendant quelques années, à l'occasion des Fêtes, la première réunion de l'année est plutôt une soirée récréative qui se termine par un banquet et le couronnement d'un roi et d'une reine. Entre autres, Léo Paquet et Marie Redmond sont élus roi et reine en 1946, Edmond Grenier et Mme Paul-Émile Thibodeau en 1947.

Une contribution de \$1.00 est demandée à l'initiation d'un membre en plus de la cotisation annuelle de \$2.00. Les argents sont envoyés au Diocésain et au National pour payer les permanents, la publicité, les déplacements, etc.

Son fonctionnement

Le Cercle local organise à chaque mois une rencontre pour rejoindre des membres et leur communiquer l'information, l'esprit d'union, de sacrifice, de persévérance, d'attachement et de dévouement. Dans ce mouvement comme dans les autres, les membres aiment la variété, ainsi, à ces rencontres mensuelles, le comité prévoit en plus du mot de bienvenue et de la prière, un conférencier, l'initiation et une partie récréative. Le membre reçoit comme récompense, j'aime mieux dire comme encouragement de sa persévérance et de sa ténacité, une décoration, soit 1 an, 3 ans, 5 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans et plus.

Dès le mois d'août 1946, une grande réunion est convoquée au cours de laquelle on songe à donner au mouvement paroissial d'abstinence une orientation nouvelle. Il est rappelé à tous les apôtres Lacordaire que, si les idées communistes sont à combattre, leur méthode de diffusion et de conquête est peut-être à imiter.

On en vient donc à diviser tous les membres en de nombreuses cellules qui sont appelées « comités ». Chaque cellule est formée sur le principe du Cercle lui-même avec son président ou sa présidente, son secrétaire, son trésorier, ses zélatrices et propagandistes. Tous ces comités doivent faire parvenir un rapport mensuel au grand conseil qui leur donne ses directives. Cet immense travail d'organisation n'empêche pas le Cercle de tenir, tous les mois, ses réunions à la fois instructives et récréatives. Il va sans dire que l'aumônier fut secondé magnifiquement par des laïques dont nous ne pouvons pas taire les noms. Les membres des Cercles « Lacordaire » et « sainte Jeanne d'Arc » de ces dernières années savent quel travail fut fourni par MM. Lionel Morin et Léonce Dion ; par Mmes Arthur Champagne et Lionel Chrétien ; par MM. Camille Poulin et Edward-James Hall ; par Mmes Delvas Gilbert et Ph.-Auguste Paquet ; par Mlles Marie-Thérèse Veilleux, Alice Veilleux et Aurore Labbé ; par MM. Lucien Bolduc et Roméo Rodrigue.

Le 21 juillet 1949, jour du 10^e anniversaire de la fondation du Cercle de Saint-Georges, le Comité diocésain choisit Saint-Georges pour tenir les assises du congrès diocésain.

C'est une grande et magnifique journée. Bien remplie par toutes sortes d'activités, elle se termine par une soirée durant laquelle 70 membres reçoivent leur décoration de 10 ans d'abstinence totale.

Les dix premières années ont été bien remplies et que le nombre de membres a augmenté d'année en année. De 49 à 59, bien des choses changent; le travail n'est plus le même. La société se familiarise avec une plus grande publicité, le petit écran de télévision se retrouve de plus en plus dans les foyers; tout devenant plus rapide. Néanmoins, le mouvement continue son œuvre même si le nombre de membres a diminué quelque peu.

Pour célébrer son vingtième anniversaire de fondation, le Cercle local organise son congrès comme à tous les ans, mais d'une façon plus marquée. C'est une journée mémorable surtout pour les 36 membres qui font leur promesse d'abstinence le soir même de la fondation du Cercle n° 59 de Saint-Georges le 21 juillet 1939. On leur remet un bouton insigne qui rappelle leur fidélité à une lointaine promesse. D'autres membres reçoivent la décoration de 15 ans, 10 ans, 3 ans et 1 an. De nouveaux membres sont aussi initiés.

Ses réalisations

Le Dr Poulin tient à être initié dans sa paroisse et l'est avec quelques-uns de ses coparouissiens. C'est le premier Cercle que les abstinentes de Saint-Georges ont l'honneur de fonder mais ce n'est pas le dernier.

Le 1^{er} octobre 1939, deux Cercles Lacordaire et sainte Jeanne d'Arc sont fondés par les abstinentes de Saint-Georges: celui de Saint-Jean-de-la-Lande et celui de Saint-Benoit. M. Jos-Edmond Rancourt, représentant au Centre canadien, est le premier président du Cercle de Saint-Benoit. Une huitaine plus tard, c'est au tour des gens de Saint-Éphrem à recevoir la visite des Lacordaires et Jeanne d'Arc de Saint-Georges; secondés par ceux de Saint-Jean-de-la-Lande et de Saint-Benoit pour la fondation d'un Cercle d'abstinentes.

Pour bien terminer le mois d'octobre, c'est au tour de Saint-Victor de recevoir les représentants de Saint-Georges pour la fondation de leur Cercle.

Le mois de novembre 1939 est un mois très chargé et rempli d'activités. Les paroisses de Saint-Ludger, Saint-Côme, Saint-Prosper reçoivent à tour de rôle la visite des gens de Saint-Georges pour la fondation des Cercles d'abstinence.

Les fondations se continuent en décembre. Un autre Cercle est fondé à Saint-Gédéon le 3 décembre. Le 10 décembre, le Cercle de Beauceville est organisé dans l'après-midi et le soir c'est au tour de celui de Saint-Joseph de Beauce.

En 1963, Marc-André Rodrigue, ancien président du Cercle Lacordaire de Saint-Georges aidé de l'abbé Omer Aubé, aumônier du Cercle et du Dr Gérard Roy, membre actif dans le mouvement, préoccupés des problèmes que vivent les alcooliques laissés à eux-mêmes, inaugurent une salle d'accueil Domremy. Les buts de cette salle sont d'aider les alcooliques devenus abstinents, les alcooliques qui désirent se réhabiliter, à se rencontrer et à trouver l'aide nécessaire à leur réhabilitation.

Aujourd'hui, le Cercle de Saint-Georges dort sur une tablette quelque part. Est-il mort? Non, il est en état de léthargie. Revivra-t-il? C'est à souhaiter. Plusieurs membres paient encore leurs contributions au Diocésain d'autres à Sobriété-Canada. Le travail accompli chez les individus a contribué à faire revivre la joie, le bonheur dans bien des cœurs et à ramener la paix, l'unité dans beaucoup de foyers. Il aurait sûrement sa place aujourd'hui.

18 présidents, 12 présidentes et 6 aumôniers se sont succédés à la direction du Cercle n° 59.

Présidents du Cercle Lacordaire

M. Sinaï Gilbert	de 1939 à 1940
M. J. Albert Plante	de 1940 à 1941
M. Wilfrid Lessard	de 1941 à 1943
M. Albert Mercier	de 1943 à 1944
M. Wilfrid Lessard	de 1944 à 1945
M. Lionel Morin	de 1945 à 1946
M. Léonce Dion	de 1946 à 1948
M. Camille Poulin	de 1948 à 1950
M. Edward James Hall	de 1950 à 1952
M. Dr Fr. Guimont	de 1952 à 1954
M. Dominique Gagné	de 1954 à 1957
M. Marc-André Rodrigue	de 1957 à 1962
M. Henri-Louis Rodrigue.....	de 1962 à 1963
M. Donat Veilleux	de 1963 à 1964



Les 4 membres fondateurs du Cercle Lacordaire : William Grenier, Sinai Gilbert (1^{er} président), Goderic Blanchet aumônier, et Louis-Bertrand Poulin.

M. Jean-Claude Leblond de 1965 à 1966
 M. Gérard Larochelle de 1966 à 1967
 M. Laurence Deblois de 1967 à 1968
 M. Guy-Paul Côté de 1968 à 1970

Aumôniers des Cercles

M. l'abbé Godéric Blanchet de 1939 à 1946
 M. l'abbé Ph. Aug. Légaré de 1946 à 1948
 M. l'abbé Marcel Rainville de 1948 (3 mois)
 M. l'abbé Joseph Patry de 1948 à 1950
 M. l'abbé Odina Poirier de 1950 à 1957
 M. l'abbé Omer Aubé de 1957 à 1959

Présidentes du Cercle sainte Jeanne d'Arc

Mme Arsène Dionne	de 1939 à 1940
Mlle Rachel Bourque	de 1941 à 1942
Mme Jules Moisan	de 1942 à 1943
Mme Théodore Lambert.....	de 1943 à 1944
Mme Arthur Champagne	de 1945 à 1947
Mme Thérèse Veilleux	de 1947 à 1948
Mme Delvas Gilbert	de 1948 à 1952
Mlle Alice Veilleux	de 1952 à 1956
Mlle Jeanne d'Arc Poirier	de 1950 à 1957
Mme Paul Roy	de 1957 à 1962
Mme Marie-Laure Veilleux.....	de 1962 à 1965
Mme Hervé Labbé	de 1965 à 1966





LE CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-GEORGES OUEST

La fondation de notre Cercle remonte au 25 novembre 1917. C'est un des plus vieux cercles de la région. L'inspecteur d'école, M. Côté, est considéré comme le fondateur. Il avait été proposé et secondé unanimement que les dames présentes à cette réunion se forment en association sous le nom de « Cercle de fermières » patronné par le Gouvernement de la province et que l'on procède immédiatement à l'élection des officiers dudit « Cercle » 34, fédération 5.

Le 17 décembre 1917 se tenait la deuxième réunion. M. Alphonse Désilets, directeur général des cercles de la province est invité à venir adresser la parole. Il donne lecture du but que le ministère de l'Agriculture a eu en formant les Cercles de fermières et le bienfait que chaque membre peut en retirer. Il explique aussi les règlements qui devront être observés et le travail qui devra se faire.

Qu'on me permette une parenthèse pour donner plus de détails sur le but que visaient les cercles à ce moment-là et qui aujourd'hui demeure encore. *La voix féminine était carrément exclue des affaires de la paroisse, la femme était cantonnée dans sa maison et rien ne facilitait à la « reine du foyer » sa besogne domestique.* Elle était donc, et plus encore il va sans dire à la

campagne qu'à la ville laissée à elle-même, ce qui était loin de favoriser son épanouissement humain.

Le but des fondateurs était donc de revaloriser le travail agricole et la vie rurale en rompant avec l'isolement, les préjugés, la routine, l'ignorance, la servitude ; organiser la besogne domestique en offrant à la femme rurale un enseignement ménager rationnel et le droit d'intervention en ce qui concerne l'intérêt moral et culturel de la famille, de l'école, de la paroisse. Il faut croire qu'un tel programme répondait à un besoin général puisque très rapidement, autorités religieuses et civiles, agronomes et éducateurs de leur autorité, de leur science et de leur dévouement l'appuyèrent sans retour.

Dès 1918, une contribution de 50 ¢ par membre est exigée. Une exposition locale est mise sur pied et remporte déjà un grand succès. Des comités sont déjà formés, horticulture, apiculture et aviculture.

À une autre assemblée, on voit que le Cercle fera la « grosse dépense » d'acheter une douzaine d'œufs pour faire couvrir, et qu'on accepte par résolution le compte de 70 ¢ pour paiement d'express desdits œufs. Pour réaliser le montant nécessaire à la première exposition, on avait demandé à l'aumônier du Cercle la permission de faire une quête dans l'église.

Dès 1919, un cours d'enseignement ménager est donné aux membres du Cercle par les conférenciers du gouvernement.

En octobre de la même année, une membre de notre Cercle est nommée au Conseil provincial, fonction qu'elle a occupée plusieurs années. On forme un autre comité qui a pour devise « *Travailler c'est prier* ». Ce comité se nomme « Harmonie ». Il visait surtout à stimuler chez toute personne et spécialement chez les jeunes, l'étude des arts, musique instrumentale et vocale, peinture, enfin toutes ces choses si propres à élever l'intelligence vers le beau et le bien, à mettre en relief des talents ignorés ou qui n'avaient pas eu l'occasion de se faire valoir et faire briller ceux déjà appréciés.

Dans le cadre de ce comité, on organise un concours littéraire pour expliquer la devise « Bon sang ne ment ». Ce fut un véritable succès. Un peu plus tard, une prière spéciale composée par une fermière est présentée et adoptée.

Le Cercle débordait d'activités. Aussi, en novembre 1919, on forme le Cercle cadet, ou avant-garde des fermières actives. Ce groupe acceptait des fillettes de 10 à 16 ans. On leur apprenait à coudre, à tricoter, à tisser, à cuisiner et même le jardinage. À un

certain endroit, on peut lire dans les registres qu'une séance dramatique et musicale fut donnée par les cadettes et ce fut un très grand succès.

Le Cercle adulte s'occupait particulièrement des jeunes fermières, afin de les former au sens religieux, pratique et patriotique.

Plusieurs de nos femmes dépareillées d'aujourd'hui ont sans doute appris à cette bonne école, l'art si difficile d'être une ménagère accomplie. Le Cercle est soutenu moralement par les agronomes. Ils renseignent, transmettent les communiqués, etc.

Au moment de la fondation et longtemps après, l'on ne comptait pas sur le « prêt-à-porter » et le « prêt-à-manger ». Tout se fabriquait à la maison : nourriture, vêtements, savon, etc. Le jardin produisait tout, de la pomme de terre au tabac.

En 1921, on note la formation de l'assistance maternelle pour aider les mamans indigentes exposées à manquer de soins. On fournissait une layette, un trousseau de baptême, des pièces de literie et les fermières étaient priées de se faire tour à tour garde-malades volontaires et de faire des visites de prévention. Le résultat était que plusieurs mamans secourues voyaient l'entrée en ce monde du petit être non pas comme un cauchemar mais comme un événement heureux, et qu'elles envisageaient mieux l'avenir après s'être vu entourées de sollicitude et de considération.

Les difficultés financières étaient le principal handicap. C'était très difficile, l'argent était rare, l'ouvrage aussi.

Les nombreuses parties de cartes, soirées dramatiques, kermesses, expositions de vieilles choses, quêtes à l'église, soirées canadiennes étaient les principales sources de financement.

Des conférences des plus stylisées étaient aussi données : « Progressons-nous? », « Conditions du bonheur dans la maison », « L'amour du travail », « La sincérité », « Le devoir de la femme envers son mari », et j'en passe. Les concours les plus divers étaient organisés tels que filage de lin et de laine, le tissage de draps de laine et de flanelle, d'étoffe du pays, confection de vêtements dans de vieux habits, reprisage, etc.

Notre Cercle s'est aussi impliqué dans de nombreuses autres activités telles que organisations de banquets, quêtes à la porte de l'église, chars allégoriques.

En 1940, le Cercle reçoit la visite de Mme Françoise Gaudet-Smet, directrice de la revue « La Paysanne », qui donne une intéressante causerie sur son récent voyage en Belgique et à Londres, où elle représentait les Cercles de fermières de la province de Québec.

En 1942, notre Cercle fête ses 25 ans. Cet événement coïncide avec la première exposition inter-cercles qui, pour cette occasion, a lieu chez nous. La fédération de notre région vient d'être fondée. Il y aura désormais participation aux expositions inter-cercles.

En 1952, notre ville a grandi et voit naître une nouvelle paroisse. Notre Cercle aussi doit accepter la division. Le cercle comptait 19 membres à la fondation, il en compte maintenant 309. 125 iront dans une paroisse, 184 dans l'autre. Mais rien ne vient briser l'élan des fermières, chaque cercle continue d'évoluer.

Notons qu'au moins deux autres anniversaires ont été soulignés, le 50^e en 1967 et le 60^e en 1977.

Ce furent toujours des occasions de grandes réjouissances et où l'on s'arrêtait pour regarder le chemin parcouru et se donner un élan vers l'avenir. Au total, 18 femmes se sont succédé à la présidence de notre Cercle. Ces femmes, par leur courage et leur dévouement, ont réussi, malgré de nombreux obstacles, à faire progresser notre Cercle.

Elles en ont fait petit à petit ce qu'il est aujourd'hui, un cercle où chaque membre peut dire : « Fermière, j'y suis, j'y reste et j'en suis fière ». Mentionnons qu'au moins une personne de la fondation vit encore. Elle fut secrétaire à la fondation et a donné de nombreuses heures pour le Cercle.

Il faut aussi ajouter que depuis trois ans, soit 1982-83-84, notre Cercle s'est classé premier au niveau de la fédération, au concours d'artisanat organisé chaque année par la fédération. Certains de nos exhibits se sont même classés premiers à l'exposition provinciale de Québec. En 1982, Rose-Blanche Deblois, avec un morceau de tissage (une couverture d'auto) et en 1983, Marie-Stella Morin, avec un morceau de couture (une robe classique), se sont vu attribuer ce trophée provincial tant convoité.

Il y eut et existe encore des personnes généreuses qui n'ont pas peur de donner, de se donner, qui ne boudent pas l'évolution et qui accordent beaucoup de valeur aux personnes et à leurs besoins.

En terminant, voici la liste des présidentes du Cercle de fermières de Saint-Georges ouest : mesdames J. Arthur Godbout, de 1917 à 1919; Arsène Dionne, 1919 à 1921; Joseph Michaud, 1921 à 1927; Amédée Dionne, 1927 à 1937; Arthur Rodrigue, 1937 à 1942; Archélas Roy, 1942 à 1944; Wenceslas Talbot, 1944 à 1946; Philippe Lessard, 1946 à 1948; Ernest Cliche, 1948 à 1950; Philippe Lessard, 1950 à 1952; Léonidas Thibodeau, 1952 à 1954; Omer Fortin, 1954 à 1957; Ernest Catellier, 1957 à 1962; Fernand

Rancourt, 1962 à 1968; Marie-Ange Roy, 1968 à 1973; Jacqueline Duval, 1973 à 1975; Marie-Paule Poulin, 1975 à 1981; Lucille Domingue, 1981 à 1985.







J.O.C. ET J.O.C.F.

La J.O.C. voit le jour à Saint-Georges au cours de l'année 1936. Dès les débuts, une centaine de jeunes gens et jeunes filles adhèrent au nouveau mouvement. En pleine crise économique, les jeunes travailleurs de l'époque gagnent de maigres salaires et n'ont aucun loisir organisé; c'est pourquoi la J.O.C. leur offre l'occasion de mieux se connaître et organiser une partie de leur vie sociale et culturelle. Chez les garçons, le premier trio de dirigeants est formé de St-Georges Veilleux, président, Jean-Marie Bilodeau et Yvon Morin. Chez les filles: Fleur-Ange Veilleux (Mme Lucien Boudreau), présidente, Rose-Blanche Poulin (Mme Gérard Côté) et Gertrude Rodrigue (Mme Henri Quirion).

Au début, l'action est très diversifiée. En plus de revaloriser la vie chrétienne, la J.O.C. se lance dans toutes sortes d'activités religieuses, sociales ou sportives. Les excursions, les soirées dramatiques, les journées d'études, les sports, tout cela prend une dimension nouvelle, car un grand vide existait et tout était à bâtir pour les jeunes du milieu.

C'est à cette époque qu'est construit, sur les rives de la rivière Pozer, le camp jociste qui devient en 1939, l'œuvre des terrains de jeux de Saint-Georges, rebaptisé « PARC DES SEPT CHUTES ».

Le début de la guerre 1939-45 ralentit les élans de la J.O.C. Les garçons sont surtout affectés par le conflit mondial; un nombre important étant appelé par l'armée et les autres étant



Congrès J.O.C., J.O.C.F., J.E.C. et J.E.C.F., année 1938. À droite on voit le pignon de l'ancienne salle publique.

attirés par le salaire versé qu'on leur propose dans les nouvelles usines de guerre.

La poignée de jocistes qui restent en place est débordée par les événements: elle n'abandonne pas la partie pour autant.

Au cours de la guerre, la J.O.C. s'intéresse à nos soldats. Elle dresse une liste complète des jeunes en service militaire à qui elle fera parvenir des colis que leurs familles préparent. La guerre terminée, la J.O.C. est toujours là. Son action touche surtout le milieu de travail, les loisirs, la préparation au mariage, l'organisation des sports et loisirs pour les jeunes.

Au mois de septembre 1944, les archives nous relatent une soirée organisée à l'occasion de la semaine de Propagande qui a

lieu le 17 septembre 1944. À cette occasion, il y a présentation de la pièce « J.O.C. au service du soldat » une composition et réalisation de Grégoire Veilleux. Le président local est Lucien Bolduc.

Le 8 septembre 1946, la J.O.C. célèbre son 10^e anniversaire de fondation : une journée complète de manifestations et une grande soirée à la salle paroissiale. Au programme : chants et musique. Le président, Marc-André Rodrigue, souhaite la bienvenue et Mlle Thérèse Grenier, présidente, offre les remerciements d'usage. De 1936 à 1946, 328 filles et 245 garçons sont passés par la J.O.C. et J.O.C.F.

Le 6 juillet 1947, on célèbre le 15^e anniversaire de la J.O.C. canadienne par un grand ralliement au Colisée de Québec. Les



La J.O.C.F. vers 1950. Abbé Cloutier, aumônier.

membres des sections locales de Saint-Georges y participent en grand nombre. Le 3 juin 1951, c'est au tour des sections de Saint-Georges de fêter leur 15^e anniversaire de fondation.

Ces fêtes du 15^e anniversaire à Saint-Georges durent une semaine complète, soit du 27 mai au 3 juin. Au cours de cette belle semaine, il y a forum sur l'Action catholique, soirée spéciale pour les étudiants. Cette fête est rehaussée par la présence de M. Jean-Baptiste Fortin, dirigeant national de la J.O.C. canadienne.

Les membres des bureaux de direction sont :

Garçons J.O.C. : MM. Gérard Larochelle, président; Gilbert Gamache, secrétaire; Romuald Rodrigue, propagandiste; Camille Gilbert, trésorier.

Filles J.O.C.F. : Mlles Simone Tardif, présidente; Thérèse Poulin, vice-présidente; Monique Rodrigue, trésorière; Jeannine Larochelle, secrétaire; Lucienne Veilleux, propagandiste.

Les principaux services offerts par la J.O.C. au cours des 15 dernières années furent les services de préparation au mariage, le service du soldat, les cours de préparation à l'avenir, la caisse de prévoyance.

Les aumôniers du début à 1951 furent M. les abbés Alfred Leblond, Nelson Roberge, Marcel Rainville et Pamphile Cloutier.

En 1957, la J.O.C. fête son 25^e anniversaire de fondation par un grand rassemblement mondial à Rome, les 24 et 25 août 1957. Jean-Robert Giroux et Romuald Rodrigue de Saint-Georges font partie de la délégation canadienne à ces fêtes groupant plus de 30 000 membres de la J.O.C. de 80 pays du monde.





LE RENOUVEAU CONJUGAL

Voici en peu de mots la petite histoire de « Renouveau conjugal ». L'abbé Émilien Marois, vicaire à la paroisse l'Assomption, animait des sessions de « fin de semaine pour fiancés ». À plusieurs reprises, des jeunes couples, à la fin de leur expérience, faisaient la réflexion suivante: « Il devrait y avoir des sessions semblables pour nos parents ».

Cette observation n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd et l'idée a mûri. L'abbé Marois, aidé d'un couple de Saint-Georges, Jean-Luc et Yolande Morin, ont pensé une formule adaptée pour les couples; ils ont rencontré quelques couples qui accepteraient de les aider.

La première session a eu lieu le 11 mars 1977, au monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu-Notre-Dame-de-Beauce. Depuis, il y a eu 37 sessions. 412 couples ont vécu l'expérience; 31 couples et plusieurs prêtres se sont impliqués dans la bonne marche de ces rencontres.

L'expérience « Renouveau conjugal » se veut une fin de semaine de rencontre et de dialogue pour le couple, ce que la vie trépidante ne favorise pas. C'est vraiment laisser travail, famille, obligations de toutes sortes pour se retrouver face à face et prendre le temps de dialoguer, de partager et de se retrouver.

Si le mouvement « Renouveau conjugal » a débuté dans le grand Saint-Georges, il ne s'est pas limité là. Les couples qui ont

vécu l'expérience, et ceux qui en ont assuré la bonne marche font partie des communautés paroissiales de Saint-Georges et des environs.

C'est donc dire que beaucoup de laïcs et de prêtres se soucient du bonheur des couples et sont disponibles à donner temps et énergie pour que les couples jeunes ou moins jeunes fassent de leur union une réussite.

La publicité se fait principalement de bouche à oreille. Nous passons un court message sur les feuillets paroissiaux et les journaux locaux, mais le rayonnement des couples demeure encore la meilleure publicité. Pour faire suite à la session de « fin de semaine », il y a des rencontres une fois par mois dans quelques communautés paroissiales pour partager. Ainsi, depuis l'an dernier, il y a eu un mini-congrès d'une journée pour permettre de refaire le plein.





LA VIE MONTANTE

Ce mouvement a débuté dans notre paroisse le 13 février 1984, sous la direction de M. Marc-André Rodrigue et de Mme Marie-Jeanne Lessard, afin de répondre au désir de M. l'abbé Charles Cloutier, pasteur de la paroisse à cette époque.

Depuis cette date, nous nous réunissons chaque mois pour étudier un thème qui nous est fourni par le conseil national de la Vie montante.

Chaque année, il y a la tenue d'un rassemblement des aînés pour rencontrer l'évêque du diocèse et connaître ce qu'il attend des personnes âgées. Ces rassemblements peuvent se revivre dans des secteurs; ceci assura la liaison avec le responsable diocésain ou de secteur.

La Vie montante est un mouvement d'apostolat

De ce premier caractère en découlent trois autres :

Spiritualité : Aider les aînés à approfondir ou retrouver leur foi, à poursuivre ou à entreprendre leur montée vers Dieu à la lumière des deux commandements dont tout dépend.

Apostolat : Aider les aînés à répondre à l'appel du Seigneur, qui concerne chaque chrétien. Selon la situation et la vocation de chacun, apostolat par l'action, la parole, la prière.

Amitié: C'est de l'amour qu'il s'agit. De l'amour dont parle saint Jean (1 Jean 4.7.) — S'il me manque l'amour, je ne suis rien... je ne peux rien faire. (1 Cor. 13.2,3.)

La Vie montante est un mouvement de laïcs. Elle répond aux pressants appels que l'Église adresse à tous les laïcs pour qu'ils prennent conscience de leur vocation propre à l'apostolat.

* * *

Les animateurs(trices) en 1985 sont M. Marc-André Rodrigue, Mme Isabelle Pépin, Mme Françoise Poulin, Mme Marie-Ange Nadeau.

Les activités à date

Réunions mensuelles le deuxième mercredi du mois. Participation au rassemblement diocésain (2). Pèlerinage des aînés à Sainte-Anne-de-Beaupré (Journée de prières). Visite aux malades dans la paroisse. Journée de ressourcement au Club de l'Âge d'or. Participation à une chorale de la paroisse.





LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-GEORGES OUEST

Notre Club fut fondé le 10 juin 1970 par M. Émile Pomerleau. Notre premier président était alors assisté de Mme Albert Fournier comme vice-présidente, Mme Louida Marcoux comme secrétaire et Mme Willy Fillion comme trésorière. On comptait aussi trois conseillers : M. Albert Perron, Mme Ernest Bolduc et Mme Herménégilde Paquet.

Au fil de nos 15 années d'existence, la présidence releva de : M. Émile Pomerleau, 10 juin 1970 à février 1976 ; Mme Simonne Roy, février 1976 à octobre 1980 ; M. Florian Poulin, octobre 1980 à 1982 ; Mme Jeannette Cloutier, 1982-1983 ; Marie-Jeanne Lessard, 1983-1984 ; Françoise Bourque, depuis octobre 1984.

Nos activités sont regroupées à partir de différents comités : Comité des malades, Comité de téléphone, Comité de réception, Comité religieux et Vie montante, Comité des loisirs, Comité des bénévoles, Comité de voyages.

Le Club a été fondé dans le but de réunir les personnes du troisième âge qui sont parfois très seules après avoir eu une vie active très intense. Ils se retrouvent en face des murs de leur demeure avec comme seul projet de regarder venir ou d'attendre la mort.

Comme toute organisation, cela a commencé en petit, il y a eu d'abord la fête de l'Âge d'or comme telle, qui revient toujours le



*Émile Pomerleau,
président-fondateur
du Club de l'Âge d'Or.*

dernier dimanche de mai où un repas est servi. On en profite pour fêter les jubilaires de 50 ou 60 ans de vie conjugale. Chacun apporte sa contribution en chantant, en récitant ou en giguant comme dans les belles soirées d'autrefois.

On ajouta le repas de Noël au début de décembre qui est toujours très populaire.

Au fil des ans, beaucoup de choses s'ajoutèrent. Il y a les différents voyages au cours de la saison d'été qui sont très en demande; surtout le traditionnel voyage à Sainte-Anne alors qu'on remplit toujours deux autobus; nos membres aiment aller vénérer leur « grand-mère » dans son sanctuaire.

Presque au début, nous avons eu la fête au sucre très goûtée. On ajouta aussi la fête du fameux « Dîner aux beans » en juillet, ainsi que la fête du blé d'Inde en août, et la fête des vins et fromages en septembre. Toutes ces fêtes sont entrecoupées de voyages, longs ou courts, pour accommoder tous nos membres intéressés à y participer.

Nous avons loué une salle de la Fabrique où les mordus des cartes s'en donnent à cœur joie, tous les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les premières activités après les cartes furent sans contredit les tables de billard qui comptent plusieurs mordus de ce sport. Puis ce furent les quilles, de septembre à avril, qui regroupent chaque semaine un bon nombre de joueurs.

Au cours de l'été, il y a les jeux de pétanque et le mini-putt qui ont aussi leurs adeptes.

Un dimanche par mois, les danseurs et chanteurs profitent d'une soirée récréative ; ce qui nous permet de ramasser des fonds pour financer les différentes activités.

Pendant la semaine de l'Âge d'or, se déroule une journée de ressourcement.

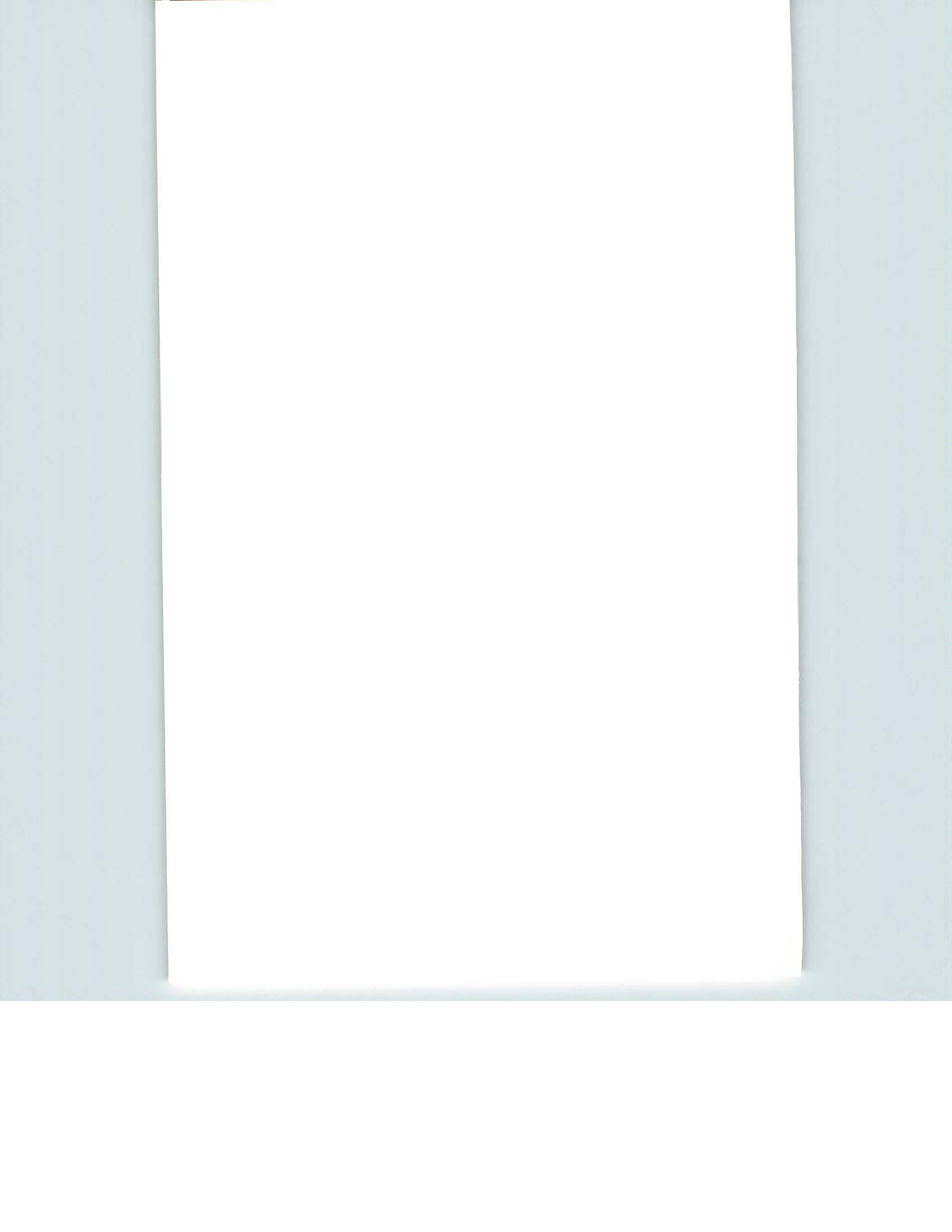
Il ne faut pas oublier nos personnes incapables de suivre les activités, retenues soit par la maladie ou les handicaps de toutes sortes. À celles-là nous rendons visite en décembre avec un petit cadeau afin de leur faire oublier quelque peu leurs difficultés.

Depuis le début, notre conseil comptait 7 membres ; il s'est maintenant enrichi de deux nouveaux aides.

Le nombre de membres est passé de 50 à plus de 700 : ce qui nous prouve le grand intérêt que chacun porte à son Club.

Quand un deuil vient chercher quelqu'un des nôtres, nous organisons une visite au salon funéraire pour prier ensemble sur la dépouille de notre ami(e), puis nous payons aussi une grand-messe pour le repos de son âme.







LES CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2283 — SAINT-GEORGES

Au début du vingtième siècle, Saint-Georges est un très petit village de la Beauce, une région perdue au sud du Québec.

Les communications sont difficiles, ce qui rend les contacts entre Beaucerons beaucoup plus rares qu'aujourd'hui. Nos pères n'avaient pas l'occasion de se grouper car les organismes sociaux étaient à peu près inexistantes. Pourtant, on sentait le besoin de se serrer les coudes et de trouver une formule pour amener les hommes à se côtoyer davantage.

En effet, pendant la guerre de 1914-18 et au cours des premières années qui suivirent le conflit, quelques Beaucerons sont invités à faire partie de l'ordre des Chevaliers de Colomb. Le conseil de Québec multiplie les pressions et un certain nombre d'entre eux sont invités à joindre leur rang. À cette époque, l'ordre colombien est pratiquement inconnu en dehors des grandes villes de notre province.

Il fallait une bonne dose de courage pour s'inscrire dans une association dont le siège social est à soixante milles de chez soi. C'est alors qu'une douzaine d'hommes d'affaires de Saint-Georges et des localités voisines jugent à propos d'accepter les propositions venant de la vieille capitale. Un bon matin, ils partent pour Québec où ils sont initiés durant la journée aux trois degrés de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Revenus dans leur patelin, heureux et enthousiasmés de leur expérience, ils se mettent au travail de recrutement dans le but de former leur propre conseil.

En fin mai 1921, plus de soixante-dix candidats sont initiés, et le 5 juin 1921 le conseil de Beauce 2283 est officiellement fondé. Ces initiés de la première heure furent les véritables fondateurs de la Chevalerie de la rive sud. De ce premier groupe d'initiés, les membres venaient de Saint-Georges et des paroisses environnantes. Aussi a-t-on vu de nombreux conseils se former dans les paroisses environnantes.

Le premier grand chevalier, fondateur du conseil 2283 de Beauce, fut M. Arthur Godbout, avocat et juge de la Cour du magistrat. Il avait été initié quelques années plus tôt dans la ville de Québec.

Le premier aumônier fut l'abbé Adolphe Moreau, vicaire à Saint-Georges. Il faisait partie du premier groupe d'initiés dans la Beauce.

Le premier secrétaire, M. Jules Moisan de 1921 à 1930, remplacé par M. J.C.A. Thibodeau, de 1930 à 1961. Cette longue période de service est sans doute un record dans l'histoire de l'ordre colombien.

Depuis la fondation du conseil 2283 de Beauce, quarante membres chevaliers se sont succédé au poste de grand chevalier. Ce sont : Arthur Godbout, 1921-23; Rémi Bolduc, 1923-25; Lucien Dupuis, 1925-26; Évangéliste Poulin, 1926-29; A.D. Beaudoin, 1929-30; J.A. Gendron, 1930-33; Josaphat Poulin, 1933-36; A.D. Beaudoin, 1936-37; Paul Baillargeon, 1937-38; Rodolphe Marcotte, 1938-38; Évangéliste Poulin, 1938-39; Ls de G. Crépeau, 1939-40; Victor Cloutier, 1940-42; Fernand Michaud, 1942-44; Maurice Vander-Heyden, 1944-45; Archelas Roy, 1945-46; Josaphat Poulin, 1946-48; Colomb Cliche, 1948-50; Léonce Dion, 1950-51; Rodolphe Maheux, 1951-54; Gustave Bourque, 1954-55; Dominique Gilbert, 1955-57; Arsène Morin, 1957-59; Gérard Côté, 1959-60; Charles Desrochers, 1960-61; Jean-Luc Gagné, 1961-63; Vincent Rodrigue, 1963-64; Laurier Rodrigue, 1964-65; Ange-Aimé Paquet, 1965-67; Jean-Charles Turcotte, 1967-68; Irénée Champagne, 1968-70; Hugues Barriault, 1970-73; Guy Anctil, 1973-74; Germain Poulin, 1974-75; Georges-Oct. Caron, 1975-76; Henri Quirion, 1976-77; Rolland Veilleux, 1977-79; Benoit Domingue, 1979-81; Patrick Drouin, 1981-83; Rolland Therrien, 1983-

Durant les cinq premières années de la fondation du conseil, les membres firent de louables efforts pour rencontrer leurs obligations. La salle, construite dès le début, leur coûtait très cher et les revenus étaient vraiment trop faibles.

En 1926, il fallut se résoudre à vendre l'édifice pour payer l'hypothèque. Ce n'est qu'en 1945 que le conseil de Beauce songea à reconstruire un autre édifice qui deviendrait leur quartier général. Un comité est spécialement formé à cette fin.

Le 26 août 1946 le grand chevalier Josaphat Poulin soumet un projet de construction. Un plan qu'il a longuement mûri et qu'il expose avec le plus de clarté possible. Cette fois un autre comité est formé pour recueillir parmi les membres du conseil les argents nécessaires qui permettraient la réalisation de ce projet de grande envergure.

En huit jours, l'objectif de \$48,000.00 est souscrit. Au cours du mois d'octobre 1946, le comité fait l'acquisition du terrain (192' x 54') sur la première avenue, terrain appartenant à J.-Thomas Cliche. Les travaux de construction débutent à l'été 1948.

Depuis ce temps, les Chevaliers de Colomb continuent de travailler dans la même voie que leurs prédécesseurs.

Depuis la formation du Conseil, une dizaine de milliers d'hommes ont été initiés au 3^e degré. Le Conseil compte présentement 450 membres actifs, dont six membres ont 50 ans et plus de chevalerie.

Encore une fois, il faut se reporter à l'époque de la fondation du Conseil pour mieux comprendre la valeur des services offerts par l'ordre colombien.

Au point de vue moral et religieux, les Chevaliers de Colomb ont toujours offert à leurs membres l'occasion de développer leur foi et vivre leur religion de la façon la plus intense possible. Il fut un temps où le conseil de Beauce préconisait la communion en groupe au moins une fois par mois.

Le Conseil 2283 de Beauce prouve encore sa fidélité à l'Église dans des circonstances plus particulières comme la Fête-Dieu, la fête du Christ-Roi, le Congrès eucharistique, etc.

Pensons, par exemple, aux innombrables œuvres sociales et charitables pour lesquelles les Chevaliers de Colomb formaient le seul organisme capable d'aider financièrement les pauvres et les mouvements qui n'avaient pas les ressources suffisantes à leur survie. Aujourd'hui, d'autres organismes font leur large part dans ce domaine.

Mentionnons ici quelques-unes des *œuvres des Chevaliers de Colomb*: La guignolée, pour venir en aide à la Société Saint-Vincent-de-Paul, la Croix Rouge, la Paralytie cérébrale, les maladies du cœur, des reins, etc.

L'action du conseil 2283 de Beauce n'est pas limitée par des frontières définies; ils aident partout où il est possible d'aider.

En juin 1971, des milliers de Chevaliers de Colomb ont revécu d'émouvants souvenirs à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du Conseil. Ce fut un événement historique de première importance.

En juin 1981, le soixantième anniversaire de fondation fut aussi souligné par une fête de fraternité. Le tout débuta par une messe à l'église de Saint-Georges présidée par l'abbé Charles Cloutier, curé de la paroisse et aussi aumônier du Conseil 2283 de la Beauce.

Par la suite, un souper fut servi à la Polyvalente de Saint-Georges où 500 membres étaient accompagnés de leurs épouses. Il y eut aussi remise de décoration aux membres de 25 et 50 ans et plus de chevalerie.

L'ordre des Chevaliers de Colomb est un organisme catholique dont les membres doivent personnifier l'esprit même du catholicisme pour le bien communautaire.

Un vrai Chevalier doit donc vivre les quatre principes de l'ordre:

*L'Unité, la Fraternité, la Charité et
le Patriotisme*





LE CERCLE ÉLISABETH LESEUR SAINT-GEORGES DE BEAUCE

Depuis le 28 octobre 1941, le Cercle Élisabeth Leseur, de l'Ordre des Filles d'Isabelle, œuvre dans notre paroisse; animées du même zèle que ses fondatrices, ses membres n'ont cessé de s'impliquer dans notre milieu.

Notre cercle compte aujourd'hui 375 membres; dans la joie et l'entraide, elles s'efforcent de mettre en pratique la devise des Filles d'Isabelle qui est: « Unité — Amitié — Charité ». La première initiation eut lieu le 18 octobre 1942 à la Salle Lacroix: 44 candidates furent admises.

Par le biais des différents comités, nous travaillons aux activités sociales ou religieuses de notre patelin. La Société canadienne du cancer, les visites aux malades, les œuvres civiques du grand Saint-Georges ont tour à tour bénéficié de centaines d'heures de bénévolat données généreusement par nos membres. Sans perdre de vue notre engagement de femmes catholiques, notre soutien est constant pour les membres du clergé, les évêques et les missionnaires.

Depuis 1959, un comptoir de vêtements usagés est à la disposition des personnes qui en ont besoin; à l'occasion des Fêtes, des paniers de provisions et jouets sont aussi distribués.



Officières des Filles d'Isabelle (1984-85):

Assises de gauche à droite: Irma V. Lessard, sec. arch.; Françoise Veilleux, sec.-fin.; Monique R. Moisan, syndic; Georgette Turcotte, vice-régente; Claudette Bourque, régente; M. le curé Charles Cloutier, aumônier; Monique B. Moisan, ex-régente; Hélène Thibodeau.

Debout de gauche à droite: Dorothee Therrien, monitrice; Jeannine Beaudoin, guide; Lucienne Rancourt, chancelière; Rita St-Pierre, guide; Judith Mercier, syndic; Marie-Anne Busque, garde ext.; Paulyne Bélanger, rédactrice; Aline B. Perron, garde int.; Ernestine Marquis, trésorière; Gemma Bélanger, musicienne; Lyne Poulin, porte-bannière.

Nous remercions les ex-régentes qui, par leur dévouement et leur sens des responsabilités, ont su si bien diriger notre mouvement. Ce sont mesdames Louise Cloutier, Louise Poulin, Gilberte B. Savoie, Lucia Dion, Clarida Thibaudeau, Jeannette Roy, Jeanne Racine, Charlotte Forget, Jeannine Veilleux et Monique B. Moisan. Chacune à sa façon y a donné le meilleur d'elle-même et nous leur en sommes très reconnaissantes.

Les sages conseils de nos aumôniers ont aussi beaucoup aidé à notre cheminement, ce sont: Mgr Édouard Beaudoin, MM. les abbés P.-Auguste Légaré, Robert Jobin, Joseph Denis, et depuis 1981, M. le curé Charles Cloutier; notre cercle est doublement honoré, M. l'abbé Cloutier étant aussi l'aumônier d'état des Filles d'Isabelle. Que le Seigneur vous comble de ses bienfaits, nous le lui demandons pour vous tous et toutes, en ce temps de festivités et de gratitude.

Nous remercions tous ceux qui soutiennent nos activités et nous avons à cœur de continuer à travailler encore longtemps dans notre communauté, nous rappelant qu'il nous faut aider notre prochain, « Dieu n'ayant pas d'autres mains que celles des humains ».



LÉGION ROYALE CANADIENNE

Au cours de l'année 1925, un petit groupe d'anciens militaires de la guerre 1914-1918 se réunit pour former une association qui portera le nom de « Légion royale canadienne ». Les débuts furent modestes mais avec beaucoup de persévérance, l'Association compte au Canada, après *60 ans d'existence*, plus de 600 000 membres actifs et dames auxiliaires.

En Beauce, c'est à l'automne 1945 qu'un groupe se réunit pour fonder la filiale de Saint-Georges avec comme président M. Gérard Poirier. Après quelques mois d'existence, les activités cessèrent. Le 9 mai 1950, nouvelles tentatives de former une association. Environ trente vétérans de la guerre 1939-1945 se réunissent pour former un comité provisoire dont font partie les personnes suivantes : président, Dr L. P. Pelchat ; vice-présidents, M. Benoit Morin, M. Gérard Poirier, M. François Marcotte ; trésorier, M. Benoit Dionne ; secrétaire, M. Ovide Morin. Cette nouvelle filiale portait le n° 133, branche Chaudière.

Quelques mois plus tard, le comité provisoire devient permanent avec en plus les directeurs suivants : M. Paul-Émile Fortier, M. Fernand Gagné, M. Ernest Gilbert, M. Edward James Hall, M. Conrad Labbé, M. Benoit Mathieu, M. Gérard Parent, M. Paulin Paquet, M. Émile Perron, M. Paul-Henri Poirier, M. Conrad Poulin, M. Henry Poulin, M. Laurent Poulin, M. Lorenzo Roy et M. Léopold Turcotte.

Le 21 juin 1963, étant assuré qu'il serait avantageux de desservir toute la région de Beauce-Dorchester, une nouvelle charte est accordée et la filiale porte désormais le nom de « Légion royale canadienne, filiale Beauce-Dorchester » numéro 249. À cette occasion, un nouveau bureau de direction entre en fonction et est composé de M. Edgar Fontaine, président; vice-président: M. Benoit Turgeon, M. Bertrand Maheux, M. Henri Létourneau; secrétaire: M. Rémi Paquet; trésorier: M. Gabriel Grondin. Les directeurs: M. Roméo Auclair, M. Léopold Turcotte, M. Beaudoin Poulin, M. Kenneth Viens, M. Carolus Veilleux, M. Louis-Nazaire Morin et M. Bertrand Grenier.

Comme tout autre association, la filiale 249 Beauce-Dorchester a connu des hauts et des bas au cours de la période 1963-1981; elle fut même en veilleuse à certains moments. Au cours de ces périodes, se sont succédé aux différents postes administratifs les personnes suivantes:

Présidents: M. Edgar Fontaine, M. Bertrand Maheux, M. Léopold Turcotte; vice-présidents: M. Benoit Turgeon, M. Bertrand Maheux, M. Henri Létourneau; secrétaires: M. Gabriel Grondin, M. Bertrand Grenier; trésorier: M. Rémi Paquet; directeurs: M. Roméo Auclair, M. Arthur Lacroix, M. Louis-N. Morin, M. Carolus Veilleux et M. Kenneth Viens.

Au cours de mai 1981, un nouvel essor est donné à la filiale 249 Beauce-Dorchester, par un élan de rajeunissement au sein de la direction qui fixe de nouveaux objectifs précis pour les années à venir. Avec ce renouveau, ça bouge à la filiale 249. Plusieurs projets sont réalisés, de nouveaux centres d'intérêt pour venir en aide aux vétérans et leurs familles sont mis de l'avant. C'est au cours de cette période que se réalise l'érection d'un monument au coin de la 16^e rue et 1^e avenue à Saint-Georges ouest en hommage aux morts des trois guerres du 20^e siècle: inauguration le samedi 29 octobre 1983 (voir photo, section couleur).

Ce monument épouse la forme d'un obélisque à quatre faces. Sur la façade principale, donnant directement vers l'Est (vers le pont), on retrouve le sigle, en couleur des anciens combattants en haut, un peu plus bas:

« En souvenir de ceux qui ont payé de leur vie
le prix de la paix lors des guerres
1914-18 — 1939-45 — 1950-53 »

Et à la base: « souvenons-nous d'eux ».

Le côté le plus visible pour les automobilistes, aux feux de circulation, côté 16^e rue ouest, l'armée :

		<i>Décédé</i>	<i>Âge</i>
1914-18	448979 Breton N.	25-12-1916	22
	477503 Lagueux L.	21-04-1916	33
	443284 Morin J.	30-09-1917	27
	121042 Thibodeau J.	15-09-1916	20
1939-45	E 13021 Bolduc G.	17-12-1944	32
	D 62027 Bisson J.A.	19-08-1942	22
	E 38102 Garant J.L.	30-09-1943	19
	B 148708 Gilbert J.L.	21-07-1944	25
	D 156631 Parent P.E.	26-02-1945	24
	D 135641 Poulin L.M.	24-07-1944	20
1950-53	E 800002 Bolduc M.A.	24-11-51	21

À la base : « Don de Beauce-Dorchester ».

Le troisième côté, donnant sur l'École Mgr Beaudoin, c'est l'aviation :

		<i>Décédé</i>	<i>Âge</i>
1939-45	R 96659 Bédard J.P.	23-04-1944	23

Juste en bas : « Patronisé par la L.R.C. filiale 249 ».

Quant au dernier côté de cet épitaphe, face à l'École Pozer, dite des Arts et Métiers, la marine... aucune gravure, sauf à la base : « Inauguré le 29 octobre 1983. »

Grâce au dynamisme de ses membres, « la Légion canadienne, filiale 249 », s'est fait connaître auprès de la population locale par ses nombreuses activités, ce qui lui a valu de nouveaux succès, dont la célébration du 60^e anniversaire de fondation célébrée à Saint-Georges au cours du mois de juin 1985.

La filiale 249 a mis sur pied de nombreux comités qui sont très actifs. Qu'il nous soit permis de citer d'une façon particulière les comités du coquelicot et la parade des dix sous.

Le comité de la parade des dix sous est organisé sur le plan provincial. Les argents amassés au cours de notre campagne servent à venir en aide à des personnes handicapées, membres ou non de la Légion, afin de leur permettre d'être plus autonomes.

La campagne de vente du coquelicot auprès de la population a lieu chaque année du 1^{er} au 11 novembre. Une partie des profits

de la vente du coquelicot est remise aux cadets et une autre partie est employée pour venir en aide aux vétérans ou famille de vétérans qui sont dans le besoin.

De nouveau en 1985, la Légion royale canadienne, filiale 249 Beauce-Dorchester organise pour le 9 novembre le Jour du Souvenir (Armistice), en hommage à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie sur les champs de batailles au cours des guerres 1914-18, 1939-45, 1950-53 (Corée). Cette année, la fête du Souvenir a été organisée dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse Saint-Georges.

La filiale 249 Beauce-Dorchester compte également une section de dames auxiliaires très actives. La présidente en fonction depuis le 24 juin 1985 est Mme Yvette Turcotte, la vice-présidente est Mme Clémence Chapdelaine et la secrétaire-trésorière est Mme Charlotte Deblois.

Le bureau de direction de la filiale 249 Beauce-Dorchester pour l'année en cours est formé de :

Président : M. François Poulin, Saint-Côme ; vice-présidents : M. Albert Lévesque, M. Camille Carrier ; secrétaire : M. Jacques Veilleux ; trésorier : M. Jean-Guy Maheux ; sergent d'armes : M. Philippe Bureau ; officie du bien-être : M. Bertrand Labbé ; directeurs : M. Maurice Martel, M. Gilbert Thibodeau, M. Bernard Lambert, M. Clément Garneau, M. Louis-Nazaire Morin, M. Raymond Riendeau, Mme Marie Imbeault.





L'HÔTEL-DIEU NOTRE-DAME DE BEAUCE

Les premières traces officielles de l'idée de fondation de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce remontent à 1927. Le Cardinal Rouleau rêvait d'un grand hôpital régional, situé à Saint-Georges, qui pourrait desservir toute la rive sud du bassin de la Chaudière. Le projet ne put avoir de suites à cause des difficultés financières par lesquelles passait alors l'hôpital du Saint-Sacrement, à Québec, autre œuvre du Cardinal Rouleau.

En 1942, les citoyens de Saint-Georges s'adressèrent au ministre de la Santé, le Dr Groulx, pour obtenir l'autorisation de fonder un tel hôpital. Le ministre admit le bien-fondé de la requête. On se mit alors à la recherche d'une communauté hospitalière qui se chargerait de l'œuvre. Après plusieurs démarches appuyées de requêtes significatives, les Augustines de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de Québec acceptèrent de patronner l'œuvre. *Le contrat de fondation fut signé le 1^{er} août 1945*, jour du 306^e anniversaire de l'arrivée des fondatrices de l'Hôtel-Dieu à Québec. Ce jour fut choisi pour attester, de façon tangible, que la nouvelle fondation est confiée à la lignée des héroïques devancières de 1639.

Le 7 octobre 1945, l'Œuvre de la Fabrique de Saint-Georges de Beauce cède un grand terrain pour la construction du futur hôpital. M. Kenneth Pozer, maire de Saint-Georges ouest, cède la même étendue de terrain adjacent. La construction débute le

15 mai 1948 et la pierre angulaire fut bénite et posée le 8 septembre 1948, en la fête de la Nativité de la Vierge Marie. Ce jour devient la fête titulaire de ce nouvel Hôtel-Dieu. Marie, à qui *les Augustines* vouent un amour particulier, est présente dès les débuts. Elle prend le nouveau rameau d'olivier planté en terre beauceronne sous sa maternelle protection.

Dans la pierre angulaire on place un texte rédigé par la première directrice du Monastère de Saint-Georges, Sœur St-François d'Assise. Voici ce texte :

« Ô Jésus, par Marie, je vous demande que cet Hôtel-Dieu soit pour votre plus grande gloire. Que pas une Hostie consacrée ici ne soit profanée. Que tous les malades que vous ne voudrez pas guérir aillent au ciel. Que la paix y règne. Que la Supérieure soit animée d'un saint courage, d'une confiance sans borne, d'une patience à toute épreuve, d'une bonté de mère, d'une charité pour tous. Pour le matériel, que saint Joseph soit le protecteur et le fournisseur. Que toutes les religieuses qui passeront par cet Hôtel-Dieu soient profondément religieuses. Que cette maison soit une pépinière de vocations. Préservez, ô Jésus, cette fondation de tout grave accident : incendie, etc. En attendant l'ouverture de cette maison, encore bien lointaine, je vous prie, ô mon Dieu, d'aider la pauvre dépositaire qui a conscience de ses responsabilités, mais qui reconnaît que son mandat vient de vous, merci. »

Avec ce texte, on place des reliques et des médailles, le tout accompagné du parchemin d'érection. Voilà qui révèle l'esprit de foi, de confiance et d'amour qui animait les fondatrices de l'Hôtel-Dieu.

Du vieux Monastère de Québec une équipe travaillait ferme à l'organisation de la future fondation. Pendant deux ans, jusqu'au départ des fondatrices, les religieuses consacrent leurs loisirs et leurs talents à cette œuvre naissante. Les trois cent quatre-vingt-dix (390) caisses sorties de ces ateliers manifestent de l'ampleur du travail fourni.

La population de Saint-Georges fournit aussi une aide généreuse. Dès novembre 1947, des dames, de différentes organisations paroissiales, se groupent pour former l'ouvroir de l'hôpital. Ce furent les aïeules des Dames auxiliaires, qui, en 1985, travaillent encore au mieux-être des personnes hospitalisées. Combien leur travail et leur sympathie furent appréciés et apportèrent une aide considérable et précieuse.



Les Sœurs Augustines, fondatrices de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce... Pavillon Notre-Dame (C.H.R.B.).

Les dix religieuses fondatrices furent nommées en octobre 1949. Ce sont : 1) Sœur St-François d'Assise, directrice et dépositaire; 2) Sœur St-André, première hospitalière — remplacée par Sœur Ste-Brigitte pour cause de maladie; 3) Sœur Marie-des-Victoires (Lucienne Mainville); 4) Sœur St-Calixte (Bibiane Jutras); 5) Sœur St-Ignace-de-Loyola (Armande Rousseau); 6) Sœur Marie-de-la-Merci (Noëlla Desrochers); 7) Sœur Ste-Augustine (Pauline Turgeon); 8) Sœur Marie-de-Toutes Grâces (Gisèle Caron); 9) Sœur Ste-Monique (Rachel Turgeon); 10) Sœur St-Pierre (Gertrude Lortie).

Quatre des fondatrices arrivent le 23 novembre 1949, conduites par le Dr et Mme Richard Fortin. Elles viennent préparer la résidence des religieuses. Au début, elles doivent loger chez les Sœurs du Bon-Pasteur, au pied de la côte de l'hôpital.

Le 30 novembre, les autres fondatrices arrivent, et pour la première fois, l'Office divin est psalmodié en commun. Puis c'est la première nuit passée dans l'hôpital. Le matin du 1^{er} décembre, M. le curé Édouard Beaudoin célèbre la messe solennelle de la fondation. Deux religieuses du Bon-Pasteur se joignent aux

Augustines. Un cantique avait été composé pour la circonstance :
(sur l'air du *Notre Père* d'Omer Létourneau)

*Ce Rameau de l'antique Olivier
Vierge Marie
Vous doit la vie.
Vous avez voulu le garder
Sous votre maternelle égide
Et toujours votre bonté le guide.*

*Donnez-lui
Aujourd'hui
La plénitude des dons ;
Que par Vous, tous ses fruits soient bons.
Mettez dans ses racines, la sève de vraie sainteté
Pour qu'en tout temps, en Lui, se nourrisse le déshérité.*

Notre-Dame de Beauce, exaucez-nous.

Le 18 mars 1950, le soir à 7 h, M. le curé procède à la première bénédiction de l'hôpital. Un cantique est chanté près de la Madone de l'entrée. Cette statue de Notre-Dame de Beauce a été sculptée dans de l'acajou américain par un artiste québécois, M. Angers.

L'ouverture de l'hôpital se fit, dimanche le 19 mars, en la fête de saint Joseph. Ce jour-là, il ne se présente qu'une personne accidentée, en externe, pour une radiographie. La première malade s'annonce dans la nuit du 20 mars à 4 h du matin. Le gardien de nuit vient avertir de l'arrivée imminente d'une malade pour le service d'obstétrique et dont l'état est urgent. En moins de dix minutes « sept » religieuses attendent à la porte de l'ambulance. Chacune veut accueillir la première malade, *Mme Henri Loignon de Saint-Prospère*. Même l'aumônier se rend avec les saintes huiles. Les docteurs Reny et Fortin s'activent auprès de la malade. Malgré la gravité du cas, grâce aux bons soins, transfusion, etc., deux vies sont sauvées. Le mari est très reconnaissant.

Le 22 mars, le docteur Jules Lavoie pratique *la première intervention chirurgicale*. Il est assisté de l'anesthésiste, le docteur François Cliche.

C'est le 20 août 1950 qu'eut lieu l'*inauguration officielle* de l'hôpital. L'Archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, préside la cérémonie. Parmi les invités d'honneur: le Premier ministre Maurice Duplessis, le ministre de la Santé, le docteur Albany Paquet, les députés Raoul Poulin et Georges-Octave Poulin, M. le curé Édouard Beaudoin, le docteur Charles Vézina, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Québec et autres représentants de la profession

médicale. Tous rendent hommage à l'histoire héroïque des Augustines. Au-delà de quinze cents (1 500) personnes assistent à la fête dont quatre cents (400) invités. Dans son allocution, Mgr Roy mentionne que c'est la plus ancienne famille religieuse, celle qui est venue à Québec en 1639, qui fait aujourd'hui une nouvelle fondation dans la région de la Chaudière. C'est la même œuvre qui se poursuit.

Cette fête fut un succès grâce au concours dynamique du docteur Victor Cloutier, maître de cérémonie, des Dames auxiliaires qui font l'accueil, des scouts et des séminaristes de Saint-Georges qui veillent à l'ordre.

Structure matérielle

L'hôpital et son pavillon pour le personnel sont situés dans un panorama magnifique, entourés de larges espaces de verdure et de boisé. Les plans de ces deux constructions, conçus par l'architecte Adrien Dufresne, ont été mis à exécution après approbation par les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le bâtiment de l'hôpital, qui comprend six étages et un sous-sol, est en pierre bosselée à l'exception de la tour centrale qui est en pierre de taille. L'aménagement des étages d'hospitalisés, constitué en fonction du bien-être des malades, faisait dire à un architecte américain en visite à notre hôpital: « Mes sœurs, cette maison n'est pas l'œuvre d'un architecte, mais bien celle d'hospitalières pratiques et compétentes. »

Structure médicale et hospitalière

Dès l'ouverture de l'hôpital, l'Administration eut le souci de donner à la clientèle les avantages de la compétence médicale et de la sécurité qui se trouvent dans les hôpitaux des grands centres. Dès mars 1950, les services de chirurgie, médecine, gynécologie et obstétrique, d'anesthésie, de pédiatrie, d'oto-rhino-laryngologie et ophtalmologie prennent forme.

Le chef du service de chirurgie, le docteur Jules Lavoie, de même que le docteur François Cliche du service d'anesthésie viennent de l'Hôtel-Dieu de Québec d'où ils ont reçu leur formation.

Les spécialités du service médical et gynécologique sont sous le patronage de trois médecins de Saint-Georges qui sont allés compléter leur formation dans les hôpitaux de Québec. Ces trois

chefs sont : les docteurs Victor Cloutier et Pierre Morisset pour le service médical et le docteur Richard Fortin est chargé des services de gynécologie et obstétrique.

Le département d'oto-rhino-laryngologie est sous la responsabilité d'un spécialiste, le docteur René Desjardins.

Les premiers membres visiteurs, admis en mai 1950, furent le docteur Yves Groleau de Saint-Côme, le docteur Raymond Reny de Saint-Prosper et le docteur Gérard Noël de Saint-Gédéon.

Les dentistes étaient les docteurs Louis-Philippe Gagnon et Paul-Émile Thibodeau.

Le docteur Jean-Marie Chamberland assumait le poste de résident.

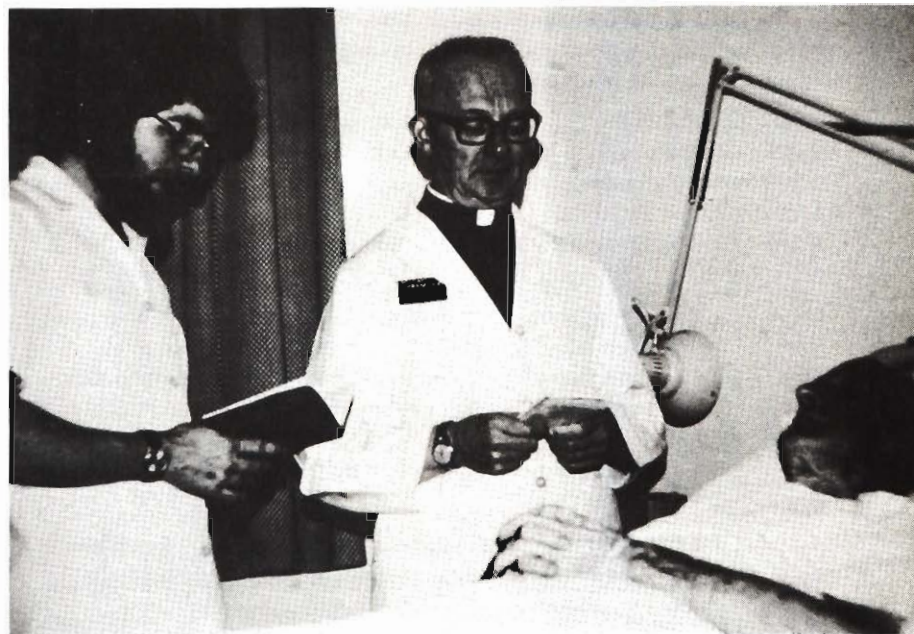
Le service aux malades fut organisé avec une attention particulière. Huit religieuses infirmières, diplômées de l'Université Laval, dont une avait une spécialisation en chirurgie, dirigèrent les différents services de l'hôpital. La responsabilité de chaque département est confiée à une religieuse. Elle a pour la seconder des infirmières laïques dont la compétence ne fait pas défaut.

Le besoin urgent d'embauchage d'infirmières diplômées était un problème des plus angoissants, c'était le lot de tous les hôpitaux régionaux. Dans le but d'assurer un personnel stable et compétent, du moins dans le domaine purement technique, un cours d'auxiliaires d'une durée d'un an et demi, fut mis sur pied dès l'ouverture de l'hôpital. En 1954 le cours d'auxiliaires cédait le pas au cours d'infirmières qui continuera jusqu'au transfert du cours d'infirmières dans les CEGEP, c'est-à-dire jusqu'en 1970 pour l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Beauce. Trois cent trente (330) étudiants(es) graduèrent à l'école de l'hôpital.

Aumôniers

Si l'administration de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame avait le souci du bien-être matériel et physique des malades, les besoins spirituels de ces derniers ont toujours fait l'objet d'une attention spéciale. C'est pourquoi nous retrouvons la présence continue d'aumônier dans l'équipe para-médicale.

Voici la liste des aumôniers : M. l'abbé Dominique Roy, janvier 1950 à mars 1950 ; M. l'abbé Arthur Gagnon, mars 1950 à novembre 1950 ; M. l'abbé Placide Jacques, novembre 1950 à janvier 1951 ; M. l'abbé Marc Couillard-Després, janvier 1951 à son décès le 20 mars 1951 ; M. l'abbé Placide Jacques, avril 1951 à décembre 1959 ; M. l'abbé Noël Gervais, décembre 1959 à octobre 1963 ;



L'équipe para-médicale de notre Hôpital s'enrichit d'un aumônier, le Père Oblat, Édouard Ney.

M. l'abbé Roger Samson, novembre 1963 à août 1966; M. l'abbé Dollard Mercier, août 1966 à septembre 1969; Père Édouard Ney O.M.I., octobre 1969 à nos jours.

Évolution

En 1957, l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce acquiert son autonomie. Il ne dépend plus de l'Hôtel-Dieu de Québec.

En 1960, c'est l'avènement de l'assurance-hospitalisation, la gratuité des soins pour tous. Les problèmes financiers relèvent maintenant directement du ministère des Affaires sociales.

La séparation des biens Monastère-hôpital s'effectue dans les années qui suivent.

En 1969, Sœur Noëlla Desrochers, administratrice générale de l'hôpital, est remplacée par Monsieur Charles-Édouard Duval qui devient *le premier administrateur laïc de l'hôpital*.

De 1970 à 1982 s'organisent de nouveaux services à mesure que les spécialistes viennent s'établir dans la région ou sont admis en consultation hebdomadaire :

En 1970: l'urologie

En 1971: la cardiologie avec l'unité coronarienne

En 1975: l'orthopédie

En 1979: la pédiatrie

En 1983: l'anatomo-pathologie.

En 1982: Le ministère des Affaires sociales décrète la fusion juridique et administrative de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce avec l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

Désormais, il n'y a plus qu'un Centre hospitalier régional en Beauce (C.H.R.B.) comprenant deux pavillons: l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce devient le Pavillon Notre-Dame et l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville devient le Pavillon Saint-Joseph.

En 1984: La communauté des Augustines se voit forcer de céder l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce au ministère des Affaires sociales.

Les Augustines de la Miséricorde de Jésus

Les Augustines du Canada tirent leurs origines de Dieppe, où en 1055, les religieuses soignaient les malades dans leur maison qui portait le titre d'Hôtel-Dieu. Elles s'occupaient aussi de secourir les « pauvres malades » dans tous les quartiers de la ville.

Le 1^{er} août 1639, trois hospitalières débarquaient à Québec pour fonder le premier hôpital en Amérique du Nord: l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est dans cette maison qu'a vécu et est morte la *Vénérable Mère Catherine-de-St-Augustin, reconnue comme une fondatrice de l'Église canadienne*. Elle arriva en 1648, en terre canadienne, pour décéder en 1684 à l'âge de 36 ans, en odeur de sainteté.

À Saint-Georges

De l'Hôtel-Dieu de Québec, vinrent dix religieuses Augustines, pour fonder un hôpital portant le nom d'Hôtel-Dieu, suivant la tradition des Augustines. Comme on l'a vu plus haut, c'est le 23 novembre 1949 qu'arrivèrent les premières religieuses.

Aujourd'hui, en 1985, les religieuses continuent de s'engager au service de l'Église, en s'adaptant à la nouvelle situation, tout en tenant compte de leur nombre et de leur âge.

Le Monastère demeure ouvert à la pastorale régionale pour l'accueil des différents groupes. Les religieuses visitent les malades à l'hôpital et à domicile, apportent la communion, travaillent en milieu éducationnel au niveau du cours de Techniques infirmières, s'engagent à la promotion de la vie dans le Service Vie-Amour, aident à la Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse, etc.

Spiritualité — Vie

Selon l'esprit de saint Augustin, elles vivent en communion fraternelle, avec la mise en commun des biens, pour chercher Dieu ensemble.

Consacrées à Dieu par les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, elles font aussi le vœu de servir les pauvres et les malades.

Faisant partie d'un ordre canonial elles célèbrent chaque jour en commun l'Office divin.

Leur action apostolique s'exerce dans les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles, particulièrement dans le service des pauvres et des malades. Elles sont « appelées à témoigner de la miséricorde de Jésus et à manifester la charité du Christ diffusée dans nos cœurs par l'Esprit. Vivant de l'amour du Christ, nous le laisserons agir à travers nous pour qu'il continue d'assister et de reconforter ceux qui souffrent. Donnant ainsi un visage humain à l'amour, nous aiderons nos frères à découvrir que Dieu les aime. »
(Constitutions)

(Source: Les Annales de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce.)





COLLABORATION SANTÉ INTERNATIONALE (C.S.I.)

Collaboration Santé internationale est un organisme de charité qui répond aux besoins des missionnaires religieux et laïcs qui œuvrent dans 70 pays du Tiers-Monde.

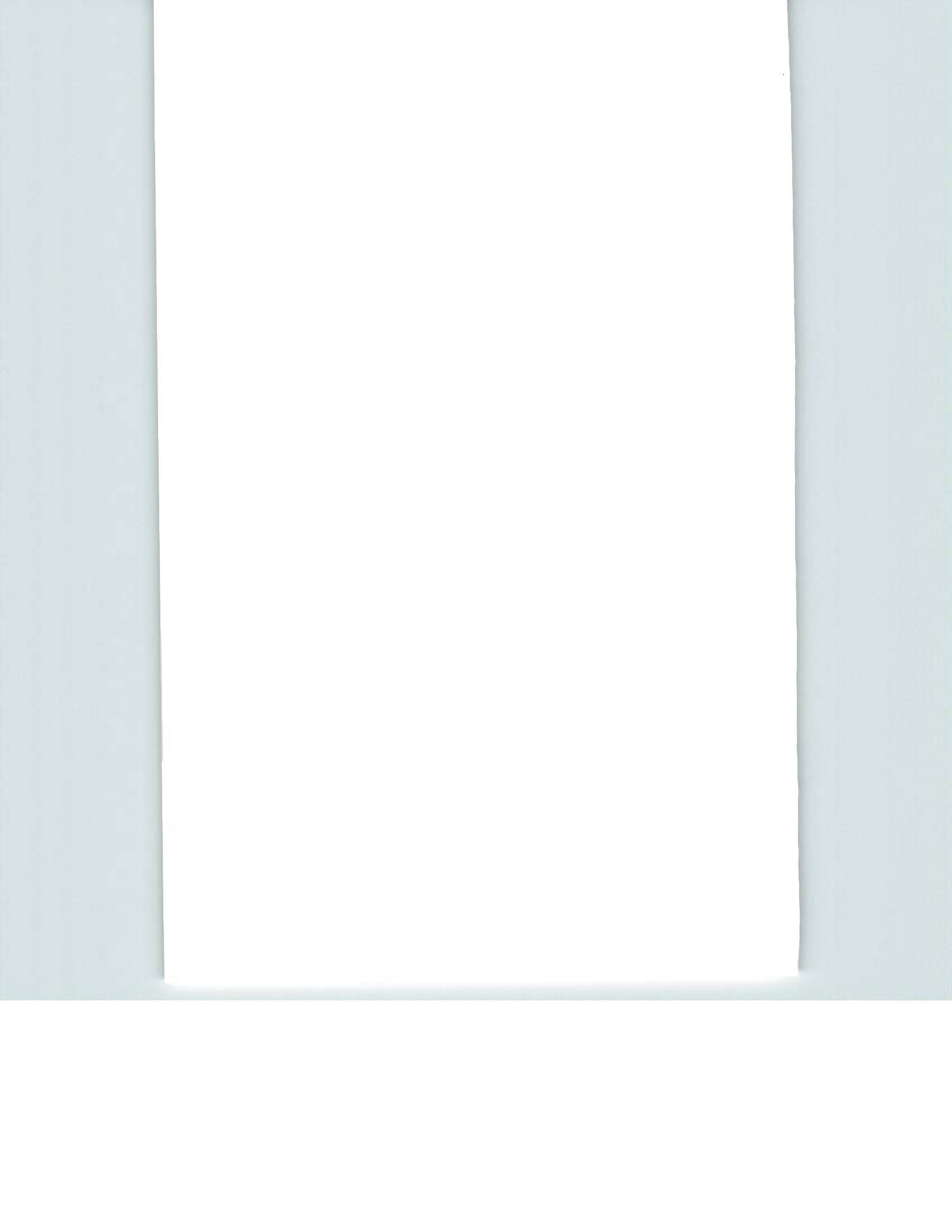
Le Père Célestin Marcotte, capucin, est le fondateur de cette belle œuvre qui fête cette année son 10^e anniversaire d'existence. Le siège social est à Québec. Plus de vingt-cinq bénévoles y travaillent régulièrement.

La section de la Beauce a été fondée le 24 novembre 1983. Le local, situé au 12475, 1^{re} avenue, Saint-Georges est, est ouvert tous les jeudis après-midi. Vous pouvez rejoindre la responsable au numéro: 227-1900. Des personnes bénévoles y travaillent toutes les semaines.

La population est invitée à aller les rencontrer afin de se sensibiliser aux surplus que nous récupérons pour les missions: médicaments, équipement médical et hospitalier.

Coordonnatrice: Diane Lafontaine; présidente: Lise Thibodeau; responsable du local: Micheline Cloutier.







LE SÉMINAIRE SAINT-GEORGES

Le Séminaire de Saint-Georges de Beauce est heureux d'offrir sa contribution au succès des fêtes qui marquent le cent cinquantième anniversaire de la paroisse de Saint-Georges.

Le Séminaire participe à la rédaction de cet ouvrage parce qu'il a fait partie de la paroisse de Saint-Georges de 1946 à 1951. Le Séminaire collabore à cette œuvre historique parce qu'il considère Monseigneur Beaudoin, curé de Saint-Georges de 1941 à 1964, comme le fondateur de cet établissement d'enseignement.

Monseigneur Beaudoin a pu mener à bien cette fondation grâce à la collaboration incessante de trois éminentes personnes de Saint-Georges, Monsieur le juge Paul Baillargeon, le docteur Pierre Morisset et feu le maire Josaphat Poulin.

C'est en mai 1944 que Monseigneur Édouard Beaudoin obtint du Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, l'autorisation de préparer les voies à la fondation d'un collège classique à Saint-Georges. Il fonda alors l'Œuvre des vocations sacerdotales de la Beauce. Il fit construire près de l'actuel Couvent des sœurs du Bon Pasteur une résidence qui prit le nom de Petit collège et qui reçut ses premiers étudiants d'Éléments latins le 4 novembre 1944. Monsieur Roger Bolduc, décédé au cours de l'été 1985, fut le premier professeur de cet établissement.

Au mois de mars 1946, Monseigneur Beaudoin obtint du ministère des Affaires financières l'incorporation de l'Œuvre des



Bénédition du Séminaire de Saint-Georges (mai 1951). La paroisse l'Assomption à ses débuts. Ville Saint-Georges au temps jadis...

vocations sacerdotales de la Beauce. Il en devint le premier président et les collaborateurs du début, Messieurs Baillargeon, Morisset et Poulin en firent partie à titre de membres.

Durant ce temps Monseigneur Beaudoin multipliait ses démarches auprès du Cardinal Villeneuve et du Séminaire de Québec pour obtenir de l'autorité diocésaine l'incorporation canonique de l'Œuvre des vocations sacerdotales et de cette illustre maison d'éducation qu'est le Séminaire de Québec une collaboration en personnel clérical, apport indispensable au succès de ce projet.

C'est le 16 juin 1946 que l'Archevêque de Québec signait le décret d'érection canonique qui constituait en corporation religieuse l'Œuvre des vocations sacerdotales qui porterait désormais le nom de Petit Séminaire de Saint-Georges de Beauce.



Le personnel du Séminaire Saint-Georges, 18 juin 1953. Le clergé et l'éducation : le cours « classique », les « humanités »!

Il était en même temps annoncé qu'une équipe de prêtres du Séminaire de Québec dirigée par Monsieur le chanoine Joseph Lacroix prendrait la direction pédagogique du nouvel établissement et allait se consacrer à l'œuvre de l'éducation à Saint-Georges de Beauce.

Les cours débutèrent au début du mois de septembre 1946. Le corps professoral du Séminaire de Saint-Georges comprenait

outre Monsieur le chanoine Joseph Lacroix, les abbés Eugène Garant et Philippe-Auguste Légaré. Les premiers étudiants du Séminaire eurent l'honneur de recevoir au tout début de l'année scolaire son Éminence le Cardinal Villeneuve. Il était en route pour recevoir des traitements médicaux à New York. Monseigneur Villeneuve devait décéder aux États-Unis en janvier 1947.

En mai 1948 grâce aux très nombreuses démarches de Monsieur le juge Baillargeon, le Petit Séminaire de Saint-Georges de Beauce se voyait accorder par le gouvernement du Québec le statut de corporation civile avec tous les droits et les avantages que procuraient une telle reconnaissance par l'État.

De 1946 à 1949, les cours au Séminaire se sont donnés soit à la salle paroissiale de Saint-Georges ouest, soit à l'établissement de Monsieur Jos. C. Roberge, soit dans l'actuel édifice des Chevaliers de Colomb sis sur la 1^{re} avenue dans l'Est.

Entre-temps Monseigneur Elzéar Parent avait remplacé Monsieur le chanoine Joseph Lacroix à titre de Supérieur de l'établissement. Il fut aussi décidé de construire le Séminaire dans l'Est. Les travaux débutèrent au cours du mois de mai 1948.

C'est lundi le 14 novembre 1949 que le Séminaire de Saint-Georges aménageait dans les locaux actuels. Il recevait ses premiers pensionnaires : ils étaient au nombre de 55. Le lendemain s'ajoutaient à ces résidents 42 externes. Les premiers cours furent donnés dans le nouvel établissement le 16 novembre 1949.

Il y a eu pendant de nombreuses années une clientèle de pensionnaires toujours plus élevée au Séminaire de Saint-Georges que celle des externes. Ce n'est que vers la fin des années '60 que le nombre des externes devait dépasser celui des internes.

En 1949 le Séminaire assurait l'enseignement dans les classes d'Éléments français, d'Éléments latins, de Syntaxe, de Méthode et de Versification, soit l'équivalent d'une septième année au primaire et des classes du Secondaire I, II, III, IV dans le système actuel. Mademoiselle Irma Lessard de Saint-Georges ouest dispensait l'enseignement en Éléments français.

En 1949 le Séminaire de Saint-Georges avait pu s'assurer les bienveillants services des Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke. La première supérieure fut Sœur Madeleine Veilleux de Saint-Benjamin. Ces dévouées religieuses œuvrèrent dans l'établissement jusqu'en 1971 alors qu'elles durent quitter le Séminaire en raison de la diminution des vocations dans leur communauté.

Faute de ressources financières suffisantes, les autorités de l'établissement avaient été obligées de modifier les projets initiaux

et en 1949 l'aile nord comptait deux étages seulement au lieu des cinq qu'on avait prévu d'ériger. Ce n'est qu'en 1954, après une généreuse souscription des gens de la Beauce et de tous les diocésains de Québec, que l'on a pu compléter les projets initiaux et ajouter trois étages à l'aile nord. On profita aussi de l'occasion pour construire une résidence pour le personnel féminin. Cet édifice sert actuellement de résidence aux étudiantes du niveau collégial.

En mai 1954 se déroulait au Séminaire de Saint-Georges la première prise de rubans. Elle était présidée par le Cardinal Roy. Dix-huit finissants firent alors part de leur choix de carrière. Dix de ceux-ci optèrent pour le sacerdoce.

C'est au cours de l'année scolaire 1964-1965 que le Séminaire prit sa forme actuelle. On construisit alors une résidence pour les étudiants du collégial. Un autre édifice fut aménagé pour loger la cafétéria, la bibliothèque, les laboratoires et les services pédagogiques. On érigea aussi une troisième construction qui devait être occupée par la chapelle et un deuxième gymnase. On profita aussi de ces travaux pour transformer en piscine un local qui servait de salle de jeu pour les étudiants des classes supérieures.

Une grande première au cours de l'année scolaire 1964-1965, le Séminaire décidait d'ouvrir ses portes aux *étudiantes* de la région. Le Séminaire en accueillait quatre cette année-là. Elles comptent maintenant pour près de 50% des effectifs de l'établissement.

Au cours des années 67, 68 et 69 le Séminaire en raison des changements qui s'opéraient au Québec dans l'éducation s'est penché souvent sur son orientation. Devait-on au niveau collégial se transformer en Collège public d'enseignement général et professionnel? Devait-il vendre ses édifices pour devenir une polyvalente au niveau secondaire? Toutes ces avenues furent explorées attentivement. Après de nombreuses consultations des gens du milieu et à la suite de l'approbation de l'autorité diocésaine le Séminaire opta en 1969 pour devenir une institution privée de niveau collégial et secondaire.

Au Secondaire le Séminaire dispense l'enseignement secondaire général à une clientèle de 500 étudiants. Au collégial l'établissement donne les cours du secteur général qui conduisent les étudiants de ce secteur vers les facultés universitaires. L'établissement s'est aussi fait autoriser à dispenser quatre techniques professionnelles: les sciences infirmières, l'éducation spécialisée, l'informatique et l'administration. Les diplômés de ces secteurs

sont orientés, au terme de leurs études, vers le marché du travail. Cette année (1985-86) 885 étudiants fréquentent ce niveau.

De plus le Séminaire avec la collaboration de l'Université du Québec et le Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon permet à plus de mille adultes de recevoir chaque année des cours de niveau collégial et de niveau universitaire.

Que de changements et de développements si on se rapporte au Petit collège de 1944 et si on le compare avec le Séminaire de l'année 1985-86. Les étudiants au cours de l'année actuelle dépassant amplement les deux mille, le personnel atteindra bientôt les 200 personnes et les locaux se sont presque multipliés à l'infini.

Que d'heureux résultats. Le Séminaire depuis sa fondation a fourni à l'Église une quarantaine de prêtres et a formé pour la collectivité quelques milliers de professionnels compétents.

Qui n'a pas déjà applaudi nos équipes sportives « Les Condors »! De plus, une des plus belles salles de spectacles en Beauce fait partie de notre complexe immobilier.

Tout cela le Séminaire le doit à un prêtre visionnaire, Monseigneur Édouard Beaudoin, à l'équipe qui l'a secondé lors de la fondation de l'établissement, au zèle de ses administrateurs, à la compétence de ses professeurs, à la collaboration des autres membres de son personnel et au soutien constant de la population de la Beauce.





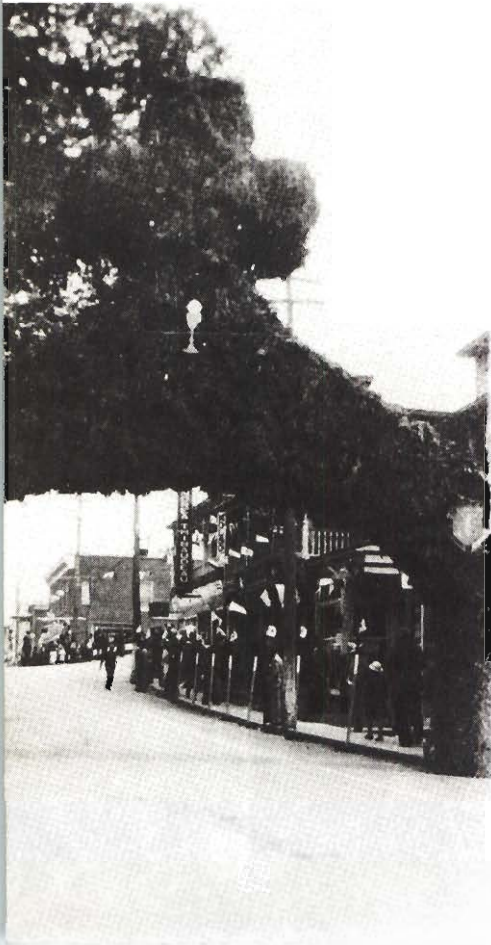
Le congrès eucharistique de 1938

En 1928, Saint-Joseph de Beauce aura connu son congrès provincial; dix ans plus tard, un 5 juin, Saint-Georges connaîtra son propre rassemblement eucharistique. Plus tard, en 1962, Beauceville verra affluer la population régionale pour des motifs semblables.

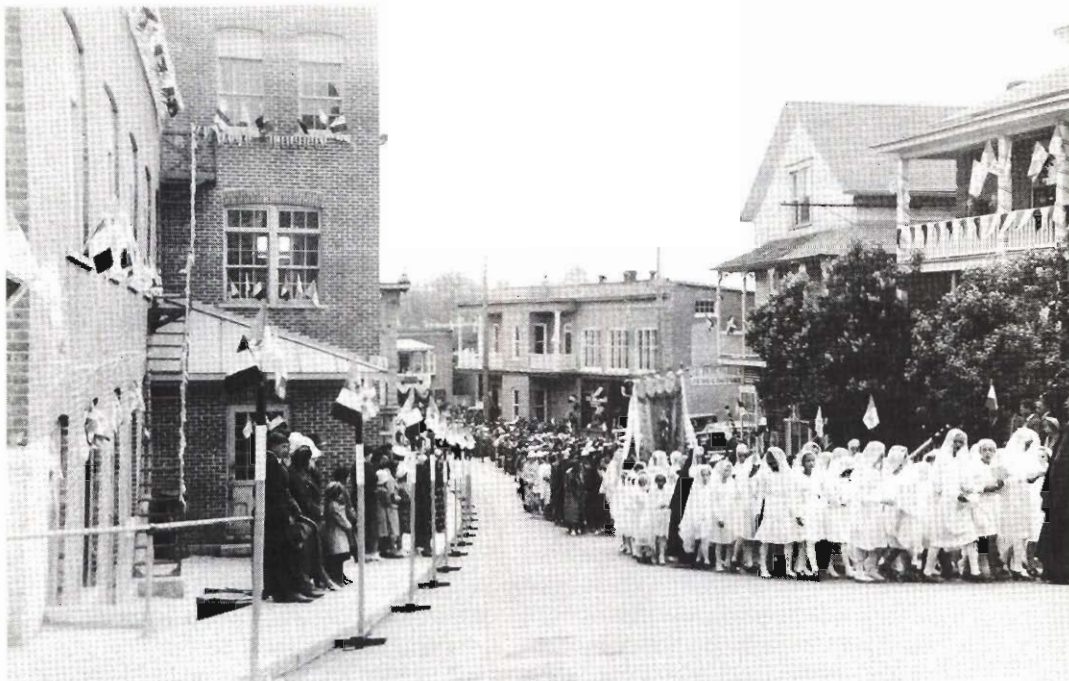
Il y a donc près de 50 ans, un imposant cortège se mettait en branle à l'église Saint-Georges, sur la rive ouest pour se rendre en pompe sur la rive est, chez M. Alfred Rodrigue pour le reposoir: voisin du futur site de 1950 de l'église l'Assomption... présage d'une future paroisse en devenir! « Jésus-Hostie » qui rassemble le grand Saint-Georges... fusion dans un but commun!

Comme une photo vaut mille mots, en voici quatre...

*Congrès eucharistique de 1938...
préparatifs de départ.*

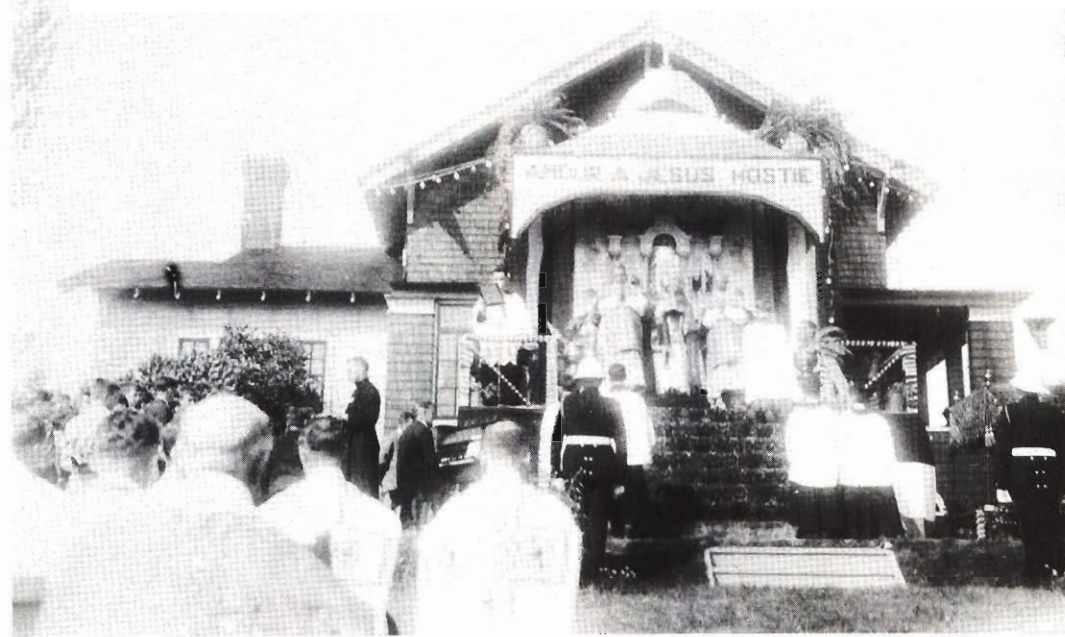


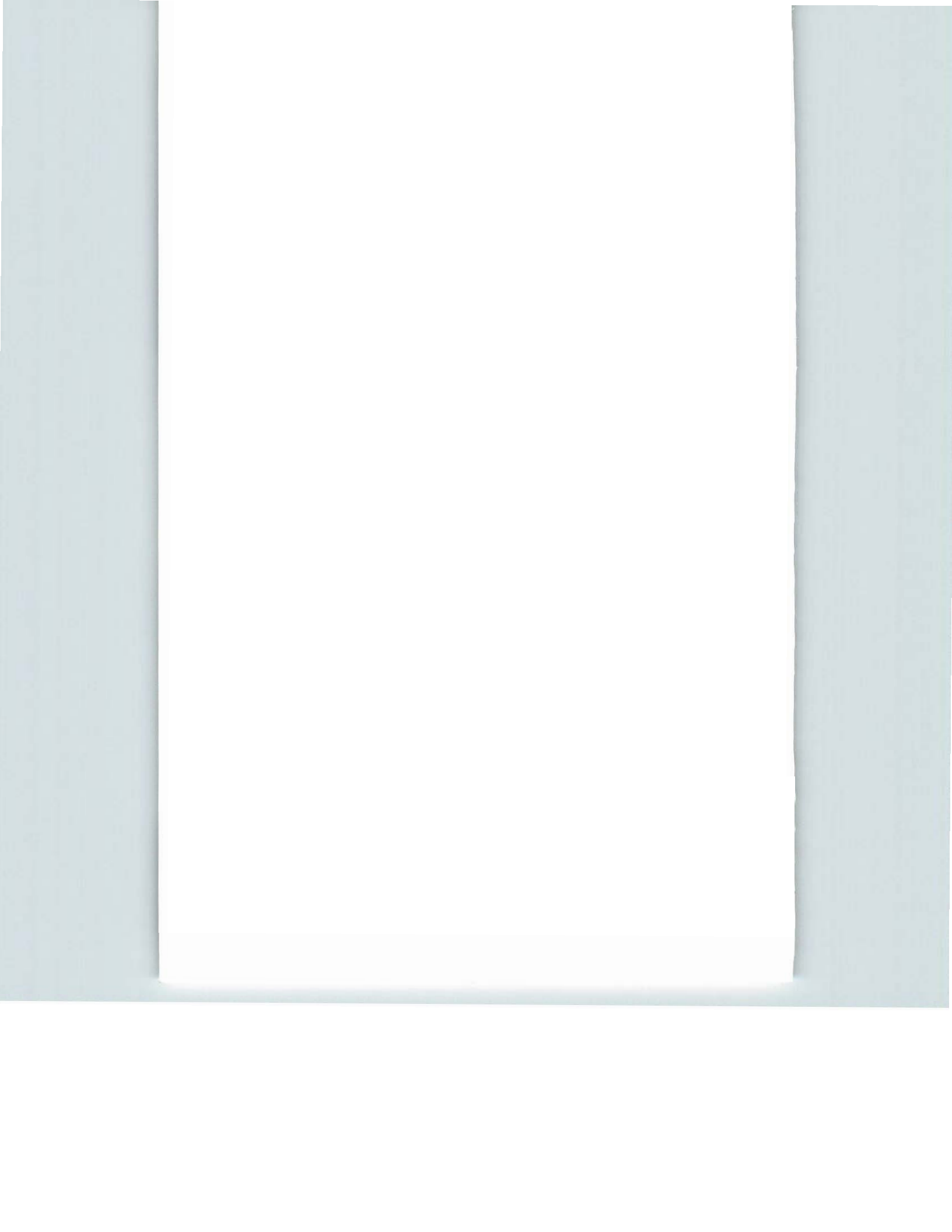
*Congrès eucharistique (5 juin
1938) 1^{re} Avenue près de l'ancien
pont, Ville Saint-Georges.*



*1938, face à la « St-George Shoe »,
20^e rue Est, devant le poste CKRB
d'aujourd'hui.*

*Reposoir chez Alfred Rodrigue,
près de l'actuelle église l'Assomption... Congrès eucharistique de
1938.*







LA VISITE PAPALE AU CANADA Septembre 1984

« On n'allume pas une lampe pour la
mettre sous le boisseau, mais bien sur
le lampadaire, où elle brille pour tous
ceux qui sont dans la maison »
(MT 5, 15)

Itinéraire et Messages du Pape

Québec : 9-10 septembre

« *Foi et Culture* »

Cap-de-la-Madeleine : 10 septembre

Marie — La souffrance humaine

Montréal : 11-12 septembre

Les jeunes — Le mystère de Dieu

Saint-Jean de Terre-Neuve : 12 septembre

La famille

Moncton : 13 septembre

L'Église-communauté

Halifax : 13-14 septembre

Mission et ministères

Le Bon Pasteur connaît son peuple

les handicapés
les femmes
les aînés de l'Église
les enfants

Toronto : 14-16 septembre

Travail, technologie et personne

Winnipeg, Saint-Boniface : 16 septembre

Le multiculturalisme

Edmonton : 16-17 septembre

Nos relations avec le Tiers-monde

Fort Simpson : 18 septembre

Les aborigènes

Vancouver : 18 septembre

Mystère de Dieu en Jésus Christ

Ottawa : 19-20 septembre

La paix

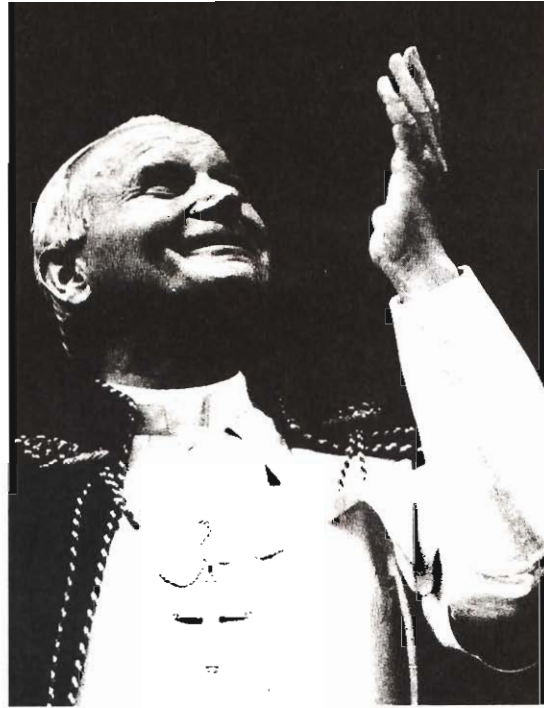
Arrivé en terre canadienne à l'aérogare de Sainte-Foy le dimanche 9 septembre 1984 à 11 h 30, Jean Paul II est le premier pape à fouler le sol québécois. Année des « grands voiliers » de Québec, rappelant le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé.

Enfin, vers 16 h 15, la « papamobile » fait son entrée sur les terrains de l'université Laval. Clameurs sourdes sous une chaleur torride de fin d'été. Les îlots de fidèles, foulards jaunes au cou, jubilent. L'entrée de Jésus à Jérusalem... Trois bonnes heures en « sa présence! » 300 000 personnes...

« Une colombe est partie en voyage... »

Les paroisses de Saint-Georges et de l'Assomption font partie de ce grand ralliement. Une armée de bénévoles locaux a œuvré dans les coulisses. Vingt-quatre autobus georgiennes, un nombre indéterminé d'automobiles d'ici, plus de 1 500 personnes des deux paroisses.

Tous les yeux convergent vers le Pape et notre Beauceron de Cardinal, Louis-Albert Vachon. Le podium n'est-il pas un produit beauceron dû à l'entreprise « Les Aciers Canam Inc. », de Saint-Gédéon! D'ailleurs, depuis peu ce même podium peut être admiré, à proximité de l'église de Saint-Gédéon.



« Une colombe est partie en voyage... »

Québec, le 9 septembre 1984. À droite du pape Jean-Paul II, Alain Leclerc de Saint-Georges. La relève!



Notons que Martin Laflamme et Serge Lavoie, stagiaires dans la paroisse, ont agi à titre de servants de messe, pour la cérémonie du lavement des mains.

Alain Leclerc, 12 ans, de Saint-Georges et Julie Busque de la paroisse de l'Assomption sont les représentants des confirmés de l'année au Parc Cartier Bréboëuf, dans la vieille capitale. Alain Leclerc, et Micheline Therrien du quartier Limoilou, de Québec, ont remis au Pape le « chapeau du grand capitaine. »

Le lundi 10 septembre à 9 h 15, Murielle Dion et Guy Maheux de Saint-Georges sont du groupe des handicapés qui rencontrent le Pape au Centre François-Charron.

Message de paix, d'amour et d'amitié, facilement ressenti dans ce chant de ralliement.





LE COMITÉ DES FÊTES DU 150^e ANNIVERSAIRE

*Voici les noms des personnes de gauche à droite. 1^{re} rangée : Mme Gaétane Veilleux, Mme Camille Blacquière, Mme Doris Paquet (secrétaire), M. Romuald Rodrigue (Président), M. l'Abbé Charles Cloutier, Mme Laurette Pomerleau (trésorière), Mme Pauline Roy.
2^e rangée : M. Hervé Labbé, M. Marcel Blais, Emmanuel Morin, Germain Bégin, Benoît Fecteau, Marc-André Leclerc, Albert Ouellette, Léopold Turcotte.*



**PROGRAMME DES FÊTES DU 150^e ANNIVERSAIRE
PAROISSE SAINT-GEORGES**

Vendredi le 14 juin :

Procession aux « FLAMBEAUX » à l'occasion de la fête du Sacré Cœur
Départ Église Assomption 21 h.
Suivie d'une messe en l'église Saint-Georges.

Mardi le 6 août :

Concert par les Petits Chanteurs du Comté de Flandres (France)
Église Saint-Georges 20 h.
Responsable Roger Rancourt

Mardi le 3 septembre :

Fêtes des Souvenances pour les Aînés
Salle paroissiale Saint-Georges
13 h 30 à 17 h

Jeudi le 19 septembre :

Lancement du disque 45 R.P.M. de la chanson thème des fêtes du 150^e anniversaire « À L'OMBRE DU CLOCHER DE MON ÉGLISE » de Serge Lacasse.

Jeudi le 19 septembre au dimanche 29 septembre :

EXPOSITION SOUVENIR
en hommage aux pionniers
Photos, objets, antiquités, vêtements religieux, documents, volumes.

Lieu : salle paroissiale

Heures d'ouverture :

19 septembre	20 h 30 à 22 h 00
20 septembre	13 h 00 à 22 h 00
21 septembre	13 h 00 à 22 h 00
22 septembre	13 h 00 à 22 h 00
26 septembre	13 h 00 à 22 h 00
27 septembre	13 h 00 à 22 h 00
28 septembre	13 h 00 à 22 h 00
29 septembre	13 h 00 à 22 h 00



*Ouverture Expo-
souvenir : Mme Pauline Roy, présidente.*

Dimanche le 23 septembre :

« DÎNER DES RETROUVAILLES »

un repas à l'ancienne (Polyvalente).

de 11 h à 14 h

Agrémenté de musique et chants de circonstance



M. et Mme Victor Rodrigue au magasin général (Salle paroissiale, sept. '85).

Groupe de bénévoles Expo-souvenir 1985.

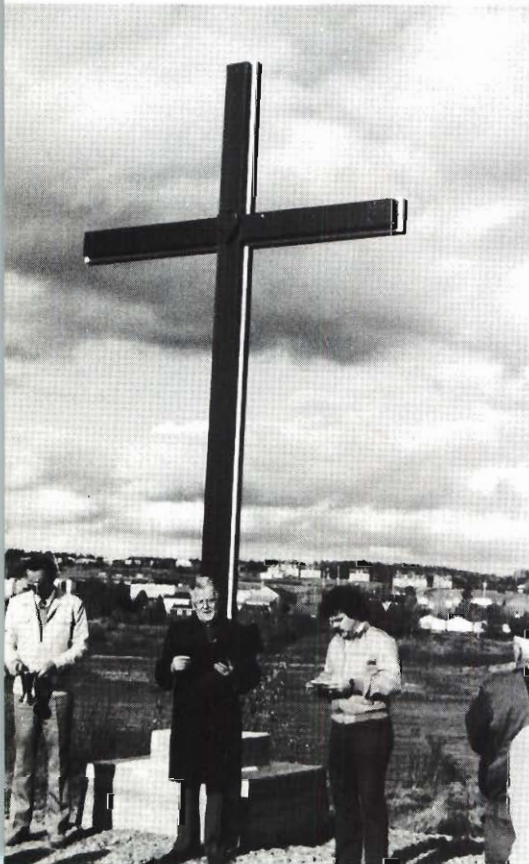




Mme Kenneth Pozer reçoit une plaque-souvenir des mains de Romuald Rodrigue, président du 150' : « Hommage à la famille Pozer, en reconnaissance pour les services rendus à la communauté. La paroisse Saint-Georges le 22 septembre 1985. »



Table d'honneur : Dîner des retrouvailles, le 22 septembre 1985. Polyvalente Saint-Georges.



Bénédition de la croix de chemin du 150^e, route Saint-Benoît, le 16 octobre 1985.

Benoît Fecteau, curé Charles Cloutier, Alain Rousseau vicaire.



Photo Souvenir prise après la Messe commémorative le dimanche 20 octobre 1985. Messe célébrée par le cardinal Louis-Albert Vachon.

Lundi le 23 septembre :

Messe de Requiem pour les défunts depuis 150 ans, concélébrée par les prêtres natifs de Saint-Georges
Église Saint-Georges, 10 h
Chants grégoriens

Mercredi le 16 octobre :

BÉNÉDICTION D'UNE CROIX DE CHEMIN
Sur la 6^e avenue, face à la route Saint-Benoit côté de la rivière
Chaudière, dans Aubert-Gallion
15 h
Don des paroissiens de l'arrondissement

Vendredi le 18 octobre :

Récital de chants Église Saint-Georges
par DENIS VEILLEUX prêtre

Dimanche le 20 octobre :

Messe commémorative du 150^e anniversaire
Célébrant : le Cardinal Vachon
Église Saint-Georges
11 h chants latins

Samedi le 9 novembre:

« JOUR DU SOUVENIR »

Un hommage aux morts des guerres 1914-18, 1939-45,
1950-53

Messe 16 h Église Saint-Georges

Souper Centre social suivi d'une soirée dansante avec
orchestre sous la direction de

« LA LÉGION ROYALE CANADIENNE filiale 249 »

Lundi le 11 novembre:

« JOUR DU SOUVENIR »

Parade au Monument aux morts

coin 1^{re} avenue et 16^e rue

Départ Hôtel de ville Saint-Georges ouest

Dépôt de couronne en hommage à nos soldats morts au
champ d'honneur

Dimanche le 15 décembre (20 hres, Salle paroissiale):

Présentation du volume souvenir

« À L'OMBRE DU CLOCHER »

André Garant, auteur

Chanson thème des fêtes du 150^e anniversaire

Paroisse Saint-Georges

« À L'OMBRE DU CLOCHER DE MON ÉGLISE »

Couplet 1

Des premiers Pozer à nos jours

Combien de belles familles ont passé

Une chapelle et deux églises témoins de notre amour

Ont relayé l'abbé Moïse Fortier

Chorus

À l'ombre du clocher de mon église

Je me suis rappelé les efforts du passé

À l'ombre du clocher de mon église

Saint-Georges tu m'as fait aimer

Couplet 2

*Le village a grandi, s'est épanoui
Nos parents, les anciens ont bâti
Les grands champs de blé caressés par le vent
Poussaient dans la vallée dont la Chaudière est le sang*

(bridge)

*J'aimerais bien revoir ce temps
Revoir nos tout premiers enfants
J'aimerais bien remercier
Tous ces gens qui ont œuvré avant tant d'amour*

Couplet 3

*Même si les temps ont changé
La paroisse vit encore de vérité
On voit toujours les gens qui vont prier
À l'image de ceux du passé*

*Musique, paroles et arrangements: Serge Lacasse
Interprète: Stéphane Caron et la chorale « Voix du vieux clocher »
Pianiste: Yvon Lacasse
Production (disque 45 R.P.M.): Studio IV, Ville Saint-Georges (Yves Beaudoin et Gaston Rodrigue, propriétaires).*

Distribution des 1000 disques sous le patronage du Club Richelieu de Saint-Georges.

"A L'OMBRE DU CLOCHER DE MON EGLISE"

(Serge Lacasse)

Intro A C#-7 F#-7 (solo) F#-7 D E

couplet 1, 2 vocal A E/G# F#-7 F#-7 B- B-7 E sus4 E

chorus A E/G# F#-7 (solo) F#-7 B- B-7 E sus4 E

chorus C#-7 F#-7 (solo) F#-7 B sus4 B E sus4 E

A C#-7 F#-7 (solo) F#-7 B-7 E sus4 E | 1. A D E 2. A A7

Bridge D E/O C#-7 F#-7 D E/O C#-7 F#-7

D E/O C#-7 F#-7 B- B-7 E sus4 E

chorus A C#-7 F#-7 (solo) F#-7 B sus4 B E sus4 E

A C#-7 F#-7 (solo) F#-7 B-7 E sus4 E A D E

couplet 3 A E/G# F#-7 F#-7 B- B-7 E sus4 E

A E/G# F#-7 (solo) F#-7 B- B-7 E sus4 E E sus4 E

repetir choi

Le talent local : vous connaissez ?

« À L'OMBRE DU CLOCHER », la statue équestre de saint Georges... sauvegarde et prise de conscience de notre patrimoine local !

À l'approche du 250^e anniversaire de la Beauce, la métropole régionale, Saint-Georges, fête ses 150 ans d'érection canonique. La paroisse Saint-Georges... l'impulsion de Jean Georges Pfozter dès 1807. « Ces géants fameux que furent nos pères dans la foi. »

Les grands événements de l'histoire d'une paroisse, d'une ville, ont leur origine dans une multitude de petits événements. Les gagne-petit et les femmes ont forgé, trop souvent dans l'ombre, l'histoire de Saint-Georges. Éternels oubliés : MERCI de vos sueurs, de votre persévérance. Ne sommes-nous pas les héritiers d'une souvenance collective qui ne veut pas mourir ?

Dépoussiérons Jean-Sans-Terre, le Collège Saint-Georges, Siméon-la-barrette, nos cimetières catholiques et protestants, nos artisans locaux, nos manies religieuses, nos prônes cocasses...

De Sartigan à la Famine, le grand Saint-Georges et ses 21,200 habitants. Toutefois, « vouloir être de son temps, c'est déjà être dépassé ». Sage leçon du passé :

« On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux. »

ISBN 2-9800513-0-6